2. Vol. 4.
4. 9, 1, 11,

Pg. 0.22

HENRY IV. ROY DE FRANCE
ET DE NAVARRE Anno Ætat. 50.
Porbus pin.
Chenu Scul.

HISTOIRE
DE LA VIE
DE HENRI IV,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

DÉDIÉE

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ,

PAR M. DE BURY.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZIONALE 1879 FIRENZE

A PARIS,

Chez SAILLANT, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis du College.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

A

SON ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONDÉ.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de présenter à VOTRE ALTESSE SERENISSIME la Vie d'un Héros de votre race, qui a porté la gloire & la puissance de la Monarchie

Françoiſe à un dégré de ſplendeur qu'elle ne connoiſſoit pas avant le regne de ce Prince. Son Sang coule dans vos veines, MONSEIGNEUR ; vous portez dans votre cœur le germe de toutes ſes vertus. Le printems de votre âge, les a déja fait éclorre, & les lauriers que vous avez cueillis ſont de sûrs garants à la France, que vous obtiendrez un jour les ſuccès & les honneurs immortels de ce Héros que vous avez pris pour modele.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le très humble & très obéiſſant ſerviteur, DE BUXY.

PRÉFACE.

J'AI, sans doute, entrepris un Ouvrage très difficile, lorsque je me suis proposé d'écrire la Vie de Henri IV ; mais si, comme disoit un jour Alexandre au Philisophe Calisthene, qui avoit fait en sa présence l'éloge des Macédoniens, il est facile d'être éloquent lorsqu'on a un beau sujet à traiter, j'espere que la noblesse de celui que je mets en œuvre pourra suppléer à la médiocrité de mes talens, & que mes Lecteurs auront pour moi quelqu'indulgence.

Ciceron demande deux qualités dans la matiere de l'Histoire : que ce soit de grandes choses, & qu'elles méritent d'être écrites. Je me flatte qu'on approuvera le choix que j'ai fait

de la Vie de notre Héros ; car je ne crois pas qu'il y ait d'Hiſtoire plus digne d'être écrite & plus intéreſſante, ſur-tout pour les François ; mais je crains que ce ſoit le ſeul mérite de mon Ouvrage.

L'Hiſtoire eſt de tous les Ouvrages d'eſprit le plus digne d'occuper un honnête homme. Son principal but doit être d'éterniſer les actions vertueuſes, & de donner des inſtructions aux Princes & aux Grands de la Terre ; mais il faut en même-tems que le ſtyle de l'Hiſtorien réponde à la beauté des faits qu'il veut tranſmettre à la poſtérité. Il ne peut manquer de plaire, lorſque la vérité ſera ſon guide, lorſque ſon langage ſera celui de la nature, qui ne parle que ſimplement, purement & ſans ſuperfluité.

» Il faut, dit Lucien (1), que » le ſtyle de l'Hiſtoire ſoit clair » & naïf ; parceque la clarté eſt » la regle de ce qu'elle doit » dire, comme la vérité eſt la » regle de ce qu'elle doit pen- » ſer ». L'Hiſtorien doit rapporter les faits tels qu'ils ſont, ſans y mêler des circonſtances inutiles ; il doit ſe ſervir des termes les plus propres, & prendre garde de n'en employer aucuns qui ſentent la baſſeſſe & la frivolité ; il doit éviter auſſi les figures trop éloquentes & trop récherchées, la pompe & les affectations qui ne viennent, comme le reprochoit Longin (2) aux Auteurs de ſon tems, que de ce qu'on recherche trop la nouveauté dans les penſées. » Si » vous employez trop ſouvent,

(1) *Lucian. de conſcribendâ Hiſtoriâ.*
(2) Traité du Sublime, Chap. 4.

» dit cet Auteur, les ornements » de l'éloquence, vous rendez la » narration ſemblable à Hercule » paré des atours de ſa Maî- » treſſe : elle eſt encore moins » ſuſceptible des traïts éclatants » de la Poéſie ». Effectivement la ſimplicité que demande la vérité dans l'Hiſtoire, ne ſouffre pas ces beautés impoſantes, deſtinées pour nous ſéduire, en excitant des émotions dans le cœur, & jettant le trouble dans l'eſprit par le mouvement des paſſions. Les Lecteurs ſenſés mépriſent la multiplicité des épithetes, les grandes phraſes, les jeux d'eſprit, en un mot tout ce qui n'eſt que de l'Auteur, qui doit expoſer les faits avec beaucoup de retenue, réſiſter au plaiſir d'en rapporter d'intéreſſans & d'agréables, lorſqu'ils ne ſont pas liés avec ſon principal objet, & de faire des digreſſions

& des épisodes déplacées.

» Le style, dit le P. Rapin » dans ses réflexions sur l'Hiſ» toire, est la forme du discours » & la maniere dont on écrit. » La plus propre à chacun est » celle qui est la plus conforme » à son génie, qu'il faut suivre » sans le forcer ». Cependant un Auteur peut former son style par la lecture des bons Ouvrages qui ont paru dans le genre de litterature que son goût particulier lui a fait choisir; mais il doit éviter de devenir leur copiste en voulant les imiter.

Il seroit bien à souhaiter que tous nos Historiens pussent imiter la simplicité des Commentaires de César dans l'expression, & celle de Salustre dans les sentimens; car pour le style de Tite-Live, il est accompagné de tant de noblesse & de grandeur,

qu'il faudroit avoir ſon génie pour y atteindre.

On peut prendre pour modeles dans notre langue l'Abbé Fleury, l'Abbé de S. Réal, l'Abbé de Vertot, & pluſieurs autres Auteurs qui ont écrit dans le même genre, parceque leur ſtyle eſt véritablement celui de l'Hiſtoire.

Nous avons encore Philippe de Comines, qui eſt un de nos meilleurs Hiſtoriens : malgré le langage ſuranné de ſon ſiecle, il a mérité l'eſtime & l'approbation du nôtre ; il ſe diſtingue par ſa ſincérité & le grand ſens avec lequel il écrit. » Il eſt, dit » le P. Rapin, un de ceux d'en» tre les modernes qui ont le plus » approché de la ſimplicité des » Auteurs dont je viens de par» ler. Son ſtyle naïf & modeſte » n'eſt pas orné des fleurs d'une

» éloquence empesée ; il est sim-
» ple sans autres ornements que
» de quelques réflexions courtes
» & judicieuses, placées à pro-
» pos ». Il est vrai qu'il raconte naturellement les faits tels qu'ils se sont passés, sans donner aux actions des hommes des interprétations malignes. Il a écrit la vie d'un de nos plus grands Rois, & du seul peut-être qui ait été méchant ; mais il en parle avec beaucoup de retenue, sans blâmer à outrance ce qu'il a fait de mal, ni diminuer, ou passer sous silence ses belles actions, comme ont fait les Historiens contemporains de ce Prince. Comines est le meilleur modele que puisse choisir un Auteur qui écrit l'Histoire de son siecle.

Je viens de dire que le style le plus propre à l'Histoire étoit celui qui brilloit par le caractere de la vérité ; mais où la trou-

ver ? Eſt-il rien au monde de plus caché que la vérité ? Elle eſt environnée de nuages tellement épais, qu'il eſt preſqu'impoſſible qu'un Auteur puiſſe les percer, quelqu'attention qu'il ait, & quelques peines qu'il ſe donne. Il ne trouve dans les matériaux que lui offrent les Ecrits des contemporains, que paſſions, faux jugements, haines, amitiés, préventions, malignité, & très ſouvent ignorance. Dans la Vie du Prince dont j'écris l'Hiſtoire, les Auteurs Catholiques, les partiſans de la Ligue & les Huguenots, ont ſouvent défiguré la vérité, guidés par leurs intérêts particuliers, leurs prétendus mécontentements & la différence de Religion.

Les tranſitions ſont une partie de la beauté du ſtyle, & un très bel effet, non-ſeulement

dans l'Hiſtoire, mais encore dans tous les autres Ouvrages; elles ſe font par le paſſage d'un ſujet à l'autre, ſans interrompre le fil de la narration; elles doivent être amenées naturellement & liées avec les autres parties du diſcours; de façon qu'elles n'en paroiſſent pas ſéparées: ſemblables à ces beaux tableaux, dont les différentes figures paroiſſent unies entr'elles, tant par le deſſein que par la gradation & l'union imperceptible des couleurs. Quoique cette figure ſoit extrêmement néceſſaire, ſur-tout dans le genre d'Ouvrage que j'ai entrepris, il m'a été difficile d'en conſerver toujours la beauté, parceque j'ai ſouvent été forcé de rapporter des faits qui n'ont pas aſſez de liaiſon avec ceux qui les précedent ou les ſuivent, mais qui ſont néceſſaires pour

peindre au naturel le Prince dont j'écris la vie : c'eſt auſſi ce qui m'a obligé d'éloigner ou de rapprocher certains faits, afin de les joindre à d'autres auxquels ils étoient relatifs. Par exemple, en parlant du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, j'ai rapporté cette curieuſe converſation qu'il avoit eue quelques années auparavant avec ſon Miniſtre Sully, au ſujet du mariage que ce Prince auroit voulu contracter avec Gabrielle d'Eſtrées.

L'Hiſtoire ne doit point être un recueil de bons mots & d'épigrammes, encore moins de ſatyres & de médiſances, auxquelles ſe livrent les Hiſtoriens qui veulent donner de l'eſprit, & le font ſouvent aux dépens de la vérité. Nous avons beaucoup d'Ecrivains qui ont acquis leur principale réputation par le mal qu'ils ont affecté de dire

des Princes & des particuliers : tels ſont entr'autres de Thou & Mezeray, Ecrivains recherchés par les médiſances qu'ils ont répandues dans leurs Ouvrages ; parceque beaucoup de perſonnes s'imaginent que ce ſont des actes de vérité. La plûpart des Auteurs ont voulu imiter Tacite, dont le ſtyle a gâté beaucoup d'Hiſtoriens, par la malignité de ſes réflexions, qui n'ont rien de naturel ni d'innocent. Il envenime tout ; le fiel coule toujours de ſa plume ; il fait les hommes plus méchants qu'ils ne ſont, en leur prêtant des ſentiments qu'ils n'ont jamais eus, & une politique trop rafinée. Par exemple, il n'y a rien de plus faux que ce qu'il débite en parlant d'Auguſte ; que ce Prince, pour ſe faire regretter, avoit choiſi pour ſon Succeſſeur Tibere, le plus méchant & le

plus cruel de tous les hommes, pendant que les Hiſtoriens nous apprennent que s'il parvint à l'Empire, ce fut par le crime de Livie ſa mere, qui avança les jours d'Auguſte, dont les ſentiments n'étoient pas favorables à Tibere. Il n'y a rien de plus méchant encore que ce que cet Hiſtorien rapporte de Néron, en parlant de cette fête à laquelle il avoit invité Agrippine, ſous prétexte de ſe réconcilier avec elle, & qui devoit être ſuivie de la mort de cette Princeſſe. *Soit que Néron*, dit-il (1), *voulût mettre le comble à ſa diſſimulation, ou que la férocité de ſon cœur fût retenue par la préſence d'une mere prête à périr par ſes ordres, il avoit les*

(1) *Proſequitur matrem abeuntem, arctius oculis & pectori hærens, ſeu explenda ſimulatione, ſeu periturâ ſupremus aſpectus quamvis ferum animum retinebat.*

yeux affectueuſement attachés ſur elle, & la ſerroit tendrement dans ſes bras, en lui faiſant ſes derniers adieux. Tacite donne des ſentiments de méchanceté trop recherchés à ce jeune Prince; & quand il en eût été capable, auroit-il jamais eu la hardieſſe de les divulguer? Qui donc en pouvoit avoir inſtruit Tacite, ainſi que de ceux d'Auguſte, pour nous les tranſmettre? Je ne ſerois pas embaraſſé de citer beaucoup de traits de cette eſpece, de pluſieurs de nos Hiſtoriens, qui ont prêté des façons particulieres de penſer à ceux dont ils ont parlé, comme s'ils avoient été dans la confidence de leurs plus intimes ſecrets.

Je ſuis bien convaincu que le devoir d'un Hiſtorien eſt de faire connoître le caractere de ceux dont il parle, en rapportant

toutes les actions qu'ils ont faites, ſans paſſer ſous ſilence, ou déguiſer celles qui méritent d'être blâmées, parceque les exemples qui ſervent à imprimer de l'horreur pour le vice, ne ſont pas moins utiles que ceux qui peuvent nous porter à imiter la vertu ; mais l'Auteur ne doit pas circonſtancier trop malicieuſement les défauts des Princes, ſur-tout lorſque les actions répréhenſibles qu'ils peuvent avoir faites n'ont pas produit des événements dignes d'être rapportés, ou nuiſibles à leurs affaires.

Perſonne n'ignore que les regnes des trois enfants de Henri II ont été des tems de fauſſe politique, de fourberies, de ſuperſtition, de débauche & de révolte, qui ont fait commettre bien des crimes ; j'ai été forcé d'en rapporter pluſieurs exem-

ples ; mais je n'ai parlé que de ceux qui pouvoient avoir quelque liaiſon avec les faits que j'écris ; & ſi j'ai nommé les perſonnes qui y ont eu part, je l'ai fait ſans fouiller dans les replis de leur cœur, ni donner à leurs actions des interprétations plus méchantes que celles qu'ils paroiſſent avoir eues.

Mais ſi dans ce même ſiecle, il s'eſt commis beaucoup de crimes, il s'eſt fait encore un plus grand nombre d'actions courageuſes, généreuſes, nobles & déſintéreſſées, ſur leſquelles je me ſuis étendu avec complaiſance, pour faire voir que, non-ſeulement la corruption n'étoit pas générale, mais même que la plus grande partie des François s'en étoit garantie. J'ai donc parlé de tous ceux qui ſe ſont diſtingués par leurs vertus, leur exactitude à leurs devoirs, &

leur attachement pour leur Prince.

Outre le récit des grandes actions que Henri IV a faites aux yeux de toute la France & des autres Nations de l'Europpe, je ſuis entré dans le détail de ſa vie privée, de ſa clémence, de ſa généroſité, de ſa bonté, de ſa familiarité & de ſa complaiſance pour ſes bons ſerviteurs. Je n'ai pas fait un recueil ſéparé des ſentences qu'il a dites, de ſes apophthegnes, de ſes bons mots, qui nous peignent ſon vrai caractere, j'ai mieux aimé les rapporter en parlant des faits qui y ont donné lieu, pour éviter la monotonie de l'Hiſtoire, & parcequ'ils ſervent à réchauffer la narration.

Enfin je l'ai fait voir expoſé comme tous les autres hommes à des défauts, des foibleſſes, des paſſions; mais ſachant les

arrêter, les assujettir & les empêcher de ternir sa gloire.

Il est vrai que mon Ouvrage n'aura pas pour la plupart de nos François tout l'agrément de la nouveauté ; car qui sont ceux qui ne connoissent pas les actions principales de ce grand Roi ? Mais j'aurai du moins la satisfaction, & je me flatte qu'on me saura gré, de les avoir recueillies dans un seul volume, pour éviter à beaucoup de personnes, & sur-tout à la jeunesse qui s'éleve, qui cherche à s'instruire, de feuilleter une quantité prodigieuse de volumes, dans lesquels les actions de ce Prince sont pour ainsi dire, égarées ou ensevelies.

Je ne connois d'Histoire qu'on puisse véritablement dire être la Vie de Henri, & qui mérite d'être lue, que celle qui nous a été donnée par M. de Pere-

fixe ; c'eſt un très bon Ouvrage, mais trop court, qui ne nous inſtruit pas d'une infinité de traits précieux, intéreſſants & agréables, qui forment le véritable caractere de Henri IV, ce n'eſt qu'un extrait de ſa vie.

De Thou, Mezerai & le P. Daniel nous ont donné des volumes immenſes, qui ſont plutôt l'Hiſtoire générale de la France & de l'Europe, que la Vie particuliere de Henri IV, n'étant entrés dans preſqu'aucuns détails de ſa vie privée.

Si l'on ne nous avoit pas donné la traduction de l'Hiſtoire de De-Thou, il ne ſeroit pas poſſible de ſoutenir l'affectation qui regne dans ſon ſtyle : c'eſt par un pédantiſme qu'on lui reproche avec raiſon, qu'il a écrit en latin l'Hiſtoire de ſon Pays, dans laquelle il a défiguré tous les noms François, au point qu'on

a été obligé, pour les reconnoître, de faire un Dictionnaire exprès. De plus on a remarqué qu'il aime la médisance; qu'il est trop crédule sur certains faits, qu'il n'en a pas fait une critique assez judicieuse, & qu'il n'est pas toujours d'accord avec les autres Historiens. Il met souvent de la malignité & peu de vérité dans ses réflexions : par exemple, lorsqu'il parle de l'affaire du Maréchal de Bouillon, il avance que M. de Sully la poursuivit par une animosité particuliere contre le Maréchal, dont il dit que les liaisons avec MM. de Biron & d'Auvergne n'avoient pas été portées jusqu'au crime. Cependant lorsqu'on examine cette affaire sans prévention, on trouve que le Maréchal étoit très coupable : c'est prêter à M. de Sully une méchanceté de sentiments qu'il

n'avoit pas, & rendre peu de juſtice à Henri IV. Ce Prince étoit trop éclairé & trop généreux pour ſervir la haine de ſon Miniſtre, s'il en avoit eu contre le Maréchal, qui d'ailleurs étoit un homme de mérite, qui avoit rendu de grands ſervices à ſon Prince, mais qui en avoit été bien récompenſé. De Thou, qui étoit mort en l'année 1617, ne connoiſſoit pas les Mémoires de Sully, qui ne furent mis au jour que long-tems après; s'il les avoit vus, il nous auroit donné une Hiſtoire plus exacte, parceque Sully avoit vu les choſes de plus près que lui.

Lorſque Mezeray a écrit, comme peu de perſonnes pouvoient lire l'Hiſtoire de De-Thou, il l'a copiée en grande partie. Il a cru que les traits mordants & ſatyriques qu'un Auteur répand dans ſes Ouvrages

ges ſont des marques certaines de vérité, quoique la calomnie y ait ſouvent la plus grande part; il a adopté ceux de De-Thou, auxquels il a joint ſa propre malignité & les a enchaſſés dans un ſtyle lourd & peſant, qu'il eſt aſſez difficile de lire.

Nous avons la Vie de Henri IV par *Pierre Mathieu*, Hiſtorien contemporain; mais il faut être un Lecteur bien intrépide pour avoir la conſtance de lire de ſuite ſon Ouvrage, qui contient auſſi l'Hiſtoire de ſon tems. Il reſſemble à ces deſerts arides & ſablonneux, dans leſquels un Voyageur découvre de loin en loin quelques lieux agréables. La familiarité particuliere qu'il avoit eue avec Henri IV, en qualité de ſon Hiſtoriographe, l'a inſtruit de pluſieurs particularités qui paroiſſent dignes de foi, quoiqu'il ſoit quelquefois

en défaut, & notamment lorſque, pour flatter Marie de Médicis, il dit que cette Princeſſe ne ſouhaitoit point d'être couronnée, quoique les autres Hiſtoriens, & ſur-tout le Duc de Sully, diſent qu'elle le deſira avec un ardeur incroyable, contre le ſentiment du Roi. » La Reine, dit Baſſompiere dans ſes Mémoires (1), eut une paſſion particuliere de ſe faire couronner avant le départ du Roi pour aller en Allemagne.

Le Grain, qui nous a donné les Decades de Henri IV, peut aller de pair avec Mathieu pour la dureté du ſtyle & le mêlange qu'il a fait des actions de ce Prince avec l'Hiſtoire de l'Europe; cependant on trouve de tems en tems dans ces deux Ecrivains des traits qui, réunis, peuvent

(1) Année 1610.

former une bonne Hiſtoire de la vie de ce Prince.

Le P. Daniel nous a donné la meilleure Hiſtoire de France que nous ayons ; cependant je crois qu'il a mérité les critiques qu'on en a faites, que je ne répéterai pas, parcequ'elles ne ſont point de mon ſujet. Il a peu circonſtancié les faits qui regardent la vie privée de Henri IV. Il ſe mêle quelquefois auſſi de prêter à ceux dont il parle des ſentiments qu'ils n'avoient pas. Je l'ai relevé dans quelques occaſions où cela m'a paru néceſſaire.

La Vie de Henri IV eſt encore répandue par morceaux dans une infinité d'Auteurs du tems, & même poſtérieurs ; mais ils ſont en ſi grand nombre, qu'ils formeroient ſur cette matiere une nombreuſe Bibliotheque. Les principaux ſont le

Journal de Henri III, celui de Henri IV, la Satyre Menippée, le Novennaire & le Septennaire de Cayet, le Mercure François, les Mémoires de la Ligue, les Mémoires particuliers de Villeroy, de Chiverny, de Condé, de d'Aubigné, de Baſſompierre, de Montluc, l'Hiſtoire de la Mere & du Fils, qu'on attribue, avec beaucoup de raiſon, au Cardinal de Richelieu, les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, & un très grand nombre d'autres Hiſtoriens, mais dont il faut uſer avec beaucoup de réſerve. Les vies du Duc d'Epernon, de Dupleſſis-Mornay & de Leſdiguieres ne méritent pas grande conſidération, parceque la plupart des faits qui regardent Henri IV ne ſont pas exacts, étant rapportés par des Auteurs qui ſe contrediſent entr'eux, qui n'ont écrit que pour

flatter ceux dont ils parlent, & pour atténuer des actions répréhenſibles qu'on leur reprochoit.

Nous avons encore les Mémoires ſecrets de *Vittorio Siri*; mais c'eſt un Auteur ſi peu véridique, qu'on ne doit lui accorder qu'une très médiocre croyance. Il montre tant de partialité en faveur de l'Eſpagne; il parle ſi mal de Henri IV, de ſa conduite & de ſes projets, qu'on découvre aiſément la fauſſeté de la plupart des faits qu'il avance; il en rapporte pluſieurs qu'on ne trouve dans aucuns Mémoires. Il compoſe des Romans pour égayer ſon Hiſtoire, témoin ce qu'il rapporte au ſujet de la Demoiſelle d'Entragues(1), qui eſt un fait auſſi faux que dénué de vraiſemblance,

(1) *Memor. recond. Tom. I. pag. 297.*

& qui reſſemble à ceux qu'un Etranger mal inſtruit croit pouvoir avancer ſur la foi de quelques bruits populaires. Il y joint des raiſonnements politiques, dont les écarts le font ſouvent mépriſer par les gens ſenſés.

On peut bien penſer que les Mémoires du Duc de Sully ſont un des plus beaux ornements de cette Hiſtoire : j'en ai tiré tous les faits qui pouvoient ſervir à la rendre intéreſſante & agréable ; mais comme mon principal deſſein étoit de faire connoître le véritable caractere & la vie privée de notre Héros, je ne ſuis point entré dans une infinité de détails qui n'auroient fait que réfroidir la narration. D'ailleurs le Duc de Sully ne s'étant pas propoſé d'écrire la Vie de Henri IV, il a parlé principalement des affaires auxquelles il avoit eu part comme

Miniſtre, & il a négligé un très grand nombre de faits que j'ai été obligé de prendre dans d'autres Auteurs.

Je n'ai point expoſé dans le cours de mon Ouvrage les raiſons qui m'ont déterminé à préférer certains Auteurs à d'autres, dans le choix des faits que j'ai rapportés, parceque je crois que les diſcuſſions critiques ne doivent point trouver place dans une Hiſtoire ſuivie. » La criti-» que particuliere d'un Auteur, » dit le ſavant Abbé Fleury (1), » reſſemble aux échaffauds, aux » ceintres, aux équipages que » l'Architecte emploie pour la » conſtruction d'un édifice; lorſ-» qu'il eſt achevé, il les fait en-» lever, afin que le ſpectateur » puiſſe juger ſans embarras de

(1) Préface de ſon Hiſt. Eccleſ.

» la régularité de l'Ouvrage ». Il en eſt de même de la critique que l'Hiſtorien doit garder par devers lui, après en avoir fait l'uſage néceſſaire.

» Ce n'eſt pas écrire l'Hiſ-» toire, dit le Pere Rapin (1), » que de raconter les actions des » hommes ſans parler de leurs » motifs; & c'eſt s'arrêter à la » ſuperficie des choſes, de dire » comme elles ſe ſont paſſées, » ſans aller à leur principe ». Il cite cette penſée de Ciceron (1). *La raiſon veut que, comme dans les affaires les deſſeins précedent l'exécution, l'Hiſtorien rende compte, non-ſeulement des événements, mais encore des motifs, & qu'en rapportant ce qui s'eſt fait, il explique comment & par*

(1) Réflexions ſur l'Hiſt. T. II. pag. 268.
(2) *Lib. 2 de Orat.*

quelle raiſon cela s'eſt fait. » Rien » ne touche davantage, pour- » ſuit le Pere Rapin, la curio- » ſité des hommes, que quand » on leur découvre ce qui eſt le » plus caché dans le cœur hu- » main, c'eſt-à-dire, les reſſorts » ſecrets qui le font agir. Mais » de combien de fauſſetés les » Hiſtoires ſont-elles remplies » ſur ce beau prétexte, & dans » combien d'erreurs ſont tombés » les Hiſtoriens infideles, injuſ- » tes, intéreſſés, qui, s'aban- » donnant à leurs conjectures, » débitent au Public leurs viſions » pour expliquer les deſſeins de » ceux dont ils parlent ».

Le Pere Rapin a raiſon; j'ai ſouvent rencontré de ces Auteurs, dont les conjectures, par rapport aux motifs, ſont ſi fauſſes & ſi peu vraiſemblables, qu'elles ne méritent aucune con-

ſidération. J'en pourrois citer pluſieurs. Mezeray, & l'Abbé Siri ſont du nombre, auſſi-bien que De Thou, malgré la réputation qu'il a d'être véridique, & même le Pere Daniel. Je me ſuis contenté d'en réfuter quelques traits, lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée.

Je ne me ſuis permis qu'un petit nombre de réflexions, encore a-t-il fallu qu'elles fuſſent amenées naturellement, ayant voulu laiſſer à mes Lecteurs la liberté de porter leur jugement ſur les faits que je leur ai préſentés.

Il y avoit à la Cour de Henri IV pluſieurs Seigneurs ſujets à des vices & à des défauts, car qui ſont les hommes qui en ſont exempts; mais ils avoient d'ailleurs de belles qualités que ce Prince avoit l'art d'employer

pour le bien de ſon Etat. Lorſque j'ai parlé des ſervices qu'ils lui avoient rendus, j'ai penſé qu'il étoit contre le devoir d'un honnête homme de ternir leur mémoire par des traits mordants & ſatyriques, & par des épigrammes dans leſquelles on ſacrifie ſouvent la vérité au plaiſir de dire un bon mot.

Comme on doit reſpecter juſqu'aux défauts des Princes, j'ai cru qu'il ſeroit indécent d'entrer dans des détails trop circonſtanciés des différents attachements de Henri IV ; je n'en ai parlé que lorſqu'il m'a paru néceſſaire de faire connoître la part que ſes Maîtreſſes avoient eue dans de certains événements. Telle étoit la réſolution preſque déterminée que ce Prince avoit priſe d'épouſer Gabrielle d'Eſtrées, malgré les inconvé-

nients qui en pouvoient réſulter; & la conſpiration des d'Entragues, dans laquelle la Marquiſe de Verneuil fut impliquée, & qui fournit à ce Prince l'occaſion de ſe détacher enfin de cette Maîtreſſe infidelle.

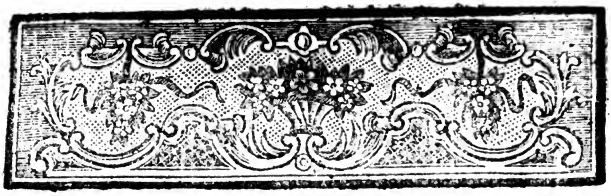

HISTOIRE
DE LA VIE
DE HENRI IV.

LA VÉNÉRATION des François & des autres Nations de l'Europe pour la mémoire de Henri IV, eſt ſi grande, que je ne crois pas pouvoir leur offrir un Ouvrage plus intéreſſant & plus agréable que l'Hiſtoire des actions mémorables de ce Prince.

Quoique j'aie déja donné au Public les Vies de Philippe de Macédoine, d'Alexandre & de Jules Céſar, je me flatte que celle de notre Héros ſera reçue avec plus de ſatisfaction ; parceque ſa gloire a ſurpaſſé celle de tous ceux qui l'ont précédé ; parcequ'il eſt, pour ainſi dire, notre Contemporain, & parceque nous nous intéreſſons davantage

pour un Prince de notre Nation, que pour ces Héros étrangers que l'Hiſtoire a célébrés avec tant d'éclat.

Philippe a été un des plus grands Princes que la Grece ait admirés. Sage, prudent, courageux, éloquent, clément, occupé du bonheur de ſes Peuples, il eût été, peut-être, un des plus illuſtres Monarques, s'il n'eût pas eu l'ambition de commander à des Peuples que le Ciel n'avoit pas ſoumis à ſes loix, & de porter chez eux les horreurs de la guerre. Alexandre, ſon fils, ne brille dans l'Hiſtoire que par des conquêtes faites ſur des Nations amollies par le luxe : il eſt difficile de décider s'il eſt plus eſtimable par ſes grandes qualités, que mépriſable par ſes vices. Céſar a poſſédé dans un plus éminent dégré les vertus qui lui étoient communes avec les deux Princes que j'ai nommés ; mais elles ont été ternies par des actions qui ſont regardées comme des crimes dans une République, lorſqu'elles ont été conduites par l'ambition de régner ſur un peuple libre & ſur des Citoyens qui étoient ſes égaux.

La gloire que Henri IV a acquiſe eſt infiniment préférable à celle de Philippe, d'Alexandre & de Céſar. Ses vertus ſont ſans aucun mêlange de vices, quoiqu'il ait eu quelques-uns de ces défauts qui ſont inſéparables de l'humanité. Il n'eut d'autre ambition que celle d'être regardé comme le Pere de ſes Sujets, & de les rendre heureux. Il n'a fait la guerre que pour éteindre les diſſenſions civiles qui ravageoient ſon Royaume, ſe mettre en poſſeſſion d'une Couronne qui lui appartenoit par le droit de ſa naiſſance (1), & pour procurer la paix aux Nations de l'Europe, ſans vouloir les aſſujettir.

Son courage étoit preſqu'au-deſſus de l'humanité : aucun des Conquérans & des Guerriers fameux dans l'Hiſtoire ne s'eſt trouvé à plus de combats, de priſes de Villes & d'occaſions périlleuſes, dont il eſt toujours ſorti victorieux & avec avantage. Il étoit ferme dans l'adverſité,

(1) D'Aubigné, Hiſtorien contemporain, a dit que ce Prince avoit été le *Conquérant du Sien.*

modéré dans les heureux ſuccès ; opiniâtre dans les obſtacles, intrépide dans les périls, habile dans la conduite, prompt dans l'exécution, prudent dans la précaution : ſa politique, dirigée par la juſtice & la bonne foi, ne connoiſſoit point ces détours & ces ſupercheries que le Machiaveliſme avoit introduits dans les Traités : enfin la différence qu'il y avoit entre la clémence de Henri & celle de Céſar, c'eſt que celle de Céſar avoit pour but d'adoucir dans le cœur des Romains l'uſurpation qu'il avoit faite du ſouverain pouvoir, & la perte de tant d'illuſtres Citoyens ſacrifiés à ſon ambition ; au lieu que celle de Henri étoit purement gratuite, ſans autre vue que de ſatisfaire ſon inclination bienfaiſante, & de gagner les cœurs de ſes Sujets.

Il paya les dettes immenſes qu'il avoit été forcé de contracter ; il arrêta les entrepriſes des Religionnaires ; il établit dans tous les Ordres de l'Etat cette harmonie & cette unanimité, qui en ſont le plus ſolide fondement, & qui avoient été

détruites par l'ambition & par la différence de Religion. C'eſt ſous ſon regne qu'on vit naître le commerce en France. Ses deſſeins & ſes projets furent conçus avec tant de ſageſſe, & exécutés avec tant de prudence & de fermeté ; il avoit établi dans ſon adminiſtration un ſi bel ordre, que, malgré ſa mort funeſte & prématurée, malgré la foibleſſe d'une Régence fort orageuſe pendant laquelle on s'écarta beaucoup de ſes vues, le Royaume ſe ſoutint dans l'état floriſſant où il l'avoit laiſſé. Richelieu vint enſuite, qui, s'attachant aux maximes & aux principes de Henri, répara les déſordres que la minorité de Louis XIII avoit cauſés. Enfin parut Louis XIV, qui, joignant aux grandes qualités qu'il avoit reçues du Ciel, l'exemple de ſon Ayeul, éleva la France à ce degré de puiſſance & de gloire qui fit l'admiration de ſon ſiecle. Ainſi l'on peut dire que ce fut Henri IV qui prépara cette heureuſe & brillante révolution, dont nous recueillons les fruits ſous le regne de notre auguſte Monarque.

Etat de la France lors de la naissance de Henri IV.

Avant d'entrer dans le détail des actions éclatantes qui ont rendu notre Héros si célebre, nous croyons qu'il est à propos de mettre sommairement sous les yeux de nos Lecteurs les événemens arrivés en France depuis la mort de François I, afin de faire connoître quel étoit l'état de cette Monarchie lorsque Henri parvint à la Couronne. François I, étant mort le dernier jour de Mars 1547, après un regne de 32 ans, pendant lequel il s'étoit glorieusement soutenu contre la puissance formidable de Charles-Quint, laissa son Royaume dans une splendeur qu'on ne devoit pas naturellement attendre. Les réflexions qu'il avoit faites sur les fautes de sa jeunesse, lui avoient acquis une expérience dont il avoit fait un si bon usage, que plusieurs années avant sa mort ses Sujets jouissoient d'une heureuse paix. Ses Finances étoient en bon ordre, & il laissoit dans son Trésor, outre le revenu de l'année courante, quatre millions d'especes, somme alors très considérable (1).

(1) Brantome, Vie de Henri IV.

Henri II, ſon fils, qui lui ſuccédoit, auroit pu jouir tranquillement d'un Etat très floriſſant s'il avoit voulu ſuivre les conſeils que ſon Pere lui avoit donnés. Comme il n'avoit que 29 ans, il aima mieux imiter la conduite courageuſe de François I que ſa prudence. La premiere choſe qu'il fit, fut de rappeller le Connétable de Montmorency, éloigné de la Cour ſous le regne précédent; il lui donna ſa principale confiance. Montmorency fut un de ceux qui eurent la meilleure part au Gouvernement, malgré les défenſes que François I en avoit faites à ſon fils.

La France fut en paix juſqu'en l'année 1551, que la guerre ſe renouvella par la Ligue que fit Henri II avec les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, ſous prétexte de défendre la liberté Germanique, & de ſecourir les Princes que l'Empereur, diſoit-on, vouloit opprimer.

Henri porta ſes armes du côté de l'Allemagne, où il s'empara des Villes Impériales de Metz, Toul & Verdun. Il auroit pouſſé ſes conquêtes plus loin, ſi Marie d'Autriche, ſœur

de Charles-Quint, *Gouvernante des Pays-Bas*, ayant levé des troupes, n'eût fait ravager la Picardie pour obliger Henri de venir au secours de ses frontieres; il revint en Flandres, où, pour user de représailles, il fit mettre tout à feu & à sang.

Pendant que la France & l'Empire se faisoient la guerre avec beaucoup d'acharnement, Edouard VI, Roi d'Angleterre, mourut à l'âge de seize ans. Marie sa sœur aînée, fille de Catherine d'Arragon, premiere femme de Henri VIII, succeda à son frere. L'année suivante cette Princesse épousa Philippe, Prince d'Espagne, fils de Charles-Quint. Ce nouvel accroissement d'Etats dans la Maison d'Autriche, la rendit plus redoutable à la France. Cependant la guerre que Henri soutenoit contre l'Empereur, s'étoit ralentie par l'épuisement réciproque des deux Princes, malgré la perte que les Impériaux avoient faite de la bataille de Renty, qui n'eut aucunes suites.

D'un autre côté, l'ambition du Pape Paul IV, de la maison des Caraffes, qui vouloit procurer à ses

Neveux, dans le Royaume de Naples, des établiſſemens aux dépens de l'Empereur, avoit excité dans l'Italie une guerre à laquelle Henri II avoit pris part, à la ſollicitation du Cardinal de Loraine, qui ſe flattoit que le Duc de Guiſe ſon frere, commanderoit l'Armée que Henri II ſe propoſoit d'y envoyer.

Les affaires paroiſſoient ſe brouiller plus que jamais, lorſque Charles-Quint, ne pouvant plus ſoutenir les fatigues & les travaux que demandoit le Gouvernement de la Monarchie la plus étendue qui fût alors dans l'Europe, ſentant d'ailleurs ſon corps affoibli par les maladies qui ne lui permettoient plus de s'occuper de ſi grandes affaires, fit une treve de cinq ans avec le Roi de France. Il ſe démit de la Couronne d'Eſpagne, de ſes Etats de Flandres & de ceux d'Italie, en faveur de Philippe ſon fils. Il réſigna l'Empire à ſon frere Ferdinand, qu'il avoit fait élire Roi des Romains, & enſuite il ſe retira dans le Monaſtere de Saint Juſte pour y finir ſes jours.

Le Pape, faché de voir évanouir,

par cette treve, les projets d'établiſſemens qu'il avoit conçus pour ſes Neveux, envoya Légat en France le Cardinal Caraffe, l'un d'eux. Celui-ci détermina le Roi à recommencer la guerre l'année ſuivante. Ce Prince fit paſſer le Duc de Guiſe en Italie à la tête d'une armée, ſous prétexte de conquérir le Duché de Milan, ſur lequel Henri avoit des droits, pendant que le Connétable de Montmorency en conduiſoit une autre en Flandres.

Dans le même tems, Marie Reine d'Angleterre, femme de Philipe II, Roi d'Eſpagne, pour complaire à ſon Mari, déclara la guerre à la France. Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, privé de ſes Etats, que Henri II lui retenoit, fut mis à la tête des armées combinées d'Eſpagne & d'Angleterre. Il aſſiégea la Ville de Saint-Quentin. Le Connétable de Montmorency s'étant avancé pour la ſecourir, malgré les remontrances du Maréchal de Saint-André, l'armée Françoiſe fut attaquée & battue. Le Connétable & le Maréchal de Saint-André furent faits priſon-

niers ; le Comte d'Enguin, frere du Prince de Condé, fut tué. La Ville de S. Quentin se rendit à discrétion, & l'Amiral de Coligny, qui la défendoit fut aussi fait prisonnier (1).

La France n'avoit d'autres Généraux à opposer à ses Ennemis, que le Maréchal de Brissac, qui étoit Lieutenant pour le Roi en Piémont, & le Duc de Guise, qui commandoit en Italie. On rappelle celui-ci ; il est fait Lieutenant Général du Royaume. Sa présence rétablit la confiance. Il se rend maître de l'importante Place de Calais, que les Anglois gardoient depuis deux cents dix ans. Il s'empare encore de Guise & de Thionville, pendant que le Duc de Nevers se saisit de Charlemont, & le Maréchal de Termes de

(1) On rapporte, qu'un Courier ayant été dépêché pour annoncer cette nouvelle à Charles-Quint dans sa retraite, ce Prince lui demanda d'où il étoit parti ? De Madrid, répondit le Courier. J'aurois cru, repartit Charles, que vous seriez venu de Paris, où l'armée du Roi mon fils devroit être, après une victoire si complette, & la prise de tous les Généraux François.

Dunkerque & de Saint-Vinox ; les armes de France reprennent leur supériorité.

Cependant, la Ducheſſe de Valentinois, dont la petite fille Henriette de la Marck avoit épouſé le fils du Connétable, le ſoutenoit auprès du Roi, dont l'amitié pour ce Seigneur n'étoit pas refroidie par la diſgrace de Saint-Quentin. Cette Dame qui avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du Roi, jalouſe de la gloire que le Duc de Guiſe venoit d'acquérir, engagea ce Prince à charger le Connétable, priſonnier à Madrid, de faire des propoſitions de paix au Roi d'Eſpagne.

La mort de Marie, Reine d'Angletetre, femme de Philippe II, arrivée ſur ces entrefaites, ayant rendu ce Prince aſſez indifférent ſur les intérêts des Anglois, qui ſe trouvoient, par cet évenement, ſéparés des ſiens; la paix fut conclue à Cateau-Cambreſis, contre l'avis de tout le Conſeil du Roi, & malgré les remontrances du Duc de Guiſe. Les conquêtes faites de part & d'autre furent rendues, excepté les Villes de

Calais, Metz, Toul & Verdun, qui resterent à la France ; & l'on conclut le mariage d'Elisabeth, fille du Roi, & celui de Marguerite sa sœur ; le premier avec Philippe II, & l'autre avec le Duc de Savoye.

Ces deux mariages furent célébrés à la Cour de France, avec les réjouissances & divertissemens ordinaires dans ces sortes de fêtes. Ceux qui étoient les plus en usage étoient les joûtes ou Tournois, exercices souvent dangereux pour ceux qui les pratiquoient. On en fit un à Paris, dans lequel on vit briller toute la magnificence de la Cour, avec l'adresse & la force des combattans ; le Roi sur-tout s'y fit admirer. La fête étoit sur le point d'être terminée sans aucun facheux accident, lorsque ce Prince voulut, malgré les instances de la Reine, courir encore une lance en l'honneur des Dames, contre le Comte de Montgommmery, l'un des plus adroits Seigneurs dans cet exercice. Il refusa le combat ; mais Henri lui ayant ordonné de joûter contre lui, le Comte fut si malheureux, que sa lance s'étant

briſée, un éclat pénétra par la viſiere du caſque du Roi, & lui fit dans l'œil une ſi profonde bleſſure, qu'il en mourut deux jours après (1).

La mort de Henri II fit un grand changement à la Cour de France. Ceux qui prétendoient à l'adminiſtration des affaires pendant la jeuneſſe de François II, qui lui ſuccédoit à l'âge de ſeize ans, étoient en grand nombre. La Reine Catherine de Médicis, ſa mere, vouloit y avoir la meilleure part. Le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine ſon frere, oncles de la Reine regnante (2), s'étoient mis à la tête du Gouvernement. On ignore ſi ce fut du conſentement de la Reine Mere; il eſt certain qu'elle ne fut pas nommée Régente, & qu'elle parut agir de con-

(1) Le Roi, avant que de mourir, pardonna au Comte de Mongommery, & défendit qu'il fût inquiété pour ce ſujet; mais ayant par la ſuite pris les armes en faveur des Calviniſtes, & ayant été fait priſonnier au combat de Caſtelnaudary, on lui fit trancher la tête au commencement du regne de Henri III.

(2) Marie Stuart, depuis Reine d'Ecoſſe, après la mort de François II.

cert avec eux. Ils firent chaſſer la Ducheſſe de Valentinois, & reléguer le Connétable à ſa maiſon de Chantilly.

Le Duc de Guiſe avoit acquis une grande réputation ſous le regne précédent. On le regardoit comme le plus grand homme de guerre qui fut alors. Il étoit prudent & courageux, ennemi de la vanité & de l'oſtentation. Brantome, qui l'avoit connu familierement, dit (1) que ce Prince ne cherchoit que la gloire de la France & le bien du Royaume, auxquels il ſe portoit avec une affection & un zele dignes du meilleur citoyen. Les Proteſtans ont dit beaucoup de mal de lui, parceque, comme il prévoyoit les déſordres que cauſeroit un jour dans l'Etat la nouvelle Religion qu'ils y vouloient introduire, il mit toute en uſage pour la réprimer, & peut-être l'eût-il anéantie, s'il n'eut pas été tué dans la force de ſon âge (2).

Le Cardinal de Lorraine avoit

(1) Voyez ſon Eloge dans les Mémoires de Brantome.

(2) Il avoit quarante-quatre ans.

moins de mérite que son frere. Comme il avoit acquis par l'étude beaucoup de connoissances, il s'étoit fait une grande réputation parmi les gens d'Eglise. Il étoit éloquent, très versé dans les négociations. Les Italiens l'appelloient le Pape de de-là les Monts. On lui confia l'administration des Finances, qui furent assez mal entre ses mains, parcequ'il étoit très libéral (1).

Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, premier Prince du Sang, avoit plus de droit que personne au Gouvernement de l'Etat. C'étoit un Prince doux & modéré, d'un esprit médiocre, peu versé dans la politique & dans les intrigues de Cour. Il laissa prendre toute l'autorité aux Guises & à la Reine Mere, qui, pour l'en écarter encore davantage, lui firent donner la commission de conduire Elisabeth de France en Espagne, pour épouser Philippe II.

(1) Un jour passant dans une rue de Rome, il fit donner une poignée d'argent à un Aveugle qui demandoit l'aumône. Celui-ci, comme un Italien superlatif en adulation, s'écria: Qui es tu? homme si généreux! tu es Jesus-Christ, ou le grand Cardinal de Lorraine.

Louis, Prince de Condé, frere puîné du Roi de Navarre, étoit le Prince de la Cour le plus ſpirituel & le plus aimable. Il avoit beaucoup de courage & d'ambition. Sa jeuneſſe & ſon peu d'expérience ne lui permettoient pas de prétendre encore au maniment des affaires; mais il avoit aſſez d'intelligence pour connoître que les Guiſes s'étoient emparés de l'autorité au préjudice de ſon frere.

L'Amiral de Coligny, étoit un des Seigneurs de la Cour qui avoit le plus de mérite. Il étoit très expérimenté dans l'art de la gueire; mais il n'étoit pas heureux. Perſonne n'avoit plus d'habileté que lui pour conduire une armée, faire une retraite, arrêter les ſuites d'une défaite, & en réparer le déſordre; mais il avoit une ambition démeſurée. Le chagrin de n'avoir aucune part dans le miniſtere, lui avoit fait embraſſer la Religion Proteſtante, dans le deſſein de former un parti redoutable à la Cour, pour ſe rendre néceſſaire. Il ſouffroit impatiemment la puiſſance des Guiſes, contre leſquels il avoit conçu la plus violente jalouſie. Il s'é-

toit flatté que le Roi de Navarre dont il avoit la confiance, auroit occupé la place qui étoit due à sa naissance, c'est-à-dire la Lieutenance de l'Etat; & qu'il l'auroit exercée sous ce Prince, qui n'avoit aucuns des talens nécessaires pour le Gouvernement.

A l'égard du Connétable de Montmorency, c'étoit un homme de beaucoup de courage & de mérite. Il a toujours aimé ses Rois & la France. François premier l'avoit éloigné de la Cour, & défendu à Henri II de le rappeller, pour s'être opposé au conseil que le Cardinal de Tournon donnoit à François premier, de faire arrêter Charles-Quint lorsqu'il passa par la France, & de l'obliger de donner l'investiture du Milanez à l'un des enfans du Roi, le Connétable ayant été d'avis de s'en tenir à la parole de ce Prince, qui répondit lorsqu'on le pressa de l'exécuter, qu'il n'avoit rien promis. Le mariage de son fils, avec la petite-fille de la Ducheſſe de Valentinois fut une seconde fois cause de son exil, sous le regne de François II, par la haine de Catherine de Médicis contre cette

Dame, & la jalouſie des Guiſes ; cependant, après la mort de ce Prince, il fut rappellé.

Tels étoient les principaux Seigneurs de la Cour, qui cherchoient à ſe rendre maîtres, ou du moins à partager avec Catherine de Médicis, une autorité qu'elle deſiroit pour elle-même, & qu'elle conſerva en partie, en employant avec beaucoup de dextérité, tout ce que la politique avoit de plus rafiné. Comme ſon intérêt paroiſſoit exiger qu'elle demeurât étroitement liée avec les Guiſes, ſoutenus par la faveur de la Reine regnante, qui étoit leur niece, ils agirent de concert avec Catherine.

Environ huit mois après la mort de Henri II, on découvrit à Amboiſe, où la Cour étoit alors, une conjuration dont on n'a jamais bien éclairci les motifs, ni la fin. Ce que le Public en a ſu de plus probable, c'eſt qu'on vouloit s'emparer de la perſoune du jeune Roi, chaſſer la Reine Mere & les Guiſes, ou leur faire un plus mauvais parti. On accuſa l'Amiral de Coligny d'en être l'Au-

teur, & le Prince de Condé d'en être le Chef secret. Cette affaire fournit l'occasion de faire déclarer une seconde fois le Duc de Guise Lieutenant Général de l'Etat.

Après avoir étouffé cette conspiration, on assembla un Conseil extraordinaire à Fontainebleau, dans lequel l'Amiral présenta une Requête au nom de tous les Calvinistes du Royaume, pour obtenir la liberté de conscience, en disant qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes. *M. de Guise ne put se tenir de colere*, rapporte Brantome (1), *qu'il ne dit qu'il meneroit contre eux, pour leur rompre la tête, cent mille bons Catholiques dont il seroit le Chef.* Le résultat de ce Conseil, fut qu'on assembleroit les Etats à Orléans, & qu'on n'inquiéteroit point les Calvinistes, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement décidé dans l'assemblée des Etats.

Quelques tems après, le Prince de Condé s'étant rendu à Orléans pour la tenue des Etats, où il avoit été invité, fut arrêté sous prétexte d'une nouvelle conspiration que dé-

(1) Vie du Duc de Guise.

couvrit ſon Agent, Jacques de la Sagnes, & il fut condamné à perdre la tête ; mais le jugement ne fut pas exécuté par le conſeil du Chancelier Olivier, qui repréſenta à la Reine les ſuites que pouvoit avoir la maladie dont le Roi étoit attaqué, & qui mit ce Prince au tombeau le 5 Décembre 1560.

La Reine Catherine, qui voyoit avec beaucoup de jalouſie l'autorité que les Guiſes s'étoient arrogée, & qui craignoit, qu'après la mort du Prince de Condé, ils ne devinſſent trop puiſſans, lui rendit la liberté, peut-être dans la vue de leur oppoſer un Prince du Sang, qui, ſe voyant à la tête des Calviniſtes, balanceroit l'autorité des Guiſes.

Il y a toute apparence que c'étoit-là ſon deſſein, puiſqu'elle ſe lia dès-lors avec le Roi de Navarre, frere aîné du Prince de Condé.

Auſſi-tôt après la mort de François II elle fit écrire par Charles IX, qui lui ſuccédoit, une Lettre au Parlement le 8 Décembre 1560 (1),

(1) Rapportée par M. le Préſident Henaut

par laquelle, en lui annonçant la mort de François II, il lui marque, „ qu'attendu ſon bas âge, ſe con- „ fiant en la vertu & en la prudence „ de la Reine ſa Mere, il l'a ſuppliée „ de prendre en main l'adminiſtra- „ tion du Royaume, avec le ſage „ conſeil & avis du Roi de Navar- „ re, & des notables & grands per- „ ſonnages du Conſeil du feu Roi. „ Le Parlement, par ſa Lettre du 12 du même mois, écrivit à Sa Majeſté: „ Qu'il remercioit Dieu de ce „ qu'il avoit inſpiré au Roi de com- „ mettre l'adminiſtration du Royau- „ me à la Reine ſa Mere, avec le „ conſeil du Roi de Navarre. „

Quoique la Reine n'eût pas été nommée Régente, elle ſe rendit maîtreſſe de toute l'autorité, qu'elle conſerva ſous ce regne malgré les contradictions qu'elle eut à eſſuyer de la part des Grands du Royaume, tant Catholiques que Huguenots.

Le Duc de Guiſe, le Connétable de Montmorency & le Maréchal de

---

dans ſon Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, année 1560.

Saint-André, voyant l'union qui regnoit entre la Reine & le Roi de Navarre, formerent entr'eux une ligue, qui fut appellée le Triumvirat. On a ſoupçonné que l'ambition & le chagrin de voir que la Reine leur avoit préféré le Roi de Navarre pour gouverner ſeule ſous ſon nom, les engagerent de s'unir enſemble, plutôt que leur zele pour la Religion Catholique, parceque ce Prince & la Reine elle-même, paroiſſoient favoriſer les Huguenots, que le Prince de Condé faiſoit profeſſion ouverte de la Religion Réformée, & qu'ils étoient tous deux liés avec l'Amiral de Coligny, qui avoit toute leur confiance.

Ces brigues mirent les eſprits dans une grande agitation : l'on attendoit l'effet qu'elles produiroient, lorſqu'une querelle, ſurvenue entre les Huguenots & les domeſtiques du Duc de Guiſe à Vaſſy, dans laquelle il y eut pluſieurs perſonnes de tuées, & où le Duc fut bleſſé, occaſionna la premiere guerre civile.

On n'a jamais pu ſavoir lequel

des deux partis y avoit donné lieu, parcequ'ils s'en ſont réciproquement accuſés l'un & l'autre.

Le Prince de Condé, à la tête d'un corps de troupes, s'empara d'Orléans; & les Huguenots, à ſon exemple, ſe rendirent maîtres de Rouen & de pluſieurs autres Villes. On prit les armes de tous côtés. L'armée Royale aſſiégea Rouen, où le Roi de Navarre, ayant été bleſſé dans la tranchée le 15 Octobre, mourut des ſuites de ſa bleſſure le 17 Novembre ſuivant. Sa mort fut ſuivie de la priſe de Rouen & de la bataille de Dreux, où les Huguenots furent battus. Le Prince de Condé, qui étoit à leur tête, & le Connétable de Montmorency, qui commandoit l'armée du Roi, furent faits priſonniers; le Maréchal de Saint-André y perdit la vie, enſorte que le Duc de Guiſe & la Reine Mere reſterent ſeuls en poſſeſſion de l'autorité. Le Duc pourſuivit les Huguenots avec beaucoup de vivacité. Il mit le ſiege devant Orléans, dont la priſe auroit infailliblement ruiné le parti Proteſtant,

tant, ſi le Duc n'eût été aſſaſſiné par un nommé Poltrot, auquel il avoit ſauvé la vie quelque tems auparavant, & qu'on accuſa l'Amiral de Coligny d'avoir ſuborné.

La mort du Duc de Guiſe rendit la Reine maîtreſſe abſolue du Gouvernement. Au mois de Mars 1563 elle fit rendre, par le Roi, un Edit de pacification, qui accordoit de grands avantages aux Huguenots, & ce fut le premier qui leur permit le libre exercice de leur Religion.

L'Etat fut aſſez tranquille juſqu'en l'année 1565, que le Roi ayant fait faire une augmentation dans ſes troupes, les Huguenots en prirent ombrage. Il y avoit déja quelque tems qu'ils étoient irrités des reſtrictions qu'on avoit miſes à l'Edit de 1563, par un nouvel Edit donné en Rouſſillon en 1564. Leurs méfiances firent naître la deuxieme guerre civile. Ils la firent aſſez foiblement juſqu'en l'année 1567, qu'ayant le Prince de Condé & l'Amiral à leur tête, ils firent une tentative pour enlever le Roi, qui étoit à Monceaux; mais la Reine, en

ayant été avertie, se retira à Meaux avec le Roi, & de-là à Paris, où ils furent conduits par les Suisses. Ceux-ci mirent le Roi & la Reine au milieu d'un gros bataillon quarré, qui ne put jamais être entamé par l'armée des Huguenots, beaucoup plus forte que le corps des Suisses. Cette retraite fut suivie de la bataille de S. Denis, où le Connétable fut tué; mais les Huguenots furent battus & obligés de se retirer. Enfin, au commencement de l'année 1568, on fit avec eux à Longjumeau une paix qui dans la suite fut appellée la petite paix, parcequ'elle ne dura que six mois. Elle fut rompue sous prétexte que la Reine avoit formé le projet de faire arrêter le Prince de Condé & l'Amiral.

Cette troisieme guerre fut bien plus funeste à la France, & fit répandre beaucoup plus de sang que les deux précédentes. On a toujours reproché à l'Amiral de Coligny d'en avoir été l'Auteur, & sur-tout d'avoir introduit dans le Royaume les Etrangers & les Princes Protestans

d'Allemagne, qui y firent beaucoup de ravages.

Soit que la France n'eût alors aucun Général assez expérimenté pour opposer aux Huguenots, quoiqu'il y eût dans ce tems-là grand nombre d'excellens Officiers, soit que la Reine n'en voulût préférer aucun, de peur qu'il ne devînt trop puissant, soit enfin qu'elle voulût faire acquérir de la gloire au Duc d'Anjou, son troisieme fils, qu'on appelloit, dit Brantome, *le mieux aimé de ses enfans*, elle le fit nommer par le Roi Lieutenant Général du Royaume, quoiqu'il n'eut que dix-huit ans; & on lui donna le commandement de l'armée, sous prétexte de ne pas exposer la personne du Roi. Il fut secondé si courageusement par les Officiers qui servoient sous lui, que le 13 Mars 1569 il gagna sur les Huguenots, commandés par le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny, la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Cette défaite n'étonna pas l'Amiral; il ramassa les débris de son armée, & se retira sans être

pourſuivi. Il fit déclarer Chef du parti Huguenot le jeune Henri, Prince de Bearn (1), dont j'écris l'Hiſtoire, qui lui fut amené par Jeanne d'Albret, ſa mere, Reine de Navarre, avec le Prince Henri, fils du Prince de Condé.

1569. Le 3 Octobre de la même année, l'Amiral de Coligny, ayant encore voulu tenter le ſort des armes, préſenta la bataille au Duc d'Anjou. Ce Prince remporta ſur les Huguenots, auprès de Montcontour, une ſeconde victoire, qui fut très ſanglante, mais qui n'eut aucunes ſuites avantageuſes pour les Catholiques, enſorte que la guerre continua dans les Provinces avec beaucoup d'animoſité.

Enfin, au mois d'Août 1570, on fit avec les Huguenots à Saint-Germain-en-Laye une troiſieme paix, plus avantageuſe pour eux que les précédentes.

La Cour affecta de faire beaucoup de careſſes aux Chefs du parti. On

(1) On ne l'appelloit alors que Prince de Béarn, parceque ſa mere, qui étoit vivante, poſſédoit la Navarre de ſon chef.

propoſa le mariage du Prince de Béarn avec Marguerite de Valois, ſœur du Roi. On engagea, ſous ce prétexte, l'Amiral & les principaux Chefs du parti de ſe rendre à Paris pour aſſiſter à la célébration de cette fête. La Reine de Navarre s'y rendit auſſi; mais elle mourut avant la concluſion de cette alliance. Sa mort n'y apporta aucun changement. Le jeune Prince de Béarn prit le titre de Roi de Navarre, & ſe rendit à la Cour, où il épouſa Madame Marguerite.

Six jours après ce mariage (1) on maſſacra dans Paris les Huguenots qui s'y trouverent. On commença par l'Amiral, dont la mort fut le ſignal de cette cruelle exécution, que l'on continua dans les Provinces & dans les Villes où les Catholiques étoient les plus forts.

Cependant ceux qui avoient ordonné cette terrible vengeance, au lieu d'en retirer le fruit qu'ils s'en étoient promis, ne firent qu'augmenter le mal, & irriter davantage

(1) Le 24 Août 1572, fête de S. Barthelemy.

les Huguenots. La guerre recommença pour la quatrieme fois, & se termina par le siege de la Rochelle, & par une paix qui leur fut avantageuse, occasionnée par l'impatience où étoit le Duc d'Anjou, troisieme fils de Henri II, d'aller jouir de la Couronne de Pologne, à laquelle il étoit appellé.

Après son départ, de nouvelles divisions agiterent le Royaume. Le Duc d'Alençon, frere du Roi, de concert avec les Maréchaux de Montmorency & de Cossé, formerent un nouveau parti, nommé des Politiques; ils se joignirent avec les Huguenots. La Reine fit arrêter le Duc d'Alençon & le jeune Roi de Navarre, avec les Maréchaux de Montmorency & de Cossé. Sur ces entrefaites Charles IX meurt à Vincennes le 30 Mai 1574, après un regne de 13 ans & demi, & après avoir déclaré sa Mere Régente, en attendant le retour du Roi de Pologne, qui lui succédoit sous le nom de Henri III.

Le regne de ce Prince offre de nouvelles scenes. Il s'échappe se-

crettement de Pologne, lui dix-ſeptieme, & ſe rend en France. La Reine ſa Mere va au-devant de lui, & lui préſente le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, afin qu'il décide de leur ſort. Il leur pardonne après leur avoir fait une réprimande, & leur rend la liberté.

Cependant le Duc d'Alençon, Prince d'un eſprit inquiet & d'un génie médiocre, ſe retire de la Cour & ſe joint aux Huguenots. Montmorency & Coſſé, ſes confidens, ſont tirés de la Baſtille, afin de l'engager à faire la paix. Il ſe fait mépriſer par ceux de ſon parti, & enfin il s'accommode, parcequ'on augmente ſon appanage du Duché d'Anjou, dont il prend le nom, & de ceux du Maine, de Lorraine & de Berry. Ce fut la paix la plus favorable qu'on eut accordée aux Calviniſtes, & qui leur fut procurée par un fils de France. Henri III donne en leur faveur, au mois de Mai 1576, le cinquieme Edit de pacification qui eſt regiſtré en Parlement.

Ce fut pendant cette année qu'un

grand nombre de Catholiques du Royaume, de tous rangs & de tous états, irrités des condescendances qu'on avoit pour les Calvinistes, & des avantages qu'on leur avoit accordés, formerent une confédération, qui fut appellée l'Union, ou la sainte Ligue, pour le soutien de la Religion Catholique. Il se fit dans toutes les grandes Villes du Royaume des associations pour s'opposer au progrès du Calvinisme. Cette entreprise, qui attentoit à l'autorité Royale, au lieu d'être réprimée, fut approuvée par Henri III; il fut forcé par les Ligueurs de révoquer le dernier Edit de pacification, & de signer la Ligue avec le Duc d'Anjou, son frere, & plusieurs autres Seigneurs. Mais les auteurs & les fauteurs de cette Confédération, se voyant en très grand nombre, n'en devinrent que plus audacieux. Ils s'exhalerent en propos séditieux, & demanderent la réformation de l'Etat. Il est vrai que la conduite de Henri, entierement livré à des favoris insolens, débauchés, insatiables de dons, auxquels

il abandonnoit les revenus de la Couronne, avoit furieuſement irrité les eſprits. Cependant il reconnut la faute qu'il avoit faite d'approuver la Ligue, qui empiétoit tous les jours ſur ſon autorité, mais il n'eut pas la force d'employer les moyens efficaces pour la ſoutenir.

Cependant la guerre ſe renouvella dans pluſieurs Provinces contre les Huguenots; mais elle ſe fit très foiblement, parce qu'ils n'avoient aucuns Chefs aſſez puiſſans ni aſſez accrédités, que la Ligue n'avoit pas encore acquis aſſez de forces, & que le Roi ne prenoit aucunes meſures pour la faire ceſſer. Elle ne produiſit aucuns événemens juſqu'en l'année 1584, que mourut le Duc d'Anjou.

Cette mort, qui rendoit Henri Roi de Navarre, héritier préſomptif de la Couronne, donna une nouvelle activité à la Ligue. Le Duc de Guiſe, fils de celui qui avoit été aſſaſſiné à Orléans, qui en étoit le Chef, & qui prétendoit faire exclure ce Prince de la Couronne, ſous prétexte qu'il étoit Hérétique,

ſe fit une prodigieuſe quantité de partiſans, qui le ſuivirent, les uns par ambition, d'autres par des motifs d'intérêts ou de mécontentemens, & d'autres, peut-être, pour conſerver la Religion. Il perſuada au vieux Cardinal de Bourbon, oncle de Henri, de prendre le titre de premier Prince du Sang. Effectivement le Cardinal fit publier un Manifeſte, dans lequel il recommandoit aux François de maintenir la Couronne dans la branche Catholique, & donnoit au Duc de Guiſe la qualité de Lieutenant Général de la Ligue. Mais Henri III, ayant fait arrêter & mettre ſous ſure garde le Cardinal de Bourbon, ſa détention & ce Manifeſte ne ſervirent qu'à échauffer davantage les eſprits des Ligueurs.

1585. 1586. 1587. Après cet événement la Ville de Paris devint le ſiege principal de la Ligue. Seize factieux s'étoient mis à la tête de chacun des ſeize quartiers ſous leſquels la Ville étoit diſtribuée. Ils avoient gagné la plus grande partie des Bourgeois & preſque toute la populace en faveur du

Duc de Guiſe ; ils ne menaçoient pas le Roi de moins que de le détrôner, & de l'enfermer dans un Monaſtere.

Ce Prince, inſtruit de leurs caballes & de leurs projets, commença, mais trop tard, à prendre des meſures pour s'y oppoſer ; il fit même entrer quelques troupes dans Paris pour les contenir. La crainte du châtiment s'empara des ſeize & des Ligueurs. Ils preſſerent le Duc de Guiſe de venir les protéger. Il s'y rendit effectivement en diligence, mais très bien accompagné, malgré les défenſes expreſſes que le Roi lui en avoit fait faire. Il y entre aux acclamations de tout le Peuple, qui le reçoit dans une eſpece de triomphe, à cauſe de quelques avantages qu'il avoit remportés ſur les Allemands, qui étoient venus au ſecours des Huguenots. Il a l'audace de ſe préſenter pour ſe juſtifier devant le Roi, qui n'a pas le courage de s'aſſurer de ſa perſonne.

Quelques jours après, les ſoldats du Roi ayant fait quelques menaces

aux Bourgeois, le Peuple ſe ſoulève le 12 Mai 1588; on barricade toutes les rues; les ſoldats ſont repouſſés, & le Roi eſt forcé d'abandonner Paris, dont le Duc de Guiſe reſte le maître. On ſe prépare à la guerre, mais elle eſt terminée par un accommodement favorable à la Ligue, & par la promeſſe que fait le Roi d'aſſembler inceſſamment les Etats, qui ſont indiqués à Blois pour la fin de l'année courante.

Le Duc de Guiſe avoit trouvé le ſecret de faire nommer, pour les Etats, des Députés qui étoient preſque tous Ligueurs & dévoués à ſon parti. Ils firent des demandes inſolentes, qui tendoient au renverſement de l'autorité Royale. Le Duc de Guiſe, qui s'y étoit trouvé pour les ſoutenir, ainſi que le Cardinal de Guiſe, ſon frere ſe conduiſirent avec tant de hauteur & d'indiſcrétion, que le Roi, indigné de leurs procédés, craignant pour ſa Couronne & pour ſa vie, les fit tuer tous deux.

Les Etats n'eurent aucun effet. Les Députés ſe retirerent dans les

Provinces, où ils porterent leurs plaintes en exagérant la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe, la cruauté du Roi, le refus qu'il avoit fait d'accorder la juſtice de leurs demandes, & ils inſpirerent aux peuples le plus grand mépris & la haine la plus violente contre leur Souverain.

Ce Prince, prêt à ſuccomber ſous les efforts de la Ligue, & voyant la plus grande partie de ſes Sujets révoltés contre lui, n'avoit d'autre reſſource que de ſe joindre aux Huguenots pour ſoutenir ſa couronne. Il appella à ſon ſecours Henri, Roi de Navarre, qui ſe rendit auprès de lui avec les troupes qu'il commandoit, & qui ſe joignirent aux Catholiques fideles à leur Roi.

Les deux Princes ſe trouvoient à la tête d'une armée d'environ trente mille hommes, avec laquelle ils marcherent vers Paris & en formerent le ſiege. Ils étoient près de s'en rendre les maîtres, lorſqu'un Jacobin, nommé Jacques Clément, âgé de vingt-trois ans, ſe diſant porteur de dépêches importantes, frap-

pa Henri III d'un coup de couteau dans le ventre, pendant que ce Prince liſoit les Lettres qu'il lui avoit apportées. La bleſſure fut ſi dangereuſe qu'il en mourut à S. Cloud le lendemain 2 Août après avoir déclaré pour ſon ſucceſſeur Henri, Roi de Navarre.

Tel eſt en abrégé le récit des principaux événemens arrivés en France depuis la mort de François I, juſqu'à celle de Henri III, & qui frayerent à Henri IV le chemin d'un Trône dont il paroiſſoit fort éloigné. Je n'ai pas cru qu'il fût néceſſaire d'en parler quant à preſent plus au long, parceque, n'ayant deſſein que d'écrire la vie de ce Prince, & non pas l'Hiſtoire de France, j'entrerai par la ſuite dans un détail plus circonſtancié des faits qui le toucheront plus particulierement, & qui pourront mieux faire connoître ſes grandes qualités & ſon véritable caractere.

Généalogie de Henri. Le droit de Henri IV à la Couronne de France, lorſqu'il y parvint, étoit ſi certain, qu'il ne lui fut jamais conteſté, pas même par ſes plus grands

ennemis, quoiqu'ils euſſent employé toutes ſortes de moyens pour l'en exclure & l'en priver. Tout le monde ſavoit qu'il deſcendoit en ligne directe de Robert Comte de Clermont, cinquieme fils de S. Louis.

Robert épouſa Béatrix, fille & héritiere de Jean de Bourgogne & & d'Agnès ſa femme Dame de Bourbon, dont il prit le nom ſans quitter les armes de France.

Les appanages des enfans de France n'étoient pas alors fort conſidérables. Robert n'avoit eu que le Comté de Clermont; cependant y ayant joint les biens de la Maiſon de Bourbon, ſes deſcendans avoient toujours vécu dans une certaine ſplendeur qui leur avoit acquis à la Cour de France beaucoup de conſidération.

Entre les branches puînées qui étoient iſſues de celles de Bourbon, celle de la Marche étoit devenue la plus puiſſante. Dès l'année 1364 Jean de Bourbon, Comte de la Marche, avoit épouſé Catherine de Vendôme, ſœur & ſeule héritiere de Bouchard, dernier Comte de Vendôme.

On compte trois générations depuis Jean de Bourbon juſqu'à Charles, en faveur duquel François I érigea le Comté de Vendôme en Duché.

Charles de Bourbon avoit eu ſept enfans mâles, ſavoir Louis, *Antoine*, François, un autre Louis, Charles, Jean, & un troiſieme Louis.

Il ne reſtoit de ces ſept enfans qu'*Antoine* de Bourbon, qui fut pere de Henri IV,

Charles de Bourbon, Cardinal & Archevêque de Rouen, qu'on nomma depuis le vieux Cardinal de Bourbon,

Et Louis, Prince de Condé, qui fut tué à la bataille de Jarnac.

Ce Prince de Condé eut des enfans mâles de deux lits. Du premier ſortirent Henri, Prince de Condé, qui a fait la branche de Condé; François, Prince de Conty, qui a fait celle de Conty; & Charles, qui fut Cardinal & Archevêque de Rouen, après la mort du vieux Cardinal de Bourbon,

Et du ſecond ſortit Charles, Comte de Soiſſons, dont la branche eſt éteinte.

Antoine de Bourbon épouſa Jeanne d'Albret, fille & ſeule héritiere de Henri d'Albret, Roi de Navarre, & de Marguerite de Valois, ſœur de François I, & joignit par ce moyen la Maiſon de Bourbon avec celle d'Albret.

Antoine de Bourbon épouſe Jeanne d'Albret, héritiere de la Navarre.

Ce Roi de Navarre n'avoit point d'enfans mâles. Il deſiroit ardemment que ſa fille pût lui donner un héritier pour le venger quelque jour, diſoit-il, des Eſpagnols, qui, ſous le regne de Ferdinand d'Arragon, lui avoient enlevé la Haute Navarre, c'eſt-à-dire, la partie la plus conſidérable de ſon Royaume, ſituée au-delà des Pyrénées, & il étoit continuellement agité de la crainte de voir ſortir de ſa famille la Baſſe-Navarre, avec les Pays de Béarn, d'Albret, d'Armagnac, de Bigorre, & pluſieurs autres grandes Seigneuries qu'il poſſédoit.

Sa fille avoit eu pendant les quatre premieres années de ſon mariage avec Antoine de Bourbon, deux enfans mâles qui avoient péri par différens accidens : enfin le Roi de Navarre ſe flatta que ſes vœux pour-

roient être accomplis, lorſqu'il apprit que ſa fille étoit enceinte, & qu'elle lui manda cette agréable nouvelle, de l'armée que ſon mari commandoit en Picardie, dont il étoit Gouverneur. Il écrivit à ſa fille de revenir inceſſamment en Navarre, où il deſiroit qu'elle fît ſes couches, voulant y être préſent, & que ſes Sujets euſſent la ſatisfaction de voir naître chez eux leur Souverain, ſi la Providence vouloit leur faire la faveur de leur en donner un. Cette courageuſe Princeſſe, dit M. de Perefix, prenant donc congé de ſon mari, partit de Compiegne le 15 Novembre 1553, traverſa toute la France juſqu'aux Monts Pyrénées, arriva à Pau en Béarn, où étoit le Roi ſon pere, le 4 Décembre, & accoucha heureuſement d'un fils le 13 du même mois.

1553. Naiſſance de Henri.

La Princeſſe avoit appris quelques jours auparavant que ſon Pere avoit fait un teſtament. On lui avoit mal-à-propos rapporté qu'il n'étoit pas à ſon avantage, ce qu'elle craignoit beaucoup; mais elle n'oſoit lui en parler. Elle en fit confidence à quel-

qu'un, qui, le découvrit au Roi. Ce Prince dit à sa fille qu'il le lui feroit voir, & le lui remettroit entre les mains, lorsqu'elle lui auroit montré ce qu'elle portoit dans ses flancs, mais à condition que dans l'enfantement elle lui chanteroit une chanson (1), *afin*, lui dit-il, *que tu ne me fasses pas un enfant pleureux & rechigné.*

La Princesse lui promit, & eut tant de courage, que, malgré les douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole, & lui en chanta une en langage Béarnois aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre. On a remarqué que l'enfant, contre l'ordre commun de la nature, vint au monde sans pleurer & sans crier. Sitôt qu'il fut né, son Grand pere le prit dans ses bras, le baisa affectueusement. Il donna son Testament enfermé dans une boëte d'or à sa fille, en lui disant : *Voilà qui est à vous*, & lui montrant l'enfant : *voici qui est pour moi.* Il le mit dans le pan de sa robe ; il l'emporta dans son appartement ; il lui frotta les levres avec un peu

(1) M. de Perefix, p. 16.

d'ail, & lui fit ſucer du vin dans ſa coupe d'or, croyant lui rendre par ce moyen le tempérament plus fort & plus vigoureux.

Il diſoit avec des tranſports de joie à tous ceux qui venoient le complimenter ſur cette heureuſe naiſſance : *Voyez maintenant, ma brebis a enfanté un Lion*, pour répondre à une froide raillerie, que les Eſpagnols avoient faite en diſant, lorſque la Reine Marguerite, ſa femme, avoit mis au monde Jeanne d'Albret, mere de notre Henri : *Miracle, la vache a fait une brebis*, faiſant alluſion aux armes de Béarn, qui ſont deux vaches.

Le jeune Prince fut aſſez difficile à élever, principalement par la faute de ſes nourrices, qu'on fut obligé de changer ſept ou huit fois. Son ayeul lui donna pour Gouvernante Suzanne de Bourbon, femme de Jean d'Albret, Baron de Mioſſens, & le fit élever dans le Château de Coaraſſe, ſitué au milieu des rochers.

Henri avoit environ dix-ſept mois lorſqu'il perdit ſon Ayeul, qui mou-

rut à Hagetmau en Béarn, le 25 Mai 1555, âgé de cinquante-trois ans. Avant que de mourir, il avoit ordonné à ceux qui étoient chargés d'élever ſon petit-fils, de ne lui donner que des nourritures communes & groſſieres, afin de lui former un tempérament robuſte & vigoureux.

C'eſt une opinion qui regne encore dans le Béarn, qu'on ne le nourriſſoit que de pain bis, de bœuf, de fromage & d'ail; qu'on le faiſoit courir à la chaſſe dans les montagnes, le plus ſouvent nuds pieds & nue tête. Son Ayeul avoit ordonné qu'on l'exposât au froid, à la chaleur, à la pluie, & à toutes les injures du tems; qu'on ne le fît habiller que de groſſes étoffes, pareilles à celles que portoient les gens du Pays; qu'on ne lui donnât jamais de babiolles pour l'amuſer, ni qu'on le flattât de belles paroles.

La mort prématurée de Henri d'Albret, Roi de Navarre, empêcha ce Prince de veiller lui-même, comme c'étoit ſon deſſein, à l'éducation de ſon petit-fils, dont il

étoit très capable ; car il étoit ſage, prudent, courageux, ſpirituel, & poſſédoit les connoiſſances qu'on croyoit alors néceſſaires à un Prince, quoique dans un ſiecle où les ſciences commençoient à peine à fleurir.

Education de Henri.

Il ſeroit aſſez difficile de donner une idée fort exacte de l'éducation que reçut Henri. On s'attachoit principalement alors à former les Princes & les Seigneurs de ſon tems pour la guerre : on leur apprenoit de bonne heure les élémens de cet Art, qui conſiſtoient principalement à monter à cheval, apprendre à ſe ſervir avec adreſſe & avec grace, des armes deſtinées pour attaquer & ſe défendre, & contracter de bonne heure l'habitude de porter la cuiraſſe, le caſque & le bouclier, qui étoient des armures de fer d'une peſanteur exceſſive.

Comme Henri étoit bien fait de ſa perſonne, bien proportionné dans toutes les parties de ſon corps, agile, & d'un tempérament robuſte, il avoit acquis dans tous ces exercices une perfection dans laquelle il

ſurpaſſoit tous les jeunes gens de ſon âge. Perſonne n'avoit meilleure grace que lui ſous les armes : il ſe diſtinguoit par-deſſus tous les autres dans ces divertiſſemens appellés Tournois, qui faiſoient les occupations & les plaiſirs ordinaires de la Nobleſſe Françoiſe.

A l'égard des ſciences deſtinées pour former le cœur & l'eſprit, de celles dont on lui donna la teinture, & des perſonnes qui furent prépoſées pour les lui enſeigner, tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'après la mort du Roi François II, Antoine, Roi de Navarre, pere de notre jeune Prince, ayant été nommé Lieutenant Général du Royaume, amena ſon fils à la Cour. On le mit ſous la conduite d'un homme ſage, nommé la Gaucherie. Il falloit que ce fût un homme autant inſtruit qu'on le pouvoit être dans un tems où les diſputes ſur la Religion avoient formé un aſſez grand nombre de Savans. Henri n'eut pas beaucoup le tems de profiter de ſes inſtructions : il n'avoit encore que 13 ans, lorſque la Gaucherie, étant mort, la Reine

de Navarre fit revenir ſon fils en Béarn, où elle s'étoit retirée quatre ans auparavant, & où elle faiſoit profeſſion ouverte de la nouvelle Religion dont elle s'étoit déclarée protectrice, après la mort de ſon mari, arrivée en 1562, au ſiege de Rouen, où il fut tué d'un coup d'arquebuſe. Elle mit auprès de ſon fils, Florent Chrétien, zélé Proteſtant, qui l'inſtruiſit dans cette Religion ſuivant les ordres de la Reine. Cette Princeſſe, habile & ſpirituelle, donna toutes ſes attentions à procurer à ſon fils la meilleure éducation, ayant appellé auprès d'elle, outre Florent Chretien (1), ceux d'entre les Huguenots qui avoient le plus de mérite. Comme il joignoit beaucoup d'eſprit à beaucoup de bon ſens, il profitoit, avec une admirable facilité, des inſtructions qu'on lui donnoit. Il n'y avoit ce-

[1] Il naquit à Orléans, de parens Nobles. Il s'attacha à la Médecine, dans laquelle il fit de grands progrès. C'étoit un des plus ſavans hommes de ſon tems. Nous avons de lui une Traduction d'Oppien & de quelques Comédies d'Ariſtophane.

pendant

pendant pas alors beaucoup de bons Livres, du moins n'en eſt-il pas parvenu juſqu'à nous, de fort utiles pour former un Prince, ſi ce n'eſt les Œuvres de Plutarque, dont le ſavant Amyot venoit de donner une Traduction, qui étoit entre les mains de tout le monde, & dont la lecture faiſoit l'occupation des perſonnes qui cherchoient à s'inſtruire. Auſſi notre Prince en faiſoit-il ſa lecture ordinaire, qui lui ſervit à développer & fortifier ces ſentimens d'honneur, de probité, de courage, de prudence & de bonté, dont le germe étoit dans ſon cœur, & qui furent toute ſa vie la regle de ſes actions. Henri reſta ſous la conduite de ſa Mere & de ſes Inſtituteurs juſqu'à l'âge de ſeize ans, que Louis, Prince de Condé, ſon Oncle, Chef du parti Huguenot, ayant été tué à la bataille de Jarnac, l'Amiral de Coligny, qui avoit toute autorité dans ce parti, demanda le jeune Prince à ſa Mere, dans le deſſein de l'inſtruire en l'Art Militaire.

Henri eſt mis à la tête des Huguenots.

Gaſpard de Coligny, Seigneur de Châtillon, Amiral de France,

Portrait de l'Amiral de Coligny.

étoit le plus grand homme de guerre & le plus habile Géneral qu'il y eut dans l'Europe, ſur-tout depuis la mort du Duc de Guiſe, mais le moins heureux. Cet homme, que la fortune ne pouvoit abattre, étoit fertile en reſſources pour remédier aux revers qu'elle lui faiſoit éprouver. Heureux s'il avoit employé les belles qualités qu'il poſſédoit, pour le ſervice de ſes Rois; mais ſon ambition démeſurée, le chagrin de n'avoir aucune part au Gouvernement, ſa jalouſie contre les Guiſes, le placerent à la tête des Proteſtans. Il fut pour la France un des hommes les plus funeſtes qu'elle eut portés; il la remplit d'horreurs, de carnage & de déſolation; il attira les Etrangers dans le Royaume, qu'il livra à leur avidité & à leurs rapines; enfin il fut preſque le ſeul auteur des guerres civiles, qui cauſerent tant de déſordres en France.

L'Amiral venoit de perdre la bataille de Jarnac, lorſqu'il demanda le Prince de Béarn (c'eſt ainſi qu'on appelloit alors le jeune Henri) pour le mettre à la tête des Proteſtans.

Coligny avoit réparé sa perte en très peu de tems; il avoit mis sur pied de nouvelles troupes, avec lesquelles il vint encore auprès de Moncontour présenter le combat à l'Armée Catholique, qui fut une seconde fois victorieuse, mais qui ne profita pas de ses avantages, soit par l'incapacité des Généraux Catholiques, ou par la belle retraite que fit l'Amiral.

Henri présent à la bataille de Moncontour.

Notre Prince de Béarn, qui avoit alors environ seize ans, étoit à cette bataille dans l'armée des Huguenots; mais l'Amiral, qui avoit l'exemple tout récent de la mort du Prince de Condé, tué à Jarnac, ne voulant pas exposer Henri, l'avoit mis, ainsi que le jeune Prince de Condé, sous la garde de Ludovic, Prince de Nassau, avec une escorte de quatre mille chevaux, sur une colline d'où l'on pouvoit distinguer ce qui se passoit. Son jeune courage bruloit d'ardeur de combattre & de se signaler; mais on ne lui en laissa pas la liberté: il fut seulement spectateur de cette action; & les Huguenots n'eussent peut-être pas perdu la bataille

ſi on lui eût demandé ſon avis ; car l'avant-garde du Duc d'Anjou ayant été enfoncée, il vouloit fondre ſur le corps de bataille avec les 4000 chevaux de réſerve ; mais Ludovic l'en ayant empêché, il s'écria : *Nous perdons la bataille ; en donnant le tems aux Ennemis de ſe rallier*, comme il arriva effectivement. Les Chefs des Huguenots convinrent après l'action que ſi l'on avoit fait donner le Corps du Prince de Navarre, l'armée Catholique auroit été battue ; ce qui donna dès-lors une grande idée de la capacité du jeune Prince.

Cependant l'Amiral, ayant recueilli les débris de ſa défaite, ſe retira en aſſez bon ordre, ſans être pourſuivi. Accompagné des deux Princes, ils continuerent la guerre dans pluſieurs Provinces du Royaume ; ils eurent même la hardieſſe de le traverſer pour aller au devant des troupes Allemandes, qu'ils joignirent, après avoir battu, auprès d'Arnay-le-duc, le Maréchal de Coſſé, qui avoit voulu les en empêcher avec un corps d'armée. Ce fut en cette occaſion que le jeune Prince

de Navarre fit ſes premieres armes, ſuivant l'Hiſtorien Mathieu, qui rapporte avoir oui dire à Henri : » Je » n'avois retraite qu'à plus de 40 » lieues de-là, & je demeurois à » la diſcrétion des payſans. En com- » battant auſſi, je courois riſque d'ê- » tre pris ou tué, parceque je n'a- » vois point de canon, & les Gens » du Roi en avoient. A dix pas de » moi fut tué un cavalier d'un coup » de coulevrine ; mais recomman- » dant à Dieu le ſuccès de cette » journée, il le rendit heureux & » favorable (1) ».

Après cette jonction le jeune Prince, toujours accompagné de l'Amiral, fit différentes expéditions à la tête des troupes Huguenotes dans la Guyenne & dans le Languedoc. Il prit Nîmes par ſtratagême, il emporta par eſcalade les Villes de St. Julien & de Saint-Juſt, il ravagea la Bourgogne, & ſe rendit enſuite dans le voiſinage de Paris, où la vue d'une armée qui ſembloit avoir acquis de nouvelles forces malgré

[1] Matthieu, Tom. 1. Liv. 5. p. 327.

la perte de deux batailles, jetta la consternation. L'Amiral étoit sur le point d'en venir à une troisieme action contre l'armée du Roi, lorsque la paix se fit à Saint-Germain, le 15 Août 1570, par l'entremise du Baron de Biron. Le jeune Prince, qui avoit été sans discontinuation pendant quinze mois toujours à cheval à la tête de ses troupes; se retira en Béarn pour se remettre des fatigues qu'il avoit essuyées.

L'Amiral étoit trop habile & trop intelligent pour n'avoir pas reconnu le mérite, la capacité & les talens que ce jeune Prince avoit pour la guerre. Il s'étoit fait un plaisir & un devoir de l'instruire. Il le menoit par-tout avec lui; il vouloit qu'il fût témoin des ordres qu'il donnoit. Il étoit présent aux campemens, aux marches, aux retraites & à toutes les évolutions qu'il faisoit faire à ses troupes; il lui demandoit son sentiment; il lui apprenoit les principes & les regles de l'Art Militaire, en lui faisant joindre la théorie à la pratique; aussi en fit-il un des plus grands Capitaines que la France ait jamais

eus. Tant il eſt vrai que la Providence ſait tirer, pour notre avantage, les plus grands biens des plus grands déſordres ! Si l'Amiral n'eût pas exiſté, s'il n'eût pas fait la guerre à la France, s'il l'eût laiſſé jouir de la paix, Henri auroit peut-être paſſé ſa jeuneſſe dans l'oiſiveté, au fond de la Navarre; où ſe ſeroit laiſſé amollir dans les Cours de Charles IX & de Henri III, par les délices & les plaiſirs que la Reine Mere y faiſoit regner.

Quoique les Huguenots paruſſent vivre avec tranquillité dans les Provinces, & vouloir profiter des avantages de la paix qu'on venoit de leur accorder, cependant les Chefs du Parti ne pouvoient s'empêcher de laiſſer exhaler leurs ſoupçons. Les Catholiques & les Proteſtans ſe regardoient toujours de mauvais œil; mais la Cour, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, entretenir la paix, en attendant quelqu'occaſion plus favorable d'abaiſſer les Huguenots, prit de ſi juſtes meſures pour empêcher quelque nouvelle rupture, que les Provinces demeurerent

paisibles pendant le reste de l'année 1570. On affecta de vivre avec eux dans la plus grande sécurité, & d'empêcher qu'on leur donnât aucun sujet de se plaindre.

Le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien Second, qui se fit à la fin de cette année, occasionna plusieurs fêtes à la Cour, dont on parut uniquement occupé; mais on prenoit secretement des mesures pour réduire les Huguenots, & tirer d'eux une terrible vengeance, dans l'espérance de les détruire, ou du moins de les affoiblir au point qu'ils fussent hors d'état de jamais remuer.

Après le mariage du Roi, on proposa celui de Madame Marguerite de Valois, sa sœur, avec le jeune Prince de Béarn, sans avoir égard à la différence de Religion dont il faisoit profession. On envoya en Navarre le Baron de Biron, qui avoit conclu la derniere paix avec les Huguenots, pour en faire la proposition à la Reine & à son fils. Comme ils ne pouvoient faire une allian-

ce plus honorable & plus avantageuſe, il les y fit aiſément conſentir, & revint à la Cour avec la Reine de Navarre, qui précéda ſon fils de quelques mois.

On engagea les principaux Seigneurs Huguenots, ſous différens prétextes, de ſe rendre à Paris. On affecta de leur faire beaucoup de careſſes, ſur-tout à l'Amiral de Coligny. On le conſulta ſur le projet d'une guerre imaginaire contre l'Eſpagne dans les Pays-Bas révoltés pour la nouvelle Religion; on le leurra de l'eſpérance du commandement de l'armée qu'on y devoit envoyer; on lui donna les plus grandes louanges ſur ſa valeur & ſa capacité dans l'Art Militaire; on l'admit dans tous les conſeils, & on lui témoigna la plus grande confiance.

Il préſumoit, ſans doute, trop de lui-même; ou ſa prudence n'étoit pas aſſez éclairée ni prévoyante. Un autre plus verſé dans la politique, auroit ſenti qu'après avoir pluſieurs fois pris les armes contre ſon Roi, après l'avoir forcé de lui ac-

corder des conditions trop avantageuſes pour un Sujet, après avoir été l'auteur de tant de ſang répandu, & de tous les déſordres qui avoient affligé la France, il avoit à ſe reprocher des attentats qu'on ne pardonne jamais, ou très rarement. D'ailleurs il avoit des ennemis irréconciliables dans les Seigneurs de la Maiſon de Guiſe, & dans tous leurs partiſans, qui l'accuſoient hautement de l'aſſaſſinat de leur Chef, dont ils étoient réſolus de tirer vengeance (1).

La mort de la Reine de Navarre arrivée dans ce tems-là, donna des ſoupçons aux Huguenots que la Cour tramoit quelque choſe contre eux. Ils ont accuſé les Catholiques d'avoir avancé ſes jours par le poiſon (2); mais il y a toute apparence

[1] On a dit de l'Amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en ſa vie, a été contre ſon Dieu, ſa Religion, ſon Roi & ſa Patrie.

[2] Le Grain dit qu'elle eſt morte de pleuréſie, pour s'être trop échauffée aux préparatifs des noces de ſon fils. C'eſt le ſentiment de M. de Perefixe. M. de Thou rapporte que

que cette accusation n'a été faite que depuis la S. Barthelemy, puisque la nouvelle de cette mort n'empêcha pas le jeune Prince de Béarn, qui prit alors le titre de Roi de Navarre, de se rendre à Paris pour son mariage.

Le Cardinal de Bourbon en fit la cérémonie avec beaucoup d'appareil le 19 Août 1572, sur un échaffaud dressé à cet effet devant l'Eglise de Notre-Dame. Mais pendant que la Cour ne paroissoit occupée que des plaisirs & des divertissemens occasionnés par cette fête, on travailloit sourdement à la terminer par la plus affreuse catastrophe dont on ait jamais oui parler. Elle commença par l'assassinat de l'Amiral de Coligny, le 22 Août 1572. Sur les cinq heures du soir, comme il revenoit à pied du Louvre, & passoit auprès du Cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour se rendre à la rue

1572. Mariage du Roi de Navarre.

les Médecins trouvereut la véritable cause de sa mort dans un abcès qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'Historien Mathieu.

Betisy où il étoit logé, & dans le tems qu'il lisoit une Lettre, un nommé Maurevel lui tira, d'une salle basse, vis-à-vis de laquelle il passoit, un coup d'arquebuse qui lui cassa le bras, & deux doigts de la main. Le bruit s'en étant aussi-tôt répandu dans la Ville, le Roi & la Reine Mere, qui en furent instruits, envoyerent lui témoigner le chagrin qu'ils avoient de cette action, & s'informer de l'état de sa blessure. Comme on craignoit que le Peuple, dont il étoit extrêmement haï, ne se portât à quelque violence contre lui, d'autres ont dit de peur qu'il ne s'échappât, on mit à son logis une garde pour empêcher qu'il ne fût insulté, & l'on fit courir après l'assassin.

Cependant les principaux d'entre les Huguenots, qui étoient logés dans le voisinage, pour être plus près de l'Amiral se plaignoient hautement de cet assassinat, qu'ils disoient avoir été prémédité depuis long-tems, & qui étoit, sans doute, le signal des pernicieux projets qu'on avoit formés contre eux. Ils mena-

çoient hautement d'en tirer une vengeance éclatante. Ils vouloient ſortir de la Ville ſur-le-champ, & emmener l'Amiral avec eux ; mais il s'y oppoſa, en diſant que ce coup ne partoit que de la main des Guiſes, ſes ennemis ; d'ailleurs il eût été difficile de le tranſporter, à cauſe de ſa bleſſure.

Soit que le 24 Août, fête de S. Barthelemy, eût été fixé pour exterminer les Huguenots, ou que leurs plaintes & leurs menaces euſſent fait appréhender qu'ils ne quittaſſent la Ville pour aller dans les Provinces renouveller la guerre, on réſolut de ne pas différer d'exécuter la réſolution qu'on avoit priſe. Le ſignal ayant été donné dès quatre heures du matin, par le ſon de la cloche du Palais, les Catholiques ſortirent en armes de leurs maiſons, ſe jetterent ſur ceux qu'ils ſoupçonnoient de la nouvelle Religion, & les égorgerent impitoyablement. On commença par l'Amiral ; la porte de ſa maiſon fut briſée ; il fut tué dans ſa chambre, & jetté par la fenêtre dans la Cour. Mort de l'Amiral de Coligny.

où il tomba aux pieds du Duc de Guiſe, qui lui reprocha la mort de ſon pere.

Si l'on a jamais lu ou entendu faire le récit des pillages & ſaccagemens de Villes priſes d'aſſaut, & des cruautés qui s'y commettent par des ſoldats furieux & irrités de la longueur d'un ſiege qui leur a couté beaucoup de peines, excités d'ailleurs par le deſir de s'enrichir, ils ne ſont pas comparables aux fureurs & aux excès auxquels ſe livrerent les Catholiques dans cette funeſte journée. Ceux-là peuvent être excuſés en quelque façon, parcequ'ils ſont les ſuites malheureuſes de la guerre; mais ceux-ci n'avoient pour objet que de venger une Religion qui ne reſpire que la douceur, la charité, la patience & le pardon des injures. Les François, au milieu de la paix, ſacrifient à leurs reſſentimens, non-ſeulement leurs Ennemis, qui ſe repoſent ſur la foi des Traités, mais encore leurs concitoyens, leurs voiſins, habitans d'une même Ville, Sujets d'un même Prince, qui ne les ont point offenſés, qu'ils

connoiſſent à peine, & qui n'ont commis d'autre crime que celui d'être d'une différente Religion. Vieillards, femmes, enfans, tout eſt livré, non-ſeulement à l'indiſcrétion d'un faux zele, mais encore à l'avidité & à l'avarice d'une populace effrénée, à laquelle on a lâché la bride. Combien de Catholiques mêmes périrent dans cette horrible confuſion, parcequ'ils étoient riches, qu'ils avoient des envieux ou des ennemis ſecrets ! & combien de ces cruels citoyens furent enrichis des dépouilles de ceux qu'ils avoient fait périr avec tant d'inhumanité ! Le Louvre, qu'on auroit dû regarder comme un aſyle ſacré, ne fut pas exempt de ces forfaits ; il fut en un inſtant rempli d'aſſaſſins, qui cherchoient, juſques dans les endroits les plus cachés ceux qu'ils regardoient comme les objets de leur haine ; ils n'épargnerent aucuns de ceux d'entre les Officiers du Roi qui furent ſoupçonnés des nouvelles opinions ; leur fidélité & leur attachement pour ſon ſervice ne purent les garantir de la mort.

Pendant que le Louvre retentiſſoit de tous côtés du mêlange affreux des cris que jettoient ces malheureuſes victimes, & de ceux qui les ſacrifioient à leur vengeance; le Roi de Navarre, enſéveli dans un profond ſommeil, en fut retiré tout d'un coup par l'irruption que firent dans ſon appartement pluſieurs de ſes amis & de ſes Officiers, dont les uns, déja bleſſés, vinrent expirer à ſes pieds, & les autres furent égorgés à ſes yeux par ces bourreaux qui les pourſuivoient le fer à la main; il fut même ſur le point d'être la victime de leur emportement. Mais il ſe préſenta devant eux avec tant de fermeté, & il imprima tant de reſpect & de crainte à ces barbares, qu'ils n'oſerent attenter à ſa vie, & qu'il fut préſervé de ce péril par une eſpece de miracle opéré par la Providence, qui le deſtinoit à remplir un jour, avec tant de gloire, le Trône des François.

Cependant il ne lui ſuffiſoit pas d'avoir évité ce danger, il en courut un autre bien plus preſſant,

parce qu'il étoit accompagné de plus de réflexions, qu'il avoit des ennemis d'autant plus dangéreux qu'ils n'oſoient faire connoître leur haine, & entr'autres de la part de la Reine Mere & du Duc de Guiſe. On tenoit conſeil pour décider du ſort du Roi de Navarre & de celui du Prince de Condé. On les auroit tous deux enveloppés dans cette horrible proſcription, ſi l'on eût ſuivi l'avis de ces hommes violens & ſanguinaires, qui en étoient les auteurs; ils regardoient ſur-tout le Roi de Navarre comme un Chef trop puiſſant qu'on laiſſoit à la faction Huguenote, plus propre que l'Amiral à la vanger un jour, avec les grandes qualités qu'il faiſoit déja paroître : on croyoit d'ailleurs la famille des Valois aſſez affermie par trois autres Princes dont la jeuneſſe pouvoit faire eſpérer une nombreuſe poſtérité, capable de remplacer ceux qu'on vouloit détruire. Mais il ſe trouva dans le Conſeil des eſprits ſages & prudens qui blamoient en ſecret cette cruelle exécution. Il repréſenterent que ces

deux Princes n'avoient pas été les auteurs des guerres civiles qui avoient fait verſer le ſang de tant de citoyens ; que lors de la conjuration d'Amboiſe, qui en avoit été l'origine, le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient dans leur plus tendre jeuneſſe ; que c'étoit l'Amiral de Coligny, qui conduit par ſon ambition particuliere, avoit jetté dans le précipice le premier Prince de Condé. Qu'après ſa mort, il s'étoit emparé du Roi de Navarre & du jeune prince de Condé, pour les mettre à la tête des Huguenots, en abuſant de leurs noms, de leur rang & de leur jeuneſſe, pour autoriſer ſa révolte. Qu'ils étoient encore aſſez jeunes, le Roi de Navarre n'ayant que dix-neuf ans & le Prince de Condé ſeize, pour les faire rentrer dans la Religion Catholique, & leur faire connoître le danger auquel ils s'étoient expoſés en prenant les armes contre leur Souverain ; qu'il étoit de la grandeur & de la dignité du Roi de pardonner à deux Princes de ſon Sang, dont la faute devoit être im-

putée aux mauvaiſes impreſſions qu'on leur avoient données, & à leur défaut d'expérience. Que la punition qu'on avoit faite des principaux Chefs des Huguenots, & ſur-tout de l'Amiral, qui avoient ſubi la peine de leur rébellion, avoit tellement affoibli ce parti, qu'il étoit hors d'état de ſe relever. Cet avis prévalut, & il fut réſolu qu'on épargneroit le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Le lendemin le Roi les fit venir tous deux dans ſon Cabinet; il leur montra de ſes fenêtres la terre couverte des cadavres tout ſanglans de ceux qui avoient été maſſacrés le jour & la nuit précédente. Il leur fit les plus terribles menaces s'ils n'abandonnoient une Secte qui avoit cauſé tant de déſordres dans ſon Royaume, s'ils ne témoignoient leur repentir d'en avoir été les complices, & s'ils n'en donnoient des preuves en ſe réuniſſant à la Religion Catholique, & en allant à la Meſſe, où il les conduiſit ſur-le-champ lui-même, ſans attendre leur réponſe, en leur diſant d'un ton ir-

rité, de choisir la Mort, la Messe; *ou la Bastille.*

Mais la Cour, regardant leur soumission comme un effet de la crainte dont ils étoient saisis, & appréhendant qu'ils ne se missent à la tête des Huguenots s'ils avoient leur liberté, les retint dans une espece de prison, & les fit veiller de si près, qu'ils ne purent s'évader pendant les deux années qui s'écoulerent jusqu'à la mort de Charles IX.

Un Historien, quelqu'habile qu'il soit, auroit bien de la peine à dévoiler ce qui se passa dans le cœur de Henri pendant ces deux années qu'il languit dans une espece de servitude. M. de Perefixe, dans la vie qu'il a écrite de ce Prince, en parle comme d'un homme déja consommé dans la prudence, & qui sut se conduire avec la plus grande sagesse. » Au mi-» lieu d'une Cour, dit-il, où il avoit » affaire à un Roi qui étoit un fu-» rieux; à ses deux freres, savoir le » Duc d'Anjou, Prince dissimulé, » qui avoit trempé dans les massa-» cres, & au Duc d'Alençon, qui » étoit double & malicieux; à la

» Reine Catherine, qui haïſſoit mor-
» tellement le Roi de Navarre, par-
» ceque ſes Devins lui avoient prédit
» qu'il parviendroit à la Couronne
» de France ; enfin à la Maiſon de
» Guiſe, dont la puiſſance & le cré-
» dit étoient preſque ſans bornes ».

M. de Perefixe a pouſſé trop loin ſes conjectures ; la perſonne la plus à craindre pour Henri, étoit Catherine de Médicis, qui jouiſſoit ſeule alors d'une autorité qu'elle vouloit conſerver à quelque prix que ce fût, & qu'elle appréhendoit de voir diminuer ſi le jeune Prince ſe mettoit à la tête des Huguenots ; car pour les prétendus prédictions de ſes devins, elles ont été faites après-coup, par ceux qui ont voulu décrier ſa conduite.

A l'égard du Roi, & des Princes ſes freres, ils étoient trop jeunes pour être initiés dans les miſteres de cette politique rafinée, dont la Reine Mere & ſes confidens avoient ſeuls le ſecret. Pour les Guiſes, le Chef de cette Maiſon n'avoit pas encore acquis aſſez de prudence ; & les idées de cette ambition démeſu-

rée, qui le jetta dans le précipice quelques année après, n'étoit pas encore développées dans ſon ame.

Le jeune Henri, avoit, ſans doute, aſſez d'eſprit pour connoître une partie de la ſituation critique où il ſe trouvoit, & de la contrainte dans laquelle il étoit retenu; mais à dix-neuf ans, il n'avoit pas encore cette expérience conſommée pour ſe conduire que lui donne M. de Pereſixe, & avec laquelle il ſe démêloit, dit-il, des difficultés, & ſe garantiſſoit des écueils auxquels il étoit expoſé. Je ne doute pas que pendant les deux années de réſidence qu'il fut forcé de faire à la Cour, il ne fît de ſérieuſes réflexions ſur ce qui ſe paſſoit, qu'il n'acquît peu-à-peu cette prudence, dont il fit un ſi bel uſage lorſqu'il fut ſur le Trône; car c'eſt l'adverſité qui donne aux Princes les meilleures & les plus ſolides inſtructions. Mais celles que Henri reçut par cette voie, ne parvinrent pas ſi promptement à leur maturité. Elle fut retardée par la volupté qui regnoit alors à la Cour. On avoit grand ſoin de l'entretenir, tant pour amol-

lir ceux dont on redoutoit le courage & la vertu, & même l'ambition, que pour pénétrer les deſſeins & les brigues qu'ils pouvoient former. On vit languir ce jeune Prince, pendant ces deux années, dans une oiſiveté à laquelle il ſuccomboit, ſans doute, malgré lui, mais qui ne laiſſa pas d'imprimer ſur ſon caractere un goût pour les plaiſirs, dont il ne put jamais ſe défaire, & qui fit quelquefois tort à ſa gloire. Cependant, M. de Sully nous apprend dans ſes Mémoires, Tome I, que le Roi de de Navarre n'étoit pas tellement abſorbé dans les plaiſirs, qu'il ne donnât pluſieurs momens à l'étude. Il avoit encore auprès de lui ce même Florent Chrétien, qui avoit été chargé de ſon éducation, & qui partageoit alors ſes ſoins entre le Roi de Navarre, & le jeune Baron de Roſny, auquel il avoit chargé Chrétien d'enſeigner les Mathématiques & l'Hiſtoire.

Lorſque la tempête qu'on avoit excitée contre les Huguenots fut appaiſée, on reconnut, mais trop tard, qu'on n'en retireroit pas toute

l'utilité qu'on s'en étoit promiſe. Elle n'avoit fait qu'irriter davantage les eſprits, & rendre les deux Partis plus irréconciliables. Toutes les villes du Royaume n'exécuterent pas, avec autant d'acharnement que celle de Paris, les ordres de la Cour. Il y en eut pluſieurs dans leſquelles les Gouverneurs & les Magiſtrats s'oppoſerent à cette fureur, & continrent les citoyens dans l'union. La réponſe que le Vicomte d'Hortés, Gouverneur de la Frontiere de Normandie, fit aux ordres du Roi, eſt remarquable : *Sire, j'ai communiqué le Commandement de Votre Majeſté à ſes fideles habitans & gens de guerre, je n'y ai trouvé que bons citoyens & braves ſoldats, & pas un boureau* (1).

Cependant, quoiqu'on eût exterminé les Chefs des Proteſtans les plus dangereux & les plus expérimentés, & qu'on retînt deux Princes, qui, s'ils étoient à leur tête, pouvoient cauſer beaucoup d'embarras, ce Parti étoit encore ſi puiſ-

[1] De Thou & d'Aubigné.

ſant,

ſant, il étoit en poſſeſſion de tant de Villes & de Fortereſſes, qu'on s'apperçut bien qu'il faudroit employer de nouveaux moyens pour le réduire, ſans même être sûr d'y réuſſir. On envoya dans le Pays d'Aunis & dans la Xaintonge, où les Proteſtans étoient les plus forts, le Maréchal de Biron, homme courageux, actif, prudent & modéré, avec un petit corps d'armée, moins pour employer la force contre eux, que pour tâcher de ramener les eſprits par la voie de la douceur & de la conciliation. Mais ils étoient trop effarouchés; & les efforts qu'il fit ayant été inutiles, la Cour prit la réſolution d'y envoyer un plus grand nombre de troupes, & de faire le ſiege de la Rochelle. Comme elle étoit la plus forte ville de celles que poſſédoient les Huguenots, les plus braves & les plus déterminés d'entre eux s'y étoient jettés, réſolus de la défendre juſqu'à l'extrêmité. La Reine Mere, qui ne cherchoit qu'à faire acquérir de la gloire au Duc d'Anjou, ſon fils bien-aimé, lui donna le commandement de ce

siége, qui fut formé au commencement du Printems de l'année 1573 : le Maréchal de Biron en avoit la direction sous ce Prince; il vouloit la prendre pied à pied (1); mais le Duc d'Anjou, l'ayant fait attaquer avec trop de précipitation, il y perdit beaucoup de monde; & sur ces entrefaites ayant été élu Roi de Pologne, l'empressement qu'il eut de jouir de cette Couronne ne lui donna pas le tems de se rendre maître de cette Place; le siége devenant tous les jours plus difficile & plus meurtrier, il fut obligé de le lever, & la Cour accorda aux Huguenots une paix très-favorable, malgré les conseils du Maréchal de Biron, qui eut le déplaisir de voir partir le Duc d'Anjou indisposé contre lui.

1573. Le Duc d'Anjou est élu Roi de Pologne.

Le Roi de Navarre étoit à ce siége dans une situation bien contrainte pour lui qui ne respiroit que la guerre, & peut être la vengeance. Il y avoit été conduit par le Duc d'Anjou, comme une espece

[1] Brantome, Vie du M. de Biron.

de prisonnier étroitement gardé à vue, dans la crainte qu'on avoit qu'il ne s'échappât pour se jetter dans la Ville, & donner aux assiégés un Chef de son rang & de son mérite. Quoique la paix fût faite, on ne lui rendit pas sa liberté; on le ramena à la Cour. on ne voulut pas lui permettre de retourner en Navarre, pendant l'absence du Duc d'Anjou, qui partit aussi-tôt pour la Pologne. 1573.

Le Duc d'Anjou part pour la Pologne.

Quelques mois après le départ du Duc d'Anjou, Charles IX tomba malade. Quoique sa maladie ne parût pas d'abord fort dangéreuse, cependant elle donna lieu à de nouveaux mouvemens dans une Cour pleine de mécontens, qui avoient tous des intérêts particuliers, & qui étoient en général extrêmement jaloux de l'autorité de la Reine Mere. Le Duc d'Alençon se mit à la tête d'une Ligue formée entre lui, le Prince de Condé, les Maréchaux de Montmorency & de Cossé, & quelques autres Seigneurs, tant du parti Catholique que du parti Réformé, dans le dessein d'ôter le gouverne-

ment à Catherine de Médicis. Le
1573. Roi de Navarre y entra, dans l'eſpérance qu'il ſe procureroit la liberté de ſe retirer de la Cour; car on ne voit point d'autre motif pour lui de ſe lier avec le Duc d'Alençon, qu'il n'aimoit pas.

Mais la Reine ayant éventé ce complot, les fit arrêter tous deux, leur donna des Gardes, & fit mettre à la Baſtille les Maréchaux de Montmorency & de Coſſé, pendant que le Prince de Condé ſe ſauvoit en Allemagne. Pluſieurs Gentilshommes furent accuſés d'avoir eu part à ces intrigues; entr'autres la Mole, favori du Duc d'Alençon, le Comte de Coconas, Honoré d'Albert, ſurnommé le Capitaine de Luynes (1), & le Vicomte de

[1] Honoré d'Albert, Seigneur de Luynes, Colonel des Bandes Françoiſes, étoit Gouverneur de Beaucaire en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, Chambellan du Duc d'Alençon, frere du Roi, en 1576, & Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit en 1575. Il acquit beaucoup de gloire en 1576 dans un combat qu'il ſoutint à Vincennes en champ clos, en préſence de toute la Cour, contre

Turenne. La Mole & Coconas eurent la tête tranchée ; Turenne suivit le Prince de Condé, & le Capitaine de Luynes se retira dans son Gouvernement de Baucaire, où il mérita depuis, par ses services, la Charge de Commandant général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence. Comme il ne s'agissoit pas dans cette affaire des intérêts particuliers des deux Religions, on nomma ceux qui étoient dans ce Parti les Politiques. 1573.

La Reine voulut faire interroger

le Capitaine Panier, Exempt des Gardes Ecossoises, qui y fut tué. Honoré d'Albert est le pere du Connétable de Luynes, & le quatrieme descendant de Thomas Alberti, dont la famille étoit à la tête de la République de Florence, avec les Ricci & les Médicis, [Machiavel, Hist. de Florence Liv. IV.] Lors de la révolution arrivée dans cette Ville sur la fin du treizieme siecle, Thomas, contraint de quitter sa Patrie, se retira dans le Comté Venaissin. Il entra au service de la France sous Charles VI, fut Viguier du Pont-Saint-Esprit en 1415, & Commandant de cette Place en 1420 ; Pannetier du Roi Charles VII en 1429, & son Bailli d'Epée du Vivarais & du Valentinois en 1447.

le Roi de Navarre par le Chancelier ; mais, malgré les menaces
1574. qu'elle lui fit faire, il refusa de répondre, parce que c'étoit faire tort à son rang & à sa dignité de Prince du Sang. Cependant, pour faire connoître à la Reine qu'il n'avoit fait aucuns complots contre le Roi ni contre l'Etat, & qu'il étoit innocent des accusations qu'on formoit contre lui ; il fit, pour sa justification, en présence de la Reine & de son Conseil, un discours sur les désordres qui regnoient dans le royaume, & sur la nécessité qu'il y avoit de réformer les abus qui s'y étoient glissés ; mais il n'entra dans aucun détail des desseins formés par ceux qu'on accusoit ; il ne nomma & ne chargea personne en particulier, comme avoit fait le Duc d'Alençon, qui avoit rejetté sa faute sur ceux qui étoient arrêtés.

Quoique la Reine Mere eût bien compris que le discours du Roi de Navarre étoit une critique assez vive de sa conduite, elle n'osa pas prendre des mesures violentes contre lui, contre le Duc d'Alençon,

ni contre les Maréchaux de Montmorency & de Coſſé, qu'elle ſe contenta de faire garder étroitement. 1574.

Mort de Charles IX. Le Duc d'Anjou, Roi de Pologne, lui ſuccéde.

Cependant la maladie du Roi, augmentant de jour en jour, laiſſoit aux Médecins peu d'eſpérance dans les ſecours de leur Art; il ſentit lui-même que ſa fin approchoit; il demanda, avec beaucoup d'inſtances, le Roi de Navarre, voulant abſolument lui parler avant de mourir. Il l'entretint aſſez long-tems avec beaucoup d'amitié; il lui fit connoître le regret qu'il avoit de la rigueur avec laquelle on l'avoit traité, & de tout ce qui s'étoit fait contre les Huguenots; & comme s'il eût eu quelque preſſentiment que ce Prince regneroit un jour, il lui recommanda très-affectueuſement ſon fils naturel (1): il embraſſa tendrement Henri, & quel-

[1] Il l'avoit eu de Marie Touchet, fille du Lieutenant Particulier au Bailliage d'Orléans. Il eſt connu dans notre Hiſtoire ſous le nom de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême.

1574. que tems après il expira, au Château de Vincennes le 30 Mai 1574, à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir regné treize & demi.

La Reine Catherine qui avoit toujours conſervé beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit du Roi ſon fils, l'avoit engagé de la nommer, comme il avoit fait, Régente du Royaume, juſqu'au retour du Roi de Pologne. Ce fut un bonheur pour lui de ce qu'elle s'étoit rendu maîtreſſe de l'autorité, de la perſonne du Duc d'Anjou, de celle du Roi de Navarre, & des autres Seigneurs mécontens. Leur deſſein avoit été, ſi l'on en croit quelques Auteurs, de mettre la Couronne ſur la tête du Duc d'Alençon, & d'en exclure le Roi de Pologne, qui n'étoit pas aimé en France : les Huguenots le regardoient comme un des principaux auteurs du maſſacre de la S. Barthelemy, & les Seigneurs mécontens le croyoient livré à la Reine ſa Mere, & à la Maiſon de Guiſe, dont la puiſſance alloit encore augmenter. La Reine avoit pris de ſi juſtes meſures, que ſon

fils, à ſon retour, trouva le royaume dans la plus grande tranquillité. 1574.
Le Roi de Pologne avoit été averti dans treize jours de la mort du Roi ſon frere. Il avoit envoyé ſur le champ à la Reine ſa Mere des Lettres confirmatives de la Régence, en attendant qu'il pût trouver le moyen de s'échapper de Cracovie. Les Polonois firent tous leurs efforts pour le retenir. Ils vouloient, qu'avant toutes choſes, il aſſiſtât à une Diete, qu'il étoit néceſſaire de convoquer, ſur les frontieres de Lithuanie. Il conſentit à tout ce qu'ils lui propoſerent, afin de ne leur donner aucun ſoupçon de ſon départ, & d'avoir le tems de préparer ſa fuite. Il convint, avec les François qui étoient à ſa cour, que Believre, Ambaſſadeur de France auprès de lui, demanderoit à la République ſon audience de Congé, parceque ſon caractere ceſſoit par le décès de ſon Maître, qu'il partiroit ſans délai, & laiſſeroit en chemin des relais pour le Roi & ſa ſuite.

Ce Prince partit de Cracovie la

nuit du 18 Juin 1574, & après
1574. tous les embarras qu'on peut imaginer dans une fuite auſſi précipitée, il manqua d'être arrêté par le Comte de Tanchin, Grand Chambellan de la Couronne. Celui-ci s'étant apperçu le matin du départ du Roi, s'étoit mis à la tête de 500 chevaux pour courir après lui ; mais il ne put l'atteindre que ſur les Terres de l'Empire. Le Comte fit tous ſes efforts pour engager le Roi de ne pas abandonner la Pologne : ce Prince, après un compliment fort court, craignant que cette entrevue ne le retardât, tourna bride, & piqua avec ſa troupe pour continuer ſon chemin. Lorſqu'il fut à une journée de Vienne, l'Empereur envoya ſon Grand Ecuyer au-devant de lui avec un équipage pour le conduire & le défrayer le reſte de la route ; il le fit recevoir à deux lieues de Vienne par les Archiducs Albert & Mathias, & il alla lui même, ſuivi de pluſieurs caroſſes, à une demi-lieue de la Ville, où le Roi entra au bruit de toute l'artillerie. Il y reſta ſix jours ; & après avoir reçu

les plus grands honneurs, il prit sa route par Gratz : il se rendit à Venise, où la Seigneurie lui fit les plus grands honneurs, & lui procura toutes sortes d'amusemens. Il y resta quelque tems, d'où passant par les Etats du Duc de Savoye, il se rendit à Lyon avec une escorte de six mille hommes d'infanterie, & de mille chevaux, que le Duc lui avoit donnée, dans la crainte, qu'en passant par le Dauphiné, il ne fût insulté par les Huguenots, qui avoient un corps de troupes dans cette Province. 1574.

Retour de Henri III en France.

La Reine Mere, qui s'étoit rendue à Lyon avec toute la Cour, fut au-devant du Roi jusqu'au Pont de Beauvoisin, où elle goûta le plaisir de voir porter la Couronne par celui de tous ses enfans qu'elle chérissoit le plus. Elle lui présenta le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, en lui disant : Voici deux Prisonniers que je vous remets, vous avez été instruit de leur conduite ; c'est à vous d'ordonner de leur sort. Il les embrassa d'un air assez froid ; il écouta cependant assez favorable-

ment leurs excuſes. Ils l'aſſurerent
1574. qu'ils ne ſouhaitoient rien plus ardemment que de voir Sa Majeſté entierement perſuadée de leur attachement pour ſa perſonne, de leur fidélité & de leur ſoumiſſion. Il leur répondit : *Je vous remets en liberté ; je vais donner mes ordres pour vous ôter vos gardes. Je ne ne vous demande autre choſe, ſinon que vous m'aimiez, & que vous vous aimiez vous-mêmes, en vous précautionnant contre les mauvais conſeils que l'on pourroit vous donner au préjudice de mon ſervice.*

La réputation & la gloire que Henri III avoit acquiſes, par les victoires de Jarnac & de Moncontour, dans le tems qu'il n'étoit encore que le Duc d'Anjou, tenoit toute l'Europe en ſuſpens, pour voir ſi ſon regne ſeroit plus heureux que ceux de ſes freres, & s'il chercheroit à faire jouir ſon Royaume d'une tranquillité que la guerre & les rigueurs qu'on avoit exercées contre les Huguenots n'avoient pu lui procurer. Lorſque ce Prince avoit paſſé à Vienne, l'Empereur lui avoit con-

seillé de prendre le parti de la modération plutôt que celui des armes & de la violence, en lui proposant l'exemple des Empereurs son Oncle & son Pere, qui n'avoient pas réussi par la guerre contre les Protestans d'Allemagne, & le sien propre dans les affaires de Bohême. Les Vénitiens lui avoient conseillé la même chose. Mais, mesurant peut-être sa haine contre les Calvinistes de France, sur celle qu'ils avoient conçue pour lui par les excès auxquels il s'étoit porté contre eux à la journée de S. Barthelemy, il résolut de les exterminer, & mit trois armées sur pied. Il en envoya une contre eux en Languedoc, sous la conduite du Duc d'Uzès; Bellegarde eut ordre de se rendre en Dauphiné avec la seconde; & la troisiéme, commandée par le Duc de Montpensier, fut envoyée en Poitou. Mais les Huguenots, qui se voyoient sur le point d'être accablés, firent de si grands efforts, qu'ils firent avorter toutes les entreprises qu'on forma contre eux. 1574.

Cependant, quoique le Roi eût 1575.

déclaré, à ſon retour de Pologne,
1575. qu'il remettoit le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre en liberté, ils étoient encore veillés de ſi près par ceux qu'on avoit mis auprès d'eux, qu'il leur étoit impoſſible de s'éloigner de la Cour. Dans le tems qu'il ſe diſpoſoit au voyage de Rheims, pour la cérémonie de ſon Sacre, qui fut faite le 13 Février, il découvrit une conjuration faite contre ſa perſonne, pour mettre le Duc d'Alençon ſur le Trône, à l'inſtigation des amis du défunt Amiral. On n'eſt pas bien sûr ſi ce complot étoit la ſuite de celui qui avoit été fait avant la mort de Charles IX, dont on découvrit alors des circonſtances plus agravantes, ou ſi c'étoit une nouvelle conſpiration : ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Roi fit venir en ſa préſence le Duc d'Alençon, & lui reprocha, d'un ton menaçant & irrité, qu'il avoit conſpiré contre la vie de ſon frere & de ſon Roi; qu'il en avoit des preuves convaincantes, & qu'il méritoit la mort. Ce Prince, effrayé, ſe jetta aux pieds du Roi, lui demanda par-

don, & lui confeſſa qu'on lui avoit propoſé cet exécrable attentat, mais qu'il n'y avoit jamais conſenti, qu'il l'avoit rejetté avec horreur, & qu'il croyoit que les auteurs de ce coupable deſſein l'avoient abandonné. Le Roi lui ayant fait une ſévere réprimande, lui dit qu'il vouloit bien lui pardonner, mais à condition que ſa conduite ſeroit à l'avenir irréprochable, ſinon qu'il lui feroit ſentir tout le poids de ſa colere & de ſon autorité, & enſuite il lui ordonna de ſe retirer. 1565.

De pareils complots avérés s'effacent rarement de l'eſprit de ceux contre leſquels ils ont été formés. Henri III n'oublia pas celui-ci; car, quelque tems après ſon Sacre, il fut attaqué d'un violent mal d'oreille, que les Médecins jugerent dangereux: il ſe ſouvint que le Roi François II, ſon frere, étoit mort d'un pareil mal, & que pluſieurs perſonnes l'avoient attribué au poiſon qu'on diſoit lui avoir été donné. Il n'en fallut pas davantage pour ſoupçonner le Duc d'Alençon d'un nouvel attentat contre ſa perſonne. Ce ſoupçon tourna dans

1575. son esprit en certitude sur quelques faux rapports qu'on lui fit contre son frere. Il se mit dans une si furieuse colere, qu'ayant fait appeller le Roi de Navarre, & lui ayant exposé le regret qu'il auroit (supposé qu'il mourût) de laisser sa Couronne à un successeur si dénaturé ; il le conjura de s'en défaire au plutôt, & se servit, pour l'y engager, des motifs les plus pressans. Mais le Roi de Navarre lui témoigna toute l'horreur qu'il avoit d'une telle proposition, & lui déclara qu'il ne se résoudroit jamais à commettre une pareille action, quand même le crime dont il soupçonnoit le Duc d'Alençon seroit avéré, ce qu'il ne croyoit pas. Qu'il avoit au contraire le plus grand intérêt, pour son honneur & pour sa propre gloire, de veiller de tout son pouvoir à la conservation de ce Prince, dans la crainte que s'il lui arrivoit quelque malheur, il ne fût soupçonné d'y avoir contribué, sur-tout dans le cas où il se trouvoit d'être le premier Prince du Sang. Qu'il craignoit que Sa Majesté n'eût pris trop vivement l'allarme dans une affaire

Générosité de Henri IV.

de cette importance ; qu'il la supplioit, avant de s'irriter à ce point contre son frere, de se faire éclaircir de la vérité ; qu'il ne le croyoit pas capable d'un si grand crime, & que s'il avoit donné au Roi son frere des sujets de se plaindre de sa conduite, il avoit plutôt péché par défaut d'expérience & de jugement & par l'impulsion des mauvais conseils, que par méchanceté. 1575.

La suite vérifia la vérité des sentimens du Roi de Navarre. Le rétablissement de la santé du Roi, qui arriva quelque tems après, fit connoître à ce Prince que les soupçons qu'on lui avoit suggérés contre le Duc d'Alençon étoient mal fondés, & qu'il auroit commis un grand crime, si la probité & la générosité du Roi de Navarre ne s'y fussent opposées. Il l'en remercia, & l'en estima davantage : il se seroit même attaché plus étroitement à lui, s'il n'en avoit été détourné par les conseils de ses favoris, par sa propre indolence, qui ne lui permit jamais de gouverner par lui-même, & par la Reine sa mere, qui haïssoit le Roi de Navarre.

1575. Quoique le Roi eût reconnu la fauſſeté des ſoupçons qu'on lui avoit ſuggérés contre ſon frere, il ne l'en aima pas davantage ; au contraire, il ſembloit que ſa haine ne faiſoit qu'augmenter contre lui. Il lui en donnoit des preuves en toute occaſion, en ſouffrant que ſes favoris lui fiſſent des inſultes, le mépriſaſſent, & cherchaſſent tous les moyens de le chagriner, ainſi que ceux qui lui étoient attachés. On prétend même (1) que le Roi approuva la partie qui fut dreſſée pour faire aſſaſſiner le fameux Buſſy d'Amboiſe, favori du Duc d'Alençon, l'homme le plus brave & le plus intrépide qu'il y eût peut-être alors dans le Royaume ; mais en même tems le plus *rodomont* & le plus audacieux. Un ſoir, en ſortant du Louvre, il fut attaqué par des hommes armés qui lui tirerent pluſieurs coups d'arquebuſe, dont il n'échappa que par une eſpece de miracle. Le bruit courut même dans le tems, qu'il y avoit des gens apoſtés pour venir avertir

[1] M. de Perefixe & Brantome.

le Duc d'Alençon qu'on assassinoit Bussy, & qu'il y avoit ordre de le tuer lui-même, s'il fût allé à son secours. Cette affaire fit alors grand bruit à la Cour de France. 1575.

Cependant le Duc d Alençon étoit environné de gens qui, ne cessant de l'irriter sur le peu de considération dont il jouissoit à la Cour, & sur les chagrins qu'il y recevoit continuellement, l'engagerent de la quitter. Quoiqu'il fût gardé à vue, il trouva le moyen de s'échapper le 15 Septembre. Il se rendit à Dreux, Ville de son appanage, où tous les Mécontens, tant Catholiques que Huguenots, vinrent le joindre, & d'où il envoya à la Cour un manifeste, contenant les motifs qui l'avoient obligé de se retirer, & les plaintes qu'il faisoit contre la mauvaise administration de l'Etat. Son parti étoit très considérable. Le Prince de Condé amenoit d'Allemagne un corps de troupes, avec lequel il comptoit joindre ce Prince. Mais la Reine Mere, résolue d'arrêter le progrès de cette révolte, & d'empêcher qu'elle ne se répandît dans

1575. toutes les Provinces, sortit de Paris avec une partie de sa Cour. Elle courut après son fils de Ville en Ville; elle lui fit des propositions d'accommodement, & convint enfin avec lui d'une treve de six mois. Après la publication, qui en fut faite par tout le Royaume, elle revint à Paris pour travailler à la paix, ayant laissé auprès de son fils le Maréchal de Montmorency & le Duc de Montpensier, afin de l'entretenir dans les bonnes dispositions où elle l'avoit mis. Les démarches de la Reine avoient été précédées par la liberté qu'elle avoit engagé le Roi de donner aux Maréchaux de Montmorency & de Cossé, confidens du Duc d'Alençon, détenus à la Bastille, prévoyant qu'une des conditions de la paix, si on la faisoit, seroit leur délivrance; aussi contribuerent-ils beaucoup à son accommodement avec la Cour: il ne se fit pourtant pas encore si-tôt, parcequ'elle voulut tirer avantage de la défaite d'un corps d'Allemands que le Duc de Guise dissipa près de Château-Thierry, & l'on se contenta de gar-

der la treve, quoiqu'assez mal.

1576.

Pendant qu'on travailloit à la paix, un nouvel incident, arrivé au commencement de Février de cette année, y apporta de grands obstacles. Ce fut l'évasion du Roi de Navarre, qui s'échappa de la Cour à la suite d'une partie de chasse. Après avoir couru le cerf dans la forêt de Senlis, il s'étoit rendu à Chantilly, chez M. de la Trimouille, sous prétexte de se reposer, & dès le même soir il prit la route de Normandie, accompagné de cinq ou six Seigneurs, du nombre desquels étoit le Baron de Rosny. De-là il se retira dans la Ville de Tours, où, se trouvant en sûreté, il déclara que l'abjuration qu'il avoit faite du Calvinisme, n'étant qu'un effet de la violence & des menaces de ses ennemis, il rentroit dans la Religion dans laquelle il avoit été élevé, & il en fit dès-lors profession ouverte.

Le Roi de Navarre se sauve de la Cour de France, & fait profession du Calvinisme.

Le dessein du Roi de Navarre n'étoit pas de se joindre au parti du Duc d'Alençon, comme la Cour le craignoit; il n'avoit pas assez d'estime & de considération pour ce

1576. Prince, dont il étoit, en quelque façon, ennemi. La Reine Mere avoit toujours eu beaucoup d'attention d'entretenir entr'eux la méſintelligence ; elle avoit même leurré le Roi de Navarre de la promeſſe de la Lieutenance Générale du Royaume, à l'excluſion du Duc d'Alençon ; mais Henri, ayant été averti par Madame de Sauve, ſa Maîtreſſe, & par Madame de Carnavalet, confidentes de la Reine, que ſi quelqu'un devoit prétendre à cette Charge, c'étoit le Duc d'Alençon qui pourroit en faire le prix de ſon racommodement, il avoit pris le parti de ſe retirer.

Cependant, malgré la treve, qui ſubſiſtoit toujours, le Prince de Condé, qui ne l'avoit pas ſignée, conduiſoit un corps aſſez conſidérable de troupes Allemandes, commandées par le Prince Caſimir, pour ſe joindre, comme il fit, au commencement de Mars, au Duc d'Alençon, auquel il déféra le commandement de l'armée. Ce Prince en fut extrêmement embarraſſé, non ſeulement à cauſe de ſon incapacité & de ſon

peu d'expérience, mais encore par la difficulté de payer ces Etrangers, qui demandoient leur ſolde avant d'entrer en action. Le Roi de Navarre, à la ſollicitation du Duc d'Alençon & du Prince de Condé, s'étoit rendu, quoiqu'avec peine, à cette armée. Elle auroit pu cauſer beaucoup d'embarras au parti du Roi s'il y avoit eu de l'union entre les trois Princes, car elle étoit de trente-cinq mille hommes (1). Mais la Reine ſe preſſa de conclure la paix, & de détacher ſon fils d'avec les deux autres Princes, qui, de leur part, le ſoupçonnant de s'entendre avec elle pour découvrir les ſecrets du Parti, comme ils n'avoient aucune confiance en lui, ne ſe rendirent pas difficiles. Les Huguenots obtinrent des conditions très-favorables. Le Roi, par ſon Edit de pacification du mois de Mars 1576, leur accorda la liberté de conſcience, l'exercice public, ſans bornes & ſans modifications, de la Religion

1576.

Il joint l'armée du Duc d'Alençon.

(1) Suivant le Pere Daniel, & de cinquante ſuivant M. de Roſny.

1576. prétendue Réformée (car c'eſt par un article de cet Edit que ce nom fut donné au Calviniſme pour la premiere fois). On créa des Tribunaux, ou Chambres, mi-parties de Conſeillers & de Préſidens, dont une moitié ſeroit de Catholiques, & l'autre moitié de Calviniſtes, & on leur accorda huit Places de ſûreté. La mémoire de l'Amiral de Coligny, du Comte de Montgommery, des ſieurs de la Mole, Coconas & Tourteray fut rétabli.

Par des articles particuliers, le Gouvernement de Picardie fut donné au Prince de Condé, & l'appanage du Duc d'Alençon augmenté du Duché d'Anjou, dont il prit le nom, de ceux de Tourraine & de Berry, & du Comté du Maine. On donna au Prince Caſimir, pour le renvoyer dans ſes Etats, une ſatisfaction, tant en argent qu'en préſens, dont il auroit dû être content, & à laquelle il ne répondit que par des inſultes & des ravages qu'il fit dans le Royaume. A l'égard du Roi de Navarre, il ne fut point compris dans ce Traité. Le Duc d'Alençon,

lençon, qui ne s'étoit réconcilié avec lui qu'en apparence, ne s'étant pas mis en peine de lui faire donner satisfaction sur les demandes qu'il avoit faites. Henri affecta de paroître content de cet Edit, qui étoit effectivement plus favorable aux Huguenots qu'aucun de ceux qu'on leur avoit précédemment accordés. S'il n'en retiroit aucun avantage particulier, il en fut récompensé par l'estime, la considération & la confiance de tout le parti Réformé, qui le regarda comme son Chef & son Protecteur, qui s'attacha très étroitement à lui, le soutint contre ses ennemis, & lui aida à conquérir son Royaume lorsqu'il fut parvenu à la Couronne. 1576.

Cependant cet Edit de pacification n'eut pas des suites aussi favorables qu'il eût été nécessaire pour la tranquillité de la France. Il fit mettre bas les armes pour quelque tems, mais il n'éteignit pas la haine & les animosités, irritées par l'ambition & l'intérêt des Seigneurs des deux Partis. Le souvenir des Traités tant de fois violés, dont les uns & les

autres s'accuſoient réciproquement,
1576. avoit laiſſé dans les eſprits une fermentation qui devoit bientôt produire de funeſtes effets.

Quoiqu'on eût accordé aux Huguenots les conditions les plus favorables qu'ils euſſent pu deſirer, cependant ils étoient toujours armés. Ils ſe tenoient dans une défiance que rien ne pouvoit calmer, & qui fut conſidérablement augmentée par la connoiſſance qu'ils eurent de la Confédération faite entre grand nombre de Catholiques ſous le nom de Sainte-Ligue, dont nous avons déja parlé, & qui tendoit à détruire le parti Calviniſte.

Il y avoit peu de tems que le dernier Edit avoit été publié lorſque les Huguenots s'apperçurent qu'on n'étoit pas dans la réſolution de l'exécuter fidélement, puiſqu'on y faiſoit tous les jours de nouvelles infractions. Elles étoient ſuſcitées par les partiſans de la Ligue, dont le Duc de Guiſe s'étoit déclaré le Chef. On inſulta les Calviniſtes à Lyon, à Orléans, au Havre, à Rouen, & dans les Villes où les

Catholiques étoient les plus forts. Le Cardinal de Bourbon, Archevêque de Rouen, accompagné de l'Evêque d'Evreux & de plusieurs Conseillers au Parlement, se rendit, avec main-forte, au Prêche qui se tenoit dans la Ville, chassa le Ministre de sa Chaire, y monta lui-même; & mêlant dans un discours qu'il fit, les menaces aux exhortations, ordonna à l'assemblée de le reconnoître pour son unique Pasteur, & la dissipa. 1576.

Plusieurs Huguenots s'étant présentés pour remplir les Charges des Chambres mi-parties, furent refusés par le Chancelier de Birague, sous prétexte d'incapacité, ou par d'autres raisons, & l'on augmenta les garnisons des Villes où les Huguenots étoient en trop grand nombre.

Cependant ceux qui desiroient sincerement la tranquillité publique se flattoient que l'assemblée des Etats indiqués à Blois pour le mois de Décembre la rétabliroit dans le Royaume.

La réformation des abus, qui avoit

servi de prétexte à la rébellion du Duc d'Alençon, & l'empreſſement avec lequel les Huguenots l'avoient demandée, avoient obligé la Cour de convoquer cette aſſemblée. Henri III, qui avoit été, pour ainſi dire, forcé d'accorder le dernier Edit, dans la crainte de voir renouveller la guerre civile, ſe flattoit de le faire modifier, & en même tems de faire ſes efforts pour regagner le Roi de Navarre, le Prince Condé, & les principaux Seigneurs de ce Parti : mais ce n'étoit pas l'intention des partiſans de la Ligue ; ils avoient pris des meſures pour contraindre le Roi de révoquer l'Edit, & de pourſuivre les Huguenots à outrance.

1576.

Le Roi s'étant apperçu que les Ligueurs ſeroient les plus forts dans l'Aſſemblée, craignit de ſe trouver ſeul entre les deux factions. Il voulut ſe précautionner contre l'une & contre l'autre, dont les démarches tendoient également à l'anéantiſſement de l'autorité Royale ; mais comme il n'étoit plus queſtion de les tenir dans l'équilibre, ſuivant le ſy-

ſtême politique que la Reine Mere avoit ſuivi pendant la minorité des Rois précédens, Henri III fut obligé de ſe déclarer en faveur de la Ligue. 1576.

Premiers Etats de Blois.

L'ouverture des Etats ſe fit le 6 Décembre 1576 par une courte Harangue que le Roi prononça avec beaucoup de grace & de majeſté; enſuite le Chancelier de Birague expliqua plus au long les intentions du Roi, & aſſura les Etats qu'elles ne tendoient qu'à procurer la tranquillité du Royaume & l'avantage de la Religion. Les trois Ordres élurent chacun leur Orateur. On travailla dans pluſieurs ſéances à dreſſer les Mémoires ſur leſquels il étoit néceſſaire de ſtatuer, & le 15 Décembre on mit en délibération l'article qui concernoit la défenſe de l'exercice de toute autre Religion que la Catholique. Le 26 il fut arrêté, à la pluralité des voix, que le Roi ſeroit ſupplié de réunir tous ſes Sujets à la Religion Catholique & Romaine, par les meilleures & les plus ſaintes voies que faire ſe pourroit; d'ordonner que

l'exercice de la Religion prétendue
1576. Réformée ſeroit défendu, tant en public qu'en particulier, & que les Miniſtres ſortiroient du Royaume dans le tems qu'il leur ſeroit preſcrit, nonobſtant tous Edits donnés au contraire.

1577. Mais comme on étoit réſolu de mettre le Roi de Navarre & le Prince de Condé dans leur tort, & de les rendre reſponſables de la guerre s'ils n'obéiſſoient pas au Roi, on convint que les trois Ordres leur enverroient chacun des Députés pour les inviter à venir aux Etats, & conſentir à la défenſe de l'exercice d'aucune autre Religion que celle de la Catholique, & les exhorter à donner l'exemple à ceux de leur Parti, en rentrant eux-mêmes dans le ſein de l'Egliſe.

Le Prince de Condé refuſa de donner audience aux Députés, en diſant qu'il ne connoiſſoit pas les Etats de Blois pour une aſſemblée légitime.

Le Roi de Navarre les reçut avec plus d'égard & de modération. Il écouta les remontrances de l'Arche-

vêque de Vienne avec beaucoup de tranquillité ; & lui répondit ensuite, qu'il n'étoit point opiniâtre sur l'article de la Religion ; qu'il avoit cru jusqu'alors que celle dans laquelle il avoit été élevé étoit la meilleure ; que la voie la plus sûre pour lui persuader le contraire n'étoit pas la guerre dont on le menaçoit, qui acheveroit la désolation du Royaume ; & qu'il ne pouvoit avec sûreté se détacher du Parti qu'il soutenoit, dans le tems qu'on rompoit une paix & qu'on révoquoit un Edit si solennellement donné aux Calvinistes. 1577.

Lorsque les Députés furent revenus, on tint à la Cour plusieurs Conseils entre la Reine Mere, le Roi, & ceux d'entre les Seigneurs qui n'étoient point attachés au parti de la Ligue. On y réfléchit sérieusement sur les malheurs que causeroit dans le Royaume une nouvelle guerre, dont seroit nécessairement suivie la révocation du dernier Edit. On renvoya le Duc de Montpensier & le Maréchal de Biron au Roi de Navarre, & ils le firent con-

1577.

sentir à quelques modifications sur cet Edit. Ce consentement, rapporté aux Etats, y fut très mal reçu. Comme le plus grand nombre de Députés étoient Ligueurs, on revint à la premiere proposition de ne souffrir dans le Royaume aucune Religion différente de la Catholique, & l'on révoqua tous les Edits donnés en faveur des Huguenots. La Ligue fut autorisée, après avoir été signée par le Roi, le Duc d'Anjou & les principaux Seigneurs, malgré les avis du Duc de Montpensier, des Maréchaux de Biron, de Cossé, & de plusieurs autres : la Formule en fut envoyée dans les Provinces, aux Villes & aux Gouverneurs. Comme on avoit résolu de faire la guerre aux Huguenots, on envoya le Duc d'Anjou à la tête d'une armée pour assiéger la ville de la Charité, dont il se rendit maitre par composition, ainsi de que celle d'Yssoire en Auvergne, qui fut abannonnée au pillage après un mois de siege, pendant que le Duc de Mayenne prit Tonnay-Charante, Marans & Brouage.

Les Edits donnés en faveur des Huguenots sont révoqués, & la guerre recommence.

Mais ce fut où se réduisirent les avantages des troupes Catholiques. L'ardeur du Roi pour la guerre se rallentit bien-tôt : soit que le succès de ses armes ne répondît pas à ses espérances, soit qu'il vît les Huguenots assez forts pour traîner les choses en longueur, ou soit que l'argent lui manquât, il prit la résolution de faire encore la paix. On lui avoit fait faire de sérieuses réflexions sur les suites de la Ligue, qui s'établissoit sur les ruines de l'autorité Royale ; il écouta favorablement les avis du Duc de Montpensier, du Maréchal de Biron & du sieur de Villeroy, qui négocioient toujours avec le Roi de Navarre. 1577.

Comme ce Prince étoit fort disposé à conclure un accommodement, pourvu qu'on lui accordât le libre exercice de la Religion Protestante, les esprits se rapprochèrent. Au commencement de Septembre on convint d'une Tréve, qui fut suivie de la Paix ; & ensuite le Roi donna un nouvel Edit de pacification, qui ne différoit du précé-

dent, qu'en ce qu'il reſtreignoit,
1577. ſur quelques articles, l'exercice public du Calviniſme, & qu'il changeoit les Places de ſûreté.

Tous les Hiſtoriens rendent unanimement au Roi de Navarre la juſtice de dire qu'il ſe porta très-volontiers à ces arrangemens, dans la vue de faire ceſſer la guerre.

Mais il n'en étoit pas de même des autres Seigneurs du Royaume, tant Catholiques que Proteſtans. La plûpart d'entr'eux s'étoient rendus puiſſants dans les Provinces pendant les troubles; ils regardoient la paix comme la fin de leur autorité & des brigandages qu'ils exerçoient ſur les Peuples; ils ne cherchoient que l'occaſion de recommencer la guerre, ou plutôt ils la continuoient malgré les Edits, par les infractions & les entrepriſes continuelles qu'ils faiſoient les uns ſur les autres, enſorte qu'on pouvoit dire qu'on étoit encore en guerre, quoiqu'elle ne produiſît pas des événemens conſidérables.

Cependant la Reine Mere, ſuivant toujours le plan de politique

qu'elle s'étoit formé depuis qu'elle étoit à la tête des affaires, de soutenir alternativement les Catholiques & les Huguenots, & d'empêcher qu'un parti ne prévalût sur l'autre, afin de conserver son autorité, étoit fort fâchée de voir la Maison de Guise devenue trop puissante par le moyen de la Ligue qu'elle avoit formée. Catherine prit la résolution de faire un voyage dans les Provinces, sous prétexte de les pacifier & de faire exécuter le dernier Edit, mais en effet dans le dessein de gagner le Roi de Navarre, & de le ramener à la Cour pour grossir son Parti, ou si elle n'en pouvoit venir à bout, de jetter des semences de discorde entre lui, le Prince de Condé & les principaux Huguenots. 1577.

Laissant donc le Roi son fils au milieu de sa Cour se livrer à toutes sortes de plaisirs, elle partit de Paris, accompagnée de la Reine de Navarre, qu'elle conduisoit à son mari.

Ce Prince vint au devant d'elles jusqu'à la Réole, où il les reçut

avec les plus grandes marques de
1577. reſpect pour la Reine Mere, & d'amitié pour ſa femme.

La conduite de Catherine, pendant ce voyage, eut quelque choſe de ſi bizarre & de ſi ſingulier, qu'il eſt difficile de concevoir quelles étoient préciſément ſes vues. Son deſſein paroiſſoit devoir être d'engager les deux Partis à exécuter fidellement le dernier Traité, & d'interpoſer ſon autorité pour les y obliger. Quoiqu'on fût en paix, on faiſoit réellement la guerre, mais aſſez foiblement. Elle auroit pu convenir d'une Treve générale avec le Roi de Navarre, qui l'eut accordée volontiers juſqu'à ce qu'on eût pu parvenir à un ſolide accommodement; on étoit ſeulement demeuré d'accord qu'il y auroit, partout où ſeroit la Cour, une Treve à deux lieues aux environs de ſa réſidence.

Pendant le tems que la Reine Mere ſéjourna en Guyenne, il ſe fit dans ſa Cour & dans celle du Roi de Navarre, qui ſe trouverent réunies, un mêlange de galanterie,

de guerre & de politique, qui donna lieu à des événemens ſinguliers. 1578.
On ſe livra, comme ſi l'on eût été dans la plus profonde paix, à tous les plaiſirs que pouvoient procurer l'aſſemblage des Dames les plus aimables & les plus ſpirituelles, & des jeunes Seigneurs les plus accomplis, & en même-tems les plus braves. Les feſtins, les promenades, les chaſſes, les bals, les Comédies, la Muſique, & tout l'attirail de la volupté, procuroient les plus agréables amuſemens qui ſe ſuccédoient avec une rapidité & une variété ſurprenantes. Il ſembloit qu'on eût entierement oublié les affaires importantes dont ce voyage étoit le motif. L'Amour étoit auſſi de la partie. Si c'eſt lui qui donne aux fêtes ces agrémens & cette vivacité, ſans leſquels elles languiſſent, il y cauſe en même-tems les plus grands déſordres. Il priva le Roi de Navarre de pluſieurs de ſes Officiers Catholiques, qui ne purent réſiſter aux charmes des belles perſonnes dont la Reine Mere étoit accompagnée. Pendant que d'un autre côté il

rendit le ſage Pibrac, l'une des meilleures têtes du Conſeil de la
1578. Reine Mere, paſſionné pour la Reine de Navarre, qui, profitant de ſa folie, le mit dans les intérêts du Roi ſon mari. Si nous voulons croire les Mémoires de cette Princeſſe, elle nous dit que le Roi ſon époux fut amoureux des Demoiſelles d'Agelle & de Foſſeuſe, & le Vicomte de Turenne, de la Demoiſelle de la Vergne, toutes trois de la ſuite de la Reine Mere. Que, pour retarder le départ de leurs Maîtreſſes, ils éloignoient, ſous différens prétextes, la concluſion du Traité qu'elle vouloit faire avec le Roi de Navarre. Mais ce récit ne s'accorde pas avec ce qui ſe paſſoit alors dans cette Cour, pendant qu'elle ne paroiſſoit occupée que de plaiſirs & d'amuſemens.

La Reine Mere, voyant qu'elle ne pouvoit engager le Roi de Navarre à abandonner les Huguenots & à revenir à la Cour de France, pratiqua des intelligences dans les Villes dont il étoit le Maître; elle ſe mit en poſſeſſion de quelques-

unes, entr'autres de celle d'Agen, dont les portes furent ouvertes au Maréchal de Biron. 1578.

Pendant que la Cour étoit à Auch, un vieux Gentilhomme Huguenot, fort laid, nommé Uſſac, étant devenu amoureux d'une des filles de la ſuite de la Reine, fut piqué des railleries qu'il avoit eſſuyées pour ce ſujet de la part du Roi de Navarre & du Vicomte de Turenne; il rendit aux Catholiques la Ville de la Reolle, dont il étoit Gouverneur. Le Roi de Navarre réſolut de s'en venger. Un jour qu'il y avoit bal à la Cour il donna ordre à Roſny & à trois ou quatre de ſes confidens, de ſortir de la ſalle ſans affectation, au milieu de la nuit, & de le venir joindre avec leurs armes cachées ſous leurs habits, dans un lieu où il les attendroit, avec un petit corps de troupes. Ils marcherent le reſte de la nuit, & arriverent le matin, à portes ouvrantes, à la Ville de Fleurance, dont ils s'emparerent ſans aucun obſtacle. La Reine Mere, qui auroit juré que le Roi de Navarre avoit couché à Auch, fut

bien surprise le lendemain matin en
1578. apprenant cette expédition ; mais elle prit le parti d'en rire la premiere. *Je vois bien*, dit-elle, *que c'est la revanche de la Reolle ; le Roi de Navarre a voulu faire chou pour chou, mais le mien est mieux pommé.* Ce Prince ne fut pas encore content de cette vengeance. Les Bourgeois de S. Emilion, quelques jours auparavant, pendant que la Cour étoit à Coutras, avoient dévalisé un Marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne prise. Henri voulut les en punir. Il partit encore pendant la nuit, dans la résolution de s'emparer de cette Ville ; & par le moyen du petard, il s'en rendit le Maître. La Reine Mere voulut s'en plaindre, prétendant que Saint-Emilion étoit dans les bornes de la Treve ; mais on lui opposa l'aventure du Marchand, & on ne parla plus de rien.

L'Amour occasionnoit aussi quelques combats ; le Prince de Condé fit appeller le Vicomte de Turenne, qui se rendit sur le pré, où il fit toutes les soumissions qu'il devoit à

la qualité de Prince, enſorte que ce combat n'eut rien de funeſte. Le Vicomte fut moins heureux dans un autre duel, où il avoit pour ſecond Jean Gontaut de Biron, contre les deux freres Duras; il reçut pluſieurs bleſſures, dont néanmoins il ne mourut pas. 1579.

Cependant la Reine Mere, voyant que ſes brigues & les propoſitions qu'elle avoit faites au Roi de Navarre & au Prince de Condé, pour les détacher du parti Huguenot, n'avoient eu aucune réuſſite, leur propoſa une conférence pour terminer leurs différends. Elle fut tenue à Nerac dans les derniers jours de Février (1). On donna de nou-

(1) Un jour, dans un entretien que la Reine Catherine de Médicis avoit avec le Roi de Navarre, elle lui demanda ſi la peine qu'elle avoit priſe ne produiroit aucun fruit, elle qui ne ſouhaitoit que le repos. *Madame*, lui répondit il, *je n'en ſuis pas la cauſe; ce n'eſt pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit: c'eſt vous qui m'empêchez de dormir dans le mien. La peine que vous prenez vous plaît & vous nourrit, le repos eſt le plus grand ennemi de votre vie.* Dans la même conférence le Duc de Nevers, qui accom-

1579. velles interprétations à plusieurs articles de l'Edit de pacification, presque toutes favorables aux Calvinistes, & on leur accorda de nouvelles Places de sûreté, qu'ils devoient rendre au mois d'Août suivant.

Pibrac, qui étoit du Conseil, fut accusé de leur avoir fait accorder ces avantages, guidé par son amour pour la Reine Marguerite, qui se mocqua de lui lorsqu'elle eut obtenu ce qu'elle desiroit pour son mari: ensorte que la Reine Mere, loin de retirer quelque fruit de son voyage, comme elle s'en étoit flattée, fut la dupe de sa politique, ne laissant dans les Provinces où elle avoit séjourné, qu'une très mauvaise idée de sa Cour, & les semences d'une

---

pagnoit la Reine Mere, ayant dit au Roi de Navarre qu'il seroit bien plus honorablement auprès du Roi, que parmi des gens sur lesquels il n'avoit point d'autorité, & que s'il venoit à avoir affaire d'argent à la Rochelle, il n'auroit pas le crédit d'y faire un impôt; il lui répondit fierement: *Monsieur, je fais à la Rochelle tout ce que je veux, parceque je n'y veux rien que ce que je dois.* Perefixe, pag. 78.

nouvelle guerre qu'on vit bientôt éclater. 1579.

Après ce Traité, elle quitta la Guyenne pour se rendre en Languedoc, & de-là en Dauphiné, d'où elle revint à Paris rejoindre le Roi son fils, qui, pendant l'absence de sa Mere, s'étoit rendu de plus en plus odieux & mépriſable, par sa conduite indolente & efféminée, par ses complaisances pour ses favoris, & par ses prodigalités.

Comme mon principal objet est d'écrire la vie de Henri IV, alors Roi de Navarre, je n'entrerai point dans le détail de ce qui se passoit à la Cour de France, je ne parlerai que des faits dans lesquels il a eu quelque part, & qui pourront faire connoître la sageſſe de sa conduite.

Nous venons de dire que, par le Traité de Nerac, les Huguenots devoient rendre, au mois d'Août de la même année, les Villes de sûreté qu'on leur avoit données : la Cour s'étoit déja repentie de ce Traité, qu'on accusoit la Reine Mere d'avoir fait trop légérement. A la fin de cette année on avoit envoyé le

1579. Maréchal de Montmorency au Roi de Navarre pour l'engager à faire la reſtitution convenue ; mais les nouvelles infractions qu'on avoit faites à un Traité qu'on ne vouloit pas exécuter, & les menaces du Maréchal de Montmorency, de les faire rendre par la force, avoient fait connoître au Roi de Navarre qu'il falloit ſe réſoudre à recommencer la guerre. Il avoit pris ſes meſures avec le Prince de Condé, Leſdiguieres, le Vicomte de Turenne, & les principaux Seigneurs d'entre les Calviniſtes, pour n'être pas pris au dépourvu. Ils pratiquerent des intelligences dans pluſieurs Villes du Royaume, & réſolurent de s'en rendre maîtres par cette voie, ou par la force.

Ils ne balancerent plus à prendre les armes lorſqu'ils eurent appris que les Catholiques s'étoient emparés de pluſieurs Villes, & entr'autres de celles de Figeac, dont ils tenoient le Château aſſiégé. Le Roi de Navarre chargea le Vicomte de Turenne d'en aller faire lever le ſiege, d'où les Catholiques ſe retirerent,

surpris de la diligence des Réformés. Ceux-ci firent plus de quarante entrepriſes ſur différentes Villes, dont quatre ſeulement réuſſirent. Le Prince de Condé s'empara de la Fere en Picardie, le dernier jour de Novembre; & y ayant laiſſé pour commander le Capitaine la Perſonne, il ſe rendit en Allemagne pour y lever des troupes, & rentrer en France avec une armée d'Etrangers. La Ville de Mande en Gevaudan fut eſcaladée la veille de Noël par le Capitaine Merle, & en même tems celle de Montaigu dans le Bas Poitou, par le Capitaine Pommiers, Gaſcon, tous deux Huguenots. 1580.

Mais l'entrepriſe la plus brillante & la plus glorieuſe fut l'attaque de Cahors, dont le Roi de Navarre en perſonne ſe rendit maître. Premiere action d'éclat du Roi de Navarre.

Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Lot, qui l'environne de toutes parts, excepté du côté du Nord, & lui ſert de foſſé. Henri ayant formé le deſſein de l'attaquer, aſſembla ſon Conſeil de Guerre, compoſé de pluſieurs braves & expérimentés Capitaines, qui trou- Priſe de Cahors.

1580 verent l'entrepriſe fort haſardeuſe. Le Gouverneur de la Place, nommé Veſins, étoit connu pour un homme de valeur & d'expérience. Il avoit une garniſon de deux mille hommes, avec un grand nombre d'habitans armés, qu'il tenoit toujours alertes, à cauſe du voiſinage des Huguenots. Il étoit ſur ſes gardes comme un homme qui s'attend à être attaqué ; ce qu'on reconnut par un billet d'avis trouvé dans ſa caſſette, ſur lequel il avoit écrit de ſa main : *Nargue pour les Huguenots.* Quelques repréſentations qu'on pût faire au Roi de Navarre, comme ſon parti étoit pris, il ne fit d'autre réponſe aux difficultés qu'on lui objectoit, ſinon : *Que tout lui ſeroit poſſible avec des hommes auſſi braves que ceux qu'il conſultoit.* Il partit de Montauban, pour cette expédition, le 5 Mai, par une chaleur exceſſive, & compaſſa ſa marche de maniere qu'il arriva ſur le milieu de la nuit à un quart de lieue de Cahors. *

(1) Ce récit eſt tiré des Mémoires de Sully : il y étoit préſent.

Il s'arrêta ſous un plant de noyers où couloit une fontaine qui ſervit à déſaltérer ſa troupe. Ce fut en cet endroit qu'il diſpoſa l'ordre de la marche & de l'attaque. Deux ſoldats du Vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entrepriſe, ſecondés de dix autres des plus déterminés, marchoient en avant pour s'ouvrir un paſſage dans la Ville, par le moyen des petards. Ils étoient ſuivis de près par vingt autres fantaſſins & trente cavaliers, conduits par le Capitaine S. Martin. Roquelaure venoit enſuite avec quarante Gentilshommes & ſoixante ſoldats. Le Roi de Navarre, à la tête de neuf cens hommes, le ſuivoit à peu de diſtance; & le reſte de ſa petite armée, compoſé d'environ douze cens arquebuſiers en ſix pelotons, fermoit la marche. Il y avoit trois portes à forcer, qui étoient les ſeules de la Ville. Le petard, qui fut attaché à la premiere, n'y fit qu'une ouverture ſi étroite, qu'il fallut employer la hache pour l'aggrandir. Les premiers qui paſſerent ne purent le faire qu'avec beaucoup de diffi- 1580.

cultés ; mais ils eurent le tems d'y
1580. entrer en assez grand nombre, parceque, dans le même-tems, il étoit survenu un si furieux orage qu'on ne se voyoit qu'à la lueur des éclairs. Quoiqu'il incommodât beaucoup les assaillans, cependant il leur fut favorable, en ce que le bruit des petards, confondu avec celui du tonnerre, empêcha la garnison & les habitans d'imaginer que les petards eussent renversé leurs portes, & de s'opposer plutôt à l'entrée des Ennemis. Ceux qui étoient entrés s'étant avancés, rencontrerent quarante hommes armés & environ deux cens arquebusiers presque nuds qui voulurent les arrêter ; le Baron de Salignac, qui commandoit cette attaque, les ayant taillés en pieces, s'avança dans la Ville ; mais il fut arrêté par les habitans, qui, du haut de leurs maisons, accablerent ses soldats de pierres, de tuiles & de pieces de bois qu'ils lançoient sur eux. Le second petard avoit été appliqué en même-tems à une autre porte de la Ville, par le Capitaine Jean Robert : il réussit si bien, qu'elle

qu'elle fut renverſée, & donna paſſage à ceux qui le ſuivoient, au Roi de Navarre & à toute ſa troupe. Enfin le jour parut, chacun ſe reconnut, & courut, les uns à l'attaque, les autres à la défenſe. Le Baron de Salignac eut des peines infinies à pénétrer juſqu'à la place de la Ville, qu'il trouva barricadée à toutes les avenues. Comme la Ville, qui avoit une très grande enceinte, étoit défendue par une garniſon ſupérieure en nombre aux aſſaillans, & ſoutenue par les Bourgeois armés, on avançoit très lentement. Il falloit à chaque carrefour livrer un nouveau combat, parce-qu'on y trouvoit des barricades qu'il falloit forcer. Le Roi de Navarre étoit continuellement à la tête de ſes troupes, & combattoit au beſoin comme un ſimple ſoldat. Il rompit deux pertuiſanes, & ſes armes furent fauſſées par pluſieurs coups de feu & de main; & une choſe enfin qu'on aura peine à croire, c'eſt qu'il ſe paſſa cinq jours & cinq nuits entieres dans ces ſortes de combats, ſans que les habitans, 1580.

qui ſe flattoient d'un prompt ſecours, parlaſſent de ſe rendre, & ſans que les aſſaillans, accablés du poids de leurs armes, de la chaleur exceſſive, de fatigues & d'épuiſement, fuſſent rebutés & quittaſſent leurs poſtes.

Cependant le quatrieme jour les principaux Officiers du Roi commencerent à douter de la réuſſite de cette entrepriſe, ſur-tout le bruit s'étant répandu, comme il étoit vrai, que le ſecours s'approchoit de la Ville. Ils s'aſſemblerent autour de lui, & le conjurerent, avec les plus grandes inſtances, de ſe procurer une retraite avant que les Ennemis euſſent pénétré dans la Ville. Mais ce Prince courageux, qui ne connut jamais la crainte, ſurmontant la douleur qu'il reſſentoit de ſes bleſſures, leur répondit, avec un air d'aſſurance qui en inſpiroit aux plus timides : „ Il eſt dit „ là haut ce qui doit être fait de moi „ dans cette occaſion. Souvenez-„ vous que ma retraite hors de cette „ Ville ſans l'avoir aſſurée au Parti, „ ſera la retraite de ma vie hors de

» mon corps. Il y va trop de mon
» honneur d'en uſer autrement ; ainſi 1580.
» qu'on ne me parle plus que de
» combattre, de vaincre ou de mou-
» rir. » Ranimés par les paroles d'un
» ſi brave Chef (dit M. de Roſny)
» nous recommençâmes à faire de
» nouveaux efforts ». Mais il y a toute apparence que ce Prince auroit ſuccombé ſans l'arrivée du Capitaine Chouppes, qui lui amenoit un renfort de cent-chevaux, & de cinq cens arquebuſiers. Sur la nouvelle du danger où étoit le Roi, il avoit ramaſſé à la hâte ce qu'il avoit pu trouver de ſoldats, & il venoit en diligence ſe rendre auprès de ſon Maître. Avec ce renfort, ce Prince, accompagné de Chouppes, marcha vers le quartier par lequel le ſecours ennemi, qui venoit d'arriver, s'efforçoit d'entrer ; ce qu'il ne pouvoit faire, le Roi étant maître de toutes les portes. Il détacha pluſieurs petites troupes pour s'emparer des murs, des tours & des remparts, afin d'empêcher ceux qui étoient dehors de s'ouvrir un paſſage, ce qui les obligea de ſe retirer : alors

1589. les habitans, privés de ce ſecours, ne ſe trouvant plus aſſez forts pour réſiſter, furent obligés de mettre bas les armes. La Ville fut abandonnée au pillage, avec défenſes néanmoins aux ſoldats, ſous peine de la vie, de faire aucune violence. M. de Roſny dit que ſa bonne fortune lui fit tomber entre les mains un petit coffre de fer, dans lequel il trouva quatre mille écus en or.

Il n'y eut cependant, après de ſi longs & de ſi fréquens combats, que ſoixante-dix hommes de tués du côté du Roi de Navarre, mais un très grand nombre de bleſſés. La perte fut plus conſidérable du côté des aſſiégés, ſur-tout par la mort de leur Gouverneur Veſins (1),

(1) Dans le tems de la S. Barthelemy, que les Catholiques François étoient acharnés à la deſtruction des Huguenots, Veſins fit une action de généroſité qui mérite ici ſa place. Il joignoit à beaucoup de bravoure & de probité une férocité de caractere qui lui avoit fait pluſieurs ennemis. Entre ceux-ci étoit un Gentilhomme, nommé Regniers, d'un caractere doux & poli. Leurs amis & leurs voiſins avoient fait tous leurs efforts pour les réconcilier, ſans y avoir pu réuſſir. Pendant

homme très brave, d'un caractere farouche, mais fort honnête homme. S'il n'avoit pas été tué en chemise à la tête des siens dès le commencement de l'attaque, le Roi de Navarre ne se seroit peut-être pas rendu maître de la Place. 1580.

que dans toutes les principales Villes du Royaume, les Catholiques, armés, étoient occupés à satisfaire leur haine contre les Huguenots, Regniers, qui s'étoit retiré à Cahors, s'attendoit, dans les plus grandes allarmes, d'être sacrifié à la vengeance de son ennemi, auquel le Roi avoit donné le Gouvernement de cette Ville, lorsqu'il vit briser la porte de sa chambre, & Vesins entrer comme un furieux l'épée à la main, suivi de deux soldats armés. Regniers, ne doutant plus de sa perte, se prosterne à terre en implorant la miséricorde de Dieu. Vesins, d'une voix menaçante, lui commande de se relever, de le suivre, & de monter sur un cheval qui l'attendoit à la porte de la maison. Regniers sort de la Ville avec son Ennemi, qui le conduit jusques dans la Guyenne, sans s'arrêter en aucun endroit, sans lui dire un seul mot pendant toute la route, mais lui faisant donner dans les Hôtelleries ce qui lui étoit nécessaire. Ils arrivent ensemble au Château de Regniers, où Vesins, sans descendre de cheval, lui dit : » J'étois le maître, comme » tu le vois, de profiter de l'occasion que je » cherche depuis long-tems ; mais j'aurois

1580. Je ne sais si, dans les Histoires anciennes & modernes, on pourroit trouver l'exemple d'une attaque de Ville aussi mémorable que celle de

» honte de me venger ainsi d'un homme aussi » brave que toi : je veux que le péril soit égal en » vuidant notre querelle : c'est pour cela que je » t'ai sauvé la vie. Tu me trouveras toujours » aussi disposé à terminer nos différends » comme il convient entre Gentilshommes, » que tu m'as vu prompt à te délivrer d'une » mort inévitable ». Regniers lui répondit, » Je n'ai plus, mon cher Vesins, ni ré» solution, ni force, ni courage contre vous : » votre bienfait a éteint tout le feu de mon » inimitié ; elle est détruite par votre géné» rosité, qui ne sortira jamais de mon cœur. » Je vous suivrai désormais par-tout où vous » voudrez. Je serai toujours prêt à employer » pour votre service la vie que je vous dois, » & le peu de bravoure que vous m'attri» buez ». Après ces paroles il voulut l'embrasser : mais Vesins, conservant toute la dureté de son caractere : » C'est à toi à voir, » lui dit-il, si tu veux que je sois ton ami » ou ton ennemi, je ne t'ai sauvé la vie que » pour te mettre en état de faire ce choix » ; & sans attendre de réponse, il donne un coup d'éperon à son cheval, & se retire, laissant celui sur lequel Regniers étoit venu. Celui-ci ne manqua pas de le lui renvoyer ; mais Vesins ne voulut pas le reprendre. Hist. de de Thou. Livre 32.

Cahors, moins par le grand nombre de troupes, que par la valeur de ceux qui combattirent en cette occaſion. Ils paſſent cinq jours & cinq nuits, tant à attaquer qu'à ſe défendre, trouvant à peine quelques momens pour prendre un peu de nourriture & de repos. Tout l'avantage eſt du côté des aſſiégés, qui, outre leur nombre ſupérieur, ont leurs maiſons pour leur ſervir de retraite & d'abri, & d'où ils ſe défendent contre les aſſaillans. Ceux-ci ſont ſur le point d'abandonner l'entrepriſe; mais ils ſont encouragés par l'exemple & l'intrépidité de Henri, qui veut vaincre ou mourir, & qui, joignant l'expérience au courage, force enfin la victoire à ſe déclarer en ſa faveur. 1580.

Le plus grand avantage que le Roi de Navarre retira de cette expédition, fut la réputation qu'il y acquit, & l'idée que toute la France, ſur-tout les Huguenots, conçurent de ſes rares talens & de ſon expérience pour la guerre. On admira ſon intrépidité, ſon activité, ſa préſence d'eſprit à rallier ſes ſol-

1580. dats, les empêcher de se débander pour courir au pillage, prévenir ou remédier aux accidens imprévus, qui, pendant une si longue attaque, pouvoient lui arracher des mains la victoire & causer sa perte. Ce fut lui, qui, à la tête de ses gardes, força la derniere & la plus forte baricade, dont la prise le rendit entierement maître de la ville.

Après une si brillante expédition, ce Prince auroit bien desiré faire de nouveaux progrès; mais il n'avoit pas de forces suffisantes peur tenter d'autres entreprises. Le Maréchal de Biron, que la Cour avoit envoyé en Guyenne avec une armée très supérieure pour s'opposer aux Huguenots, fit évanouir ses desseins.

Avant le tems dont nous parlons, le Roi de Navarre avoit eu le chagrin de voir le Prince de Condé, son Cousin, se détacher de lui, après lui avoir débauché une partie de ses troupes, dans la vue de former un parti indépendant parmi les Huguenots; ensorte que le reste de l'année se passa entre le Roi de Na-

varre & le Maréchal de Biron à faire la guerre assez foiblement pour ne produire aucun avantage considérable de part ni d'autre. 1580.

Il est vrai qu'il eût été téméraire au Roi de Navarre de s'opposer, avec des troupes inférieures, au Maréchal de Biron, qui étoit alors le plus grand homme de guerre du parti Catholique. Si ce Seigneur avoit vécu dans ces tems où il étoit permis aux Historiens de faire parler les Oracles pour annoncer aux grands Hommes leurs destinées, je dirois que quelque Divinité protectrice de la France, avoit prédit au Maréchal de Biron l'avénement de Henri IV à la Couronne, & qu'il seroit lui-même celui qui contribueroit le plus à l'affermissement de ce Prince sur le Trône. Lorsqu'on examine avec attention la conduite de ce Maréchal sous les regnes de Charles IX & de Henri III, il semble qu'il eût un pressentiment que Henri de Bourbon seroit un jour Roi de France. On y remarque une attention particuliere à conserver le Roi de Navarre & les 1581. Eloge du Maréchal de Biron.

1581. Huguenots, ſans manquer à ce qu'il devoit à ſes Rois & à ſa Religion. Il prit toujours avec les Huguenots le parti de la modération; il fit toujours ſes efforts pour engager le Roi à leur accorder la liberté de conſcience. Lorſqu'il fut à la tête des armées Catholiques, il ne fit pas au Roi de Navarre tout le mal qu'il pouvoit, parcequ'il avoit trop de jugement pour ne pas concevoir que, vu la ſituation où ſe trouvoit le Royaume par l'indolence de Henri III, la deſtruction des Calviniſtes ſeroit l'élévation de la Maiſon de Guiſe, qui portoit ſes regards ambitieux juſqu'au Trône.

Portrait du premier Maréchal de Biron. Le Baron de Biron fut élevé dans ſa jeuneſſe en qualité de Page, auprès de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſœur de François I, Ayeule de Henri IV. Cette Princeſſe, la plus accomplie de ſon tems, ayant remarqué dans le jeune Biron beaucoup d'eſprit & de jugement, lui fit donner une très-belle éducation, dont il ſut profiter admirablement, & dont il eut toute ſa vie une parfaite reconnoiſſance,

ARMAND DE GONTAUT
DE BIRON MARESCHAL DE FRANCE

qu'il témoigna par le plus grand respect & le plus fort attachement pour la famille de cette Princesse, & sur tout pour Henri de Bourbon. Ensuite elle l'envoya faire ses premieres armes en Piémont, qui étoit alors l'Ecole où toute la Noblesse Françoise alloit apprendre les élémens de l'Art Militaire. Il s'acquitta avec tant de distinction des emplois dont il fut chargé, qu'étant revenu en France, le Roi, instruit de son mérite, l'honora d'une Charge de Gentilhomme de sa Chambre. Il servit depuis en Italie, à la tête d'une Compagnie de Chevaux-Légers, sous le premier Duc de Guise. Il s'étoit fait une si belle réputation, qu'après la mort du Duc de Guise le Roi l'envoya en Provence avec un corps d'armée : il s'y comporta si sagement, qu'il y établit l'union entre les Catholiques & les Huguenots, ensorte qu'il donna dès-lors une grande idée de sa capacité. Il commanda, sous les ordres du Duc d'Anjou, aux batailles de Jarnac & de Montcontour, où il eut la 1581.

plus grande part aux victoires que
1581. ce Prince remporta. On l'accusa de favoriser les Protestans ; mais ce fut par la jalousie qu'on avoit de l'estime & de la considération que le Roi & la Reine Mere lui témoignoient, & des emplois dont il étoit chargé ; sur-tout le Roi l'ayant nommé Grand-Maître de l'Artillerie. Cependant la haine de ses envieux, ayant prévalu à la Cour, il pensa être enveloppé dans la proscription de la S. Barthelemy, dont il se garantit heureusement, parce qu'il étoit Gouverneur de la Bastille. Brantome dit que *c'étoient MM. de Tavanne & de Retz qui lui avoient prêté cette charité de proscription.*

Lorsque le Roi Henri III fut revenu de Pologne, le Duc d'Alençon son frere, ayant quitté la Cour par mécontentement, & s'étant joint aux Huguenots, M. de Biron fut chargé par la Reine Mere de réconcilier ces deux Princes. Il ramena le Duc d'Alençon & fut le médiateur de la paix qui se fit entr'eux : & cette paix ayant été

ſuivie d'une nouvelle guerre avec les Huguenots, elle fut encore terminée par un accommodement, dont M. de Biron eut tout l'honneur. Le Roi, pour reconnoître ſes ſervices, le fit Maréchal de France. 1581.

Je ne parlerai point ici des belles actions qu'il a faites pour le ſervice de Henri IV, elles trouveront leur place dans la ſuite de cette Hiſtoire; je dirai ſeulement, que de tous les Capitaines François, outre qu'il étoit alors le plus grand Général, il étoit celui qui avoit ſu le mieux ſe faire aimer & gagner la confiance des Officiers & des ſoldats, par ſes manieres engageantes, ſa libéralité, & ſa douceur dans le commandement, ſans avoir pour eux des complaiſances préjudiciables à l'exactitude du ſervice & au maintien de la diſcipline.

La véritable valeur eſt toujours accompagnée d'autres vertus qui font aimer ceux qui la poſſedent. Le Maréchal de Biron étoit libéral, ſplendide, magnifique & bienfaiſant. Un jour ſon Maître

d'Hôtel, lui ayant repréſenté qu'il
1581. étoit néceſſaire de mettre ordre à la dépenſe exceſſive qui ſe faiſoit dans ſa Maiſon, par le grand nombre de bouches inutiles & de perſonnes qui abordoient chez lui. *Monſieur le Maître*, lui dit le Maréchal, *ſachez premierement d'eux s'ils peuvent ſe paſſer de moi, & le veulent; je le veux bien : mais je ſuis sûr que lorſque vous leur aurez parlé, il faudra qu'ils demeurent.*

Il étoit fort inſtruit, & même très ſavant, ſachant parfaitement les langues Grecque & Latine, & s'occupant continuellement à la lecture dans ſes momens de loiſir. Brantome, qui l'avoit connu très-familierement, rapporte » que M. » de Biron, dès ſon jeune âge, » avoit été curieux de s'inſtruire » & de ſavoir tout; qu'il portoit » toujours des tablettes, où il écri- » voit ce qu'il voyoit & entendoit » digne de remarque; qu'il couroit » à la Cour une eſpece de prover- » be, quand quelqu'un rapportoit » quelque choſe de bon, on lui di- » ſoit : Tu as trouvé ou pris cela

» dans les Tablettes de Biron ; & » que le fou du Roi Henri, nommé » le Greffier, juroit ſouvent par » les divines Tablettes de Biron. « 1581.

Perſonne n'étoit plus aimable que lui dans la ſociété. Il étoit fort gai & de très bonne humeur. Comme il avoit beaucoup d'eſprit & de connoiſſances, ſes converſations étoient inſtructives, agréables & enjouées, & il aimoit à dire & entendre le mot pour rire.

La guerre continuoit toujours en Guyenne entre le Roi de Navarre & le Maréchal de Biron, mais elle ne ſe paſſoit qu'en de petites actions de peu d'importance, qui ne paroiſſoient faites que pour exercer les ſoldats des deux Partis. Il eût pourtant été facile de la terminer, & d'abattre le parti Calviniſte, ſi le Roi de France avoit envoyé des forces plus conſidérables au Maréchal de Biron, ou plutôt ſi ce Prince ne ſe fût abandonné à l'indolence, & ne fût pas devenu l'eſclave de ſes favoris, qui lui faiſoient employer en dépenſes inutiles & ſuperflues, & appliquer à

1581. leur profit, les revenus de l'Etat, au lieu de s'en ſervir pour les beſoins les plus néceſſaires ; mais il aima mieux faire, avec le Roi de Navarre & les Huguenots, une nouvelle paix, qui fut l'effet d'un projet conçu par le Duc d'Anjou pour ſe procurer un établiſſement conſidérable.

Je n'entrerai pas dans le détail de cette affaire, qui n'a de liaiſon avec le Roi de Navarre, qu'en ce qu'elle donna lieu à faire la paix avec lui. Je dirai ſeulement que la Reine de Navarre ſa femme, qui étoit une perſonne très ſpirituelle, & très habile dans les intrigues de la Cour & de la Politique, avoit fait un voyage dans le courant de cette année aux Pays-Bas, où elle avoit diſpoſé les eſprits des Flamans à reconnoître pour leur Souverain le Duc d'Anjou, pour lequel elle avoit autant d'affection qu'elle portoit de haine à Henri III, leur frere. Mais le Duc d'Anjou avoit beſoin, pour la réuſſite de ce projet, d'être puiſſamment ſoutenu ; il s'étoit flatté, qu'en procurant la paix entre

les Catholiques & les Huguenots, les Officiers & les ſoldats des deux Partis, ſe voyant ſans emploi, ſeroient charmés de faire la guerre dans les Pays-Bas, & de ſervir ſous lui. 1181.

Les Huguenots, qui étoient fort affoiblis, & qui prévoyoient ne pouvoir pas réſiſter aux Catholiques s'ils ſe réuniſſoient contre eux, ne demandoient pas mieux, & le Roi de Navarre y conſentoit volontiers. Mais il falloit, pour l'exécution d'un pareil deſſein, un Prince plus ſage, plus prudent, plus expérimenté & moins volage que le Duc d'Anjou. „ Il me trompera » diſoit Henri, en parlant de ce Prince avec une connoiſſance parfaite de ſon caractere, & une ſagacité qui lui dévoiloit preſque l'avenir „ s'il » remplit jamais l'attente qu'on a » conçue de lui. Il a ſi peu de cou» rage, le cœur ſi double & ſi ma« lin, ſi peu de grace dans ſon » maintien, tant d'inhabilité à tou» tes ſortes d'exercices, que je ne » ſaurois me perſuader qu'il faſſe » jamais rien de grand ». Cepen-

dant le Duc d'Anjou ayant reçu
1581. des avis que tout ſe diſpoſoit en ſa faveur pour lui aſſurer la ſouverainneté des Pays-Bas, il offrit au Roi ſon frere ſa médiation pour la paix. Dans cette vue il ſe rendit en Guyenne avec les ſieurs de Bellievre & de Villeroy ; il s'aboucha avec le Roi de Navarre au Château de Flex, où les Députés du parti Proteſtant ſe trouverent auſſi. Le Roi de Navarre, qui ſe voyoit preſſé par le Maréchal de Biron, qui lui donnoit à peine le tems de reſpirer, ſe rendit facile à l'accommodement ; il inſiſta ſeulement ſur les villes de ſûreté, qui furent encore accordées pour ſix ans, & la paix fut conclue. Le Roi de Navarre, pour prouver au Roi de France qu'il étoit réſolu de l'entretenir fidélement, lui ſacrifia les offres que le Roi d'Eſpagne lui avoit fait faire de lui fournir autant d'argent & de troupes qu'il en auroit beſoin, s'il vouloit ſe rendre maître de la Guyenne, & rompre la paix. Le motif du Roi d'Eſpagne, en faiſant ces offres au Roi de Navar-

re, étoit de perpétuer la guerre en France, afin d'empêcher le Duc d'Anjou d'entrer dans les Pays-Bas avec une armée. 1581.

Le Roi de Navarre fit plus ; car, de concert avec la Cour, il fit échouer les deſſeins du Prince de Condé, qui prétendoit former un nouveau parti parmi les Huguenots, & il déclara qu'il ne ſouffriroit jamais que perſonne partageât avec lui le titre de Chef & de Protecteur de la Religion Proteſtante en France. Depuis ce tems-là, le Roi, charmé de la droiture de ce Prince, prit pour lui les ſentimens d'une véritable tendreſſe, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. Il n'en fut pas de même de la Reine Mere, dont rien ne pouvoit adoucir la haine qu'elle avoit conçue contre lui : ſi nous en croyons M. de Roſny, elle fit avertir le Roi d'Eſpagne de la confidence que le Roi de Navarre avoit faite au Roi de France.

Les années 1581, 1582 & 1583, qui ſuivirent la paix, furent fort tranquilles pour le Roi de Navarre. Il n'eut aucune part aux affaires de la 1581. 1582. 1583.

Cour de France ; car il s'en abſen-
1584. ta, pendant ce tems-là, pour employer ſon loiſir à des occupations ſérieuſes, & ſe livrer à des réflexions ſur ſa conduite paſſée, ſur les évenemens axquels il avoit eu part, & ſur ceux qui ſe préparoient. Il s'inſtruiſoit par la lecture des meilleurs Livres. Un de ceux qui lui plaiſoient davantage étoit les Œuvres de Plutarque. Il diſoit ſouvent qu'il avoit de grandes obligations à cet Ouvrage, dans lequel il avoit puiſé d'excellentes maximes pour ſa conduite & pour le gouvernement.

Ce Prince avoit trop de jugement & d'intelligence pour ne pas s'appercevoir que la paix qu'il avoit faite avec les Catholiques ne ſeroit pas de longue durée. Il avoit ſaiſi l'objet où tendoient les mouvemens que la Ligue faiſoit dans le Royaume. Il la voyoit s'accroître & s'étendre de plus en plus, & que ſon principal but étoit la déſtruction de la Religion Réformée. Il cherchoit les moyens de déconcerter, s'il étoit poſſible, les entrepriſes de cette

faction ; Mais comme ſon principal ſiege étoit la Cour d'où il étoit éloigné, & où il n'avoit perſonne dans ſes intérêts pour l'inſtruire de ce qui s'y paſſoit, il réſolut d'y envoyer quelqu'un de confiance pour étudier tous les mouvemens & lui en faire un fidele rapport. Il jetta les yeux ſur le Baron de Roſny, dans lequel il avoit reconnu beaucoup de bon ſens & un grand attachement pour ſa perſonne. Il lui donna toutes les inſtructions néceſſaires ; il lui dit, lorſqu'il vint prendre congé de lui, & après l'avoir embraſſé pluſieurs fois : » Mon » ami, ſouvenez-vous que la prin» cipale partie d'un grand courage » & d'un homme de bien, c'eſt de » ſe rendre inviolable en ſa parole ; » je ne manquerai jamais à celle que » je vous ai donnée ». 1584.

M. de Roſny n'avoit pas beſoin d'autre prétexte, pour ſe rendre dans une Cour où il étoit inconnu, & qu'il n'avoit jamais fréquentée, que celui de voir ſes deux jeunes freres, Salomon & Philippe de Bethune, qui étoient aſſez en fa-

veur auprès du Roi, & qui avoient
1584. abjuré la Religion Proteſtante, en s'attachant à ſa perſonne.

Cependant en arrivant, il apprit qu'ils avoient été diſgraciés, par la jalouſie que les autres favoris du Roi avoient conçue contre eux; cela ne l'empêcha pas de ſuivre ſon projet. Il étoit jeune, il avoit de l'eſprit; il s'introduiſit dans les meilleures ſociétés; il affecta de prendre part aux plaiſirs qui regnoient dans cette Cour, pendant qu'il prenoit ſecrétement une connoiſſance exacte de tout ce qui s'y paſſoit, dont il inſtruiſoit fidelement le Roi de Navarre ſon Maître.

Mais un nouvel événement arrivé le 10 Juin 1584 fit prendre à ce Prince de nouvelles réſolutions. Ce fut la mort de François, Duc d'Anjon, dernier fils du Roi Henri II.

Mort de François, Duc d'Anjou.

Le bruit courut qu'il avoit été empoiſonné. Mais la véritable cauſe de ſa mort fut le chagrin qu'il avoit conçu du mauvais ſuccès de ſes entrepriſes, & en dernier lieu de celle d'Anvers où il s'étoit comporté avec tant d'imprudence qu'il avoit

fait évanouir tous ſes projets. Il tomba dans une mélancolie dont rien ne put le diſtraire, & enſuite dans une langueur, ſuivie d'un vomiſſement de ſang qui le mit au tombeau, ſans être regretté de perſonne. 1584.

Cette mort, qui applaniſſoit au Roi de Navarre le chemin du Trône, puiſque Henri III n'avoit point d'enfans, jetta notre Prince dans de nouvelles inquiétudes.

Il écrivit ſur la fin de l'année, au Baron de Roſny, pour lui donner ordre de revenir. Il lui mandoit que le tems qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il auroit beſoin de tous ſes fideles ſerviteurs. Que l'Etat & la Religion étoient menacés du dernier malheur, ſi l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il prévoyoit avoir inceſſamment ſur les bras une guerre des plus rudes & des plus ſanglantes.

Les auteurs de la Ligue n'avoient pas attendu la mort du Duc d'Anjou pour faire éclater les entrepriſes les plus audacieuſes. Lorſqu'ils furent informés qu'il étoit atteint

d'une maladie dont il ne pouvoit
1584. revenir, ils réſolurent de ſortir de l'inaction où ils étoient depuis neuf ou dix ans. Ils regarderent ſa mort, ſi elle arrivoit, comme un événement favorable, dont ils devoient profiter, pour exclure le Roi de Navarre de la Couronne. La conſervation de la Religion Catholique n'étoit que le prétexte dont le Duc de Guiſe & les Seigneurs de ſa Maiſon ſe ſervoient pour cacher leur ambition & leur chagrin de n'avoir aucun crédit à la Cour, d'où les favoris les éloignoient. Ils eurent le ſecret, par le moyen de leurs partiſans, qui étoient en grand nombre dans les Provinces, d'en impoſer aux peuples, & de leur perſuader que les Edits favorables que le Roi avoit accordés aux Proteſtans, ne tendoient qu'à l'entiere deſtruction de la Religion Catholique; Que la multiplication des impôts, dont on les ſurchargeoit, ne ſervoit qn'à entretenir le luxe & la débauche des favoris, au lieu d'être employés aux plus preſſantes néceſſités de l'Etat. On leur promettoit

mettoit d'arrêter tous ces désordres, & de conserver la Religion, s'ils vouloient se liguer avec les Seigneurs les mieux intentionnés pour le bien du Royaume. 1584.

Le Duc de Guise & les plus considérables d'entre les Seigneurs mécontens, tinrent une assemblée proche de Nancy, dans la maison du sieur Bassompiere, où se trouverent les Ducs de Guise, de Mayenne, de Nevers, accompagnés du Cardinal de Guise, du Baron de Seneçay, des sieurs Rosne de Meneville & de plusieurs autres. Le Duc de Lorraine s'y rendit aussi. Le Roi d'Espagne & le Prince Casimir y envoyerent leurs agens. Cette assemblée fut suivie d'une autre à Joinville, où l'on résolut de reconnoître le Cardinal de Bourbon pour Roi de France, au cas que Henri III mourût sans enfans; de faire recevoir le Concile de Trente, & de faire rendre Cambray au Roi d'Espagne, à condition qu'il fourniroit aux Ligués cinquante mille écus d'or par mois pour faire la guerre aux Huguenots. Ce Traité fut

1584. tenu fort secret, afin de ne les point effaroucher, & de peur qu'ils ne recouruſſent aux armes les premiers. Après avoir pris cette réſolution, les Ligueurs envoyerent ordre à tous ceux qui avoient ſigné la Ligue dans les Provinces de ſe tenir prêts à prendre les armes, & à ceux à qui leur condition ne le permettoit pas, comme aux Eccléſiaſtiques, de ſervir la faction par des moyens proportionnés à leur état. Pour mettre les eſprits en mouvement, on fit courir une eſpece de Libelle ou manifeſte, dans lequel, ſans parler de la Religion, on ne faiſoit mention que de l'intérêt du bien public, de la réformation de l'Etat, de la modération des impôts, de l'oppreſſion de tous les Ordres du Royaume, de l'avarice & de la tyrannie des favoris.

La mort du Duc d'Anjou étant arrivée ſur ces entrefaites, le Duc de Guiſe & ſes partiſans firent faire au Cardinal de Bourbon une démarche qui fut blâmée ou approuvée, ſuivant que chacun étoit affecté des affaires préſentes. Il ſe laiſſa perſua-

der que l'intérêt de la Religion & le ſalut du Royaume dépendoient d'aſſurer la Couronne à un Prince Catholique ; que le Roi de Navarre, ſon Neveu, auquel les Loix de l'Etat la déféroient, en étoit exclus par ſa qualité d'Hérétique. Qu'en ſuppoſant cette excluſion, le Cardinal étoit inconteſtablement celui de la Maiſon de Bourbon, que le Trône regardoit, & qu'ainſi ce n'étoit pas ſeulement l'avantage de l'Etat & de la Religion qui devoit l'obliger à ſe faire Chef de la Ligue Catholique, mais encore ſon intérêt propre. 1585.

Le Cardinal de Bourbon prend la qualité de premier Prince du ſang.

Ce Cardinal étoit un Prince d'un génie très borné, grand ennemi des Huguenots, fort ignorant, qui croyoit bonnement qu'il n'y avoit de différence entr'eux & les Catholiques que d'aller à la Meſſe, ou de n'y pas aller, & qui ſe laiſſoit conduire par ceux qui ſavoient ſe rendre maîtres de ſon eſprit. Il fut ébloui d'une Couronne à laquelle il avoit peu d'eſpérance de parvenir, ſuivant l'ordre de la Nature, puiſqu'il avoit ſoixante-deux ans,

1585. & que Henri III, actuellement régnant, n'en avoit que trente-quatre. Il ne sentit pas le ridicule, & les funestes conséquences de la démarche qu'on lui faisoit faire. On lui fit donner une Déclaration le 13 Mars 1585, dans laquelle, après avoir exposé les motifs qui le faisoient agir, il s'exprime en ces termes :

» Nous, Charles de Bourbon, » premier Prince du Sang, &c. assis- » té des Cardinaux, Pairs, Prélats, » Officiers de la Couronne, Gou- » verneurs de Provinces, Seigneurs, » Gentilshommes, Capitaines, » Villes, & autres, faisant la meil- » leure & plus saine partie du » Royaume... Déclarons avoir juré » de tenir la main forte & armée à » ce que l'Eglise soit réintégrée en » sa dignité, & en la vraie seule » Religion Catholique ; que la No- » blesse jouisse de ses honneurs & » priviléges, le Peuple soit soulagé, » les nouveaux impôts introduits » depuis le Roi Charles IX abolis, » les Parlemens maintenus dans » leurs prérogatives, & les Etats,

» quand ils ſeront aſſemblés, dans
» leur autorité, &c. » Enſuite il 1585.
s'adreſſoit à la Reine Mere, il la conjuroit de le ſeconder dans ſes bonnes intentions pour le rétabliſſement de l'ordre dans le Royaume, & la sûreté de la véritable Religion.

Il falloit que ceux, qui furent les auteurs d'une pareille Déclaration qui levoit l'étendart de la guerre, fuſſent bien sûrs de trouver dans le Royaume un grand nombre de partiſans, conduits par leur ambition, leurs intérêts particuliers, leur mécontentement contre la Cour & leur zele pour la Religion; mais leur audace étoit cauſée par l'indolence du Roi, qui, ſe livrant aux mauvais conſeils de ſes favoris, abandonnoit les rênes du Gouvernement. Il ne fut point réveillé de l'aſſoupiſſement où il languiſſoit, par l'inſolence d'une Déclaration, qui expoſoit aux yeux de toute la France, dans des termes ſi peu meſurés & ſi mépriſans, la foibleſſe de ſa conduite. Le peu d'efforts qu'il fit pour ſoutenir ſon autorité,

1585. ſur le point d'être renverſée par ce Libelle, & le conſentement tacite qu'il parut y donner, acheverent de le rendre mépriſable. Il crut n'entrevoir dans ce Manifeſte que la ruine du parti Proteſtant & le ſoutien de la Religion, & qu'il remédieroit à tout s'il pouvoit ôter aux Huguenots leur Chef, dans la perſonne du Roi de Navarre. Il aimoit ce Prince, qui lui avoit toujours donné des preuves de ſon attachement. Cependant il avoit aſſez d'eſprit pour avoir reconnu les deſſeins ambitieux du Duc de Guiſe & de ſes partiſans, & que ſon intérêt étoit qu'il fût étroitement lié avec le Roi de Navarre. Mais la Religion que ce Prince profeſſoit étoit un obſtacle invincible. Il lui envoya le Duc d'Epernon pour l'aſſurer de ſon amitié & de ſes bonnes intentions, l'inviter à venir à la Cour, & lui perſuader que l'unique moyen de faire avorter les pernicieux deſſeins de la Ligue & de ruiner leurs ennemis communs, étoit de changer de Religion.

Le Roi de Navarre aſſembla ſon

Conſeil ; il étoit compoſé d'un auſſi grand nombre de Catholiques que de Proteſtans ; chacun parloit ſuivant ſes intérêts. Il y eut de grandes conteſtations ſur ce ſujet ; mais les Miniſtres Proteſtans, qui s'étoient introduits dans les Conſeils, où l'on leur avoit laiſſé prendre trop d'autorité, fixerent l'irréſolution du Roi de Navarre. D'ailleurs il avoit eu la foibleſſe, peut-être pour s'attacher davantage le parti Proteſtant, de faire quelque tems auparavant, dans une Aſſemblée tenue à Montauban, ſerment de perſévérer juſqu'à la mort dans le Calviniſme. Il ne put réſiſter à leurs exhortations ; & il répondit au Duc d'Epernon, qu'il conſerveroit inviolablement toute ſa vie l'attachement & la reconnoiſſance dont il étoit pénétré pour Sa Majeſté ; qu'il ne pouvoit retourner à la Cour avec honneur & ſûreté, après les mauvais traitemens qu'il y avoit reçus, & l'éclat que ſes Ennemis venoient de faire ; qu'il n'auroit jamais recours aux armes que pour ſe défendre, & que ce ne ſeroit qu'à la derniere 1585.

1585. extrêmité ; qu'à l'égard de la Religion, il n'étoit point opiniâtre sur cet article ; que lorsqu'on l'auroit convaincu qu'il étoit dans l'erreur, il ne balanceroit pas à changer, n'ayant rien de plus à cœur que de contribuer de tout son pouvoir à la tranquillité de l'Etat.

Comme la principale attention des Ligueurs ne tendoit qu'à rendre odieuse de plus en plus la conduite du Roi, ils publierent que le voyage du Duc d'Epernon n'avoit été fait dans d'autre vue que celle d'assurer le Roi de Navarre que Sa Majesté le regardoit comme son fils & comme l'héritier de sa Couronne, & pour se lier avec lui contre les Catholiques.

Révolte du Duc de Guise. Cependant le Duc de Guise, résolu de se rendre maître du Gouvernement, commença les premieres hostilités. Il leva des troupes ; il envoya des Emissaires dans les Provinces pour soulever les Peuples, & il s'empara de plusieurs Villes, dans lesquelles il mit des Gouverneurs à sa dévotion. Mais malgré tous ses efforts, il trouva

si peu de personnes disposées à la révolte & à prendre les armes, que si le Roi avoit pu faire paroître quelque fermeté, il auroit facilement dissipé ce Parti. Le Duc de Guise n'avoit pu ramasser tout au plus que quatre mille hommes de pied, & quinze cens chevaux; pendant que le Roi avoit un grand nombre de troupes sur pied, des serviteurs zélés & d'habiles Généraux, capables de faire tête à de pareils Ennemis. Cela étoit si vrai, que Beauvais Nangis (1), ayant rencontré le Duc de Guise à Châlons avec si peu de troupes, & lui ayant demandé ce qu'il prétendoit faire, si le Roi venoit l'attaquer? *Me retirer au plus vîte en Allemagne*, répondit-il, *en attendant une occasion plus favorable.* 1585.

Mais la Reine Mere, dont la conduite fut toujours très équivoque entre les Catholiques & les Huguenots, qui passa toute sa vie à faire des Traités de paix, & à les rompre, suivant l'intérêt d'une autorité

(1) Mémoires de Nangis.

1585. qu'elle vouloit conſerver à quelque prix que ce fût, empêcha ſon fils de ſuivre les conſeils vigoureux que lui donnoient ceux qui ne cherchoient que le bien de l'Etat, de reprendre ſon autorité, de ſe mettre à la tête de ſes armées & de diſſiper la Ligue avant qu'elle eut le tems d'agmenter ſes forces, comme il le pouvoit facilement faire. Catherine effraya le Roi par l'exagération qu'elle lui fit des forces de la Ligue; elle lui repréſenta le Duc de Guiſe comme un ennemi redoutable par ſon courage, ſon habileté dans l'Art militaire, par l'affection des Catholiques pour lui, par ſes liaiſons avec le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, & les autres Puiſſances étrangeres; elle lui fit enviſager un ſi grand danger dans la guerre qui alloit embrâſer tout le Royaume, qu'il lui abandonna toute la conduite de cette affaire. Auſſi-tôt qu'elle ſe vit la maîtreſſe, elle écrivit au Duc de Guiſe pour lui demander une entrevue. Ce Seigneur, malgré la foibleſſe de ſon Parti, réſolut de

profiter de la terreur qu'il avoit inſpirée à la Cour. Il ſe rendit avec le Cardinal de Bourbon au lieu déſigné pour la conférence ; il fit à la Reine des propoſitions ſi exorbitantes, qu'elle les refuſa d'abord ; mais elle avoit tant d'impatience d'en venir à un accommodement, que ne pouvant pas faire accepter à ce Duc & au Cardinal des conditions raiſonnables, elle leur accorda preſque toutes leurs demandes ; & le réſultat de leurs conférences produiſit le fameux Edit de Nemours, donné au mois de Juillet 1585, qui ordonnoit entr'autres choſes, qu'il n'y auroit déſormais en France qu'une ſeule Religion, que les Miniſtres Huguenots ſortiroient du Royaume dans un mois, & dans ſix jours les Calviniſtes qui ne voudroient pas rentrer dans la Religion Catholique ; que tout Hérétique ſeroit incapable de poſſéder aucunes Charges, Dignités, ni Bénéfices ; que les Chambres miparties ſeroient ſupprimées ; qu'on retireroit des mains des Huguenots les Villes qu'on leur avoit cédées.

1585.

Edit de Nemours, qui révoque tous ceux donnés en faveur des Proteſtans.

1585. Il accordoit encore au Cardinal de Bourbon, aux Ducs de Guiſe, de Mercœur & d'Aumale, pluſieurs Villes dans le Royaume, avec chacun une compagnie de Gardes pour leur sûreté. Le Roi approuvoit, comme ayant été fait pour ſon ſervice & pour celui de l'Etat, tout ce qui avoit été entrepris par la Ligue, ſans qu'aucun de ceux qui y avoient eu part, pût être inquiété ou recherché, pour ſurpriſes de Villes, enlevement de deniers Royaux, ou tout autre acte qui pourroit avoir apparence de crime, & de rebellion, &c.

Lorſque le Roi de Navarre eut fait de ſérieuſes réflexions ſur les maux que cet Edit alloit cauſer dans le Royaume, à lui, & à ſon Parti, il en fut pénétré de la plus vive douleur (1) : cependant il ne ſe laiſſa point abattre par ce terrible coup. Il prit la ferme réſolution d'employer toutes les reſſources qui lui reſtoient pour s'oppoſer à ſes Ennemis, dont la puiſſance n'étoit

(1) Matthieu, dans la Vie de Henri IV, liv. 8.

pas encore telle qu'elle dût l'accabler ſi-tôt. Il ſavoit bien que ſi les Ligueurs avoient beaucoup de partiſans, ils avoient auſſi grand nombre d'ennemis. Le Maréchal de Montmorency, craignant de voir ſa Maiſon accablée par la puiſſance du Duc de Guiſe, avoit formé un parti des Catholiques ennemis de la Ligue & défenſeurs de l'autorité Royale, qui avoient encore pour eux les favoris, enſorte qu'ils empêcherent le Roi de remettre entre les mains du Duc de Guiſe les principales forces du Royaume, dont la conduite fût confiée à des Généraux uniquement attachés à Sa Majeſté, tels que les Maréchaux de Biron & de Matignon, qui empêcherent la Ligue de ſe fortifier. 1585.

Sur ces entrefaites, le Pape, c'étoit le fameux Sixte V (1), nou- Bulle du Pape Sixte V, contre le Roi de Navarre.

(1) Son nom de famille étoit Peretti. Un Cordelier qui le rencontra, gardant les pourceaux avec ſon pere, lui ayant demandé le chemin de l'endroit où il alloit, Peretti s'offrit de l'y conduire. Le Cordelier fut ſi charmé des diſcours de ce jeune homme, pleins de vivacité, qu'il le mena avec lui, & eut ſoin de

1585. vellement élevé sur le Trône Pontifical, publia, à la sollicitation des Ligueurs, contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, une Bulle signée par vingt-cinq Cardinaux, par laquelle il excommunioit ces deux Princes, les privoit eux & leurs successeurs de tous leurs Etats, & spécialement du droit de la succession à la Couronne de France, & relevoit tous leurs Sujets de leur serment de fidélité.

Le Roi de Navarre, regardant en cette occasion le Pape comme son ennemi personnel, s'en vengea par un Ecrit qu'il fit afficher dans Rome, & jusqu'aux portes du Vatican, par lequel il appelloit comme d'abus de cette Bulle, au Parlement & au Concile général. Il imploroit le secours des Souverains, qui devoient s'intéresser à sa cause, pour repousser l'injure que le Pape fai-

son éducation. Il lui fit donner l'habit de Cordelier, & le fit appeller Felix Peretti. Après avoir rempli avec applaudissement les premiers emplois de son Ordre, il fut fait Evêque & Cardinal du titre S. Jérôme, & enfin Pape.

soit à l'autorité Royale, en s'attribuant faussement le droit de disposer de leurs Couronnes. On rapporte que Sixte V, quoique mécontent de cet acte, n'en témoigna pas de ressentiment, & qu'à cette occasion il dit au Marquis de Pisani, Ambassadeur de France à Rome, qu'*il seroit à souhaiter que le Roi son Maître eût autant de résolution contre ses Ennemis, que le Roi de Navarre en faisoit paroître contre ceux qui l'attaquoient.* 1585.

Il parut encore un Ecrit de la part de ce Prince, intitulé : *Avertissement sur l'intention & le but de M. de Guise dans la prise des armes*, composé par le sieur du Plessis Mornay, dans lequel il déduisoit, entr'autres choses, les preuves du dessein que les Guises avoient formé de se frayer un chemin au Trône, par la destruction de la Maison Royale. Cet Ecrit fit tant de bruit, que le Duc de Guise fut obligé d'y faire répondre, par Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon, homme assez éloquent pour le tems, qui désavoua,

au nom du Duc, les Libelles qui
1585. avoient été répandus en ſon nom par des perſonnes, diſoit-il, extravagantes, ou plutôt ennemies de ſa Maiſon.

Cependant la Ligue faiſoit les plus grands progrès dans le Royaume, & augmentoit tous les jours le nombre de ſes partiſans. Le Duc de Guiſe, fier des avantages qu'il avoit obtenus par le dernier Edit, ne penſoit qu'à forcer le Roi à faire la guerre au Roi de Navarre. Henri III, vivement preſſé par les Ligueurs ſur cet article, très indiſpoſé d'ailleurs contre le Duc de Guiſe, dont il avoit enfin reconnu les pernicieux deſſeins, cherchoit les moyens d'éloigner une guerre qui alloit déſoler ſon Royaume, & augmenter la puiſſance & le crédit de ceux qu'il regardoit comme ſes plus grands ennemis. Il envoya une nouvelle députation au Roi de Navarre, pour l'engager à ratifier l'Edit de Nemours, à rendre les Villes de ſûreté, à ſuſpendre les ordres qu'il avoit donnés à ſes Agens pour une

levée de troupes en Allemagne, & à rentrer dans le sein de la Religion Catholique. 1585.

Le Roi de Navarre répondit, comme il l'avoit déja fait plusieurs fois, qu'il n'étoit point opiniâtre sur l'article de la Religion; qu'il étoit toujours prêt à se faire instruire, ou à s'en rapporter à la décision d'un Concile Libre : qu'à l'égard des Villes de sûreté, accordées à ceux de son Parti, ils ne s'en départiroient jamais; qu'au contraire, ils avoient droit d'en demander d'autres, à l'exemple des Ligueurs, qui s'en étoient fait accorder un plus grand nombre; & qu'enfin il étoit déraisonnable de lui proposer de suspendre les secours qu'il attendoit d'Allemagne, dans un tems où ses ennemis se préparoient à l'accabler.

Le Roi crut avoir trouvé un moyen de modérer l'ardeur des Ligueurs pour commencer la guerre. Il manda au Louvre le Cardinal de Guise, le premier & le second Présidens du Parlement, le Prévôt des Marchands, le Doyen de Notre-

1585. Dame, & plusieurs des principaux Bourgeois de Paris ; il leur dit, qu'ayant rompu la paix par leurs avis & leurs instances, il s'attendoit qu'ils lui procureroient les fonds nécessaires pour faire la guerre avec honneur & avantage; que c'étoit à eux à persuader aux autres Citoyens, & à leur donner l'exemple, de contribuer aux dépenses nécessaires. Mais comme il vit qu'ils s'excusoient sur la difficulté de trouver de l'argent, dans un tems où tous les Corps de l'Etat étoient épuisés; il leur dit sèchement, en leur montrant un visage plein d'indignation : *Il eût donc mieux valu me croire, lorsque je m'opposois à la guerre ; j'ai grand peur qu'en voulant détruire le Prêche, nous ne hasardions beaucoup la Messe.* Après cela il les congédia, en leur ordonnant de délibérer sur les moyens de faire ce qu'il demandoit. Les Parisiens furent les premiers à se cottiser, & fournirent deux cens mille écus pour commencer au plutôt les opérations de la guerre.

Ce furent les Catholiques ligués qui firent les premieres hostilités.

Le Duc de Mercœur, Gouverneur de Bretage, entra, ſur la fin du mois d'Août, dans le Poitou, avec un petit corps d'armée ; & ayant campé devant Fontenay, dans le deſſein d'en faire le ſiege, le Prince de Condé qui s'étoit chargé de défendre cette Province, l'obligea de ſe retirer en Bretagne. 1585.

D'un autre côté le Roi de Navarre, à la ſollicitation des Rochelois, qui lui avoient fourni de l'artillerie & des munitions, fit le ſiege de Brouage ; mais ſes forces n'étant pas ſuffiſantes, il fut obligé de le lever. Cependant, malgré la ſupériorité des forces de la Ligue, la campagne de cette année, fut moins avantageuſe à ce Parti qu'au Roi de Navarre. Ce Prince, par ſon activité, par la valeur des Seigneurs qui l'accompagnoient, par le déſeſpoir des Huguenots qu'on traitoit avec la derniere rigueur, fit échouer preſque toutes les entrepriſes des Catholiques, & ſurprit lui même un grand nombre de Places en Poitou, en Xaintonge & en Guyenne ; enfin il pourvut ſi bien à toutes choſes,

1585. qu'en se tenant sur la défensive, il se mit en état d'attendre les secours étrangers. Il empêcha le Duc de Mayenne de faire aucun progrès en Guyenne, où il s'étoit rendu avec une armée d'environ sept mille hommes de pied, cinq mille Suisses, deux mille chevaux, & quantité de Noblesse volontaire, avec seize pieces de canons, forces infiniment supérieures à celles du Roi de Navarre. Le Duc de Mayenne trouva par-tout tant de résistance, que sa campagne se réduisit à la prise de la petite Ville de Montignac en Périgord, & de celle de Beaulieu en Limousin, dont les Gouverneurs se défendirent avec beaucoup de courage.

Quoique le Roi eût mis sur pied quatre armées pendant le cours de cette année, elle ne fut, ni plus heureuse, ni plus glorieuse pour les Ligués que la précédente. Outre l'armée du Duc de Mayenne, il y en avoit une du côté de Bordeaux, sous les ordres du Maréchal de Matignon, homme de beaucoup de mérite, & qui vint à bout, par sa

prudence, d'entretenir la tranquillité entre les Catholiques & les Huguenots; il conserva la Ville sous l'obéissance du Roi, sans permettre à la Ligue de s'y introduire. La troisieme étoit commandée par les Ducs d'Epernon & de la Valette, freres, qui agissoient en Provence & en Dauphiné, où le sieur de Lesdiguieres, à la tête des Huguenots, les empêcha d'avoir aucun avantage. La plus foible étoit sous les ordres du Duc de Guise, sur les frontieres de Bourgogne & de Champagne. Le Roi avoit encore un corps de troupes dans le Poitou, conduit par le Maréchal de Biron. 1585.

Si ces armées & leurs Généraux avoient agi de concert, & dans les vues qu'ils devoient se proposer, qui étoient la destruction des Calvinistes, ils en seroient venus facilement à bout, & le Roi de Navarre étoit perdu sans ressource. Le Duc de Mayenne vouloit pousser la guerre à outrance contre lui. Toute l'attention du Duc de Guise étoit de se fortifier dans les Provinces de Bour-

1586. gogne, Champagne & Picardie, & de ſe rendre maître des principales Places, par le moyen de ſes créatures : tandis que le deſſein des Maréchaux de Biron & de Matignon, avec les Ducs d'Epernon & de la Valette, étoit d'empêcher également les progrès des Huguenots & ceux de la Ligue. La déſunion qui ſe mit entre le Duc de Mayenne & le Maréchal de Matignon, qui commandoient tous deux dans la même Province, les empêcha d'avoir ſur les Huguenots d'autres avantages que la priſe de quelques Places de peu d'importance. Le Duc de Mayenne eut le chagrin de perdre la Ville de Caſtillon, ſur la Dordogne, qui appartenoit à la Ducheſſe ſa femme. Cette Place fut ſurpriſe par le Vicomte de Turenne, avec une ſeule échelle appliquée à un endroit de la muraille qui n'étoit pas gardé, parcequ'on le croyoit inacceſſible. Sur quoi l'on fit cette plaiſanterie, que les Huguenots étoient bien meilleurs ménagers que le Roi de France, Caſtillon lui ayant coûté deux

cens mille écus à prendre, pendant qu'elle n'avoit coûté au Vicomte de Turenne qu'un écu, qui étoit le prix de l'échelle dont il s'étoit servi. 1586.

Cependant le Duc de Mayenne fut sur le point de procurer un grand avantage au parti de la Ligue, par la prise du Roi de Navarre, qui lui échappa, & qui fut redevable de son salut à son activité & à son intrépidité.

Ce Prince, après avoir mis bon ordre à la sûreté des Places qu'il possédoit en Guyenne & dans les Provinces voisines, se contentoit, avec un petit corps d'armée, de suivre, de harceler le Duc de Mayenne, & de faire échouer ses entreprises & celles du Maréchal de Matignon. Le Duc porta tous ses efforts contre lui, songeant moins à prendre des Villes qu'à s'emparer de sa personne. Il le suivoit par-tout à la piste, dans le dessein de le forcer de se jetter dans quelque place, où il l'auroit assiégé; & il y auroit réussi, si les Officiers dont il se servoit, eussent eu autant de zele que lui pour faire triompher la Ligue.

1586. Le Roi de Navarre, voyant que, faute de troupes, il ſeroit obligé de fuire continuellement devant le Duc de Mayenne, qui le pourſuivoit avec beaucoup d'ardeur, avoir réſolu de quitter la Guyenne pour ſe rendre en Poitou & en Xaintonge, où ſon Parti avoit acquis de nouvelles forces. C'étoit l'avis de ſon Conſeil; mais il avoit dit à ſes confidens : *Le Duc de Mayenne n'eſt pas ſi mauvais garçon, qu'il ne me permette de me promener encore quelques jours dans la Guyenne.* Il donna ſes ordres avant de la quitter, & fit enſuite un voyage en Béarn, *lequel*, dit M. de Roſny, qui accompagnoit le Roi, *la conjoncture préſente rendoit indiſpenſable*; mais ce voyage penſa lui coûter cher.

Le Roi de Navarre évite un grand danger. Pendant qu'il étoit abſent, les deux armées de Mayenne & de Matignon s'étoient réunies, & ayant ſaiſi tous les paſſages par leſquels on croyoit qu'il pourroit ſe rendre en Poitou, il ſe vit ſur le point de ne pouvoir ſortir de Nerac, où il étoit revenu. Le Duc de Mayenne avoit poſté le Vicomte d'Aubeterre

d'Aubeterre à la Sauvetat, sur la riviere de Drot, au-delà de la Garonne, le sieur de Poyanne, vers les Lannes, & il marchoit lui-même à Caumont, par où il avoit appris que le Roi de Navarre, venant de Nerac, devoit passer la Garonne. 1586.

Henri se voyant enfermé de toutes parts, résolut de tout tenter pour assurer son passage. Il partit de Nerac, suivi de deux cens chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux. Etant à moitié chemin, il separa sa troupe, & ne garda, de ceux qui l'accompagnoient, que les mieux montés, au nombre de vingt, avec pareil nombre de ses Gardes, & marqua aux autres Sainte Foy pour le rendez-vous. Puis tournant tout court, il prit un chemin au travers des bois & des bruyeres qu'il connoissoit, pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Sur le minuit un de ses Gentilshommes, nommé la Combe, courut à sa chambre, & lui dit, tout effrayé, que le Duc de Mayenne étoit aux portes de la Ville. Henri n'eut que le

tems de s'habiller & de monter à
1586. cheval, & ayant trouvé fort à propos un bateau, il traverſa la Riviere, y fit enfoncer le bateau, & marcha vers la Sauvetat, où il paſſa réſolument au travers des corps-de-gardes du Vicomte d'Aubeterre, ſans être arrêté ni reconnu, & ſe rendit à Sainte-Foy, où ſes gens, ſéparés en pluſieurs Pelotons, arriverent par différens endroits, ſans la moindre perte, pas même du bagage. D'Aubigné dit (1) que tout le monde crut que le Vicomte d'Aubeterre avoit bien voulu favoriſer la retraite du Roi, qu'il avoit exprès demandé au Duc de Mayenne (qui lui en fit par la ſuite des reproches) la garde de ce poſte, & qu'il avoit donné avis au Roi de Navarre qu'il ne ſeroit point inquiété dans ſon paſſage.

Ce Prince, ſe voyant en ſûreté, chargea le Vicomte de Turenne du commandement général de ſes troupes dans la Guyenne, & ſe rendit à grandes journées à la Rochelle,

(1) Tom. II. Liv. I. de ſon Hiſtoire.

où il fut reçu avec les plus grandes démonstrations de respect & de joie par les habitans, qui le regardoient comme le seul Général capable d'être à la tête du Parti, & qui lui fournirent l'argent & les munitions dont il avoit besoin. 1586.

Le Duc de Mayenne, furieux d'avoir été frustré de ses espérances, voyant son armée dépérir tous les jours, & qu'on ne lui envoyoit ni recrues, ni argent, ni munitions, revint à la Cour. Il s'y plaignit hautement qu'on l'avoit abandonné, trahi, & empêché de détruire les Huguenots en Guyenne, comme il auroit fait infailliblement s'il avoit été secondé. Les partisans de la Ligue ne manquerent pas d'appuyer ses plaintes, de les exagérer dans les Provinces, & sur-tout à Paris, où l'on accusoit hautement le Roi de favoriser les Huguenots contre les Catholiques. Ce n'étoit pas sans quelque fondement, non que ce Prince souhaitât que les Calvinistes prévalussent, mais il n'étoit pas de sa prudence d'exterminer entierement ce Parti, qu'il regardoit peut-

être, comme une réſſource de la-
1586. quelle il pourroit avoir beſoin dans la ſuite contre les Ligueurs dont il pénétroit tous les jours de plus en plus les pernicieux deſſeins contre ſa perſonne.

La retraite du Duc de Mayenne, dont l'armée reſta dans une eſpece d'inaction, donna dans la Guyenne quelque ſupérioriorité aux Huguenots, ſans cependant leur procurer aucun avantage conſidérable. Le Roi, pour les arrêter, envoya dans la Xaintonge le Maréchal de Biron, à la tête d'un corps de ſix à ſept mille fantaſſins, de huit compagnies de Gendarmes, & de quelques compagnies légeres. Comme il n'étoit pas Ligueur, mais ſincerement attaché à la perſonne du Roi, il y a toute apparence qu'il en avoit reçu ſecretement des ordres précis de ne pas pouſſer à bout les Huguenots. La conduite qu'il tint, lorſqu'il prit le commandement, & les ménagemens qu'il eut pour eux en différentes occaſions, irriterent les Ligueurs contre lui; ils l'accuſerent de trahir les intérêts de la Re-

ligion, il firent tous leurs efforts pour le faire rappeller ; le Roi tint ferme, enſorte que le reſte de cette année 1586 fut aſſez tranquille, & la guerre ne produiſit de part ni d'autre aucun événement. 1586.

Avant d'entrer dans le détail de ce qui ſe paſſa pendant l'année 1587, il eſt néceſſaire de faire connoître une faction qui s'étoit formée dans Paris, qui devint une des plus conſidérables branches de la Ligue, dont elle faiſoit cependant une eſpece de corps ſéparé, & qui cauſa de grands embarras au Roi & à Henri IV, ſon ſucceſſeur.

On l'appelloit la faction des Seize, du nom des ſeize quartiers ſous leſquels la Ville de Paris étoit diſtribuée, quoique les premiers Chefs fuſſent en plus grand nombre.

L'auteur de cette nouvelle aſſociation fut un Bourgeois de Paris, nommé la Rocheblond. Il confia ſon deſſein à Jean Prevoſt, Curé de S. Severin, Jean Boucher, Curé de S. Benoît, & à Mathieu de Launoy, Chanoine de Soiſſons, qui convinrent enſemble de former une Ligue Commencement de la Ligue.

1587. particuliere pour mettre la Ville de Paris dans les intérêts de la Ligue générale, qui étoit déja répandue dans le Royaume. Ils s'associerent le sieur Acarie, Maître des Comptes, les nommés d'Orléans, Caumont & Menagers, Avocats, Bussy le Clerc, Emonot, Crucé, & la Chapelle, Procureurs, Louchard, Commissaire, la Morliere, Notaire, Rolland Elu & son frere, Jean Pelletier, Curé de S. Jacques-de-la Boucherie, Jean Guincestre, Curé de S. Gervais, le sieur Deffiat, Gentilhomme d'Auvergne, & encore plusieurs autres. Ils choisirent seize d'entre eux; auxquels ils distribuerent les seize quartiers de la Ville, pour y gagner des partisans, y semer les bruits utiles à la faction, & y porter les décisions & les ordres émanés des Conseils particuliers qu'ils tenoient entr'eux.

Cette association fit en peu de tems des progrès surprenans dans Paris, non-seulement parmi le Peuple, mais encore parmi les personnes de condition, qui cependant ne se hasardoient pas de venir aux assemblées.

Lorſque cette faction, formée même à l'inſu du Duc de Guiſe, fut nombreuſe & bien établie, les Chefs lui en donnerent avis, auſſi-bien qu'au Cardinal de Bourbon, qui furent ravis de voir, contre leurs eſpérances, que la Capitale du Royaume leur étoit preſqu'entierement dévouée. Cette connoiſſance qui étoit parvenue au Duc de Guiſe dès le commencement de l'année 1585, l'avoit rendu plus hardi dans la pourſuite de ſes deſſeins: il fut ſoutenu avec beaucoup d'audace & de témérité par cette faction; mais, pour s'être livré avec trop d'ardeur aux emportemens de cette populace, elle l'entraîna dans le précipice avec tous ſes adhérens, comme nous le dirons par la ſuite. 1587.

Effectivement cette faction des Seize n'étoit compoſée que de gens ſans prudence, ſans expérience, ſans aucune connoiſſance des Loix, du bon Gouvernement, & uniquement guidés par la haine qu'ils avoient conçue & qu'ils inſpiroient aux autres contre les Huguenots, contre les Miniſtres, contre les Favoris, Faction des Seize.

1587. contre la déprédation des revenus de l'Etat, & contre l'indolence du Roi. Il pourroit être véritable que les premiers qui formerent cette Ligue euſſent eu l'intention de s'oppoſer à ces déſordres; mais comme ceux qu'ils aſſocierent avec eux étoient des hommes ſans honneur & ſans probité, qui n'avoient en vue que leur intérêt, ils ſe conduiſirent avec tant d'imprudence, qu'après avoir cauſé les plus grands déſordres, ils ne firent qu'accélérer l'avénement de Henri IV au Trône, en immolant à leur fureur ſon prédéceſſeur Henri III, pour lequel ils avoient conçu la plus violente haine.

Après la mort du Duc de Guiſe leur idole, ils ſe crurent des gens importans dans l'Etat, ils voulurent maîtriſer le Duc de Mayenne, & ſe rendre indépendans de lui. Ils eurent des Agens particuliers auprès des Papes; ils envoyerent une Ambaſſade en leurs noms au Roi d'Eſpagne pour lui offrir la Couronne de France; ils tirerent de ce Prince de groſſes ſommes d'argent; ils s'enrichirent par le pillage des biens de

ceux qui étoient riches, ſous le prétexte de leur attachement aux deux Rois, ils commirent les plus horribles vexations en tous genres, & ils finirent enfin par le ſupplice, par l'exil, & par la perte des fruits de leurs rapines. 1587.

Il paroîtra ſurprenant que Henri III fût ſi mal ſervi, qu'il ne fût informé des projets & des complots que cette faction formoit contre lui dans Paris, que deux ans après ſa naiſſance; & que dans le grand nombre de partiſans qui en étoient inſtruits, il n'y eut qu'un ſeul homme, nommé Nicolas Poulain, Lieutenant du Prévôt de l'Iſle de France, qui lui en donna connoiſſance.

Le Roi ſe contenta de mettre des troupes dans la Baſtille, dans l'Arſenal, & dans les autres endroits de la Ville, dont les factieux avoient projetté de s'emparer; & ce qui fait voir la foibleſſe de ce Prince, c'eſt qu'au lieu de faire arrêter les principaux des Seize, comme il le pouvoit facilement, il les laiſſa continuer leurs aſſemblées.

Cependant, le Duc de Guiſe, à la

1587. tête de la petite armée qu'il commandoit, avoit ouvert la campagne par le ravage qu'il avoit fait aux environs de Sedan & de Jametz, Places appartenant au Duc de Bouillon, & où les Huguenots de l'Isle de France, de Champagne & de Picardie s'étoient réfugiés, avec leurs effets; mais il n'y avoit rien fait de considérable, ayant été obligé de faire une treve avec le Duc de Bouillon, sur la nouvelle qui s'étoit répandue, qu'une armée d'Etrangers se disposoit à entrer dans le Royaume.

Il revint à la Cour solliciter le Roi de lui fournir des secours, & de prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à la jonction des Allemands avec le Roi de Navarre. Il obtint du Roi des ordres qui furent envoyés à une partie des troupes répandues dans les Provinces, de se rendre sur les frontieres de Champagne pour former une armée sous les ordres du Duc de Guise. Cependant, le Roi, craignant d'augmenter la puissance & l'autorité du Duc de Guise, au lieu de lui fournir les secours qu'il demandoit, avoit envoyé en Guyen-

ANNE DUC DE JOYEUSE
Pair Amiral et Marechal de France.

1587.

ie, au commencement du Printems, le Duc de Joyeuſe, ſon favori (1), à la tête d'une armée contre les Huguenots. Henri III ſe flattoit d'arrêter les projets du Duc de Guiſe, ſi Joyeuſe pouvoit être vainqueur du Roi de Navarre, dont les forces n'étoient pas capables de lui réſiſter. Lorſqu'il arriva en Guyenne, Henri, n'ayant pu raſſembler des forces ſuffiſantes pour s'oppoſer à Joyeuſe, s'étoit contenté de jetter des garniſons dans les Villes de ſon obéiſſance, pour arrêter ſon Ennemi & le fatiguer à faire des Sieges. Une partie de l'Eté s'étoit déja paſſée ſans aucun avantage de part ni d'autre, lorſqu'une intrigue de Cour, & la crainte d'être ſupplanté dans la faveur du Roi, obligea Joyeuſe de quitter l'armée. Son abſence donna le tems au Roi de Navarre de réunir toutes ſes forces. Il ſe fit joindre par le Prince de Condé, le Duc de la Trimouille & le Vicomte de Turen-

(1) Anne, Duc de Joyeuſe, Maréchal de France, l'aîné des ſept fils de Guillaume de Joyeuſe.

1587. ne. Le Comte de Soiſſons & le Prince de Conty, quoique Catholiques, s'étoient auſſi joints à lui, perſuadés que les Guiſes vouloient anéantir la Maiſon de Bourbon. Enſorte qu'après pluſieurs avantages qu'il avoit eus ſur les troupes Royales, en l'abſence de leur Chef, il ſe trouvoit en état de tenir la campagne & de réſiſter au Duc de Joyeuſe, lorſqu'il reviendroit prendre le commandement de l'armée Catholique. L'arrivée de ce Seigneur à la Cour avoit diſſipé les cabales de ſes envieux, & le foible que Henri III avoit pour lui, ayant porté ſa faveur au plus haut point, ce Prince ne lui refuſa rien; tous les Courtiſans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne avec la fleur de la Nobleſſe Françoiſe, & un renfort conſidérable de troupes, pour réparer les pertes que le Roi de Navarre lui avoit cauſées en ſon abſence.

Cependant, Henri couroit grand riſque de ſe perdre, ſi Joyeuſe, trop avide de gloire, & mépriſant ſon Ennemi, avoit eu la patience d'attendre le Maréchal de Matignon, qui com-

mandoit une autre armée dans cette Province : il avoit mandé à ce Duc, par un Gentilhomme, de se saisir de Coutras, & qu'il le joindroit incessament. Le Roi de Navarre s'étoit déja emparé de ce poste ; & lorsque Joyeuse arriva, les deux armées se trouverent si proches l'une de l'autre, qu'elles ne pouvoient éviter d'en venir à une bataille, ni se retirer sans danger. Le Roi de Navarre hazardoit beaucoup en la donnant ; car s'il la perdoit, il n'avoit plus de ressource ; & il lui en restoit encore moins s'il laissoit au Maréchal de Matignon le tems d'arriver. Il résolut donc de s'abandonner à la fortune, & de mettre toutes ses espérances dans son courage. Il remarqua tant d'ardeur & de bonne volonté dans ses Officiers & ses soldats, qu'il leur ordonna de se préparer à marcher aux Ennemis le lendemain. De son côté le Duc de Joyeuse n'étoit pas dans l'incertitude sur ce qu'il devoit faire. Il assembla ses Officiers, moins pour leur demander conseil, que pour leur faire savoir les ordres du 1587.

1587. Roi, qui étoient d'attaquer le Roi de Navarre à la premiere occaſion qui ſe préſenteroit. Il leur dit qu'il étoit ſi ſupérieur en forces, que ce ſeroit faire trop d'honneur à cette poignée de rebelles & de gens ramaſſés, que d'attendre, pour les combattre, que le Maréchal de Matignon fût arrivé.

Les deux Généraux rangerent leurs armées. Lorſqu'elles furent en préſence, le Roi de Navarre ſe tourna vers les Princes de Condé, de Conty & de Soiſſons, & leur dit, en les quittant pour aller prendre ſon poſte : *Souvenez-vous que vous êtes du ſang de Bourbon : & vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné. Et nous*, lui répondirent-ils, *nous vous montrerons que vous avez de bons Cadets.*

Le Roi de Navarre gagne la bataille de Coutras.

Ces deux armées étoient à peu près égales, celle du Duc étant de cinq mille fantaſſins, & celle du Roi de Navarre de quatre mille cinq cens. La cavalerie de ce Prince n'étoit que de douze à treize cens chevaux; le Duc en avoit deux fois autant, & beaucoup mieux équippée.

La bataille commença ſur les neuf heures du matin. Le premier avantage fut du côte des Catholiques. Lavardin (1), à la tête de ſon Eſcadron, & le Capitaine Mercure, commandant une troupe d'Albanois, donnerent avec tant de furie ſur ceux de la Trimouille & d'Arambures, qu'ils les mirent en fuite, & les pourſuivirent juſques dans Coutras. La Trimouille, ſe voyant abandonné de ſes gens, ſe retira à l'Eſcadron du Vicomte de Turenne, qui dans le moment fut enfoncé par Montigny, & ſi mal mené, qu'il fut contraint, avec la Trimouille & le 1587.

(1) Jean de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, étoit fils de Charles de Beaumanoir, tué à la journée de S. Barthelemy. Après la mort de ſon pere il ſe fit Catholique. Il porta les armes dès l'âge de dix-huit ans, & devint un grand Capitaine. Il commanda l'armée Catholique en l'abſence du Duc de Joyeuſe. Ayant pris le parti de Henri IV, ce Prince, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus, le fit Chevalier de ſes Ordres en 1595, & enſuite Maréchal de France. Au Sacre de Louis XIII il fit les fonctions de Grand Maître de la Maiſon du Roi.

1587. Capitaine Chouppes, de venir joindre l'Eſcadron du Prince de Condé. Les Catholiques, voyant la déroute de cette cavalerie, commençoient à crier victoire, lorſque l'artillerie du Roi de Navarre fit un feu ſi terrible, qu'elle arrêta l'impétuoſité des Ennemis, & les incommoda ſi fort, qu'ils furent obligés, pour s'en garantir, de faire un mouvement qui dérangea leur ordre de bataille, pendant que l'artillerie du Duc, fort mal placée, ne fit aucun effet, & ne tua, dit-on, qu'un cheval. Les Capitaines Montgommery & Belſunce, qui commandoient l'infanterie de la gauche de l'armée Huguenote, ayant vu ce déſordre, crierent à leurs ſoldats : Enfans, il faut périr, mais il faut que ce ſoit au milieu des Ennemis : allons l'épée à la main, il n'eſt plus queſtion d'arquebuſes ; & ſe mettant, avec les autres Officiers, à la tête d'un bataillon de trois cens hommes, ils marchent à l'infanterie Catholique, qui leur étoit oppoſée, & la mettent dans une entiere déroute. L'infanterie du Roi

de Navarre ne se comporta pas avec moins de bravoure à l'aîle droite, où le Capitaine Charbonnieres, ayant chargé les Régimens de Tiercelin & de Picardie, les mit en fuite & en fit un grand carnage. 1587.

Pendant ce tems-là le Duc de Joyeuse, ayant voulu profiter de la déroute de la cavalerie Huguenote, s'étoit avancé pour attaquer les Escadrons du Roi, du Prince de Condé, & du Comte de Soissons, qui n'avoient point encore donné, parceque le Prince de Condé, ayant vu fuir ceux de Turenne & de la Trimouille, & ayant voulu marcher contre Lavardin & Montigny, un vieux Officier, nommé les Ageaux, saisissant la bride de son cheval, lui dit : *Mon Prince, il n'est pas encore tems, ce n'est pas là votre gibier; le voici venir*, en lui montrant la troupe du Duc de Joyeuse, qui s'avançoit. Elle se sépara en trois corps pour assaillir en même-tems les Escadrons des trois Princes; mais elle le fit avec si peu d'ordre & d'intelligence, parceque ses Gendarmes, jeunes gens pour

1587. la plupart, n'étoient pas fort expérimentés à ces sortes de combats, & elle fut reçue avec tant de bravoure, qu'elle fut bientôt mise en fuite. Et comme l'infanterie des deux aîles Catholiques étoit déja dissipée, la bataille, qui ne dura pas une heure, fut gagnée pour le Roi de Navarre. Ce Prince fit paroître dans cette journée toute la valeur & toute la conduite d'un grand Capitaine ; il rangea lui-même son armée ; il posta son artillerie si avantageusement, qu'elle fit le plus grand effet. Il s'exposa dans le plus fort de la mêlée comme un simple soldat. Dès le commencement du choc de la cavalerie, il fut attaqué par le Baron de Fumel & par Château-Renard, Cornete de Sansac. Fontenac, qui étoit auprès du Roi, abattit Fumel d'un coup de sabre qu'il lui donna sur la tête : ce Prince saisit aussi-tôt Château-Renard, en lui criant : *Rends-toi Philistin* ; & dans ce moment il courut un grand risque de la part d'un Gendarme de Sansac, qui, tandis que Henri tenoit Châ-

teau-Renard embraſſé, lui donna plusieurs coups ſur ſon caſque, du tronçon de ſa lance ; mais le Capitaine Conſtant le délivra en tuant le Gendarme. La valeur du Roi brilla dans ce jour par-deſſus celle de tous les autres. Il avoit mis ſur ſon caſque un panache de plumes blanches pour ſe faire mieux remarquer par ſes ſoldats. Quelques-uns ſe mettant devant lui, à deſſein de défendre & de couvrir ſa perſonne ; il leur cria : *A quartier, je vous prie : ne m'offuſquez pas, je veux paroître.* Il enfonça les premiers rangs des Ennemis, & outre Château-Renard, il fit pluſieurs priſonniers de ſa main. Après l'action, quelques fuyards s'étant ralliés, & paroiſſant dans une certaine diſtance, on vint lui dire que l'armée du Maréchal de Matignon paroiſſoit : *Allons*, dit-il, *mes amis, ce ſera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.* Le Prince de Condé & le Comte de Soiſſons ſe ſignalerent dans cette bataille, où ils combattirent avec beaucoup de courage, le premier ayant eu ſon cheval tué ſous lui. 1587.

1587. Le ſieur de S. Luc, dans cette déroute, ſauva ſa vie par une action remarquable. Ayant rencontré le Prince de Condé, qui pourſuivoit les fuyards avec beaucoup d'ardeur, & étant aſſuré que s'il tomboit entre les mains de ce Prince, qui le haïſſoit, il lui feroit un mauvais parti; il pique à lui la lance en arrêt, le renverſe de ſon cheval du coup qu'il lui porte; & en même-tems ſautant de deſſus le ſien, il lui préſente la main pour le relever, & ſon gantelet, en lui diſant: *Monſeigneur, je me rends votre priſonnier:* à quoi le Prince répondit en l'embraſſant, & le fit mettre en ſûreté.

Le Duc de Joyeuſe n'eut pas tant de bonheur; voyant la bataille perdue ſans reſſource, & ſe retirant ſeul vers ſon artillerie, il fut rencontré par les Capitaines S. Chriſtophe & la Vignole, auxquels il jetta ſon épée, leur promettant une rançon de cent mille écus; mais les Capitaines Bordeaux, des Centiers, & la Mothe S. Heray, ſurvenant dans le moment, ce der-

nier le tua d'un coup de piſtolet dans la tête. 1587.

Telle fut l'iſſue de la bataille de Coutras, qui ſe donna le 20 Octobre. La victoire fut complette; trois mille hommes de pied y périrent du côté des Catholiques; beaucoup de cavalerie, & plus de quatre cens Gentilshommes. Les plus diſtingués d'entre les morts, outre le Duc de Joyeuſe, furent S. Sauveur ſon frere, le Marquis de Brezay, le jeune de Piennes, le Comte d'Aubigeoux, les Comtes de la Suze, de Gauvelo, Pluviaut, Neuvy, la Croiſette, & pluſieurs autres. Du nombre des priſonniers ſe trouverent Bellegarde, Gouverneur de Xaintonge, qui mourut de ſes bleſſures, Cypieres, Montigny, le Marquis de Piennes, S. Luc, le Comte de Monſoreau, Château-Vieux, Chatelus & Château-Renard. La perte du Roi de Navarre ne fut pas conſidérable, cinq Gentilshommes ſeulement furent tués, & peu de ſoldats.

Cet heureux ſuccès flatta d'autant plus agréablement ce Prince, qu'il

1587. eut en cette occaſion la gloire d'avoir le premier gagné une bataille, à la tête d'un Parti, qui dans les actions générales, avoit toujours été battu ſous les meilleurs Capitaines, tels que l'Amiral & le premier Prince de Condé. Il ne s'acquit pas moins d'honneur par la maniere généreuſe avec laquelle il traita les vaincus. Il donna ſes ordres pour qu'on eût grand ſoin des bleſſés. Il fit rendre les honneurs funebres aux corps du Duc de Joyeuſe & de Saint-Sauveur, ſon frere, il renvoya preſque tous les priſonniers ſans rançon; il fit des préſens à quelques-uns des principaux, & rendit les drapeaux à quelques autres.

Il eſt fort aiſé de critiquer la conduite des hommes, & de blâmer leurs actions, ſur-tout lorſqu'ils ne nous ont pas inſtruits des motifs qui ont été la regle de leur conduite: c'eſt à quoi fut expoſé notre auguſte Héros, qui fut accuſé de n'avoir pas ſu profiter de l'importante victoire qu'il venoit de remporter.

Suivant les Hiſtoriens du tems, le

Roi de Navarre n'avoit que deux partis à prendre. Le premier, de 1587.
s'avancer avec ſon armée victorieuſe vers la Haute-Loire pour être à portée de ſe joindre aux Allemands qui venoient à ſon ſecours : l'autre, de ſe rendre maître des Provinces de Xaintonge, de Poitou & d'Angoumois. Henri prit ce dernier parti, à la ſollicitation, dit-on, du Vicomte de Turenne & du Duc de la Trimouille, qui entretenoient, pour leurs intérêts particuliers, la méſintelligence qui regnoit entre le Roi de Navarre & le Prince de Condé ſon neveu. Cependant le parti que prenoit le Roi de Navarre paroiſſoit le plus raiſonnable, par la repréſentation qu'ils lui firent des difficultés inſurmontables qu'il y auroit à joindre les Allemands.

Le Baron de Roſny & d'Aubigné prétendent que cette jonction étoit très facile, & que le Roi eut grand tort de ſuivre un conſeil oppoſé. Cependant l'événement a juſtifié qu'il avoit eu raiſon ; car dans le tems qu'on tenoit ces conſeils, le

1587. Roi de France & le Duc de Guiſe, avec leurs armées, avoient pris de ſi juſtes meſures pour empêcher les Allemands de pénétrer plus avant dans le Royaume, que le Roi de Navarre auroit couru de grands riſques s'il avoit voulu les joindre.

MM. de Sully & d'Aubigné, & le P. Daniel après eux, font encore entendre que ce ne furent pas tant les raiſons de Turenne & de la Trimouille qui lui firent prendre ce parti, que la paſſion par laquelle il ne ſe laiſſoit que trop dominer; qu'il fut ravi d'avoir le prétexte de quelques affaires, & principalement celle du mariage de ſa ſœur pour aller en Béarn faire hommage de ſa victoire à la Comteſſe de Guiche, ſa Maîtreſſe, en mettant à ſes pieds les drapeaux de vingt compagnies d'ordonnance qu'il avoit pris à la bataille de Coutras.

On pourroit être d'un ſentiment contraire, ſans bleſſer la vraiſemblance, & peut-être la vérité. Le Roi de Navarre propoſa dans ſon Conſeil les deux ſeuls partis qu'il avoit

avoit à prendre. Si l'on eût été d'avis d'aller au-devant de l'armée Allemande, il l'auroit ſuivi ſans difficulté ; mais y trouvant une oppoſition preſque générale, il fut obligé de ſuivre l'autre. Quoi qu'on diſe de ſon penchant pour l'amour, il ne lui a jamais fait faire de faute contraire à ſes intérêts ; on peut préſumer qu'il ne fut pas cauſe de celle-ci, ſi c'en eſt une. D'ailleurs ſon armée, qui étoit à peine de ſix mille hommes, ſe trouvant diminuée par la retraite d'un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers volontaires qui vouloient ſe remettre de leurs fatigues, n'étoit pas en état de faire quelque expédition importante : c'eſt ce qui l'obligea, ſur l'avis de ſon Conſeil, après la bataille de Coutras, de mettre ſes troupes en différens quartiers, & de ſe rendre en Béarn. 1587.

Le Roi de Navarre avoit encore une autre raiſon pour faire ce voyage ; c'étoit le mariage de Madame Catherine ſa ſœur, dont le Comte de Soiſſons avoit ſu gagner le cœur. Ce Prince n'entretenoit le

1587. Roi que de la *passion qu'il avoit de s'unir avec elle*. Il prit donc ce tems pour lui faire les plus fortes instances de le mener en Béarn voir la Princesse; le Roi par reconnoissance du secours que le Comte lui avoit amené, & de la bravoure qu'il avoit fait paroître dans la bataille, crut devoir donner cette satisfaction à un Prince de son sang.

Mais le Comte de Soissons, dans cette prétention, avoit un dessein trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du Roi de Navarre; & comme il ne voyoit aucune apparence que ce Prince, ayant pour ennemis déclarés le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de se soutenir, il se flattoit de s'enrichir de ses dépouilles en épousant sa sœur, & d'y gagner du moins les grands biens de la Maison d'Albret. Avec une pareille intention, il n'eut garde de conseiller au Roi de poursuivre sa victoire. Mais une Lettre que le Roi reçut de Paris, en revenant de

la chaſſe, ayant dévoilé ce myſtere, il conçut pour le Comte une averſion qui ne s'effaça jamais de ſon cœur. 1587.

Pendant que le Roi de Navarre étoit en Béarn, il apprit la mort de Henri de Bourbon, Prince de Condé, arrivée le 5 Mars 1588. Quoiqu'il y eut entre eux une ſecrete jalouſie (1), Henri fut fort ſenſible à cette perte, diſant hautement qu'il avoit perdu ſon bras droit.

Le Prince de Condé laiſſoit ſa femme Charlotte Catherine de la Trimoille enceinte de trois mois. Cette Princeſſe fut accuſée d'avoir avancé les jours de ſon mari par le poiſon. René de Cumont, Lieutenant particulier de S. Jean-d'Angely, commença contre elle une procédure, que la naiſſance de Henri II, Prince de Condé, arrivée ſix mois après, fit ſurſeoir. Un domeſtique, nommé Brillant, fut tiré à quatre chevaux, & un Page fut exécuté en effigie. Le Juge fut taxé

(1) Perefixe, Hiſtoire de Henri le Grand, Part. 1. p. 91.

d'avoir été trop vîte dans ce juge-
1587. ment. Après ſix années de priſon, la Princeſſe préſenta Requête au Parlement de Paris, qui, ayant évoqué cette affaire à ſon Tribunal, déclara Catherine Charlotte de la Trimoille innocente du crime dont on avoit voulu la rendre complice.

Pendant ce tems-là il ſe paſſoit à la Cour de France des événemens dont il eſt néceſſaire de donner quelques détails, parcequ'ils applaniſſoient le chemin du Trône à notre Prince.

Henri III, indigné des complots que le Duc de Guiſe & les Ligueurs continuoient de faire pour lui ravir ſon autorité, inſtruit d'ailleurs des préparatifs des Allemands pour entrer dans ſon royaume, s'étoit enfin réveillé de l'aſſoupiſſement où il languiſſoit depuis ſi long tems. Le ſouvenir de la gloire qu'il avoit acquiſe aux batailles de Jarnac & de Montcontour lui fit prendre la réſolution de faire voir que ſon courage n'étoit pas tout à fait abattu, qu'il étoit encore en état d'arrêter

les progrès de la Ligue & de s'oppoſer à ſes Ennemis. Nous avons vu qu'il avoit envoyé une armée contre le Roi de Navarre, ſous les ordres du Duc de Joyeuſe. Il en avoit encore raſſemblé trois autres, dont l'une, commandée par le Duc de Guiſe, étoit d'environ treize mille hommes; la ſeconde par le Duc de Montpenſier, & l'autre par lui-même: & enſuite ayant joint celle du Duc de Montpenſier, il ſe trouva à la tête de trente mille hommes, avec leſquels il s'étoit rendu à Gien-ſur-Loire, pour s'oppoſer au paſſage des Allemands, pendant que le Duc de Guiſe devoit les inquiéter dans leur marche, leur couper les vivres, & les arrêter juſqu'à ce qu'on pût trouver l'occaſion de les combattre avec avantage. Quoique les vues particulieres du Duc de Guiſe fuſſent différentes de celles du Roi, cependant l'intérêt général du royaume qui étoit d'empêcher les Etrangers d'y pénétrer, avoit réuni ces deux Princes. Les Allemands étoient arrivés à la vue de la Charité, le 15 Octobre. 1588.

1588. Le Roi, qui avoit été au-devant d'eux avec ſon armée, leur avoit ſi bien fermé tous les paſſages, & avoit pris de ſi juſtes meſures qu'il leur fut impoſſible de paſſer la Loire & de ſe joindre aux Huguenots, pendant que le Duc de Guiſe, par ordre du Roi, les avoit toujours ſuivis & harcelés dans leur route. Ils étoient en ſi mauvais état, par le défaut de vivres & par les maladies, que leur nombre étant conſidérablement diminué, ils furent forcés ſur la fin de Décembre, de ſe retirer du Royaume, après avoir fait un Traité auſſi honteux pour eux qu'honorable pour le Roi.

La conduite courageuſe & prudente que ce Prince avoit tenue dans cette campagne, auroit dû le faire regarder comme le libérateur de ſon Etat. Tout étoit perdu ſi les Allemands s'étoient joints au Roi de Navarre avec leur armée, qui étoit de plus de trente-cinq mille hommes. En rendant leur paſſage impoſſible par les ſages précautions qu'il avoit priſes, il avoit réparé la faute que le Duc de Guiſe avoit

faite de les laiſſer pénétrer en Champagne & en Bourgogne. Cependant, lorſque le Roi ſe rendit à Paris après cette expédition, il fut reçu avec une indifférence & une eſpece de mépris auquel il fut très ſenſible. La malice & la perfidie des partiſans du Duc de Guiſe & des Seize avoient prévenu contre le Roi l'eſprit des Peuples, tant à Paris, que dans les Provinces. Ils avoient publié, que toute la gloire & tout l'honneur de cette campagne étoient dus à la prudence & au courage du Duc de Guiſe; que c'étoit lui ſeul qui avoit battu les Ennemis. On exaltoit les camiſades de Vimori & d'Aulneau, dans leſquels il leur avoit tué quinze ou dix-huit cens hommes & pris quelques bagages, comme des exploits qui égaloient ceux des plus grands Capitaines. Toutes les Chaires des Prédicateurs retentiſſoient de ſes louanges. Ils comparoient le Roi à Saül, & le Duc de Guiſe à David. Saül en a tué mille, diſoient-ils, & David en a tué dix mille. Toutes les actions du Roi étoient priſes en mauvaiſe part, 1588.

1588. & malignement interprétées. On répandoit de tous côtés des satyres & des libelles remplis des imputations les plus injurieuses. C'étoit lui, disoit-on, qui, de concert avec le Roi de Navarre, avoit introduit des Etrangers Hérétiques dans le Royaume pour ruiner la Religion Catholique.

L'audace des Ligueurs augmentoit par l'impunité. Si le Roi avoit eu quelque peu de courage d'esprit & de fermeté, il auroit pu détruire toutes ces factions; mais il n'osa jamais sévir contre ces séditieux. La moindre punition qu'il eut faite des principaux, auroit rétabli la tranquillité dans Paris & dans les Provinces.

La Sorbone, gagnée par ces boutefeux, avoit donné, dans les derniers jours de l'année précédente, une décision qui portoit, *qu'on pouvoit ôter le Gouvernement aux Princes qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au Tuteur qu'on avoit pour suspect.*

Le Roi, quelques jours après son arrivée dans Paris, fit venir au

Louvre la Faculté de Théologie, & lui fit, en préſence du Parlement, une ſévere reprimande ſur cette déciſion, & ſur l'inſolence des Prédicateurs qui oſoient ouvertement déclamer contre lui; & il les menaça d'en faire faire une punition exemplaire, s'ils continuoient. Mais ces menaces ſans effet étoient regardées comme des aſſurances d'impunité. 1588.

Il eſt preſque impoſſible de concevoir à quel excès ce Prince, qui avoit donné tant de preuves de courage à la tête des armées, pouſſa la timidité au milieu d'une Ville dont il étoit le Maître. La crainte qu'on lui avoit inſpirée fut ſi forte, qu'il ne put ſe réſoudre à châtier quelques ſcélérats, dont la punition auroit renverſé les projets de la Ligue. Il étoit pourtant bien averti de leurs complots. Nicolas Poulain, que j'ai déja nommé, qui avoit eu le ſecret, en contrefaiſant le zélé Ligueur, d'être introduit dans les plus ſecrets conſeils des Seize, avertiſſoit auſſi-tôt le Roi, lorſqu'on avoit pris quelque réſolution contre lui.

1588. Ce Prince avoit évité par cette voie deux complots faits contre sa personne. Le premier avoit été formé par la Ducheſſe de Montpenſier, ſœur du Duc de Guiſe, qui devoit faire enlever le Roi à ſon retour de Vincennes, où il étoit allé peu accompagné. Il fut informé par Poulain aſſez à tems pour faire venir de Paris les Chevaux-Légers de ſa garde. Il l'avertit encore qu'on avoit pris des meſures pour l'enlever, en excitant une ſédition dans une proceſſion de Pénitens, à laquelle on ſavoit qu'il ne manqueroit pas d'aſſiſter (1).

Mais le Roi, certain d'être inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans les aſſemblées des Seize, reſta dans l'inaction, au lieu de s'oppoſer avec vigueur & fermeté à la conjuration qui ſe formoit contre lui, & dont

(1) Une Piece qui mérite d'être lue ſur les différentes démarches de la Ligue & du Conſeil avant le jour des barricades, eſt celle qui a pour titre : *Procès-verbal de Nicolas Poulain, Lieutenant de la Prévôté de l'Iſle de France.* Elle eſt au premier volume du Journal de Henri III, pag. 132 & ſuiv.

l'événement lui fut très funeſte.

1588.

Un jour de la ſemaine Sainte il envoya chercher quelques-uns des principaux des Seize, & entre les autres le Préſident de Neuilly, auquel il fit une forte reprimande, & le menaça de le faire pendre avec tous ceux de ſa faction, s'ils continuoient leurs aſſemblées ſéditieuſes, en leur diſant qu'il étoit averti de tout ce qui s'y paſſoit.

Ils furent tellement effrayés de ces menaces, qu'ils écrivirent au Duc de Guiſe de venir promptement à leur ſecours, & de ne pas les laiſſer opprimer. Il leur fit réponſe qu'il ſe rendroit inceſſamment à Paris, & en même-tems il leur ordonna de ſe fournir ſecretement d'armes dans tous les quartiers. Il leur envoya Laval, Bois-Dauphin, le Comte de Briſſac, & pluſieurs autres Officiers pour conduire la Bourgeoiſie en cas qu'elle fût attaquée. Poulain en avertit encore le Roi, & lui fit ſavoir qu'il étoit facile de ſurprendre les Seize & les principaux Ligueurs lorſqu'ils s'aſſembloient dans la maiſon de la Cha-

pelle Marteau, en la faiſant inveſtir par ſes Gardes. C'étoit le ſentiment du Roi ; mais il en fut détourné par la Reine ſa Mere, & par Villequier, dont le Préſident de Thou dit que la fidélité devoit être ſoupçonnée. On réſolut ſeulement que le Roi enverroit quelqu'un de ſa part au Duc de Guiſe pour lui défendre de venir à Paris. Pompone de Bellievre fut chargé de cette commiſſion. Il ſe rendit à Soiſſons, où il trouva le Duc de Guiſe avec le Cardinal de Bourbon, & pluſieurs Seigneurs de la Ligue, occupés à délibérer ſur ce qu'ils avoient à faire dans cette occurence. Le Duc fut embarraſſé lorſqu'il reçut cet ordre. Il y répondit par les plaintes qu'il fit des ſoupçons que ſes ennemis jettoient ſans ceſſe contre lui dans l'eſprit du Roi : il dit qu'il ſavoit qu'à ſon occaſion on méditoit la perte d'un grand nombre de zélés Catholiques ; que ſi le Roi vouloit lui donner des aſſurances qu'on n'attenteroit rien contre eux, il ſeroit diſpoſé à lui obéir ; mais que faute de cela, il ſauroit faire ce que ſon

1588.

devoir, ſon zele pour la Religion Catholique, & l'amour qu'il devoit à ſa Patrie & à ſes concitoyens lui preſcriroient. 1588.

Bellievre, après avoir promis au Duc de Guiſe de lui rapporter dans cinq ou ſix jours la réponſe du Roi, revint à la Cour. Mais au lieu de renvoyer Bellievre à Soiſſons, on ſe contenta d'écrire au Duc par la Poſte, ſans même lui dépêcher un Courier, faute de vingt-cinq écus, dit-on, pour lui payer ſa courſe: & trois jours aprés Bellievre ayant demandé au Roi s'il ne vouloit pas qu'il retournât à Soiſſons; ce Prince ſe fâcha, & lui dit qu'il ſuffiſoit d'écrire une ſeconde Lettre, qui fut auſſi miſe à la poſte.

Cependant, le Duc de Guiſe, voyant qu'après ſix jours Bellievre, contre ſa promeſſe, ne revenoit point, ſollicité d'ailleurs par les Pariſiens, qui appréhendoient que le Roi ne prît la réſolution de les punir, partit de Soiſſons pour ſe rendre à Paris. Il y entra le Lundi 9 Mai ſur le midi accompagné ſeulement de huit Gentilshommes: il fut deſcendre aux

Filles Repenties, où il savoit qu'étoit
1588. la Reine Mere. Après un court entretien, elle envoya Verderonne au Roi, pour lui faire savoir la venue du Duc de Guise, & lui demander s'il trouveroit bon qu'elle le lui menât, comme le Duc l'en prioit. Le Roi, surpris de cette nouvelle, fut un moment sans répondre, regardant par la fenêtre de son cabinet; puis se tournant du côté de Verderonne, il lui dit: Retournez dire à la Reine ma Mere, que puisqu'elle en veut bien prendre la peine, elle amene le Duc de Guise, & que je le verrai dans la chambre de la Reine ma femme. Ensuite il commanda à Barrat Officier, de ses Gardes, de descendre dans la Cour du Louvre, & de prendre garde à ceux qui entreroient avec le Duc. La premiere pensée du Roi fut de le faire poignarder si-tôt qu'il y seroit entré. Il demanda à cinq ou six de ses Gentilshommes s'ils étoient prêts à faire ce qu'il leur commanderoit? Ils répondirent que quelqu'ordre qu'il lui plût de leur donner, ils l'exécuteroient sur le champ. Mais Villequier, & la Gui-

che, qui avoient entendu ces paroles, & qui ſe doutoient du deſſein que le Roi méditoit, lui repréſenterent les ſuites de cette action. Qu'au premier bruit on verroit cent mille hommes ſous les armes inveſtir le Louvre, & ſacrifier ſa Majeſté, avec toute ſa Cour, au reſſentiment qu'ils auroient de la mort du Duc; que d'ailleurs, s'il ſe fût ſenti coupable, il ne ſe ſeroit pas livré lui-même, & qu'il falloit au moins l'entendre. Ces deux Conſeillers, étoient bien ignorans, pour ne pas ſavoir qu'une populace mutinée, lorſqu'elle a perdu ſon Chef, eſt auſſi-tôt diſperſée. C'eſt ce qui ſeroit arrivé, ſi le Roi avoit eu un peu de fermeté; car il avoit été inſtruit de la terreur qu'il avoit imprimée à cette canaille par les menaces qu'il avoit faites au Préſident de Neuilly & aux principaux des Seize, & il ne ſentoit pas que Villequier & la Guiche, infideles à leur Maître, étoient dans les intérêts du Duc de Guiſe. 1588.

Cependant, la Reine Mere s'étoit miſe dans une chaiſe pour ſe rendre au Louvre, avec le Duc de Guiſe,

1588. qui l'accompagnoit à pied. Les rues & les fenêtres étoient remplies de peuple qui témoignoit par ſes acclamations, la joie qu'il avoit de le voir, & redoubloit de tous côtés les cris de *Vive Guiſe, vive le Défenſeur de l'Egliſe, de la Religion Catholique, & le Sauveur de Paris.* Il y répondoit le chapeau à la main, ſaluant à droite & à gauche, avec la plus grande affabilité, cette populace qui s'empreſſoit de lui donner les plus grandes marques de reſpect.

Etant arrivé au Louvre, il fut introduit, ſuivant l'ordre qui avoit été donné, dans la chambre de la jeune Reine, où le Roi entra par une porte qui s'ouvroit du côté de ſon appartement, & dont il avoit ſeul la clef.

Le Duc s'étant avancé pour lui faire la révérence, il lui dit d'un ton agité de colere : *Qui vous amene ici ?* Le Duc ayant dit quelques paroles pour ſe juſtifier, le Roi l'interrompit, & ſe tournant vers Bellievre, lui demanda s'il ne l'avoit pas aſſuré que M. de Guiſe ne viendroit pas à Paris. *Ne me l'aviez-vous pas promis,*

dit Bellievre au Duc ? *Mais vous, Monſieur*, repliqua le Duc, *ne m'aviez-vous pas auſſi promis que vous viendriez à Soiſſons dans trois jours ? Cela eſt vrai*, repartit Bellievre, *mais vous avez reçu deux Lettres par leſquelles je vous réiterois les ordres du Roi, & vous marquois les raiſons qui m'empêchoient de retourner à Soiſſons.* Sur quoi le Duc, ayant proteſté avec de grands ſermens qu'il ne les avoit pas reçues, reprit le diſcours qu'il avoit commencé, qu'il n'étoit venu que pour ſe défendre contre les calomnies de ſes ennemis, & aſſurer Sa Majeſté de ſon attachement à ſon ſervice. *Eh bien*, dit le Roi, *ce ſera par votre conduite que vous vous juſtifierez ; & les effets me feront juger de la droiture de vos intentions.* Le Duc ne répliqua rien, & ayant fait une profonde révérence, il ſe retira. Lorſqu'il ſortit du Louvre, le Peuple, qui l'avoit attendu, renouvella ſes acclamations, & le reconduiſit, comme en triomphe, juſqu'à ſon Hôtel. 1588.

Les deux jours ſuivans ſe paſſerent en négociations. Le Duc, eſcorté de quantité de Gentilshommes

1588. armés ſous leurs habits, eut, avec le Roi & la Reine Mere, dans les jardins de cette Princeſſe, une conférence qui n'aboutit qu'à des plaintes réciproques, des juſtifications & des remontrances de la part du Duc de Guiſe. Enfin le Roi, informé que les Bourgeois ſe tenoient armés dans leurs maiſons, prêts à ſe ranger ſous leur Chef à la premiere allarme, donna ſes ordres, mais trop tard, pour faire entrer les Suiſſes dans Paris, & les joindre aux Gardes Françoiſes, afin de ſe rendre maîtres des principaux poſtes. Les Suiſſes, au nombre de quatre mille, ſuivis de deux mille Fantaſſins François, entrerent à petit bruit, dès la pointe du jour, par la porte S. Honoré. On les ſépara en différentes troupes, qui furent conduites au Cimetiere des Innocens, à la Greve, & au Marché-Neuf. Les Gardes Françoiſes s'emparerent du Petit-Pont, & de ceux de S. Michel, & de Notre-Dame. Crillon, Meſtre-de-Camp de ce Régiment, vouloit s'emparer de la Place Maubert, pour ſe rendre maître du quartier de l'Univerſité; mais il fut

arrêté par les Bourgeois armés qui s'y étoient rendus les plus forts. C'étoit par ce quartier que l'émeute avoit commencé. Crucé, Procureur au Châtelet, un des plus séditieux des Seize, qui y commandoit, ayant appris dès quatre heures du matin que des gens de guerre entroient par la porte S. Honoré, avoit envoyé crier par-tout à l'allarme. C'étoit le signal pour les Bourgeois de se rendre armés à leurs corps-de-gardes. Dans le même tems les Capitaines & Officiers d'armée que le Duc de Guise avoit introduit dans Paris, se répandirent dans les différens quartiers pour gouverner cette bourgeoisie & empêcher la confusion. Le Comte de Brissac avoit choisi son poste dans l'Université ; & ce fut lui, qui, ayant rencontré une grosse troupe d'Ecoliers armés, leur fit faire la premiere barricade avec des tonneaux remplis de terre. On en fit de pareilles dans toutes les rues, avec une promptitude étonnante, qui furent poussées jusqu'au Petit Châtelet, dans le tems que les Officiers du Roi y voulurent poser des sentinelles,

1588. Journée des Barricades.

qui furent forcées de se retirer. Cet
1588. exemple fut suivi dans tous les quartiers de Paris ; on tendit des chaînes dans les principales rues, où l'on fit de semblables barricades, en sorte qu'en peu de tems les soldats se trouverent renfermés de toutes parts, & exposés aux coups de pierres & de fusils, dont on les menaçoit des fenêtres, sans pouvoir entreprendre de forcer aucun passage. La défense que le Roi leur avoit faite de tirer, avoit excité l'audace du Peuple ; voyant qu'on ne l'attaquoit pas, & s'imaginant qu'on le craignoit, il en devint plus insolent, & les barricades furent poussées jusqu'à cinquante pas du Louvre. Cependant, il ne se fit aucune attaque de part ni d'autre, ceux qui conduisoient les Parisiens se contentant de tenir les soldats bloqués.

Cette sédition jetta le Roi dans une grande perplexité ; il ne savoit quel parti prendre. Il se voyoit sur le point d'être à la discrétion de ses Sujets. Il pria la Reine Mere d'aller à l'Hôtel de Guise avec le sieur de Bellievre pour persuader au Duc de sor-

tir de Paris, en lui donnant toutes les assurances qu'il pourroit desirer pour lui, pour les siens & pour les Bourgeois de Paris. La Reine fut un tems considérable pour arriver, à cause des précautions qu'on prenoit pour ouvrir les barricades. Le Duc de Guise l'amusa par les différentes difficultés qu'il lui fit, jusqu'à ce, qu'étant instruit que toutes les barricades étoient hors d'insultes, & les soldats enfermés de toutes parts, il répondit nettement qu'il ne lui convenoit point de sortir de Paris, & d'abandonner à la vengeance des mauvais Conseillers du Roi, tant de bons Catholiques qui ne s'étoient armés que pour défendre leur vie & leur Religion. 1588.

Après le retour de la Reine, le Roi envoya ordre aux soldats de quitter leurs postes & de revenir au Louvre; mais il étoit trop tard, un coup de mousquet ayant été lâché par un soldat vers le Marché-Neuf, où étoient les Suisses, on tira sur eux, & du haut des fenêtres on les accabla de pierres, dont les Bourgeois avoient fait

1588. provision. Les Suisses demandoient quartier : criant : *Bons Catholiques*, faisant signe du chapeau & montrant leurs chapelets. Le Comte de Brissac étant survenu, fit cesser de tirer, & se tournant vers quelques Gentilshommes qui l'accompagnoient, leur dit en riant : *J'ai enfin trouvé mon terrein, le Roi, qui dit que je ne vaux rien, ni sur la terre, ni sur la mer, verra du moins que je suis bon sur le pavé.* Le Roi, chagrin de ce que Brissac avoit pris le parti du Duc de Guise, avoit parlé de lui d'une maniere si désobligeante, au sujet de la bataille des Açores, sur mer, où Brissac s'étoit trouvé, & où le Maréchal de Strozzy avoit été défait & tué par le Marquis de Sainte Croix. Brissac fit désarmer les Suisses, pendant qu'en d'autres endroits de la Ville le reste de leurs camarades & les soldats François ayant été aussi mal menés, furent contraints de crier : *Vive Guise*, & de se rendre au Capitaine Saint-Paul & aux autres Chefs du même Parti.

Le Duc de Guise se voyant maître de la Ville, sortit, sans autres

armes que ſon épée, alla de barricade en barricade pour appaiſer le Peuple, & empêcher qu'on fît violence aux ſoldats. Il fit rendre aux Suiſſes les armes qu'on leur avoit ôtées; il les fit conduire au Louvre par Briſſac, & S. Paul eut ordre de ſe mettre à la tête des Gardes-Françoiſes; mais il les fit marcher chapeau bas, & les armes renverſées. 1588.

Le lendemain il ſe tint pluſieurs conſeils au Louvre ſur le parti que le Roi devoit prendre dans des conjonctures ſi fâcheuſes. Il prit dès l'inſtant la réſolution de ſortir de Paris; mais ne voulant pas paroître l'exécuter avec trop de précipitation, il ordonna aux Suiſſes & aux Gardes-Françoiſes de ſortir de la Ville dès le matin, ſous prétexte, comme on le publia, de faire ceſſer la crainte des Pariſiens. Il envoya la Reine à l'Hôtel de Guiſe pour engager le Duc à faire quitter les armes aux Bourgeois, & à venir le trouver en l'aſſurant qu'il lui donneroit toute ſatisfaction. Le Duc répondit qu'il n'étoit pas cauſe s'ils avoient pris les armes, que c'étoit

1588. l'imprudence de ceux qui avoient conſeillé au Roi de remplir la Ville de ſoldats qui avoit excité ce tumulte ; qu'il n'ignoroit pas le danger qu'il avoit couru lorſqu'il avoit été au Louvre pour ſe juſtifier, & qu'il ne s'y expoſeroit pas davantage : enſuite il fit des propoſitions d'accommodement ſi exorbitantes, que la Reine vit bien qu'il étoit impoſſible de les accepter. Cependant, après avoir promis au Duc de lui rapporter la réponſe du Roi, elle retourna au Louvre ; mais au lieu de l'engager à les accepter, elle lui conſeilla de quitter Paris le plutôt qu'il pourroit. Pour cacher ſon départ, elle revint trouver le Duc, & prolongea le tems pour l'amuſer, en lui propoſant différens projets d'accommodement. Sur les quatre heures & demie du ſoir (1) le Roi, ayant fait ſemblant d'aller ſe promener au jardin des Tuileries, monta précipitamment à cheval avec quelques Courtiſans & quelques Officiers de ſon armée, aux-

(1) Le 22 Mai 1588.

quels

quels il avoit confié ſon ſecret ; il paſſa la riviere au pont de S. Cloud ; il alla coucher à Trappes, & ſe rendit le jour ſuivant à Chartres, où par les ſoins & les conſeils de Nicolas de Thou, qui en étoit Evêque, il fut reçu avec les plus grandes marques d'affection & de joie, quoique les principaux Bourgeois, & ſur-tout le Clergé, fuſſent dans le parti de la Ligue. La Reine étoit encore à l'Hôtel de Guiſe, lorſque Menneville vint dire au Duc à l'oreille, que le Roi étoit parti. Il en parut conſterné, & dit bruſquement à la Reine : *Madame, vous m'amuſez, & vous me perdez.* Elle fit ſemblant de n'en rien ſavoir ; & cet incident ayant rompu la conférence, elle s'en retourna au Louvre. 1588.

Le Duc de Guiſe, étant demeuré maître abſolu dans Paris, donna ſes ordres pour faire mettre bas les armes, ôter les chaînes & défaire les barricades. Il ſe ſaiſit de l'Arſenal & de la Baſtille, dont il confia le Gouvernement à Buſſy le Clerc, Pro-

cureur au Parlement (1), l'un des
1588. plus déterminés de la faction, dont il connoiſſoit le dévouement pour ſon ſervice, & la fureur contre le Roi & les Huguenots ; enſuite il s'empara du Château de Vincennes & de Corbeil, pour être maître de la Seine. Il tenta auſſi de ſe rendre maître de Melun ; mais Triſtan de Roſtaing, qui s'y étoit jetté avec quelques troupes, conſerva cette Ville au Roi. Le ſieur de Pereuſe, Prévôt des Marchands, fut arrêté & mis à la Baſtille : les trois premiers Echevins ayant ſuivi le Roi à Chartres, les Seize choiſirent pour Prévôt des Marchands la Chapelle-Marteau (2), & pour Echevins Rol-

(1) Jean le Clerc, dit Buſſy, avoit été Prévôt de Salle : enſuite s'étant fait Procureur au Parlement, il étoit entré dans le parti de la Ligue, & on l'avoit mis au rang des Seize. Lorſque le Duc de Guiſe eut forcé le Roi d'abandonner Paris, Buſſy fut nommé Lieutenant de la Baſtille ; il ſera beaucoup parlé de lui dans la ſuite.

(2) Michel Marteau, ſieur de la Chapelle, Maître des Comptes, fut élu Prévôt des Marchands, non par ſcrutin, à la maniere accou-

land, Compan, Cotteblanche & Deſprés, Ligueurs dévoués au Duc de Guiſe; & ce fut par ces voies odieuſes qu'il aſſura ſon autorité dans Paris. 1588.

Le Roi & le Duc de Guiſe envoyerent dans les Provinces des manifeſtes pour informer les principales villes de ce qui s'étoit paſſé. Ils y firent différentes impreſſions, ſuivant qu'on étoit plus ou moins diſpoſé en faveur du Roi ou de la Ligue. Les eſprits étoient dans une telle agitation, qu'il étoit aiſé de voir que tout ſe diſpoſoit à une guerre civile des plus ſanglantes.

---

tumée, mais publiquement & à haute voix, par ordre du Cardinal de Bourbon. Il eut beaucoup de part aux barricades, & fut fait Secrétaire de la Ligue. Il fut chargé (dit M. de Thou) dans les informations faites après la mort de Henri III, d'avoir conféré avec Jacques Clément le jour qu'il partit de Paris pour commettre ce parricide. Il fut cité à ſon de trompe comme complice, parcequ'il avoit pris la fuite lors de la réduction de Paris. Il ſe retira chez les Eſpagnols, où il mourut de miſere, comme la plupart des Ligueurs, dont les crimes étoient trop grands pour participer à la clémence de Henri IV.

1588. Les Ligueurs étoient les plus violens & les plus emportés. Ceux qui, ſans être Huguenots, n'approuvoient pas ces excès, étoient regardés comme politiques, nom qui fut alors donné à ceux qui ſuivoient le parti du Roi. Ils étoient maltraités dans leurs biens & dans leurs perſonnes, comme s'ils euſſent été Calviniſtes & ennemis de l'Etat, ſur-tout dans les Villes où les Gouverneurs & les Magiſtrats, attachés à la Ligue, étoient les plus forts.

Cependant ſi le Roi avoit été capable de fermeté, & de ſuivre les conſeils vigoureux que ſes fideles ſerviteurs lui donnoient, il étoit encore aſſez puiſſant pour accabler ſes ennemis; car la ſédition qui s'étoit faite à Paris en faveur du Duc de Guiſe, avoit devancé l'exécution de ſes projets, pour leſquels il n'avoit pas encore pris toutes ſes meſures. Il n'avoit aucunes troupes ſur pied, pendant que le Roi pouvoit aſſembler toutes les ſiennes au premier ordre. Comme le Duc connoiſſoit la foibleſſe de ſon Parti, il crut pouvoir amuſer le Roi par de

nouvelles propoſitions. La Reine Mere, qui étoit reſtée dans Paris, toujours portée à faire des Traités, ſans s'embarraſſer s'ils ſeroient fidelement exécutés, & ſi elle ne donnoit pas au Duc le tems de ſe fortifier, aima mieux employer cette voie que de conſeiller au Roi de ſe ſervir des forces qu'il avoit en main pour détruire cette faction, & elle continua les négociations qu'elle avoit entamées avant la ſortie du Roi. 1588.

Le Duc de Guiſe, pour en impoſer à ce Prince & au Public, engagea les Pariſiens de témoigner du repentir de leur faute, & de lui envoyer une députation pour lui demander pardon : elle fut précédée par une cérémonie que les uns trouverent ridicule, & dont les autres furent touchés. Après qu'on eut fait dans Paris des proceſſions pour prier Dieu d'attendrir le cœur du Roi ; il en partit une de Capucins, accompagnés d'un grand nombre de Bourgeois en habits de pénitens pour aller à Chartres. Ils portoient divers inſtrumens de la paſſion, &

1588. l'un d'eux portoit ſur ſes épaules nues, que deux Capucins frappoient avec des diſciplines, une grande Croix, pour repréſenter Notre-Seigneur allant au Calvaire. Celui qui la portoit étoit Henri de Joyeuſe, frere du Duc tué à la bataille de Coutras. Il avoit été long-tems à la Cour & dans les armées, portant le nom de Comte du Bouchage. On l'avoit mis au rang des mignons du Roi, parcequ'il en étoit fort aimé, & qu'il étoit de tous ſes plaiſirs. Après la mort de ſa femme Catherine de Nogaret, ſœur du Duc d'Epernon, il s'étoit fait Capucin; il portoit le nom de frere Ange, & il étoit encore Novice dans le tems de cette cérémonie, dont il étoit le principal acteur. La proceſſion étant arrivée à Chartres, ſe rendit à la Cathédrale, dans le tems que le Roi y entendoit les Vêpres. Les Capucins y entrerent en chantant le *Miſerere*, deux d'entr'eux frappant avec des diſciplines ſur les épaules nues du Frere Ange, qui paroiſſoient enſanglantées, & le Peuple qui les ſuivoit, criant de tems

en tems miſéricorde. Le Roi les laiſſa retourner comme ils étoient venus, ſans paroître aucunement touché de ce ſpectacle; & quoiqu'il eût été averti que parmi les pénitens qui ſuivoient les Capucins, il y avoit des Emiſſaires de la Ligue envoyés exprès pour conférer avec ceux de leur Parti dont il y avoit grand nombre à Chartres, & tacher d'y exciter une ſédition, il n'oſa, ou ne voulut pas, quoi qu'on lui pût dire, les faire arrêter. 1588.

Les courtiſans & les politiques diſoient que cette proceſſion étoit une mommerie qui déshonoroit la Religion dont les Ligueurs faiſoient parade; que la croix monſtrueuſe que portoit le Frere Ange étoit une croix d'oſier couverte de carton peint en couleur de bois; que les diſciplines étoient de cotton, qu'on avoit trempé dans du ſang, & qu'on avoit fait de légeres égratignures aux épaules du Frere Ange, pour faire croire que c'étoit l'effet des coups qu'il avoit reçus.

Quelque tems après, la Reine Mere arriva, avec les Députés des Chefs

de la Ligue & des habitans de Paris,
1588. qui, s'étant prosternés aux pieds du Roi, lui firent un discours fort respectueux & fort soumis, par lequel ils imploroient sa clémence, & lui demandoient pardon du passé. Ils le supplierent de recevoir une requête que la Reine sa Mere leur avoit permis de lui présenter. Elle étoit pleine de demandes si insolentes, qu'elle faisoit assez connoître au Roi ce qu'il devoit penser de la sincérité de leur repentir. Cependant il contint les mouvemens de son indignation. Il répondit qu'il feroit assembler au mois de Septembre prochain les Etats généraux de son Royaume, pour remédier aux désordres qui pouvoient s'être glissés dans le Gouvernement, & pour entendre les demandes de ses Sujets; que son zele pour la Religion Catholique étoit assez connu par ce qu'il avoit fait, soit dans la paix, soit dans la guerre; que la seule défaite de l'armée étrangere qu'il avoit empêché de pénétrer dans le Royaume en étoit une preuve convaincante, & qu'il oublieroit volontiers

ce qui s'étoit passé dans Paris, pourvu que ses sujets fussent à l'avenir plus soumis & plus obéissans. 1588.

En attendant la tenue des Etats de Blois, le Duc de Guise, qui ne pensoit qu'à fortifier son Parti & s'emparer de toute l'autorité, travailloit avec la Reine Mere à faire sa paix avec le Roi. Elle fut enfin conclue à des conditions si honteuses & si deshonorantes pour la Majesté royale, que personne ne pouvoit concevoir où tendoit la facilité qu'il eut de les accorder.

Entre les articles de ce Traité, celui qui remettoit le Roi en possession de la Bastille & de l'Arsenal, & qui ne fut pas exécuté, étoit le seul qui lui fut avantageux, tous les autres étant en faveur du Duc de Guise & de la Ligue. Cependant le Roi le signa à Rouen, où il s'étoit retiré, où la Reine Mere le lui porta. Ensuite, après avoir fait chanter le *Te Deum* en action de graces de l'heureuse réunion du Prince avec ses Sujets, il revint à Chartres, où la Reine Mere, la jeune Reine, le

1588. Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guiſe & de Nemours ſe rendirent, pour lui témoigner leur joie, & le féliciter d'un événement ſi favorable à la Religion Catholique & à la deſtruction des Huguenots, ou plutôt, comme diſoient les Politiques, à l'abaiſſement de l'autorité Royale, ſacrifiée par la Reine Mere & le Cardinal de Bourbon à l'ambition du Duc de Guiſe.

Le Roi reçut le Cardinal & le Duc de Guiſe avec les témoignages de la plus grande cordialité ; & pour achever de les convaincre de la ſincérité de ſa réconciliation, il les combla, ſur-tout le Duc de Guiſe, d'honneurs & de bienfaits : peut-être vouloit-il richement orner une victime qu'il devoit bientôt immoler à ſon reſſentiment.

Effectivement les perſonnes ſenſées qui réfléchiront ſur les faits que je viens de rapporter, ne ſeront aſſurément pas perſuadées de la ſincérité d'une réconciliation dont le Roi & le Duc de Guiſe affectoient de ſe donner de ſi grandes marques. Il falloit que le Duc de Guiſe fût bien

imprudent, ou bien téméraire, pour ne pas concevoir que la facilité avec laquelle le Roi lui avoit accordé toutes ſes demandes, couvroit quelque deſſein caché de tirer une vengeance éclatante de ſes forfaits, auſſi-tôt que l'occaſion s'en préſenteroit. L'attentat qu'il avoit commis contre ſon Souverain, en le chaſſant de ſa Ville Capitale, eſt un de ces crimes qui ne s'oublient jamais. Le Duc de Guiſe devoit ſe reſſouvenir des pieges qu'il avoit tendus lui-même ſous le regne de Charles IX, à l'Amiral de Coligny & aux Huguenots, pour les faire périr à la journée de S. Barthelemy, l'exemple étoit trop récent pour ne lui pas faire craindre qu'on tînt la même conduite à ſon égard. Mais ſon audace étoit montée à un ſi haut degré, le Traité qu'il avoit fait le rendoit ſi puiſſant, & il avoit pour ſon Roi un ſi grand mépris, qu'il imagina que ce Prince n'oſeroit, ou ne pourroit jamais ſe venger. Il eſt vrai qu'il avoit donné tant de marques de foibleſſe & d'indolence, qu'on ne penſoit pas qu'il pût ſe relever de 1588.

1588. l'abaiſſement dans lequel il s'étoit jetté.

Cependant il ne voulut point revenir à Paris, quelques inſtances qu'on lui en fît; il prit pour prétexte les préparatifs qu'il falloit faire à Blois pour la tenue des Etats, qui devoient s'aſſembler au mois de Septembre, & il s'y rendit ſur la fin de Juillet. La conduite qu'il tint, dût donner beaucoup à penſer à tout le monde, & peut-être plus au Duc de Guiſe qu'à tout autre.

Le Roi avoit encore auprès de lui quelques ſerviteurs fideles qui ne s'étoient point laiſſés corrompre par la Ligue : il leur donna ſa confiance, & retira celle qu'il avoit eue trop aveuglément pour la Reine ſa Mere. Il fit dans ſon Conſeil un changement auquel perſonne ne devoit s'attendre. Il renvoya le Chancelier de Chiverny, Bellievre, Surintendant des Finances, Brulard, Villeroy & Pinard, ſes Secrétaires d'Etat, qui avoient eu part au Traité honteux qu'on lui avoit fait faire. Montholon, fameux Avocat au Parlement de Paris, qui avoit de la naiſſance, mais

que le Roi n'avoit jamais vu, fut fait Garde des Sceaux sur sa seule réputation d'homme d'honneur & d'intégrité, Ruzé & Revol furent faits Secrétaires d'Etat, & d'O Surintendant des Finances. 1588.

Ayant fait examiner de près la conduite du Duc de Guise, il fut informé qu'il continuoit ses complots ; qu'il n'avoit exécuté aucun des articles du Traité qu'il avoit fait ; qu'il cherchoit, par toutes sortes de moyens, à se faire de nouveaux partisans, & qu'il avoit envoyé dans les Provinces des Emissaires, afin de faire élire pour les Etats, des Députés qui lui fussent dévoués, dans la vue de se rendre maître des délibérations qu'on y prendroit.

Le Roi avoit été extrêmement offensé des Lettres que le Pape Sixte V avoit écrites au Duc de Guise, qui les avoit rendues publiques, dans lesquelles il lui prodiguoit les plus grandes louanges. Il le comparoit aux Machabées par le zele & la valeur avec laquelle il avoit combattu contre les ennemis de Dieu (c'étoit à l'occasion de la défaite des Alle-

mands), sans faire aucune mention
1588. du Roi, qui y avoit eu beaucoup plus de part que lui.

Dans ces circonstances les Etats s'ouvrirent à Blois le 16 Octobre 1588, avec les cérémonies ordinaires en pareilles occasions. On élut pour Présidens de l'Ordre Ecclésiastique les Cardinaux de Bourbon & de Guise. Le Comte de Brissac & le Baron de Magnac furent mis à la tête de la la Noblesse, & la Chapelle-Marteau, Prévôt des Marchands, fut mis à celle du Tiers-Etat. On vit dès-lors, par ce choix, combien les Ligueurs auroient de pouvoir dans ces Etats. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui se passa dans cette Assemblée, je dirai seulement que, malgré le Roi, il y fut pris plusieurs résolutions contraires à l'autorité Royale. Le Duc de Guise, dont l'audace croissoit avec les avantages qu'il croyoit remporter sur son Prince, couroit à grands pas vers le précipice qui devoit causer sa ruine. Aveuglé par son ambition, elle ne lui laissoit pas assez de liberté d'esprit pour se conduire avec

prudence. L'autorité qu'il avoit acquiſe n'étoit fondée que ſur l'amitié d'un Peuple furieux qui n'avoit aucun pouvoir. Il avoit indiſpoſé contre lui les principaux Seigneurs de ſa famille, par la hauteur avec laquelle il les traitoit; il exigeoit d'eux des ſoumiſſions aveugles, ſans leur communiquer ſes vues & ſes deſſeins. Le Duc de Mayenne ſon frere, le Duc de Nemours ſon frere utérin, les Ducs d'Elbœuf & d'Aumale, ſes couſins germains, ne l'aimoient pas, & faiſoient une eſpece de ſchiſme dans la Maiſon de Lorraine. Il n'ignoroit, ni leurs ſentimens, ni leurs chagrins, mais il ne s'en mettoit pas en peine; & ſi ce que l'on a dit eſt vrai, ils furent en partie cauſe de ſon malheur. On aſſure que le Duc de Mayenne avoit envoyé un Exprès au Roi pour l'avertir qu'on avoit de mauvais deſſeins contre ſa perſonne. La Princeſſe Marie d'Elbœuf, ſœur des Ducs d'Elbœuf & d'Aumale, ayant obtenu, avec beaucoup de peine une audience du Roi, lui déclara la même choſe, & le pria de ſe précautionner con- 1588.

tre les entrepriſes du Duc de Guiſe.

1588. On lui rapporta dans le même tems les diſcours inſolens que tenoit de lui la Ducheſſe douairiere de Montpenſier, ſœur du Duc de Guiſe. Elle portoit des ciſeaux à ſa ceinture, & les montroit à tout le monde, en diſant qu'elle les deſtinoit à faire une couronne Monachale au Roi de France, lorſqu'on le confineroit dans un Monaſtere, & qu'on auroit mis à ſa place un Prince plus digne de gouverner le Royaume.

Enfin ce qui détermina le Roi à prendre des meſures pour arrêter les complots du Duc de Guiſe, fut le rapport qui lui fut fait par le Maréchal d'Aumont (1), d'un entre-

(1) Jean d'Aumont, Comte de Château-Roux, Baron d'Eſtrabonne, l'un des grands Capitaines de ſon tems. Henri III, pour le récompenſer de ſes ſervices, le fit Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit le 31 Décembre 1578, & l'année d'après Maréchal de France. Après la mort de ce Prince, il prit le parti de Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Champagne, & enſuite celui de Bretagne. Il fut tué devant le Château de Comper, qu'il aſſiégeoit, y ayant été bleſſé à deux différentes

tien qu'il avoit eu avec le Duc de Guiſe, dans lequel celui-ci avoit fait tous ſes efforts pour le mettre dans ſes intérêts, juſqu'à lui offrir le Gouvernement de Normandie, en contraignant le Roi de l'ôter au Duc de Montpenſier. Le Maréchal d'Aumont fit faire au Roi de ſérieuſes réflexions ſur tout ce qu'il avoit à craindre du Duc de Guiſe ; il lui repréſenta qu'il ne devoit pas douter que ce Duc ne fît tous ſes efforts pour corrompre ſes autres ſerviteurs, qui ne ſeroient peut-être pas à l'épreuve de ſes ſollicitations & de ſes offres ; qu'il y avoit dans les Etats grand nombre de perſonnes qui ne ſe ménageoient plus dans leurs diſcours ni dans leurs démarches, & qui diſoient hautement, que pour venir à bout des Hérétiques, il falloit un Chef qui eût tout pouvoir ſur la guerre & ſur les finances. 1588.

Le Roi, qui ne ſavoit preſque à qui ſe confier, tint un petit Conſeil

---

fois. Il avoit rendu de grands ſervices à Henri IV, qui le regretta comme l'un de ſes plus fideles ſerviteurs.

avec le Marechal d'Aumont, Nicolas d'Angennes, ſieur de Rambouillet, Louis ſon frere, & Beauvais Nangis, ſans y appeller la Reine ſa Mere. Il leur fit un long détail de tous les attentats du Duc de Guiſe, des inſultes qu'il en recevoit tous les jours, de ſes liaiſons avec le Pape, le Roi d'Eſpagne, le Duc de Savoye, & les autres Princes étrangers, & d'une nouvelle tentative qu'il faiſoit actuellement dans les Etats pour ſe faire donner malgré lui la Charge de Connétable par cette Aſſemblée, toute compoſée de ſéditieux de ſa faction. Il leur dit, que ſur la confiance qu'il avoit dans la fidélité de ceux qui l'écoutoient, & dont ils lui avoient donné les plus grandes preuves, il les prioit de lui dire ſincerement leurs ſentimens, ſur le parti qu'il devoit prendre dans une ſituation dont les ſuites lui paroiſſoient les plus dangéreuſes pour ſa perſonne. Le premier avis qui fut ouvert, fut celui de faire arrêter le Duc de de Guiſe & ſes principaux partiſans, & de leur faire faire leur procès par

1588.

LE BRAVE
CRILLON

le Parlement ; mais cet avis ne fut pas ſuivi, à cauſe des difficultés qui ſe trouvoient dans l'exécution. Effectivement, il avoit tant de gens à ſa dévotion dans les Etats ; il étoit toujours accompagné d'un ſi grand nombre de Gentilshommes & de domeſtiques qui lui ſervoient de gardes, & qui veilloient ſur ſa perſonne, qu'on pouvoit le manquer. Enfin, après pluſieurs raiſons alléguées pour & contre, on convint que le Duc, coupable de pluſieurs crimes de leze-Majeſté, pouvoit être puni ſans obſerver les formalités de la Juſtice, ſur-tout dans le cas préſent où ſe trouvoit le Roi, qui pouvoit être prévenu par le Duc. On réſolut ſa perte, & de s'aſſurer en même-tems du Prince de Joinville ſon fils, du Cardinal de Guiſe ſon frere, des Ducs de Nemours & d'Elbœuf, & du Cardinal de Bourbon. 1588.

Il falloit un homme de tête & de réſolution pour une action de cette conſéquence. Le Roi s'adreſſa à Crillon, Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes. Ce Gentilhom-

1588. me répondit librement au Roi, que Sa Majesté connoissoit son zele & son dévouement pour elle ; mais qu'il ne feroit jamais l'office de bourreau : que s'il s'agissoit de tuer le Duc de Guise l'épée à la main dans un duel, il l'assuroit, qu'en se faisant tuer lui-même, il ne le manqueroit pas. *La mort du Duc de Guise*, lui répondit le Roi, sans être offensé de cette liberté, *ne me récompenseroit jamais de la perte que je ferois d'un Gentilhomme aussi fidele & aussi brave que vous ; je vous demande seulement le secret.* Crillon ayant juré de le lui garder, il s'adressa à Loignac, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Capitaine de quarante-cinq Gentilshommes Gascons, dont le Duc d'Epernon avoit, depuis quelque tems, formé une nouvelle Garde au Roi : Loignac promit tout.

Les mesures furent prises pour le 23 Décembre. Le Roi fit dire la veille au Duc de Guise qu'il tiendroit le Conseil le matin, parce qu'il vouloit aller passer les Fêtes à Notre-Dame de Clery, pour y

faire ſes dévotions. Ce jour, de grand matin, le Roi fit venir dans ſon cabinet, Ornano, Bonnivet, la Grange Montigny, & d'Entragues. Loignac s'y rendit pareillement avec neuf des plus réſolus des quarante-cinq, qu'on y avoit fait entrer avant le jour par un eſcalier dérobé, & auxquels il dit alors de quoi il s'agiſſoit. Ce Prince leur parla en peu de mots du ſervice qu'il attendoit de leur courage & de leur fidélité; qu'il avoit jetté les yeux ſur eux pour leur être redevable de ſa vie & de ſa Couronne; qu'il s'agiſſoit de le venger des attentats du Duc de Guiſe, & qu'ils pouvoient compter que ſa reconnoiſſance n'auroit point de bornes. Il ſe fit apporter autant de poignards que Loignac avoit choiſi d'hommes, & leur dit en les remettant entre leurs mains : *C'eſt une exécution de juſtice que je vous demande ſur l'homme le plus criminel de mon Royaume, que les loix divines & humaines ne permettent de punir; & ne le pouvant faire par les voies ordinaires de la Juſtice, je vous autoriſe à le faire par* 1588.

le droit que me donne ma puiſſance
1588. *Royale.* Il les plaça dans un cabinet qui étoit à côté de la chambre par où le Duc devoit entrer, & il ſe retira dans une autre plus avancée, ſuivi de ceux qui l'accompagnoient.

Si le Duc de Guiſe eût été moins audacieux, & s'il eût moins compté ſur la réuſſite des projets qu'il avoit formés, il eut peut-être évité le péril qui le menaçoit : mais il avoit une préſomption qui le faiſoit agir avec trop de hauteur, & l'empêchoit de prendre conſeil dans les occaſions critiques & difficiles. Le ſieur Devins, Chef de la Ligue en Provence, lui ayant écrit qu'il déſapprouvoit ſa trop grande ſécurité : il lui avoit répondu, qu'il ne comptoit nullement ſur la bonté du Roi, dont il connoiſſoit la diſſimulation, mais ſur la crainte de ce Prince, qui n'ignoroit pas que s'il entreprenoit ſur ſa perſonne, il ſe perdroit lui-même. Peu de jours avant ſon malheur, s'entretenant avec le Cardinal ſon frere, l'Archevêque de Lyon & quelques uns de ſes confidens, ils lui conſeillerent tous de s'é-

loigner pour quelque tems : mais il répondit qu'il étoit trop avancé pour reculer ; que le Roi & lui étoient comme deux armées en préſence, dont l'une, en ſe retirant, donnoit la victoire à l'autre. La veille de ſa mort, en ſe mettant à table, il trouva dans ſa ſerviette un billet par lequel on l'avertiſſoit de prendra garde à lui, & que ſa perſonne étoit dans un grand danger : après l'avoir lu, il prit ſon crayon, écrivit au bas, *on n'oſeroit*, & le jetta ſous la table (1). 1588

Le 23 Décembre ceux qui devoient aſſiſter au Conſeil s'y trouverent de grand matin, ſuivant l'ordre du Roi. Le Duc de Guiſe arriva le dernier ; il s'approcha du feu, & ſentit une eſpece de foibleſſe. On a prétendu qu'elle venoit d'une débauche de la nuit précédente qu'il avoit paſſée avec une Maîtreſſe (2) ; d'autres l'attribuerent à la peur qui le ſaiſit ſoudainemeet lorſqu'il ſe vit ſeul, & qu'il réfléchit ſur les avis

(1) Mathieu, Liv. 8.
(2) Daniel, Vie de Henri III.

qu'on lui avoit donnés (1). Ce fut
1588. peut-être par preſſentiment de ſa mort [mais qui pouvoit le ſavoir, puiſqu'il n'eut pas le tems d'en parler à perſonne]. Sur les huit heures du matin, Revol, Secrétaire d'Etat, vint dire au Duc que le Roi le demandoit dans ſon cabinet. Il paſſa, pour s'y rendre, dans une chambre qui y conduiſoit, dont on ferma la porte ſi-tôt qu'il fut entré; & dans le tems qu'il s'approchoit du cabinet, il fut atteint de ſix coups de poignard, qui ne lui laiſſerent que le tems de crier : *Mon Dieu, ayez pitié de moi.* Auſſi-tôt que cela fut fait, Larchant, Capitaine des Gardes, s'empara de l'anti chambre; & un moment après la porte de la chambre du Roi ayant été ouverte, & tous les Seigneurs y étant entrés, il leur dit, en adreſſant particuliérement la parole au Cardinal de Vendôme : » Je ſuis maintenant » Roi, & réſolu de faire la guerre » aux Hérétiques plus vivement que » jamais : les brouillons qui m'en

Le Duc de Guiſe eſt tué à Blois.

(1) De Thou, Liv. 93.

empêchoient,

» empêchoient, quoiqu'ils euſſent
» toujours le mot de Religion à la 1588.
» bouche, n'étant plus en état de
» le faire. Au reſte que leurs ſem-
» blables ou leurs partiſans ſachent,
» par l'exemple que je viens de fai-
» re, qu'il leur en pend autant ſur
» la tête, s'ils oſent déſormais entre-
» prendre ſur mon autorité royale ».

Ayant dit ces paroles avec beaucoup de fermeté, il deſcendit chez la Reine ſa Mere, qui étoit malade, & lui rendit compte de ce qui venoit d'arriver. On dit qu'elle n'en parut pas fort émue. Elle lui demanda ſeulement s'il en avoit prévu les ſuites? *Oui, Madame*, répondit-il, *j'ai donné tous les ordres néceſſaires. Je le ſouhaite*, reprit elle, *& que tout tourne à votre avantage.* Ces paroles font croire qu'elle n'avoit point été conſultée ſur la réſolution que le Roi avoit priſe, dont peut être elle eut empêché l'exécution.

Ce Prince fit arrêter en même-tems le Cardinal de Bourbon, le Cardinal de Guiſe, Anne d'Eſt, mere de ce Cardinal & du Duc, le Prince de Joinville, les Ducs d'Elbeuf & de

1588. Nemours, pendant que François du Pleſſis de Richelieu, Grand-Prévôt de l'Hôtel, ſe ſaiſit du Préſident de Neuilly, de la Chapelle-Marteau, de Compan & de Cotteblanche, Députés de la Ville de Paris. Le Comte de Briſſac & Laval-Bois-Dauphin furent auſſi arrêtés.

Le Roi auroit peut être épargné le Cardinal de Guiſe, ſi, ſuivant ſon caractere fougueux, ce Prélat ne ſe fût pas évaporé en menaces & en invectives contre ce Prince, qui n'étoit déja que trop irrité contre lui, & qui le haïſſoit autant que le Duc ſon frere, non-ſeulement pour les entrepriſes qu'il avoit faites contre l'Etat, mais pour le mépris qu'il témoignoit en tout occaſion pour la perſonne du Roi. Sa mort ayant été réſolue, on envoya le Gua, Capitaine aux Gardes, avec un Sergent & trois ſoldats, qui le maſſacrerent. Son corps & celui de ſon frere furent conſommés dans la chaux vive, les os brûlés, les cendres jettées au vent.

Lorſque le Roi de Navarre apprit cet évenement, il proféra ces paroles : „ J'avois toujours bien prévu

» & dit, que Meſſieurs de Guiſe n'é-
» toient pas capables de remuer l'en- 1588.
» treprise qu'ils avoient mise en leur
» entendement, & en venir à bout
» sans péril de leur vie (1).

Telle fut la fin tragique du Duc & du Cardinal de Guiſe. Les Hiſtoriens qui nous ont tracé le portrait du Duc nous le repréſentent comme un des plus grands hommes de ſon tems, & lui donnent toutes les qualités qui forment un Héros : mais il ne faut pas s'en rapporter aux éloges que les partiſans de la Ligue lui ont prodigués. Si c'eſt par les actions des hommes qu'on doit juger de leur mérite, on ne voit pas qu'il en ait fait d'aſſez brillantes pour mériter le ſuffrage de la poſtérité. Ses expéditions militaires n'ont pas aſſez d'éclat pour en faire un Héros. La ſeule qui mérite d'être louée, eſt d'avoir contribué à chaſſer du Royaume les Etrangers ; encore n'en ſeroit-il pas venu à bout, ſi le Roi, à la tête de ſon armée, ne les eût empêchés de paſſer la Loire pour ſe joindre au Roi de Navarre.

(1) Cayet, Tom. I. fol. 114.

1588. S'il avoit eu toutes les grandes qualités qu'on lui attribue, & dont un homme qui se révolte contre son Roi a plus besoin qu'un autre, il auroit réussi dans son entreprise; sur-tout contre un Prince, qui, par sa conduite, sembloit lui en faciliter les moyens. Quoique son projet de Ligue fût assez bien concerté, puisqu'il subsista long-tems après sa mort, cependant il étoit établi sur des fondemens si peu stables, qu'on ne sait s'il en eut retiré tous les avantages qu'il se proposoit. L'ambition & les intérêts différents des principaux Chefs de cette faction lui auroient donné beaucoup de peine. Il avoit, par ses hauteurs, & l'indépendance qu'il affectoit, aliéné l'esprit des Princes de sa famille, qui ne l'aimoient pas, & qui avoient averti le Roi de ses complots. Il est vrai qu'il étoit soutenu par le Peuple, dont il étoit l'Idole. Mais qui peut compter long-tems sur son inconstance & sa legéreté! Il avoit, dit-on, une présence d'esprit dans les évenemens subits, & une vivacité qui savoit supléer sur-le-champ à tout

ce que la prudence n'avoit pu prévoir. Cependant il ne fit point uſage de ces qualités, lors des barricades, qui furent un de ces évenemens ſubits auquel il ne devoit pas s'attendre ; & s'il eſt vrai qu'il eût dès lors formé le deſſein, comme il y a toute apparence, de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi, il fit tout ce qu'il falloit pour le laiſſer échapper. 1588.

La mort du Duc de Guiſe fit changer toute la face des affaires, & prépara pour l'année 1589 de nouveaux évenemens, qui hâterent l'avennement du Roi de Navarre à la Couronne.

Le premier fut la mort de la Reine Mere, qui arriva le cinq Janvier au Château de Blois. Voici ce qu'elle dit au Roi ſon fils avant de mourir : » Je vous laiſſe pour dernieres paro» les, que vous aimiez les Princes » de votre Sang, que vous les teniez » toujours auprès de vous, & prin» cipalement le Roi de Navarre. Je » les ai toujours trouvés fideles à la » Couronne. Souvenez-vous que ſi » vous voulez jouir de la paix, ſi » néceſſaire à la France, il faut que

1589. » vous accordiez la liberté de con-
» ſcience à vos Sujets ; ayant ob-
» ſervé que les Allemands & plu-
» ſieurs Princes ſouverains de mon
» tems n'ont jamais pu pacifier avec
» les armes les troubles que la Reli-
» gion avoit cauſés dans leurs Etats ».
Ce conſeil étoit trop tardif. Si cette Princeſſe avoit ſuivi l'exemple des Souverains dont elle parloit, elle n'auroit pas été la cauſe de tous les troubles dont la France fut agitée pendant le tems de ſon adminiſtration.

La mort du Duc de Guiſe, qui devoit procurer au Roi de grands avantages, au lieu de lui être de quelque utilité, ne fit qu'augmenter la haine que les Catholiques avoient contre lui. Il ne devoit pas donner à la Ligue le tems de reſpirer ; il falloit raſſembler les armées qu'il avoit ſur pied, & marcher droit à la Capitale, pour la punir la premiere de ſa revolte. Il ſembloit avoir épuiſé toute ſa fermeté par la punition qu'il venoit de faire du Duc de Guiſe & du Cardinal ſon frere. Il voulut temporiſer & ramener les eſprits par la

voie de la douceur ; mais il ne fit que les aliéner davantage. 1589.

La nouvelle de la mort du Duc de Guiſe ayant été portée à Paris, la cabale des Seize avoit ſoulevé tout le Peuple, & rallumé le feu de la ſédition, qui fut encore augmentée par l'imprudence qu'eut le Roi de rendre à la Ligue ſes Principaux Chefs. Il eut la facilité d'accorder la liberté à la Chapelle-Marteau, à Cotteblanche, au Préſident de Neuilly, à Vincent le Roi, Lieutenant Général d'Amiens, les plus furieux Ligueurs du Royaume, qu'il avoit fait arrêter : il accorda la même grace au Comte de Briſſac & à Bois-Dauphin, ſous la promeſſe qu'ils lui firent d'employer tout leur crédit pour ramener les Pariſiens à leur devoir : au lieu d'y travailler, ils exciterent encore davantage la révolte. Le Duc de Nemours, qui s'étoit ſauvé de ſa priſon, arrivant ſur ces entrefaites, & ne reſpirant que la vengeance de ſes deux freres utérins, donna l'exemple aux Factieux de ſe porter contre la perſonne du Roi aux plus horribles excès. En-

1589. tr'autres choſes ceux-ci propoſerent à la Sorbonne un cas de conſcience, pour ſavoir » Si les Peuples de Fran» ce ne pouvoient pas prendre les » armes, & s'unir pour la défenſe » de la Religion Catholique, Apoſto» lique & Romaine, contre un Prin» ce qui avoit violé la foi publique » dans les Etats; & ſi, par ce violement, on n'étoit pas diſpenſé du » ſerment de fidélité qu'on lui avoit » fait »? Soixante-dix Docteurs l'approuverent, & firent un Décret, portant que cela ſe pouvoit en conſcience.

Ils n'en demeurerent pas là. Buſſy-le-Clerc, un des Seize, vint au Palais le 16 Janvier, ſuivi d'une troupe de gens armés, ſe ſaiſit des portes, & de celle de la Grand'-Chambre, où le Parlement étoit aſſemblé pour faire une députation au Roi. Il entra & préſenta une Requête, au nom, dit-il, de tous les bons Catholiques de Paris, par laquelle il demandoit que la Cour s'unît avec les Prévôt des Marchands, Echevins & bons Bourgeois de Paris, pour la défenſe de la Religion; que, conformément au

Décret de la Sorbonne, elle déclarât que les François étoient déliés du ferment de fidélité & d'obéiſſance envers le Roi, & qu'on ne mît plus ſon nom ſur les Arrêts. Puis il ſe retira, pour laiſſer délibérer Meſſieurs ſur cette Requête. Mais étant rentré quelques momens après avec ſa troupe, le piſtolet à la main, il dit qu'il voyoit bien, que puiſqu'on délibéroit ſur une Requête ſi juſte, il y avoit dans leur Corps des gens qui trahiſſoient le Peuple; & que, ſans attendre davantage, ceux qu'il alloit nommer euſſent à le ſuivre juſqu'à l'Hôtel-de-Ville, où ils apprendroient ce qu'on avoit à leur dire; & tirant de ſa poche une liſte, il commença par M. le premier Préſident 1), & les Préſidens Pottier & de Thou. Alors tous les Préſidens & Conſeillers ſe leverent: ils dirent qu'il n'étoit pas beſoin d'une plus longue lecture, & qu'ils ſuivroient leurs Chefs, en quelqu'endroit qu'on les conduiſit. L'aſſemblée étoit de plus de cinquante, tant Préſidens 1587.

[1] C'étoit Achilles de Harlay.

que Conſeillers, dont pluſieurs n'é-
1589. toient pas ſur la liſte. Buſſy-le-Clerc ſe mit à leur tête, & les faiſant inveſtir par ſes gens, il les conduiſit en robe & en bonnet carré par le Pont-au-Change, au travers de la foule du Peuple qui les chargeoit d'injures. Lorſqu'il fut à la Greve, il leur dit qu'il falloit aller plus loin; il les conduiſit à la Baſtille, dont il étoit Gouverneur. Depuis cette glorieuſe expédition, les Politiques donnerent à Buſſy le nom de grand Pénitencier du Parlement. Effectivement, après avoir renvoyé ceux qui n'étoient pas ſur ſa liſte, il fit jeûner & maltraiter les autres juſqu'à ce qu'ils lui euſſent payé les ſommes auxquelles il les avoit taxés, ainſi que pluſieurs Magiſtrats de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, & pluſieurs riches Bourgeois, auxquels il faiſoit croire qu'ils étoient Politiques; mais, diſoit-on, c'étoit plutôt leurs écus qui l'étoient. Il forma un nouveau Parlement de ceux qu'il avoit renvoyés, & le Préſident Briſſon fut mis à la tête.

Lorſque le Roi avoit pris la réſo-

lution de se défaire du Duc de Guise, il avoit fait partir en diligence le Colonel Alfonse Ornano (1), pour se rendre à Lyon, & s'assurer de la personne du Duc de Mayenne; mais un Courier, dépêché par l'Ambassadeur d'Espagne, prévint Ornano de quelques heures; ensorte qu'en entrant dans Lyon, il apprit que le Duc s'étoit sauvé. Le Roi fut fâché de cette nouvelle; car il savoit qu'il auroit affaire à un homme qui avoit autant de grandes qualités que le Duc de Guise son frere, s'il ne le surpassoit pas. Il fit bien voir par la suite qu'il étoit un très grand Général, très expérimenté dans l'Art de la Guerre, & sur-tout dans la conduite des Sieges, qui faisoit exactement observer 1589.

(1) Il étoit Général des Corses, fils du fameux Sampietro Bastilica, Seigneur d'Ornano, Général des Corses, & lui-même Corse de Nation. Alphonse, après la mort de son pere & de Vannina sa mere, que son mari tua de sa propre main, vint en France, & s'attacha au service des Rois Charles IX, Henri III & Henri IV. En récompense de ses services le Roi le fit Chevalier de ses Ordres en 1597, Maréchal de France, & ensuite Lieutenant Général de Guyenne.

1589. la discipline militaire malgré la licence des guerres civiles, & très habile dans les négociations. Plus sage & plus prudent que son frere, il savoit modérer sa valeur & cacher son ambition. On lui doit cette louange, qu'il ne voulut jamais démembrer aucune Province, ni céder aucunes Villes aux Ennemis de l'Etat, comme les Espagnols l'en avoient sollicité. Il étoit ennemi des conseils violens, & il n'abandonnoit rien à la fortune. Il falloit qu'il eût beaucoup de mérite pour résister aussi long tems qu'il fit à la prudence, à la sagesse, à la valeur, à l'expérience de Henri IV, & aux désagrémens qu'il essuya par l'intérêt & l'ambition des Seigneurs de sa famille, par la malignité de la faction des Seize, & par les brigues des Espagnols.

Après s'être assuré du Gouvernement de la Bourgogne, il se rendit à Paris, où il fut mis à la tête du Conseil de la Ligue, & déclaré Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, titre qui lui fut confirmé par le Parlement le 13 Mars. Il s'attribua toute l'autorité Royale avec

d'autant plus de facilité, qu'il apprenoit tous les jours que les principales Villes du Royaume, ſe rangeoient du parti de la Ligue, & ſe reconnoiſſoient pour leur Chef. Celle de Rouen, & pluſieurs Villes de Normandie avoient ſuivi l'exemple de Paris; Lyon & Toulouſe en firent autant. Le Mans, Poitiers, Bourges, Aix, Marſeille, Arles, Laon & Riom, ſe laiſſerent emporter au torrent. Devins ſouleva preſque toute la Provence. Bordeaux fut conſervé une ſeconde fois dans le parti du Roi, par la prudence du Maréchal de Matignon. Angers manqua de lui être enlevé par le Comte de Briſſac, qui, malgré la promeſſe qu'il avoit faite au Roi de lui être fidele, lorſque ce Prince lui rendit la liberté, avoit repris le parti de la Ligue; & le Duc de Mercœur, fit révolter une partie de la Bretagne. 1589.

Après ce qui venoit d'arriver à Blois, à Paris & dans les Provinces, le Roi ayant appris que le Duc de Mayenne étoit à la tête d'un corps d'armée, compoſée de troupes que les Ligueurs lui avoient amenées de

toutes parts, ne se crut pas assez en
1589. sûreté dans cette Place; il se retira dans la Ville de Tours, où quelques jours après son arrivée, il fit publier un Edit, par lequel il y transféroit le Parlement & la Chambre des Comptes, donnoit ordre aux Magistrats de ces Corps de s'y rendre, & interdisoit de toutes fonctions les nouveaux Tribunaux établis à Paris. Il envoya le Cardinal de Bourbon, sous bonne escorte, au Château de Chinon, le Duc d'Elbeuf à celui de Loches, & fit mettre le jeune Duc de Guise à celui de Tours.

Réunion du Roi avec le Roi de Navarre.

Les affaires du Roi étoient en si mauvais état, qu'il n'avoit plus d'autre ressource, pour empêcher la ruine du Royaume & la sienne, que de se joindre au Roi de Navarre.

Quoiqu'il en fût persuadé depuis long-tems, on lui avoit inspiré tant de terreur de la Ligue & de ses partisans, qu'il n'avoit osé prendre plutôt cette résolution, de crainte qu'ils ne le fissent passer pour fauteur d'Hérétiques & ennemis de la Religion. Dès l'année 1586 il avoit en-

tamé un Traité avec ce Prince ; il lui avoit écrit pour lui faire ſavoir ſes intentions, & lui demander un homme de confiance, avec lequel il pût conférer : un paſſeport en blanc étoit joint à la Lettre. Le Roi de Navarre l'avoit rempli du nom du Baron de Roſny, qu'il avoit fait partir ſur-le champ. Celui-ci s'étoit rendu à S. Maur, où étoit la Cour, & il avoit été préſenté au Roi par M. de Villeroy. M. de Roſny décrit l'attirail & la poſture bizarres où il trouva ce Prince dans ſon Cabinet. Il avoit l'épée au côté, une petite cape ſur ſes épaules, une toque ſur la tête, un panier plein de petits chiens pendu à ſon cou par un large ruban, & il ſe tint debout & immobile en lui parlant, ſans faire aucun mouvement. 1589.

Après pluſieurs conférences, tenues, tant avec le Roi & la Reine Mere, qu'avec les Députés des Suiſſes, le Baron de Roſny étoit convenu que le Roi de Navarre joindroit ſes troupes à l'armée du Roi, & à ſeize mille Suiſſes, que leurs Députés avoient promis pour

1589. les employer, s'il étoit néceſſaire, contre la Ligue. Roſny étoit enſuite parti pour aller recevoir les ordres du Roi de Navarre, & rapporter ſa ratification. Mais pendant ſon abſence, la Reine Mere avoit détruit ce projet : elle avoit replongé ſon fils dans de nouvelles irréſolutions, & l'avoit empêché de ſigner le Traité. Cependant elle avoit eu recours à ſes fineſſes ordinaires ; elle s'étoit rendue en Poitou au mois de Septembre de l'année 1586, comme nous l'avons dit ; elle s'étoit abouchée pluſieurs fois avec le Roi de Navarre à Coignac, à S. Brix & à S. Maixant, cherchant tantôt à le ſéduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces conſidérables qu'il alloit voir fondre ſur lui, dont elle avoit, diſoit-elle, ſuſpendu les coups. Elle lui avoit fait les plus magnifiques promeſſes, pour l'engager à changer de Religion. Beaucoup de perſonnes ont cru, que, guidée par ſa haine contre le Roi de Navarre, elle ne vouloit l'engager à cette démarche, que pour le priver du ſecours des

Huguenots, & le perdre enſuite plus aiſément. Si nous en croyons M. de Roſny, ce ſoupçon n'étoit pas ſans fondement. Il nous dit, qu'ayant pris des liaiſons particulieres avec Meſdames d'Uzès & de Sauves, Confidentes de la Reine, elles lui avouerent qu'elles croyoient que la Religion ne ſervoit que de prétexte à Catherine; qu'il paroiſſoit dans le Conſeil du Roi beaucoup de mauvaiſe volonté contre le Roi de Navarre, & qu'il ne devoit avoir de reſſource que dans les armes. C'eſt pourquoi ce Prince avoit tenu ferme contre les ſollicitations de la Reine, qui fut obligée de s'en retourner ſans avoir rien obtenu de lui. 1589.

Il y a toute apparence que ſi ce Traité dont nous venons de parler entre les deux Rois, avoit eu ſon effet dans ce tems-là, il auroit arrêté l'ambition du Duc de Guiſe; les Catholiques n'auroient pas perdu la bataille de Coutras, les Etrangers ne ſeroient pas entrés dans le Royaume, Henri III n'auroit pas été chaſſé de Paris, & il n'auroit pas

été obligé de ſe venger du Duc de
1589. Guiſe. Le Roi reconnut ſans doute la faute qu'il avoit faite, puiſqu'il ſe vit forcé de renouer dans le tems dont nous parlons, & de conclure ce Traité, ſans lequel, & ſans le ſecours du Roi de Navarre, Henri III étoit perdu ſans reſſource.

Il fit faire, par le Duc d'Epernon, quelques avances au Roi de Navarre; &, comme la Reine Mere ſa plus grande ennemie n'étoit plus vivante pour s'oppoſer aux bonnes réſolutions que ſon fils pourroit prendre, le Roi de Navarre conſentit à une nouvelle conférence. Il renvoya à la Cour le Baron de Roſny, qui s'y rendit incognito: il fut préſenté au Roi par l'entremiſe du Marquis de Rambouillet (1),

[1] Nicolas d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans. Le Roi Charles IX le fit Capitaine de ſes Gardes-du-Corps. Henri III le fit Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1580, & ſon Ambaſſadeur en Allemagne & à Rome. M. de Thou dit que ce Seigneur avoit uni en lui la Nobleſſe avec le vrai mérite. Il ſavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoiſſance des affaires.

homme droit, & qui alloit toujours au bien de l'Etat, ſans aucune conſidération d'intérêts particuliers. Le Roi confirma au ſieur de Roſny la réſolution dans laquelle il avoit été de s'unir étroitement au Roi de Navarre. Roſny, ſe défiant toujours des irréſolutions du Roi, crut devoir lui demander une Lettre de créance; mais il la refuſa (tant étoit grande la foibleſſe de ce Prince), „ dans la crainte, dit-il à Roſny, „ qu'elle ne tombât entre les mains „ de Moroſiny, Légat du Pape, „ ou du Duc de Nevers; ajoûtant „ qu'il ne pourroit s'empêcher, mal- „ gré ſa bonne volonté pour Roſny, „ de le livrer entre leurs mains s'ils „ découvroient qu'il fût dans la ville „ de Tours „. Il demanda encore au Roi une ville ſur la Loire pour ſervir de paſſage au Roi de Navarre; ce qui lui fut encore refuſé, par la même crainte que Henri III avoit de ces deux hommes dont il s'étoit rendu dépendant. Ils étoient ſans aucune conſidération pour le bien de l'Etat: ils croyoient faire une bonne œuvre en ſacrifiant les vé- 1589.

1589. ritables intérêts de ce Prince à la Ligue, & s'oppoſant de tout leur pouvoir à ce Traité, dont ils avoient quelques ſoupçons. Mais, ayant donné ſa parole royale à Roſny, qu'il exécuteroit fidelement les conventions verbales qu'il venoit de faire, celui-ci partit, avec cette aſſurance, pour ſe rendre auprès du Roi de Navarre. Ce Prince, après avoir écouté avec attention le récit que lui faiſoit le Baron de Roſny, ayant de la peine à réſiſter à la défiance que le paſſé lui avoit inſpirée, lui demanda pluſieurs fois, d'un ton inquiet, ſi le Roi, pour cette fois, agiſſoit ſincerement ? » Il m'a parlé, dit Roſny, avec » tant de fermeté, il m'a donné ſa » parole avec tant d'aſſurance, que » je n'en doute plus, & j'y joins le té» moignage de Rambouillet, qui me » l'a confirmé. » Puiſqu'il traite avec » moi de bonne foi, dit Henri, je ne » veux donc plus prendre de Villes; (il venoit de prendre ce jour-là même Chatelleraud.) » Retournez, » continua-t-il, lui porter mes Let» tres; car je ne crains, ni Moro-

» ſiny, ni Nevers «. Roſny reprit la poſte, & ſe rendit à Montrichard, où le Roi s'étoit avancé avec toute ſa ſuite, pour recevoir plus promptement la reponſe du Roi de Navarre. L'impatience qu'il en avoit étoit ſi grande, qu'auſſi-tôt que Roſny fut arrivé, il approuva toutes les demandes du Roi de Navarre, même le paſſage ſur la Loire, & voulut que Roſny repartît ſur-le-champ pour lui en porter la nouvelle. Il n'eut cependant pas la ſatisfaction de terminer entierement ce Traité; car, étant tombé malade auſſi-tôt qu'il fut arrivé, Dupleſſis-Mornay, qui ſe trouvoit à Chatelleraud, lui enleva l'honneur d'un accord qu'il n'eut que la peine d'écrire. Il fut envoyé à Tours avec la ratification du Traité. Les deux Princes étoient convenus d'une treve d'une année, pendant laquelle le Roi de Navarre, avec ſes troupes, ſerviroit le Roi, qui lui donnoit la Ville de Saumur ſur la Loire, pour lui ſervir de paſſage, & lui accordoit le libre exercice de la Religion Proteſtante pour lui & les ſiens, 1589.

dans ſon armée & dans les autres
1589. Villes où il auroit garniſon. Duplеſſis-Mornay (1) fut gratifié, pour ſa récompenſe, du Gouvernement de Saumur.

Il ne reſtoit plus rien à faire aux deux Rois que de ſe voir & de s'aboucher enſemble, afin de concerter les meſures qu'ils avoient à prendre pour s'oppoſer à leurs ennemis communs. Celui de Navarre étoit encore dans l'incertitude : il avoit toujours préſentes à l'eſprit la funeſte journée de S Barthelemy, la paix tant de fois faite, ſi mal exécutée, & tant

(1) Philippe Mornay, Seigneur du Pleſſis-Merly, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé. Dès ſon enfance il avoit été deſtiné à l'Egliſe par Bertin de Mornay, ſon Oncle paternel, Abbé de S Martin, & Doyen de Beauvais, & par Philippe du Bec, ſon Oncle maternel, alors Evêque de Mantes, & depuis Archevêque de Rheims : mais Françoiſe du Bec, ſa mere, qui s'étoit engagée dans les nouvelles opinions, y entraîna ſon fils Philippe. Il devint un des plus ſavans hommes d'entre les Calviniſtes ; on l'appelloit le Pape des Huguenots. Il avoit autant de bravoure que de ſcience. Henri IV avoit pour lui une eſtime toute particuliere, & déféroit beaucoup à ſes conſeils.

de fois rompue ; mais ce qui le rassuroit, ſes plus grands ennemis, la Reine Catherine & le Duc de Guiſe, auteurs de tous ces maux, n'éxiſtoient plus. Il connoiſſoit le Roi, dont le caractere doux, débonaire & bienfaiſant, étoit plus porté à l'indolence qu'à la cruauté. Ce Prince lui avoit donné pluſieurs marques de confiance & d'amitié depuis ſon retour de Pologne, ils entretenoient enſemble, depuis très long-tems, un ſecret commerce de Lettres. Si le Roi de Navarre approuvoit la punition que le Roi de France avoit faite du Duc de Guiſe, il déſapprouvoit en même-tems la maniere dont il l'avoit fait exécuter, qui témoignoit trop de crainte & de timidité vis-à-vis d'un Sujet audacieux & révolté, contre lequel il devoit faire obſerver les formes ordinaires de la Juſtice. Henri III n'avoit, dans le fonds, aucun ſujet de ſe plaindre du Roi de Navarre ; il avoit ſérieuſement réfléchi ſur tout ce qui s'étoit paſſé, & il lui rendoit la juſtice de croire, comme il étoit vrai, qu'il n'avoit fait la guerre que pour ſe défendre contre des ennemis 1582.

qui recherchoient ſa perte & celle
1589. des Huguenots, pour détruire plus facilement l'autorité royale.

Le Roi de Navarre, après toutes ces conſidérations, ſe mit en chemin pour ſe rendre auprès du Roi. Semblable à Céſar ſur le point de paſſer le Rubicon, il s'arrêta ſur le bord de la riviere du Cher, dans un endroit qui n'étoit qu'à deux lieues du Pleſſis-les-Tours. Il voulut avant que de la paſſer, ſavoir encore les ſentimens des Gentilshommes qui l'accompagnoient; & après s'être entretenu quelques tems avec eux: *Allons*, leur dit-il, *la réſolution en eſt priſe, il n'y faut plus penſer*, & paſſa auſſi-tôt de l'autre côté de la riviere (1).

Entrevue des deux Rois.

Le Roi, averti de l'arrivée du Roi de Navarre, s'étoit avancé au-devant de lui dans la campagne, où la joie d'une union ſi deſirée avoit attiré un concours de peuple ſi prodigieux, que les deux Rois furent plus d'un demi quart-d'heure dans l'allée du mail ſans pouvoir ſe joindre. No-

(1) Mémoires de Sully; il y étoit préſent.

tre

tre Prince se jetta aux genoux du Roi, qui le releva aussi tôt, & l'embrassa avec beaucoup d'affection; ils réitérerent leurs embrassemens trois ou quatre fois, avec une extrême vivacité de part & d'autre. Ils s'entretinrent assez long-tems avec une gaieté qui témoignoit la satisfaction qu'ils avoient de se voir. Le Roi le nommoit son cher frere : & Henri l'appelloit son Seigneur. Entr'autres propos, il lui dit en riant : *Courage, Monseigneur : deux Henris* (1) *vallent mieux qu'un Carolus.* Le Duc de Mayenne s'appelloit Charles (2). 1589.

Le Roi de Navarre témoigna la joie qu'il avoit de cette entrevue par une Lettre qu'il écrivit le même jour au sieur Duplessis, dans ces termes : » Monsieur Duplessis, la glace » est rompue, non sans nombre d'a- » vertissemens, que si j'y allois, j'é- » tois mort. J'ai passé l'eau, en me » recommandant à Dieu, lequel,

[1] On appelloit ainsi la monnoie d'or courante, comme on dit aujourd'hui un Louis.

(2) Mathieu, Liv. 11.

1589. » par sa bonté, ne m'a pas seulement » préservé, mais fait paroître au vi- » sage du Roi une joie extrême, & » au Peuple un applaudissement non » pareil, même criant : *Vivent les* » *Rois*, dont j'étois bien marry. Il y » a eu mille particularités qu'on peut » dire remarquables ».

Ensuite les deux Princes prirent ensemble le chemin de Tours, où cependant, le Roi de Navarre ne coucha qu'une nuit. Il se rendit le lendemain à Maillé, où étoit son quartier, afin de donner ses ordres pour faire avancer ses troupes avec plus de diligence ; & pour convaincre le Roi de la sincérité de son raccommodement, il revint le jour suivant accompagné d'un seul Page, pour le saluer. Ce Prince, charmé de cette franchise, lui en témoigna sa satisfaction dans les termes les plus obligeans.

Le Roi ne fut pas long-tems sans goûter les fruits de cette réunion, & sans retirer le plus grand avantage. Si leur entrevue se fut faite quinze jours plus tard, il étoit perdu; le Duc de Mayenne se rendoit maître de sa

perſonne, ſans le ſecours des troupes que le Roi de Navarre avoit amenées, & qui étoient campées à Maillé, à quelque diſtance de Tours, encore courut-il un grand danger. 1589.

Le bruit qui s'étoit répandu que le Roi traitoit avec le Roi de Navarre, avoit en très peu de tems rétabli la tranquillité dans les Provinces qui étoient alors le théâtre de la guerre entre les Catholiques & les Huguenots. Dans le tems qu'on travailloit au Traité, le Colonel Alphonſe Ornano avoit fait une treve pour le Dauphiné avec Leſdiguieres. Le Maréchal de Montmorency gouvernoit paiſiblement le Languedoc; les Catholiques & les Huguenots vivoient en aſſez bonne intelligence en Gaſcogne, Béarn, Poitou & Xaintonge; mais la Picardie, la Champagne & la Normandie étoient fort agitées. Toutes les Villes y étoient partagées entre le parti du Roi & celui de la Ligue. Le Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, y avoit eu des avantages conſidérables ſur les Ligueurs; mais le Duc de Mayenne, étant parti de Paris pour ſe mettre à

la tête de l'armée de la Ligue, qui
1589. s'étoit assemblée en Beausse, il avoit pris Châteaudun & Vendôme, que lui livra Maillé Benehard, qui en étoit Gouverneur; il avoit surpris & mis en déroute Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, & l'avoit lui-même fait prisonnier dans le Château de S. Ouen, où il s'étoit retiré après sa défaite, & ensuite il avoit mis le siege devant Château-Renard, qu'il abandonna sur la nouvelle que le Roi de Navarre venoit au secours.

Le Duc de Mayenne avoit un dessein bien plus important, qui étoit d'enlever le Roi, & de se rendre maître de Tours. Comme il y avoit dans cette Ville beaucoup de Ligueurs, qui l'avertissoient de tout ce qui se passoit, il fut informé du Traité que le Roi avoit fait avec le Roi de Navarre; qu'il n'y avoit dans Tours que la Noblesse de la Cour, douze cens hommes de pied, cinquante chevaux, & le Régiment Suisse du Colonel Galatis, d'environ deux mille cinq cens hommes (1).

[1] Lettre du Roi de Navarre. Cayet, Tome I. Mémoires de Sully.

Il voulut prévenir la jonction des troupes des deux Princes. Après la levée du siege de Château-Renard, il étoit parti précipitamment la nuit du 17 Mai avec toute son armée, à laquelle il avoit fait faire une marche de douze lieues. Sa Cavalerie, qui avoit pris les devants, fut postée à une certaine distance de la riviere de Loire & du faubourg de Saint-Simphorien de Tours, dans le tems que le Roi étoit sorti ce jour-là pour se promener. On a même dit que quelques personnes de la Cour, qui favorisoient le Duc de Mayenne, avoient engagé le Roi de sortir de ce côté pour le faire donner dans l'embuscade. Mais, par bonheur pour ce Prince, comme il entroit dans un chemin creux, au bout duquel la Cavalerie Ennemie étoit cachée, il rencontta un Meunier, qui accourut à lui, & lui cria : *Sire, où allez-vous les Ennemis sont dans le voisinage ; je viens de les voir : retirez-vous au plus vîte.* En effet, dans le moment parurent quelques cavaliers à cent pas de-là. Le Roi tourne bride aussi-tôt : il gagne précipitamment un corps-de-garde avan- 1589.

cê, qu'il fait mettre ſous les armes :
1589. il ne fut pas plutôt entré dans le fauxbourg, que cette Cavalerie vint faire le coup de piſtolet à la barriere, & peu de tems après les troupes du Duc de Mayenne parurent.

Anſſi-tôt le Roi poſta dans le fauxbourg de Saint-Simphorien le ſieur de Crillon, les ſieurs de Rubempré & de Gerzé avec leurs Régimens. Il commanda au Maréchal d'Aumont de ne point quitter la porte du Pont du côté de la Ville, de ne laiſſer ſortir perſonne ſans ſes ordres exprès; & par une ſage précaution, il fit entrer dans la Ville le Régiment Suiſſe, qu'il diſtribua dans la Place, & aux avenues des principales rues, pour contenir, pendant l'attaque, les Bourgeois, dont on ſe défioit beaucoup; & cependant il envoya des Couriers au Roi de Navarre pour hâter la marche de ſes troupes.

Pendant qu'on ſe diſpoſoit à la défenſe, le Duc de Mayenne ſe diſpoſoit à l'attaque du fauxbourg. Il prit deux mille ſoldats d'élite, avec leſquels il donna par trois endroits, & les fit ſoutenir par ſa Cavalerie, der-

rière laquelle marchoient quelques pieces de canon. 1589.

Crillon & Rubempré s'avancerent avec leurs troupes jusqu'au chemin creux, par où l'on descend au fauxbourg, pour soutenir la premiere attaque. Crillon tint ferme dans ce poste depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Mais de nouvelles troupes étant arrivées au Duc de Mayenne, & Crillon ayant été rudement chargé par le Régiment de la Chateigneraye, il fut obligé de faire retraite pour gagner la barriere. Le sieur de Berton, son neveu, & Gerzé y furent tués, Rubempré blessé aux deux jambes, & la barriere emportée; tout ce que put faire Crillon, fut de fermer la porte du fauxbourg, encore fut-il poursuivi de si près, qu'il reçut, en la fermant, deux coups d'épée au côté gauche, & un coup de mousquet (1). Il y eut envi-

(1) Louis Berton de Crillon, ou Grillon, également connu par son caractere singulier & par son intrépidité qui lui fit donner le nom de l'Homme sans peur. Un jour qu'il étoit à Marseille, où le Roi l'avoit envoyé

ron deux cens hommes tués du côté
1589. du Roi, & cent du côté du Duc de Mayenne.

Dès le commencement de l'attaque, le Roi avoit envoyé avertir le Duc de la Trimouille, les Comtes

pour aider de ſes conſeils le Duc de Guiſe, Gouverneur de la Provence ; ce jeune Seigneur, comme un étourdi, propoſa à quelques Gentilshommes de donner au logis de Crillon l'allarme comme ſi les Ennemis euſſent été maîtres de la Ville. Il monte à la chambre de Crillon, lui dit que tout eſt perdu, qu'il n'y a plus de reſſource que dans la fuite, & qu'il a fait amener deux chevaux qui les attendent à la porte. Crillon étoit étoit encore au lit ; il demande ſes habits & ſes armes, en diſant qu'il ne falloit pas croire légerement tout ce qu'on diſoit des Ennemis ; qu'au ſurplus il valoit encore mieux mourir les armes à la main que de ſurvivre à la perte d'une telle Place. Etant ſortis tous deux de la chambre, lorſqu'ils furent ſur le milieu du degré, le Duc de Guiſe éclata de rire. Crillon, s'appercevant de la raillerie, prit le Duc de Guiſe par le bras, & le ſerrant fortement, en lui montrant un viſage ſévere, lui dit : *Jeune homme, ne te joue jamais à ſonder le cœur d'un homme de bien. Par la mort ! ſi tu m'avois trouvé foible, je te donnerois de mon poignard dans le cœur*[a], & le quitta ſans lui rien dire davantage. Vie du Duc d'Epernon, p. 176.

de Châtillon & de la Rochefoucaut, & les autres Capitaines du Roi de Navarre, qui campoient à Maillé, & qui étant arrivés à grands pas, ranimerent le courage des troupes Royales. Ils étoient ſuivis des Régimens de Charbonnieres, de la Granville, de S. Jean de Ligourre & de la Croix, qui étoient les meilleures troupes du Roi de Navarre. Ils paſſerent ſur le pont malgré le feu des ennemis, qu'il fallut eſſuyer à découvert l'eſpace de trois cents pas, & ſe poſterent à la tête pour le défendre. Ils s'y conſerverent juſqu'au lendemain matin, que le Roi de Navarre arriva avec le reſte de ſon armée. 1589.

Ce Prince, dont perſonne n'égaloit la prévoyance & l'activité, étoit parti, le troiſieme jour après ſon entrevue, pour aſſembler ſes troupes. Il avoit pris la réſolution d'arrêter les progrès que le Duc de Mayenne faiſoit en Normandie, comme on vient de le dire. Ayant appris qu'il aſſiégeoit Château-Renard, il ſe diſpoſoit à partir pour lui en faire lever le ſiege; mais, ſur la

1589. nouvelle qu'il l'avoit abandonné, il avoit ſuivi l'armée du Duc avec tant de diligence, qu'il fut à portée de donner du ſecours au Roi dans le tems qu'il en avoit le plus de beſoin. Effectivement, s'il fut arrivé deux jours plus tard, le Roi couroit riſque d'être fait priſonnier, & de perdre la Ville de Tours; car le Duc de Mayenne y avoit un parti conſidérable, prêt à prendre les armes & à ſe révolter au moindre avantage qu'il auroit eu ſur les troupes Royales; mais l'arrivée du Roi de Navarre & de ſes troupes, obligea le Duc de Mayenne de ſe retirer auſſi promptement qu'il étoit venu, & empêcha les Bourgeois de remuer. Le Roi témoigna au Roi de Navarre, dans les termes les plus affectueux, la ſatisfaction qu'il avoit de ſa conduite, & de la valeur avec laquelle ſes ſoldats s'étoient comportés. Il prit l'écharpe blanche comme lui & ſes Officiers la portoient. Quelques Seigneurs parurent choqués de cette marque de diſtinction, entr'autres les ſieurs d'O, d'Entragues & Château-Vieux; mais le Maréchal d'Aumont, Crillon &

Montigny l'approuverent, & dirent hautement, qu'il ne pouvoit faire trop de carreſſes à des troupes qui venoient de faire paroître tant de bravoure & de diligence pour ſon ſervice, & ſur leſquelles il devoit mieux compter que ſur nombre de Catholiques de ſon parti, dont la fidélité étoit fort équivoque. 1589.

Un ſi grand ſervice rendu dans une occaſion de cette importance, releva les eſpérances des Catholiques ſincérement attachés au Roi. Il ſembloit que le Roi de Navarre eût amené la fortune avec lui, pour faire triompher Henri III de ſes ennemis.

Le Duc de Mayenne, voyant ſon entrepriſe ſur Tours manquée, ſe retira diligemment en Normandie; mais les deux Princes réſolurent, pour lui faire quitter cette Province, de raſſembler le reſte de leurs troupes, afin de s'acheminer vers Paris, dans le deſſein d'en faire le ſiege, ſe flattant d'y réuſſir en ſe rendant maîtres des Villes qui pouvoient fournir des vivres à cette Capitale.

1589. Pendant qu'ils se disposoient à cette expédition, le Roi de Navarre, à la tête d'une partie de l'armée, surprit Châteaudun ; & il envoya, pour un pareil dessein, à Chartres, le Comte de Châtillon. Celui-ci, ayant rencontré, entre Chartres & Bonneval, le sieur de Saveuse, Gouverneur de Dourlens, qui menoit au Duc de Mayenne un corps de troupes, Châtillon le chargea avec tant de vigueur, qu'il le tailla en pieces : cent vingt Gentilshommes de Picardie furent tués, & quarante faits prisonniers. Saveuse blessé, fut du nombre ; mais, s'abandonnant au chagrin d'avoir été battu par une troupe inférieure à la sienne, & de la perte de ceux de ses amis qui l'avoient suivi, il ne voulut pas qu'on mît d'appareil à ses blessures, & se laissa mourir.

La veille de cette action il s'en étoit fait une autre bien plus importante sur les frontieres de Picardie, plus avantageuse pour le service du Roi, & plus honorable pour les troupes du Roi de Navarre.

Louis de Montmorency Boutte-

ville avoit ſurpris, pour le Roi, la Ville de Senlis ſur la fin d'Avril. Thoré, ſon couſin, s'étoit jetté dedans avec un aſſez bon nombre de Gentilshommes, ſes vaſſaux & ſes amis; & les ſieurs de Marcy & Vigneuls, freres, y avoient auſſi conduit cent cavaliers & cinq cens fantaſſins. Comme cette Place coupoit la communication de Paris avec les villes liguées de Picardie, elle fut inveſtie par le Duc d'Aumale, le ſieur de Menneville & Balagny (1) 1589.

[1] Jean de Mont-Luc, Seigneur de Balagny, fils naturel de Jean Mont-Luc, Evêque de Valence, & d'Anne Martin, fut légitimé l'an 1567. Il accompagna ſon pere en Pologne pour procurer la Couronne à Henri III, lors Duc d'Anjou. Le Duc d'Alençon, auquel il s'attacha, le fit Gouverneur de Cambray en 1581. Après la mort de ce Prince il ſe jetta dans le parti de la Ligue, & la ſervit avec zele; mais il n'y fut pas heureux. Il avoit épouſé Renée de Clermont, fille de Jacques de Clermont d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, digne ſœur de Buſſy d'Amboiſe. En 1593 elle engagea ſon mari de quitter la Ligue, pourquoi Henri IV lui permit de garder Cambray à titre de ſouveraineté ſous la protection de la France, & lui donna l'année ſuivante le Bâton de Maréchal de Fran-

avec un corps d'environ dix mille
1589. hommes d'assez bonnes troupes, & sept pieces de canon. Quoique la
Les Ligueurs sont battus par le Duc de Longueville & le brave la Noue. Place ne valût rien, le siége fut soutenu avec courage jusqu'au 18 Mai 1589. Il y avoit une assez grande brêche à la muraille. Thoré & Boutteville avoient déja soutenu un assaut, & en avoient repoussé les assiégeans; mais ne voulant pas faire périr tant de Noblesse qui s'étoit enfermée avec eux, ils capitulerent, & consentirent de rendre la Place si elle n'étoit pas secourue le lendemain avant la nuit. Ils savoient que le secours se préparoit à Compiegne; mais ils appréhendoient qu'il ne fût pas assez considérable, & n'arrivât pas assez à tems. Il étoit commandé par le Duc de Longueville, jeune Prince, sans expérience à la vérité, mais fort courageux, & qui desiroit ardem-

ce. Il se qualifioit Prince de Cambray. Les Espagnols lui enleverent cette Place le 7 Octobre 1595. Sa femme, au désespoir d'avoir perdu le titre de Princesse, s'enferma dans son cabinet, où elle mourut de déplaisir.

ment de se signaler. Il avoit sous lui le brave la Noue (1), dont le nom étoit un éloge. Le Duc de Longueville se conduisit dans cette occasion avec une sagesse au-dessus de son âge, & voulut donner un 1589.

(1) François de la Noue, surnommé Bras de Fer, à cause qu'ayant eu un bras fracassé, il s'en étoit fait remettre un de fer, dont il se servoit commodément. Il fut tué à l'âge de soixante-dix au siege de Lamballe, en Bretagne. Ayant voulu considérer de trop près l'état de la Place, monté sur une échelle dressée contre la bréche, il fut blessé à la tête si rudement qu'il tomba à la renverse, de telle sorte néanmoins qu'il demeura accroché entre deux échelons. Il mourut quinze jours après cet accident. Le Roi fut sensiblement affligé de cette perte. Il honora sa mémoire de cet éloge, » que c'étoit un très » grand Homme de guerre, mais un plus » grand homme de bien; & que l'on ne pou- » voit assez regretter qu'un petit Château eût » fait périr un Capitaine qui valoit mieux » que toute une Province ». Sa réputation de probité, sa douceur & son équité dans la fureur des guerres civiles, son habileté dans le métier de la guerre, joint à une grande connoissance des Belles-Lettres, lui acquirent l'estime de tous les Partis, même des Ligueurs & des Espagnols, qui ne lui reprocherent jamais que sa Religion. Mezeray, Vie de Henri IV.

exemple de l'utilité que les Généraux d'armées procurent à leur Parti, lorſque l'union regne entr'eux & leurs ſubalternes. Il ne voulut pas ſe ſervir du droit qu'il avoit, par ſon rang & ſa naiſſance, de commander une armée qui s'aſſembloit dans ſon Gouvernement; il voulut que la Noue en prît la conduite, & qu'il lui aſſignât ſon poſte, comme s'il étoit un Officier ſoumis à ſes ordres. Ce Gentilhomme, dont le principal caractere fut toujours une grande modération, en donna dans cette occaſion des preuves éclatantes. Il ne ſe chargea du commandement que ſur les prieres réitérées du Duc de Longueville & des autres Officiers. Après s'être pourvu de tout ce qui étoit néceſſaire pour cette expédition, il partit de Compiegne, qui eſt à huit lieues de Senlis, à la tête de ſes troupes, le 19 Mai. C'étoit le jour que la Place devoit être rendue, ſi elle n'étoit pas ſecourue. Il laiſſa ſon canon à Compiegne; mais il avoit ſecretement donné l'ordre de le faire partir une heure après l'armée. Son intention

1589.

étoit de tromper les espions de l'Ennemi, & de lui faire croire qu'il marchoit sans artillerie. Cette ruse lui réussit parfaitement. Cependant, comme sa petite armée étoit très inférieure à celle de ses Ennemis, quoiqu'elle eût été renforcée de beaucoup de jeune Noblesse, il étoit résolu de ne se pas trop exposer, & de ne point hasarder une action sans une grande apparence de remporter la victoire; ainsi dans le cas où il ne réussiroit pas, son dessein étoit de jetter du secours dans la Place : il s'étoit fait un plan de retraite en quoi il surpassoit tous les Capitaines de son tems. 1589.

La Noue s'étant approché de Senlis, le Duc d'Aumale vint au-devant de lui avec toute sa cavalerie, suivie de la plus grande partie de son infanterie. La Noue, ayant fait escarmoucher, pour faire quelques prisonniers, il apprit de ceux qu'on lui amena, que le Duc, persuadé que le secours ne conduisoit point de canon, n'en avoit pas amené avec lui : mais ce qui fit augurer à la Noue avantageusement de la batail-

1589. le, c'eſt qu'il jugea que l'infanterie du Duc étoit, pour la plus grande partie, de nouvelles levées, par la peine qu'il avoit à former ſes bataillons, & que la cavalerie s'éloignoit ſi fort de l'infanterie, que celle-ci ne pourroit pas être ſoutenue lorſqu'elle ſeroit chargée; alors il cria tout haut : *Allons enfans, nous leur paſſerons ſur le ventre.*

Le Duc d'Aumale & Balagny, chacun à la tête d'un gros de cavalerie, attaquerent avec beaucoup de réſolution le Duc de Longueville, qui étoit au centre. Mais dans le moment ſon bataillon qui couvroit le canon, s'étant ouvert, Sarmoiſe, qui le commandoit, fit faire une décharge ſi prompte, qu'il les arrêta tous deux. Le Duc d'Aumale, qui ne s'y attendoit pas, laiſſa le Duc de Longueville, marcha au canon pour s'en rendre maître, & nonobſtant une ſeconde décharge, qui lui fit autant de mal que la premiere, il pouſſa ſa pointe : mais un bataillon de trois cens arquebuſiers, s'étant avancé ſur lui, fit, de cinquante pas, un ſi grand feu, que

ſon eſcadron fut mis en déſordre. Il s'arrêta pour le rallier, ce qui donna le tems à Sarmoiſe de charger de nouveau à cartouches, & de tuer un grand nombre de cavaliers & de chevaux de ſon eſcadron, & de celui de Balagny. Alors la Noue s'étant mis à la tête d'un des ſiens, & en ayant fait avancer deux autres, diſſipa toute cette cavalerie dans un moment. Le Duc de Longueville, voyant cette déroute, quitta le deſſein de faire entrer le convoi dans la Place, & chargea de ſon côté. Huit à neuf cens cavaliers reſterent ſur la place; l'infanterie ne fit preſque pas de réſiſtance, & perdit environ onze cens hommes, tant dans la bataille que dans la fuite. Pluſieurs cavaliers & fantaſſins, voulant fuir par un marais au-deſſus de l'Abbaye de la Victoire, s'y noyerent, & le reſte ſe ſauva dans les bois de Chantilly, pendant que le Duc de Longueville entroit triomphant dans Senlis. Le Duc d'Aumale & Balagny s'enfuirent, ſans s'arrêter, le premier juſqu'à S. Denis, & l'autre juſqu'à 1589.

1589. Paris. Les assiégés, qui firent une sortie sur la fin de la bataille, achevèrent la défaite. Dix canons, les drapeaux, tout le bagage, furent la proie des vainqueurs, qui perdirent très peu de monde. La Noue reçut les complimens de la victoire avec autant de modestie qu'il avoit accepté le commandement; & les Officiers, étant venus après la bataille lui demander ce qu'ils avoient à faire : *Allons, Messieurs*, leur dit-il, *trouver M. de Longueville à Senlis : c'est lui qui nous donnera les ordres à vous & à moi.* Non-seulement les gens de guerre lui rendirent justice, en lui faisant honneur du service qu'il venoit de rendre au Roi; mais il n'y eut personne à la Cour & dans toute la France qui ne lui attribuât la gloire de cette action.

Cette victoire jetta la consternation dans la ville de Paris. Dès le lendemain de la bataille, le Duc de Longueville & la Noue, après avoir mis des munitions dans Senlis, & avoir pourvu à la sûreté de la Place, partirent pour aller au-devant des Suisses, que le sieur de Sancy ame-

noit au Roi. Ils ravitaillerent Vincennes & vinrent juſqu'aux portes de Paris, où ils tirerent quelques volées de canon, dont pluſieurs boulets tomberent dans les Halles, ce qui épouvanta ſi fort les Pariſiens, qu'ils obligerent la Ducheſſe de Montpenſier d'écrire au Duc de Mayenne, qui aſſiégeoit Alençon, de venir à leur ſecours. 1589.

Le Roi, de ſon côté, penſoit ſérieuſement à profiter de la conſternation où cette victoire avoit jetté le parti de la Ligue. Il s'étoit rendu à Châtelleraut, où le Roi de Navarre l'étoit venu trouver pour mettre ordre à la ſûreté de cette Ville. Les deux Rois prirent la réſolution de s'approcher de Paris, & d'en former le ſiege au plutôt; parceque s'ils étoient une fois maîtres de cette ville, la Ligue ſeroit bientôt anéantie. Ayant raſſemblé leur armée, ils marcherent à Beaugency; de là s'étant approchés d'Orléans, ils tenterent de faire rentrer les habitans dans leur devoir; mais la Châtre qui s'y étoit jetté avec une forte garniſon, les en empê-

cha. Comme le ſiege auroit été trop
1589. difficile & trop long, & auroit donné le tems aux Pariſiens de revenir de leur terreur, le Roi pourſuivit ſa route. Il attaqua Gergeau; le Gouverneur, ayant été forcé de ſe rendre à diſcrétion, fut pendu. Gien & la Charité, qui ſe rendirent de bonne grace, furent conſervés; enſorte qu'il étoit maître de tous les Ponts ſur la Loire, excepté de ceux d'Orléans & de Nantes. La petite Ville de Pluviers fut emportée de force & pillée. Le Baron de S. Germain, Gouverneur d'Etampes, après quelque réſiſtance, ayant demandé à capituler, la Ville fut forcée d'un autre côté, pendant qu'il parlementoit : il fut arrêté; on lui fit trancher la tête, & on fit pendre quelques Bourgeois ſéditieux.

Ce fut dans cette ville que le Roi reçut la nouvelle du Monitoire que le Pape, à la ſollicitation des Ligueurs, avoit fait afficher à Rome en conſéquence de ſon union avec le Roi de Navarre. Le Pape lui ordonnoit de mettre en liberté le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque

de Lyon dans dix jours après la publication de ce Monitoire, qui devoit être affiché aux portes des Cathédrales de Poitiers, de Chartres, d'Agen, de Meaux, du Mans & d'Orléans, & d'en informer le S. Siege dans l'eſpace de trente jours par un acte authentique; faute de quoi, il déclaroit que le Roi & tous les complices du meurtre du Cardinal de Guiſe & de l'empriſonnement des autres Prélats, avoient encouru l'excommunication, dont ils ne pouvoient être abſous que par le Pape, hors l'article de la mort. Il les citoit à comparoir dans trente jours à Rome, le Roi en perſonne, ou par Procureur, & les autres perſonnellement. 1589.

Le Roi en fut conſterné; &, quelques remontrances qu'on pût lui faire pour le convaincre de la nullité de cet acte, on ne put lui lever les ſcrupules qu'il lui cauſoit, juſqu'à ce que le Roi de Navarre, après l'avoir entretenu ſur ce ſujet, lui dit : *Monſeigneur, ſoyons vainqueurs, & nous aurons l'abſolution; mais ſi nous ſommes vaincus, nous ſe-*

1589. *rons excommuniés, aggravés & réaggravés* : & en même-tems il lui rappella les Lettres que le Cardinal de Joyeuſe lui avoit écrites de Rome, par leſquelles il l'aſſuroit qu'on lui donneroit ou refuſeroit l'abſolution, ſelon que ſes armes, ou celles de ſes ennemis ſeroient triomphantes.

Le Roi, s'étant un peu calmé, continua ſa marche. Les Habitans de Dourdan vinrent lui apporter les clefs de leur Ville : celle de Poiſſy, n'ayant pas voulu ſuivre cet exemple, fut forcée & pillée. Ceux de Pontoiſe crurent pouvoir ſoutenir un ſiege, parceque le Duc de Mayenne avoit renforcé leur garniſon, commandée par Edmont de Hautefort, Gentilhomme Limouſin, fort déterminé ; mais ayant été tué dès le commencement, la ville ſe rendit après douze jours de défenſe. Cette priſe fut ſuivi des autres petites villes ſur la riviere d'Oiſe ; enſorte que le Roi ſe trouva le maître du cours de la riviere de Seine au-deſſous de Paris, & en état d'empêcher les convois qu'on pouvoit y faire venir de la Normandie

&

& de la Picardie. Enſuite il alla au-devant des Suiſſes, que le ſieur de Sancy lui amenoit, & qu'il avoit heureuſement conduits juſqu'à Conflans. 1589. Sancy amene au Roi un corps de Suiſſes.

Malgré les ſatyres que d'Aubigné a publiées (1) contre le ſieur de Sancy, parcequ'il s'étoit rendu Catholique, on doit regarder ce Seigneur comme une des plus zélés, des plus braves & des plus prudens ſerviteurs des Rois Henri III & Henri IV, & qui s'eſt ſignalé, tant par ſon déſintéreſſement, que par les importans ſervices qu'il leur a rendus, ſans en avoir abuſé pour les forcer à lui donner des récompenſes exorbitantes.

Ce Seigneur, qui avoit été autrefois Ambaſſadeur en Suiſſe, où il s'étoit fait aimer par ſon caractere liant, affable & libéral, voyant l'extrêmité où le Roi ſe trouvoit réduit après la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe, ſans troupes & ſans argent, abandonné des principaux

(1) Dans la Piece intitulée la Confeſſion de Lanoy.

1589. Seigneurs, qui avoient embraſſé le parti de la Ligue, offrit à ce Prince, & lui demanda ſes ordres & ſa permiſſion de ſe rendre en Suiſſe & de faire ſes efforts pour y lever des troupes. Ses offres ayant été acceptées, il vendit ſes pierreries & une partie de ſon bien; car on ne lui donna pas d'argent, & il ſe rendit en habit déguiſé à Geneve, cachant avec ſoin le ſujet de ſon voyage.

Il trouva les Genévois fort allarmés de la découverte d'une entrepriſe que le Baron d'Hermance avoit formée ſur leur Ville & ſur celle de Lauſanne, de concert avec le Duc de Savoye. Sancy ſe ſervit habilement de leur crainte, pour les engager à faire, avec le Canton de Berne, une ligue contre le Duc de Savoye, dans laquelle le Roi de France étoit diſpoſé d'entrer, pour ſe venger de ce que le Duc lui avoit enlevé le Marquiſat de Saluces. Le Sénat de Genéve accepta cette propoſition avec plaiſir, & envoya des Députés à Berne, où Sancy ſe rendit. Les habitans de Berne, inquiets

des mouvemens du Duc de Savoye, écouterent favorablement les Genévois & Sancy, & convinrent de déclarer la guerre à ce Prince, de concert avec la France, qui fourniroit des troupes dont les Suiſſes ne ſeroient qu'auxiliaires; mais comme elle ne pouvoit pas fournir en même-tems des troupes & de l'argent, Sancy eut l'adreſſe de faire donner par les Genévois & les Suiſſes cent mille écus pour la ſolde de l'armée; il fit encore entrer dans cette Ligue & dans la part des dépenſes, les Cantons de Baſle, Schafouſe, Saint-Gal, le Comté de Mont-Belliard & Strasbourg. Une armée de douze mille Suiſſes fut prête en peu de jours, renforcée de mille Allemands & de cinq cens Huguenots François réfugiés en Allemagne & en Suiſſe. Elle entra auſſi-tôt en action. Jean de Chaumont de Guitry, qui en commandoit une partie, enleva pluſieurs Villes au Duc de Savoie dans le Faucigny, pendant que Sancy, avec l'autre partie, entroit dans le Chablais, où il prit la Ville & le 1589.

1589. Château de Thonon, & celle de Ripailles. Il brula deux galeres que le Duc avoit ſur le lac, & après avoir répandu la terreur dans la Savoye, & forcé le Duc, qui ſe trouvoit au dépourvu, de ſe retirer à Montmeillan, Sancy remit les Villes qu'on avoit priſes entre les mains des Suiſſes.

Après ces expéditions les Suiſſes, n'ayant plus beſoin d'un ſi grand nombre de troupes, étoient ſur le point d'en licencier une partie; mais Sancy, dont l'intention étoit de les conduire en France, propoſa à leurs Officiers, dont il avoit gagné l'amitié, par ſes libéralités & ſes manieres engageantes, de le ſuivre. Ils y conſentirent volontiers, & prierent Sancy de ſe rendre en diligence à Berne, pour obtenir le conſentemeut de leurs Supérieurs. Il eut aſſez de peine à l'obtenir; mais enfin il en vint à bout, & ils lui accorderent dix mille Suiſſes. Il y joignit mille Lanſquenets & douze cens Reîtres, qu'il leva à ſes dépens, & ſe mit à leur tête. Auſſi-tôt il donna avis de ſa négociation au

Roi, par un Gentilhomme déguiſé en charbonier, qui paſſa dans cet équipage juſqu'à Châtelleraut, où il trouva ce Prince. Sancy prit ſa route par la Franche-Comté, & conduiſit ſa petite armée avec tant de dextérité, qu'elle arriva, ſans perte d'un ſeul homme, juſqu'à Conflans, près de Paris, où le Roi fut la joindre, & où il reçut Sancy avec les plus grands témoignages d'affection & de reconnoiſſance pour un ſi grand ſervice. 1589.

L'armée Royale, après la jonction de ce renfort, ſe trouvant forte de plus de trente mille hommes effectifs & bien armés, les deux Rois prirent la réſolution de faire le Siege de Paris, malgré l'oppoſition de pluſieurs Officiers Généraux, qui trouverent de grandes difficultés dans cette entrepriſe, à cauſe de la préſence du Duc de Mayenne & d'une partie de ſon armée dans la Ville.

Le dernier jour de Juillet, le Roi s'étant rendu maître du Pont de S. Cloud, y établit ſon quartier, & ſe logea dans la maiſon du ſieur Jerô-

me de Gondy. Le Roi de Navarre
1589. prit le ſien à Meudon, & répandit ſes troupes, qui faiſoient l'avant garde, dans les Villages de Vanvres, Iſſy, Vaugirard, & dans les environs de Paris de ce côté-là. Comme les deux Rois étoient maîtres des Villes de Normandie ſituées ſur la Seine au deſſous de Paris, ils ſe diſpoſerent à s'aſſurer de celles qui ſont au-deſſus de cette Ville, ce qui leur ſuffiſoit pour empêcher les vivres d'y entrer, pour l'affamer en peu de tems, vu le nombre prodigieux de ſes habitans, & pour l'obliger à rentrer ſous l'obéiſſance de ſon Roi.

Il eſt vrai que le Duc de Mayenne s'y étoit renfermé avec un corps d'armée aſſez nombreux; mais outre le défaut de vivres qu'il devoit craindre, il n'avoit que des ſoldats nouvellement levés, peu aguerris, & preſque hors d'état de s'oppoſer à une armée victorieuſe, compoſée d'excellentes troupes, qui faiſoient la guerre depuis long-tems, & commandée par le Roi de Navarre & par les plus habiles Généraux. Il

avoit encore à ſe précautionner contre les intelligences que le Roi pouvoit avoir, & contre le grand nombre de ſes partiſans qui ne cherchoient que l'occaſion de l'introduire dans la Ville. 1589.

Il y a toute apparence que le Duc n'auroit pu réſiſter long-tems, ſi les ſcélérats de ſon Parti, pour le délivrer du péril qui le menaçoit, & ſe ſouſtraire eux-mêmes à la juſte vengeance du Roi, n'euſſent employé le plus grand de tous les crimes, en faiſant cruellement aſſaſſiner ce Prince.

Ils ſubornerent un Jacobin, nommé Frere Jacques Clément, natif du Village de Sorbonne, dans le Sénonnois, jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, ignorant, d'un eſprit foible, d'un caractere bilieux, &, ſi nous croyons la ſatyre Menipée (1), un des plus débauchés Moines du Couvent. Comme il étudioit alors en Théologie, dont

(1) Voir dans cette Satyre le diſcours de l'Archevêque de Lyon.

1589. les écoles ne retentiſſoient que de ces maximes deteſtables, qu'il eſt permis de tuer les Tyrans; comme il les entendoit débiter, avec la derniere effronterie, dans les chaires des Prédicateurs qui dépeignoient continuellement Henri de Valois avec les couleurs les plus horribles, & lançoient contre ce Prince les invectives les plus odieuſes & les plus outrageantes, il ne fut pas difficile aux Supérieurs de ce moine fanatique de lui perſuader que la Religion avoit beſoin de ſon bras pour la ſoutenir contre les efforts d'un Prince qui la vouloit détruire en favoriſant hautement l'héréſie. On abuſa des paſſages les plus ſacrés de l'Ecriture, pour lui faire enviſager la gloire, les honneurs & les récompenſes qu'il pouvoit eſpérer, s'il vouloit remplir les vues que le Ciel avoit ſur lui, en délivrant la France d'un Tyran qui l'opprimoit. On comparoit Clément à Jehu qui avoit détruit la race d'Achab, & à Judith, qui avoit garanti les Juifs des perſécutions d'Holopherne. On lui fit entendre, pendant qu'il dormoit, des

voix qui ſe diſoient venir du Ciel par le miniſtere des Anges, pour le confirmer dans le deſſein qu'on lui avoit inſpiré. Edme Bourgoin, ſon Supérieur, déterminé Ligueur, qui fut depuis tiré à quatre chevaux, fut accuſé de ce damnable artifice. On a dit même que la ſéduction fut pouſſée par des femmes d'un certain rang, juſqu'à lui faire goûter par avance les plaiſirs du Paradis de Mahomet, quoiqu'elles ne fuſſent pas auſſi belles que les Houris que ce faux Prophete promet à ſes Sectateurs. Enfin, lorſqu'on voit que ce monſtre paroit déterminé a exécuter la funeſte réſolution qu'on lui a fait prendre, on lui met entre les mains un paſſeport donné par le Comte de Brienne, qui, pour lors, étoit priſonnier au Louvre, & une Lettre de créance du premier Préſident de Harlay, renfermé dans la Baſtille. Il ſort de Paris le 31 Juillet au ſoir. Il eſt arrêté à Vaugirard par un corps de-garde du Roi de Navarre, qui ordonne de le mettre en liberté. De-là il ſe rend à S. Cloud; il s'adreſſe au Duc d'Angou- 1589.

lême, qu'il prie de le faire parler au
1589. Roi. Le Duc dit lui-même (1) qu'il fut choqué de la mauvaise physionomie de cet homme. Cependant, sans autre réflexion, il se contenta de lui dire que le Roi étoit retiré, & qu'il ne pouvoit pas le voir. Clément se rendit au logis du Procureur Général Lagueſle; & lui ayant présenté la Lettre du premier Président, celui-ci reconnut, ou crut reconnoître l'écriture de la suscription (car on ne sauroit douter qu'elle ne fût contrefaite). Il l'interrogea sur le sujet de son voyage. Clément répondit, sans s'étonner, qu'il venoit de la part de M. le premier Président, qui l'avoit chargé de dire à Sa Majesté plusieurs choses importantes, concernant le bien de son service. La Gueſle, ne pouvant tirer de lui que des discours généraux, après lui avoir fait plusieurs questions auxquelles il répondit sans se contredire, voyant qu'il insistoit toujours pour parler au Roi, lui

(1) Mémoires du Duc d'Angoulême. Math. Liv. 1.

promit de lui faire avoir audience le lendemain matin. Il ſemble qu'on pourroit accuſer la Gueſle d être peu verſé dans les fonctions d'un bon Procureur Général. Il auroit peut-être fort embarraſſé Clément, s'il lui avoit demandé comment, quel jour, & en quel lieu il avoit parlé à M. le premier Préſident, que tout le monde ſavoit être enfermé à la Baſtille, & quelle perſonne lui avoit remis ſa Lettre ? Mathieu, rapporte que ce miſérable, ſoupant au logis de la Gueſle, & ayant tiré le couteau deſtiné pour aſſaſſiner le Roi, quelqu'un lui dit qu'il avoit plutôt oublié ſon Bréviaire que ſon couteau; il répondit froidement : *Voilà mon couteau, & voici mon Bréviaire.* Mezeray ajoûte que la nuit, quelqu'un étant allé voir ſi Clément repoſoit, il le trouva enſeveli dans un profond ſommeil, ſon Bréviaire auprès de lui, ouvert à l'article de Judith. Il falloit que ce ſcélérat fût bien intrépide & bien aſſuré pour conſerver une ſi grande tranquillité dans le moment qu'il ſe diſpoſoit à commettre le plus grand des crimes, 1589.

1589. pour n'être pas ému par les réflexions qui s'offrent naturellement à l'esprit de ceux qui sont sur le point d'exécuter des entreprises de la plus grande conséquence. Clément fut conduit sur les huit heures du matin à l'appartement du Roi, & introduit devant lui dans son cabinet par la Gueſle, accompagné de M. de Clermont, qui s'y trouverent seuls. Clément remit sa Lettre de créance au Roi, qui l'ayant lue, lui demanda ce qu'il avoit à lui dire de la part de M. le premier Président ? S'étant avancé auprès de Sa Majesté pour lui parler en particulier, il tira son couteau de sa manche, & le plongea sur-le-champ dans le ventre du Roi. Ce Prince se sentant frappé, s'écrie aussi-tôt : *Ah ! malheureux, tu m'as bleſſé !* il retire le couteau de sa plaie, & en frappe au visage l'assassin, qui fut aussi-tôt très imprudemment percé de coups, & jetté par les fenêtres par ceux qui se trouverent les plus proches, & qui étoient accourus aux cris du Roi.

Henri III est assassiné par Jacques Clément.

Sa blessure étoit si considérable

que les inteſtins ſortoient par l'ouverture, cependant on ne la crut pas dangereuſe, parcequ'ils ne paroiſſoient pas offenſés : on y mit le premier appareil. Mais, après le panſement, la douleur que le Roi ſentit à l'endroit de la plaie & aux environs; une ſueur froide qui le prit, & l'altération du pouls, donnerent les plus grandes inquiétudes pour ſa vie. 1589.

Le Roi de Navarre, averti de ce funeſte accident, accourut à toute bride à S. Cloud, accompagné de vingt-cinq Gentilshommes; il apprit, en entrant dans les appartemens, qu'on avoit la plus grande crainte pour les jours de ce Prince.

Il faudroit un Peintre bien habile & bien intelligent pour nous repréſenter d'un coup-d'œil, dans un tableau, la ſcene qui ſe paſſoit alors dans la chambre du Roi. On verroit le Roi de Navarre penétré de la plus grande affliction, à genoux près du lit du Roi, tenant entre ſes mains celle de ce Prince, qu'il arroſoit de ſes larmes, ſans pouvoir pro-

férer une seule parole. Le Roi, mo-
1589. ribond, lui montrant d'un côté le Corps de Notre Seigneur entre les mains du Ministre de l'Eglise, & de l'autre la Couronne de France, pour faire connoître à Henri qu'elle seroit toujours vacillante sur sa tête, s'il ne la faisoit soutenir par la Religion Catholique, à laquelle il l'exhortoit de se soumettre. On verroit les Seigneurs Catholiques dans une contenance respectueuse, approuver, par leurs gestes, les discours du Roi. D'autre côté paroîtroient les Favoris, le désespoir peint sur leurs visages, regrettant peut-être moins la personne du Roi, que la perte de leur faveur, des dons qu'ils en attendoient encore, & dont ils alloient être privés sous le regne d'un Prince qui ne savoit donner qu'au mérite; & dans un coin de la chambre les principaux Seigneurs Protestans, avec un air dédaigneux & méprisant, montrant la garde de leurs épées, pour témoigner qu'ils les emploiroient, & qu'elles suffiroient pour soutenir un Prince que sa naissance appelloit à un Trône, dont

ſes grandes qualités & ſa valeur le rendoient digne. 1589.

Le Roi, ayant fait relever le Roi de Navarre, l'embraſſa tendrement, & lui dit, que, ſi Dieu diſpoſoit de lui, il lui laiſſoit la Couronne, comme à ſon légitime ſucceſſeur. Puis, ayant fait approcher tous les Princes & Seigneurs préſens, il leur o mmanda de reconnoître le Roi de Navarre pour leur Souverain, & de lui promettre obéiſſance & fidélité : ce qu'ils firent tous, en mettant un genou en terre devant lui.

Le Roi ayant fait retirer tout le monde, ne penſa plus qu'à ſe préparer à la mort. Sur les deux heures après minuit, la fievre & les douleurs étant conſidérablement augmentées, il ſe fit apporter le Viatique, après s'être encore confeſſé ; il renouvella les proteſtations qu'il avoit faites de vouloir mourir dans la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, pardonna à tous ſes ennemis, en particulier à ceux qui lui cauſoient la mort ; & il expira le ſecond jour d'Août 1589, vers les quatre heures du matin, à l'âge de

1589. trente-huit ans dix mois & treize jours, après avoir regné quinze ans & deux mois.

Henri parvient à la Couronne.

Cependant le Roi de Navarre, après avoir reçu les dernieres paroles du Roi en préſence de tous les Seigneurs de la Cour, s'étoit retiré à ſon quartier de Meudon, où il attendoit quelle ſeroit la ſuite du fatal accident qui venoit d'arriver. La nuit étoit fort avancée, lorſqu'il reçut, de la part du ſieur Orthoman, ſon Médecin, un Exprès qui lui apprit, que s'il vouloit trouver le Roi encore vivant, il n'avoit pas de tems à perdre. Après avoir conſulté pendant quelque tems ſes principaux Officiers, il monte à cheval, & ſe rend à S. Cloud avec pluſieurs d'entr'eux.

Il s'avançoit vers le Château, lorſqu'un homme s'écria : *Ah ! mon Dieu ! le Roi eſt mort !* Henri en fut encore plus aſſuré, lorſqu'ayant avancé quelques pas, la Garde Ecoſſoiſe vint ſe jetter à ſes pieds, en lui diſant : *Ah ! Sire, vous êtes notre Roi & notre Maître* ! Le Maréchal d'Aumont, Anne d'Anglurre, Sei-

gneur de Givry (1), & Charles d'Humieres (2), furent les premiers à lui promettre obéiſſance, & jurerent de le ſervir juſqu'à la mort, ſans lui demander d'autre condition que celle d'employer leurs biens & leurs vies pour ſon ſervice. 1589.

Mais à peine le Roi avoit rendu les derniers ſoupirs, que la plupart des Seigneurs les plus qualifiés, & qui, par complaiſance pour lui, avoient affecté de paroître attachés au Roi de Navarre, au lieu de le venir reconnoître pour leur Roi, s'étoient retirés à l'écart pour delibérer entr'eux ſur le parti qu'ils devoient prendre. On en avoit entendu murmurer quelques uns dans la chambre même du Roi, & dire tout

[1] Il fut tué au ſiege de Laon en 1594.

[2] Charles, Seigneur d'Humieres, Marquis d'Ancre, Gouverneur de Compiegne, Chevalier des Ordres du Roi. C'étoit, dit le Grain, un Seigneur des plus accomplis de la Cour, courageux & ſavant. Il fut tué le 22 Juin 1595 à la priſe de la Ville de Ham, attaquée en plein jour par les François, ayant à leur tête le Maréchal de Bouillon.

haut, qu'ils ne devoient pas se soumettre à un Roi Huguenot.

1589.

Henri, se voyant presque seul, se retira dans un autre appartement avec le sieur de la Force, le sieur d'Aubigné, & ceux qui venoient de le reconnoître, qu'il consulta sur le parti qu'il avoit à prendre.

D'Aubigné, prenant la parole, lui dit (1) » que la chose pressoit, & » que le succès dépendoit de la » promptitude à prendre son parti : » qu'il voyoit à la Cour & dans l'armée deux sortes de personnes ; les » unes résolues à suivre le Roi, & à » soutenir son droit incontestable à » la Couronne ; les autres, que le » prétexte de la Religion rendoit douteux & incertains, & qu'il » ne falloit pas laisser à ceux-ci le » tems de délibérer : que le Roi étoit » assuré de la Noblesse Religionnaire, & des troupes qu'il avoit amenées ; que le Maréchal de Biron, » étant disposé à le reconnoître, les » principaux Chefs de l'armée Catholique qui lui étoient dévoués,

[1] D'Aubigné, Tom. 3. Liv. 2.

» ſuivroient ſon exemple ; qu'il fal-
» loit ſe ſervir de Givry pour enga- 1589.
» ger la Nobleſſe de l'Iſle de France
» & de la Brie d'en faire de même,
» & donner pareille commiſſion à
» d'Humieres auprès de la Nobleſſe
» de Picardie ; que le Duc d'Eper-
» non, ne s'étant pas encore déclaré,
» c'étoit un ſigne qu'au moins il ba-
» lançoit ; mais qu'on étoit sûr qu'il
» ne prendroit pas le parti de la Li-
» gue, dont les Chefs étoient ſes plus
» mortels ennemis ; qu'enfin, dans
» la ſituation où Sa Majeſté ſe trou-
» voit, la vigueur & la fermeté ra-
» meneroient tout le monde à ſon
» devoir ».

Le Roi ſuivit ce conſeil ; il fit ap-peller ſur-le-champ le Maréchal de Biron, & lui dit, en l'embraſſant : » C'eſt en ce moment qu'il faut que
» vous mettiez la main droite à ma
» Couronne ; ni mon humeur ni la vô-
» tre ne veulent pas que je vous ani-
» me par des diſcours. Je vous prie,
» en penſant à ce qui ſe préſente ſur
» nos bras, allez tirer le ſerment des
» Suiſſes, comme vous entendez

1589. » qu'il faut, & puis me venez ſervir » de pere & d'ami ».

Le Maréchal lui répondit : » Sire, » c'eſt à ce coup, que vous connoî- » trez les gens de bien ; nous parle- » rons du reſte à loiſir : je ne vais » point eſſayer, mais vous querir ce » que vous demandez » : & dans l'inſtant il partit pour aller au quartier des Suiſſes. Il trouva les choſes encore plus aiſées qu'il ne ſe l'étoit promis, par la diligence & l'adreſſe du ſieur de Sancy, qui, connoiſſant l'importance de l'affaire, étoit allé les trouver, ſans attendre les ordres du Roi, & les avoit fait conſentir à demeurer deux mois dans ſon armée, à ne lui point demander leur paye qu'il n'étoit pas encore en état de leur fournir, & à députer quelques-uns d'entr'eux à leurs Supérieurs, pour obtenir leur agrément.

Pendant ce tems là, les Seigneurs Catholiques étoient aſſemblés pour délibérer entr'eux ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Ils étoient partagés en trois différentes opinions, l'une, ſoutenue par le Duc de Lon-

gueville, Givry, Rambouillet & leurs amis, déféroit ſans reſtriction la Couronne & une entiere obéiſſance au Roi. La ſeconde, qui avoit pour principaux partiſans d'O, Manou, d'Entragues, Dampierre & Vitry, vouloient qu'il ſe convertît ſur-le-champ, ou qu'on remît la déciſion d'un point ſi important à l'Aſſemblée des Etats du Royaume : à quoi d'autres ajoûtoient, qu'en attendant, on lui donnât la qualité de Lieutenant Général du Royaume, pour empêcher la diſſipation de l'armée. Mais les Ducs de Montpenſier & de Piney prirent une opinion mitoyenne entre les deux premïeres, qui étoit de reconnoître Henri pour leur Souverain, à condition qu'il ſe feroit inſtruire dans ſix mois; qu'il ne permettroit aucun exercice de la nouvelle Religion; qu'il ne donneroit aucune Charge ni Gouvernement aux Religionnaires, & que l'Aſſemblée auroit la liberté de députer vers le Pape, pour lui faire agréer les raiſons qui avoient obligé la Nobleſſe de reconnoître pour leur 1589.

Souverain un Prince ſéparé de l'Egliſe.

1589.

Ces Meſſieurs eurent bien de la peine à s'accorder ſur les propoſitions qu'ils devoient faire au Roi. Après de longues conteſtations, on ſe rendit au ſentiment des Ducs de Montpenſier & de Piney; & celui-ci fut chargé de porter au Roi cette parole au nom des autres.

S'étant donc rendu auprès de Sa Majeſté le troiſieme jour d'Août, accompagné des plus qualifiés, & lui ayant fait part de ces propoſitions; ce Prince leur répondit qu'il n'étoit point opiniâtre ſur l'article de la Religion; mais qu'il attendroit à délibérer avec eux, lorſqu'il verroit plus de Pairs de France aſſemblés, & plus d'Officiers de la Couronne. Que ceux d'entr'eux qui ne voudroient pas avoir un peu de patience, ni lui donner le tems de ſe reconnoître, pouvoient ſe retirer librement, & qu'il étoit aſſuré d'être reconnu pour légitime Souverain par tous les Catholiques qui auroient leur honneur & leur devoir en recommandation.

Dans ce moment Givry entra, ſe jetta aux pieds du Roi, & lui baiſant la main, lui dit : » Sire, je viens de » voir la fleur de votre brave No- » bleſſe qui ſe réſerve à pleurer ſon » Roi, quand elle aura vengé ſa » mort. Elle attend votre comman- » dement ; vous êtes le Roi des bra- » ves, & vous ne ſerez abandonné » que des poltrons ». En même tems on vint avertir le Roi que les Suiſſes approchoient. Il alla au-devant d'eux. Le Maréchal de Biron étoit à leur tête, accompagné de Sancy, de Guitry, de Châtillon, de la Noue, & de pluſieurs autres Seigneurs. Il lui préſenta les Colonels & les Capitaines Suiſſes, avec leur ſerment, qu'ils avoient mis par écrit, de ne point quitter l'armée. Le Roi les reçut avec cette affabilité, qui lui étoit ſi naturelle ; il embraſſa le Maréchal de Biron & Sancy ; il fit aux autres & aux Officiers Suiſſes les plus grandes careſſes. » Je vous dois, leur dit- » il, le ſalut de mon Royaume & le » mien, & je n'oublierai jamais le » ſervice important que vous me ren- » dez aujourd'hui ». 1589.

1589. Cette réſolution des Suiſſes & de tant de Nobleſſe Catholique ébranla pluſieurs de ceux qui étoient venus haranguer le Roi avec le Duc de Piney. Ils tinrent entr'eux pluſieurs aſſemblées, d'où ceux du parti du Roi n'étoient point exclus; enfin il fut unanimement convenu, qu'on reconnoîtroit le Roi de Navarre pour Roi de France, aux conditions ſuivantes: „ Qu'il promettroit ſur ſa parole de Roi, de maintenir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dans le Royaume, de ne conférer les Bénéfices & les dignités Eccléſiaſtiques qu'à des Catholiques, d'exécuter les offres qu'il avoit faites pluſieurs fois de s'en rapporter ſur l'article de la Religion à un Concile Général ou National, qui ſeroit aſſemblé, s'il étoit poſſible, dans ſix mois; qu'il n'y auroit plus dans le Royaume d'exercice public d'aucune autre Religion que de la Catholique, excepté dans les endroits dont les Huguenots étoient en poſſeſſion; qu'on ne mettroit que des Commandans Catholiques dans les Villes

» Villes & Châteaux qui seroient
» pris sur l'Ennemi ; que les Char- 1589.
» ges & dignités ne seroient confé-
» rées qu'à des Catholiques, sauf
» les restrictions insérées dans le
» Traité du mois d'Avril précédent,
» passé entre lui & le feu Roi ; qu'il
» procureroit, par toutes sortes de
» moyens, le châtiment de ceux
» qui avoient eu part au détestable
» parricide commis contre la per-
» sonne de ce Prince ; & qu'enfin
» il permettroit qu'on députât au
» Pape, pour l'informer des rai-
» sons que les principaux Seigneurs
» avoient eues de reconnoître Sa
» Majesté pour leur Souverain ».

Cette convention ayant été mise par écrit, & présentée au Roi le 4 Août, il l'approuva, après y avoir fait insérer qu'il s'obligeoit de rétablir l'exercice de la Religion Catholique dans les lieux où il avoit été interdit, & de faire restituer aux Ecclésiastiques les biens dont les Calvinistes s'étoient emparés. Il signa cette convention, qui fut souscrite par François de Bourbon, Prince de Conty, François de Bourbon, Duc

1589. de Montpenſier, Henri d'Orléans, Duc de Longueville, François de Luxembourg, Duc de Piney, Armand de Biron & Jean d'Aumont, Maréchaux de France, & de pluſieurs autres Seigneurs, qui firent enſuite ſerment de fidélité au Roi, en leurs noms & en celui de leurs troupes. Cette convention fut enregiſtrée au Parlement, ſéant à Tours, huit jours après.

Quelque raiſonnables que fuſſent ces conventions, il y eut cependant pluſieurs Seigneurs qui les ſignerent à regret, & d'autres qui les refuſerent. Les plus conſidérables de ceux-ci, furent le Duc d'Epernon, & le Marquis de Vitry (1). Celui-ci, inquiété, diſoit-il, par les ſcrupules de ſa conſcience, quitta le parti du Roi pour prendre celui de la Ligue. Il y a toute apparence qu'il le faiſoit de bonne foi; car, en ſe retirant, il rendit au Roi le Gou-

[1] Louis de l'Hopital, Marquis de Vitry. Il fut Capitaine des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Meaux & de Fontainebleau.

vernement de Dourdan, que le feu Roi lui avoit confié ; & par la suite, lorsque Henri IV eut fait abjuration, il fut le premier Seigneur de la Ligue qui rentra sous son obéissance, sans exiger de lui aucune récompense. 1589.

Mais pour le Duc d'Epernon, il avoit bien d'autres motifs. Cet homme, haut, fier & impérieux, abusant de la faveur du feu Roi, son Maitre, s'en étoit servi pour se faire donner les meilleurs Gouvernemens & les plus belles Charges. Il avoit acquis des richesses immenses ; il avoit heurté les plus grands Seigneurs de la Cour ; il avoit éloigné du Prince & des affaires plusieurs personnes de mérite qui auroient pu rendre de grands services à l'Etat ; il avoit précipité le Duc de Guise dans la révolte, par les mécontentemens qu'il lui avoit fait donner ; il savoit qu'il n'étoit pas aimé du Roi de Navarre, pour lequel il avoit manqué de respect & de considération en quelques occasions, & une fois entr'autres, en tuant de sa main un des Gardes de

ce Prince, pour une raiſon aſſez frivole, au ſiege d'Etampes. Il appréhendoit la promptitude du Maréchal d'Aumont, dont il étoit ennemi particulier; il ne vouloit pas obéir au Maréchal de Biron, qui avoit la principale autorité dans l'armée du Roi, & il craignoit d'être troublé dans l'exercice de ſa Charge de Colonel de l'Infanterie par Châtillon, qui en faiſoit les fonctions auprès du nouveau Roi. Comme il n'avoit plus d'appui pour le protéger contre le grand nombre d'ennemis qu'il s'étoit faits pendant ſa faveur, il crut pouvoir ſe ſoutenir par ſes propres forces, ſur-tout le Roi n'étant pas en état de le contraindre à l'obéiſſance : il prit donc le parti de ſe retirer. De toutes les raiſons qu'il pouvoit avoir pour tenir une pareille conduite, il n'en allégua point d'autres à ſes amis, que la mauvaiſe diſpoſition où le Roi, diſoit-il, étoit à ſon égard, & le refus qu'on lui avoit fait, en ſa qualité de Duc & Pair, de ſigner avant les Maréchaux de France les conventions faites avec le Roi.

1589.

Ayant fait partir les troupes qu'il avoit amenées de ſes Gouvernemens de Xaintonge & d'Angoumois, au nombre de ſix mille hommes de pied & de douze cens chevaux, il vint prendre congé du Roi. Ce Prince le voyant, s'avança vers lui, & lui dit : » Eh bien, M. d'Epernon, » vous n'avez pas voulu approuver » l'Ecrit qui a été ſigné ſans difficulté » par la plupart des perſonnes de » diſtinction qui ſont dans mon ar- » mée, & qui ne ſont pas moins » bons Catholiques que vous : ne » me reconnoiſſez-vous pas auſſi » bien qu'elles pour votre Roi » ? A quoi le Duc répondit : » Qu'il étoit » ſon très humble Sujet & ſerviteur; » qu'il n'y avoit perſonne dans le » Royaume qui eût deſiré plus ar- » demment que lui de le voir ſur » le Trône, ſi le Roi ſon Maître ve- » noit à lui manquer ; qu'il ne fe- » roit jamais rien contre ſon ſervi- » ce ; qu'il aimeroit mieux mourir » que d'en avoir formé la penſée ; » mais qu'il prioit très humblement » Sa Majeſté de l'excuſer, ſi, étant » d'une Religion différente de la

1589.

Le Duc d'Epernon abandonne le Roi.

1589. » ſienne, il ne croyoit pas, ſans » pouvoir bleſſer ſa conſcience, de» meurer auprès de ſa perſonne ». Dans ce moment quelques Seigneurs nouvellement arrivés de Province, étant ſurvenus, & le Roi ayant été au-devant d'eux pour les embraſſer, le Duc ſe retira, & partit pour aller joindre ſes troupes.

Cette retraite du Duc d'Epernon, dont l'exemple fut ſuivi par pluſieurs autres Seigneurs, cauſa beaucoup de préjudice aux affaires du Roi. Il voyoit, avec le plus grand chagrin, diſſiper une nombreuſe & brillante armée, qui pouvoit, en très-peu de tems, l'affermir ſur le Trône, en le rendant Maître de Paris dans un tems où les forces de la Ligue, éloignées, diviſées & inférieures aux ſiennes, n'auroient pu lui réſiſter. Mais comme il étoit d'une fermeté inébranlable, ſi la grandeur de ſon génie lui fit ſentir tout le poids des embarras qu'on vouloit lui ſuſciter, elle lui fit en même-tems prendre les plus juſtes meſures pour y porter les remedes néceſſaires.

Henri auroit, peut-être, donné dès-lors aux Seigneurs Catholiques la ſatisfaction qu'ils demandoient, en changeant de Religion, car il étoit trop éclairé pour ne pas connoître celle qui étoit la véritable; mais la politique l'obligeoit d'avoir de la condeſcendance pour les Huguenots, dont le parti étoit trop conſidérable pour ne le pas ménager, & qui l'auroient abandonné, s'il avoit quitté leur Religion. Il avoit d'autant plus beſoin de leur ſecours, qu'il avoit remarqué dans la conduite de pluſieurs Catholiques peu d'inclination pour ſon ſervice; que la plupart, ſous prétexte de Religion, cherchoient à profiter de la ſituation fâcheuſe où il ſe trouvoit, & à ſe faire payer d'autant plus cherement, que les Huguenots ſe ſeroient ſéparés de lui; car il étoit perſuadé que les Ligueurs ne ſe ſeroient pas ſoumis, même s'il s'étoit fait Catholique: auſſi les vit-on par la ſuite perſéverer dans la révolte, après ſon abjuration. 1589.

Il ne fit pas ſemblant de s'appercevoir quelles étoient les véritables Sage conduite du Roi.

1589. vues & les intérêts particuliers de ceux qui ſuivoient ſon Parti ; il paroiſſoit ſur ſon viſage & dans ſes diſcours une gaieté, une vivacité d'eſprit, une grace particuliere, & dans toutes ſes actions une réſolution & une fermeté qui charmoient tout le monde. Il parloit avec reſpect du Pape & des Eccléſiaſtiques. Il traitoit les Gentilshommes comme ſes compagnons ; & n'ayant rien à leur donner, il les flattoit de la gloire d'être les reſtaurateurs de l'Etat, & de lui avoir mis la Couronne ſur la tête. Il tint cette conduite pendant quatre années, au milieu des défiances des Religionnaires, des menaces des Catholiques, des jalouſies des Grands, des plaintes des Gens de guerre, dans une grande diſette d'argent, contre des Ennemis très puiſſans, ſuppléant à tout par ſa prudence, ſa douceur, ſa patience & ſa modération. Il prévoyoit bien que la Ligue lui donneroit beaucoup d'affaires ; mais, comme il voyoit les choſes d'un œil plus tranquille & plus éclairé que les autres, il avoit reconnu la dif-

férence qu'il y avoit entre ſon Parti & celui de ſes Ennemis. On pouvoit les comparer aux deux dragons de la Fable, dont l'un n'avoit qu'une tête, & l'autre en avoit pluſieurs Dans le Parti du Roi, il n'y avoit que lui ſeul de Chef, tout ſe rapportoit à lui, ſes délibérations étoient unanimes, & rien n'arrêtoit l'activité de ſes ordres : au lieu que celui de la Ligue, qui avoit preſqu'autant de têtes que de bras, s'embarraſſoit par ſes diviſions & ſes partialités, qui empêchoient ſouvent la réuſſite de ſes projets, comme nous le verrons par la ſuite. 1589.

Cependant Henri, malgré la déſertion du Duc d'Epernon, & de pluſieurs autres Capitaines qui avoient retiré leurs troupes de ſon armée, auroit bien ſouhaité, avec celles qui lui reſtoient, de faire quelque tentative ſur Paris, dans le tems que la Ligue n'avoit point encore de troupes en campagne; mais voyant que cela étoit impoſſible, avec celles qui lui reſtoient, il quitta les environs de Paris. Il prit le chemin de Compiegne, où il fit tranſporter le

corps du feu Roi, qu'il mit en dépôt
1589. dans l'Eglise de S. Corneille : ensuite il délibéra, avec son Conseil, sur l'usage qu'il feroit de son armée. Son premier dessein avoit été de se retirer du côté de la Loire, pour maintenir dans son Parti les Villes qui lui étoient demeurées fideles, y lever des troupes, & ensuite revenir assiéger Paris ; c'étoit l'avis le plus général. Mais Guitry lui représenta que, dans le commencement d'une guerre, il falloit ménager sa réputation ; qu'en se retirant au-delà de la Loire, cette retraite auroit l'air d'une fuite ; qu'il lui étoit plus important de s'assurer de la Normandie, où il trouveroit abondamment de quoi faire subsister son armée ; qu'il y seroit à portée de recevoir le secours qu'il attendoit d'Angleterre ; qu'en chemin faisant il se saisiroit des Places qui sont sur la Seine & sur l'Oise, d'où l'on incommoderoit beaucoup les Parisiens ; ce qui seroit d'autant plus facile, que le Duc de Montpensier, qui étoit Gouverneur de la Normandie, avoit des troupes dont il augmenteroit l'armée du Roi.

Ces raiſons le déterminerent à prendre la route de la Normandie avec trois mille fantaſſins François, deux Régimens Suiſſes & mille chevaux, qui lui reſtoient après le partage qu'il avoit fait de ſes troupes, dont il avoit envoyé une partie en Picardie, ſous les ordres du Duc de Longueville, qui en étoit Gouverneur, & une autre en Champagne, ſous les ordres du Maréchal d'Aumont. 1589.

Mais, avant que de partir, il voulut faire une tentative auprès du Duc de Mayenne, pour l'engager à s'accommoder avec lui. Villeroy (1), Secrétaire d'Etat du feu Roi, ayant été diſgracié, après avoir été vivement inſulté par le Duc d'Epernon, avoit pris le parti de la Ligue, & s'étoit retiré auprès du Duc de Mayenne, qui lui avoit donné ſa confiance, ainſi qu'au Pré-

(1) Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, d'Allincourt, de Magny, &c. Secrétaire d'Etat & Grand Tréſorier des Ordres du Roi, ſervit en ces qualités ſous quatre Rois, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII.

1589. ſident Jeanin (1), qui la méritoient tous deux également. Henri, ayant ſu qu'un domeſtique de Villeroy, nommé Bigot, étoit venu dans ſon camp, ſous prétexte de quelques affaires, voulut le voir. Il l'engagea

(1) Pierre Jeanin, un des plus ſages hommes de ſon ſiecle, ne dût qu'à lui-même ſon élévation. Il fut d'abord Avocat au Parlement de Dijon. Un riche particulier l'ayant un jour ouï plaider, charmé de ſon diſcours, lui donna ſa fille en mariage. Par ſa prudence il arrêta à Dijon le même maſſacre qui s'étoit fait à Paris le jour de S. Barthelemy. Le Roi lui donna une Charge de Conſeiller au Parlement. Après que le Duc de Mayenne eut fait ſa paix avec Henri, ce Prince fit entendre à Jeanin qu'il deſiroit le mettre dans ſon Conſeil, mais Jeanin lui répondit qu'il n'étoit pas juſte que Sa Majeſté préférât un vieux Ligueur à tant d'illuſtres perſonnages qui ne lui étoient pas ſuſpects : mais le Roi lui dit que celui qui avoit été ſi fidele à un Duc, ne manqueroit pas de fidélité à un Roi. Depuis il demeura toujours auprès de Henri IV, qui s'en ſervit très utilement. Jeanin étoit le plus ſage & le plus habile Négociateur de l'Europe. La Treve entre les Eſpagnols & les Provinces-Unies, dont il fut le médiateur pour le Roi, paſſe pour un chef d'œuvre de Politique. Il mourut le 31 Octobre 1622, âgé de quatre-vingt deux ans.

d'avertir ſon Maître qu'il ſeroit bien-aiſe d'avoir une conférence avec lui, offrant de lui donner un ſauf-conduit pour ſe trouver au bois de Boulogne, ou dans tel lieu qu'il voudroit choiſir. Villeroy ne voulant rien faire ſans l'agrément du Duc de Mayenne, lui en parla; mais celui-ci refuſa cette entrevue, dans la crainte de donner de l'ombrage aux Chefs de ſon Parti. Cependant Bigot fit ſavoir au Roi que s'il envoyoit un Gentilhomme à Paris, on pourroit l'écouter. Marſiliere, Secrétaire du Cabinet, y fut auſſitôt dépêché. Ne pouvant avoir accès auprès du Duc, il s'adreſſa à Villeroy. Il lui repréſenta que l'objet de la haine du Duc ne ſubſiſtant plus, il n'avoit aucun ſujet de continuer la guerre contre un Prince qui n'avoit, ni conſeillé, ni approuvé le meurtre de ſes freres. Que le Roi, qui connoiſſoit ſon mérite & ſes belles qualités, l'eſtimoit & le chériſſoit comme ſon parent, & deſiroit ſa conſervation, pour les ſervices qu'il étoit capable de rendre à l'Etat, & qu'il le combleroit d'honneur & de 1589.

1589. gloire. Qu'il lui offroit le premier rang auprès de ſa perſonne, la meilleure place dans ſes Conſeils, les plus grandes Charges, les meilleurs Gouvernemens, & enfin un ſi grand établiſſement, qu'il auroit lieu d'être ſatisfait. Qu'il l'exhortoit de ne ſe pas perdre ſans néceſſité, & de rechercher ſon avancement dans ſon devoir & dans l'amitié de ſon Prince, plutôt que dans les troubles & les miſeres publiques, qui cauſeroient ſon entiere ruine & celle de ſa famille. Cette eſpece de prophétie, qui fut accomplie par la ſuite, auroit bien dû porter le Duc de Mayenne à ſe rendre à des propoſitions ſi brillantes & ſi raiſonnables; mais, ſoit qu'il eût pris trop de confiance dans les forces de la Ligue, & conçu trop de mépris pour celles du Roi, ſoit qu'il ſe fût flatté d'obtenir par les armes de plus grands avantages que ceux qu'on lui offroit, ſoit qu'il fût ébloui de l'autorité qu'on lui avoit confiée, & des magnifiques promeſſes que les Eſpagnols & les ennemis de l'Etat lui faiſoient; il fit répondre par

Villeroy, » qu'il honoroit la perſon-
» ne du Roi ; qu'il connoiſſoit ſa va- 1589.
» leur & ſa ſageſſe ; qu'il n'avoit au-
» cune défiance de ſa parole : mais
» que la différence de Religion ne
» lui permettant pas de traiter avec
» lui, il avoit engagé ſa foi à la cau-
» ſe publique, prêté ſerment au Roi
» Charles X, auquel la Couronne
» appartenoit ; enfin, qu'il ne pou-
» voit entendre aucunes conditions
» d'accommodement, que le Car-
» dinal de Bourbon ne fût en liberté,
» & le Roi dans l'Egliſe Catholi-
» que ».

Lorſque le Roi eut reçu cette réponſe (elle lui avoit été faite par Marſiliere le 8 Août), il fit décamper ſon armée, bien fâché de l'obſtination du Duc de Mayenne, & d'être obligé de ſe retirer ſans avoir puni les Pariſiens & les Ligueurs des excès auxquels ils ſe portoient contre lui, & contre la mémoire de ſon Prédéceſſeur.

La mort de Henri III avoit été annoncée dans Paris par un événement aſſez ſingulier, le matin même du jour qu'elle étoit arrivée,

1589. L'armée du Roi étoit ſi proche de Paris, que les braves des deux Partis ſe préſentoient ſouvent à la vue de l'Ennemi, pour faire le coup de lance, ou le coup de piſtolet. Pendant une Treve faite avant la bleſſure du Roi, Jean de l'Iſle Marivaut, du parti Royaliſte, s'étant préſenté pour demander ſi quelqu'un vouloit rompre une lance en l'honneur des Dames; Claude de Marolles, du parti de la Ligue, avoit accepté le défi pour le lendemain dans la campagne derriere les Chartreux. Marivaut, outre beaucoup de valeur, étoit redoutable par une force de corps extraordinaire & une adreſſe ſurprenante. Marolles, beaucoup plus jeune, & moins expérimenté, mais fort adroit, ne s'étoit encore ſignalé que dans les Tournois, & dans les courſes de bagues, où il avoit ſouvent remporté le prix. Le lendemain deuxieme jour d'Août, Marivaut, outré de déplaiſir de la mort de ſon Roi, qu'il venoit de perdre, & brulant d'impatience de la venger ſur quelques-uns de ſes Ennemis, ſe trouva ſur

le champ de bataille, long-tems avant l'heure marquée, & envoya sommer son Adversaire par un Trompette, de lui tenir parole. Le Chevalier d'Aumale donnoit alors les armes à Marolles, qui ayant répondu que Marivaut avoit grande hâte de mourir, monta aussi-tôt à cheval, & se rendit au lieu convenu, accompagné de la Châtre, qu'il avoit pris pour son parrain, comme Marivaut avoit pris Châtillon pour le sien. La Châtre, ayant fait apporter deux lances, les envoya pour choisir à Marivaut, qui les rebuta toutes deux, disant que c'étoient plutôt des quenouilles de femmes que des lances de Gendarmes, & qu'il prioit qu'on trouvât bon qu'il se servît de celle qu'il avoit gagnée quelques jours auparavant sur les Parisiens, ce que Marolles accorda; mais il ne prit pour lui qu'une lance aussi légere que celles qui servoient à courir la bague. Après les cérémonies ordinaires en pareilles occasions, & au signal des trompettes, ils partirent tous deux au galop de leurs chevaux, 1589.

1589. Marivaut, qui se fioit beaucoup en sa force, mit sa lance en arrêt: elle se brisa sur la cuirasse de Marolles, qui en fut faussée; mais celui-ci, sans être ébranlé, adressa son coup avec tant de bonheur & de justesse, qu'il atteignit son Ennemi dans l'œil, & y laissa le fer de sa lance avec le tronçon; parceque Marivaut, qui avoit la vue basse, ne portoit point de visiere à son casque: il fut renversé du coup, & il expira un quart-d'heure après, en proférant ces paroles: » Que » s'il eût été heureux pour lui d'être » vainqueur, il auroit été malheu» reux de survivre le Roi son Maî» tre ». Marolles ne voulut point d'autres marques de sa victoire que l'épée & le cheval du vaincu, & rendit le corps à Châtillon, qui le fit emporter au grand regret des Royalistes; tandis que le Vainqueur fut reconduit à Paris au son des trompettes & au milieu des acclamations du Peuple.

Ce furent ces dernieres paroles de Marivaut, qui annoncerent aux Parisiens la mort du Roi, qu'ils

ignoroient. Lorſqu'elle fut divulguée, ils ſe livrerent aux excès de la joie la plus immodérée. Les Ligueurs la regarderent comme un coup du Ciel, qui les garantiſſoit des malheurs dont ils étoient menacés. Ils déchaînerent leurs Prédicateurs pour déchirer la perſonne & la mémoire de ce Prince, & le peindre avec les plus affreuſes couleurs. Ces malheureux Prêtres, corrompus par l'argent des Eſpagnols, continuerent de faire de la Chaire de vérité, une Ecole de ſéduction, pour retenir les Peuples dans la révolte contre leur Prince légitime, en leur perſuadant qu'il y alloit du ſervice de Dieu, & de celui de l'Etat. Ils ne manquerent pas de comparer l'action de Clément à celle de Judith, lorſqu'elle coupa la tête à Holopherne; ils firent ſon éloge comme d'un véritable martyr, qui avoit répandu ſon ſang pour la Religion; & ſon image fut expoſée dans les Egliſes à la vénération des Peuples. On renouvella dans le même tems la déteſtable maxime du Tyrannicide. Edmond Richer, jeune Bachelier, depuis ſi fameux par 1589.

1589. ſes dangereux dogmes contre l'Egliſe & contre l'Etat, oſa ſoutenir quelques tems après en Sorbonne, que Henri III, comme Tyran, avoit été juſtement tué, & donna dans ſa Thèſe les plus grands éloges au ſcélérat qui avoit commis ce parricide. Il y a toute apparence que le Duc de Mayenne excitoit & fomentoit ſous-main ces emportemens, qu'il regardoit comme de nouveaux engagement qui lioient le Peuple plus fortement à ſon Parti; car il ne fut pas plus modéré dans la Déclaration qu'il fit enregiſtrer au Parlement de la Ligue, tant en ſon nom comme Lieutenant Général de l'Etat, qu'en celui de tout le Conſeil de l'Union.

Il exhortoit les Princes, les Seigneurs, le Clergé, les Gentilshommes & le Peuple, d'adorer la main du Tout-Puiſſant, qui les avoit délivrés d'un perſécuteur, dont les pernicieux deſſeins tendoient à fomenter ſecrettement l'héréſie; il les exhortoit encore à renouveller entre les mains des Gouverneurs le ſerment qu'ils avoient fait de vivre & mourir dans la Religion Catholi-

que, & à reconnoître pour Roi le Cardinal de Bourbon, qui, par le droit de sa naissance, étoit leur Souverain naturel & légitime, le Roi de Navarre étant exclu de la Couronne à cause de son héréſie. 1589.

Si nous en croyons les Mémoires de Villeroy, il nous dit que la modération du Duc de Mayenne lui fit prendre ce parti sans se laisser éblouir par les offres que les Principaux de la Ligue lui firent de l'élever sur le Trône en faisant valoir les prétentions que la Maison de Lorraine y avoit, comme étant du sang de Charlemagne : & qu'il s'opposa fortement à la proposition que d'autres lui firent, de présenter la Couronne à Philippe II, Roi d'Espagne, pour l'engager à soutenir la Ligue de toute sa puissance.

Mezeray dit positivement que les plus hardis de ses amis, & la Duchesse douariere de Montpensier, lui conseilloient de prendre la qualité de Roi, & rapporte les motifs, vrais ou faux, de ce conseil ; que, dans l'incertitude du parti qu'il devoit prendre, il fit sonder par ses amis,

le Parlement, le Conſeil des Qua-
1589. rante, les Capitaines des Quartiers, & les principaux Bourgeois, afin de connoître le ſentiment le plus général; que peu de perſonnes écouterent cette propoſition; que les Seize & les Quarante, qui avoient des deſſeins oppoſés à ceux du Duc de Mayenne, la rejetterent avec aigreur, & que, Mendozze, Ambaſſadeur d'Eſpagne, avoit dit qu'elle n'étoit point conforme aux intentions de ſon Maître; ce qui détermina Mayenne, par l'avis du Préſident Jeannin, à ſe contenter de la qualité de Lieutenant Général de l'État & Couronne de France, qui lui donnoit la même autorité que s'il eût été Roi, en attendant que le tems fit naître quelques circonſtances plus heureuſes, mais cependant, de faire publier la Déclaration dont nous venons de parler.

Pendant que le Duc de Mayenne étoit occupé à ces délibérations, & à prendre des meſures pour s'oppoſer au Roi, ce Prince étoit parti de Compiegne, avec le peu de troupes qu'il s'étoit réſervées, accompagné

du Prince de Conty, du Grand Prieur, du Maréchal de Biron, du Duc de Montmorency, Colonel des Suiſſes, de Châtillon qui exerçoit la Charge de Colonel de l'Infanterie, du Duc de Montbaſon & de pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes. Il prit la route de Normandie. Le Duc de Montpenſier, Gouverneur de la Province, le vint joindre avec deux mille cinq cents hommes d'Infanterie, & deux cents Gentilshommes. Il s'avança avec ce renfort juſqu'à Pont Saint-Pierre, où du Rollet, Gouverneur du Pont-de-l'Arche, paſſage important ſur la Seine, vint le trouver, & lui apporta les clefs de ſa Place. Le Roi lui ayant demandé quelles conditions il deſiroit de lui : il répondit généreuſement, que s'il ne le regardoit pas comme ſon Souverain, les plus grands avantages ne ſeroient pas capables de lui faire prendre ſon Parti, & qu'il ne demandoit autre choſe que l'honneur de le ſervir. Le Roi le confirma dans ſon Gouvernement, & vint enſuite camper à Darnetal, Bourg à demi- 1589.

lieue de Rouen. Les habitans de cette Ville en furent allarmés, parce-
1589. qu'il parut se disposer pour en faire le siege ; mais son principal dessein étoit de leur donner le change, afin de s'assurer de Dieppe, Ville considérable, qui lui étoit de la derniere conséquence, à cause de son Port, pour recevoir le secours qu'il attendoit d'Angleterre.

Le sieur de Fresne-Canaye qui venoit de le solliciter, & apportoit la nouvelle qu'il seroit bientôt prêt, avoit débarqué à Dieppe. Aymard de Chattes, Commandeur de Malthe, qui en étoit Gouverneur, l'avoit prié d'assurer le Roi qu'il étoit le maître de disposer de cette Place ; mais, n'ayant pas fait d'autres avances, ce Prince appréhenda qu'il n'eût changé de sentiment. Il lui fit dire, que comptant sur les offres qu'il avoit faites à Fresne-Canaye, il vouloit l'en remercier lui-même, & partit aussi-tôt avec quatre cens chevaux d'élite pour se rendre à Dieppe. Il en étoit encore assez éloigné, lorsqu'il vit venir au-devant de lui le Commandeur de Chattes, qui en

en étoit ſorti avec toute ſa garniſon, & qui lui dit, en l'abordant, qu'il le ſupplioit d'y entrer, & d'y mettre telle garniſon qu'il jugeroit à propos. S'il eut de la ſatisfaction de la conduite de ce Gouverneur, comme il le fit voir par les careſſes qu'il lui fit, elle fut encore augmentée par les témoignages d'affection, de zele & d'allégreſſe que les habitans lui donnerent; ce qui lui fit dire que ce jour étoit le premier qui lui faiſoit goûter le plaiſir d'être Roi de France. Pendant les cinq jours qu'il demeura dans la Ville, il eut encore deux autres ſujets de joie; ce fut l'aſſurance que lui fit donner, par un Gentilhomme, Gaſpard de Polet de la Veronne, Gouverneur des Ville & Château de Caën, que Sa Majeſté étoit la maîtreſſe d'en diſpoſer; & la priſe de la petite Ville de Neufchatel, qui incommodoit beaucoup celle de Dieppe, par Guitry & Montmorency de Hallot, qui l'avoient inveſtie par ordre du Roi, à la ſollicitation de ceux de Dieppe. Ceux-ci furent ſi charmés de la maniere dont le Roi leur avoit fait ce 1589.

plaiſir, qu'ils s'offrirent de lui four-
1589. nir tous les ſecours d'hommes & d'argent qu'ils pourroient, s'il vouloit faire le ſiege de Rouen. Il accepta leurs offres, quoiqu'il jugeât l'entrepriſe trop difficile avec le peu de troupes qu'il avoit. Cependant il s'avança juſqu'à Rouen; il diſpoſa ſes quartiers, s'empara des principaux dehors, fit bruler les fauxbourgs, & fit faire des eſcarmouches juſqu'aux portes. L'allarme fut ſi forte dans la Ville, que le Duc d'Aumale & le Comte de Briſſac, qui s'y étoient renfermés avec douze cens chevaux, eurent bien de la peine à contenir la Bourgeoiſie; ils envoyerent couriers ſur couriers au Duc de Mayenne pour l'avertir de ſe preſſer de les ſecourir s'il vouloit conſerver cette Ville.

Le Duc étoit plus près que le Roi ne penſoit. Auſſi-tôt après la mort de Henri III, & pendant qu'il étoit à Paris à prendre les arrangemens néceſſaires pour fortifier ſon Parti, il avoit écrit dans toutes les Provinces du Royaume, avec des ordres preſſans, de lui envoyer des renforts

de troupes capables de s'oppoſer au Roi. Elles s'étoient raſſemblées avec tant de diligence, qu'il étoit à la tête d'une armée de trente mille hommes, tant François qu'Etrangers, lorſqu'il apprit le blocus de Rouen : il ſe mit auſſi-tôt en chemin, prenant ſa route par Mantes & par Vernon, villes de la Ligue, & s'avança vers Rouen. Le Roi ne l'attendit pas ; il leva le ſiege, & après avoir écrit au Duc de Longueville & au Maréchal d'Aumont de le venir joindre avec leurs troupes, il ſe retira du côté de Dieppe. 1589.

Lorſqu'il fut exactement informé des forces que le Duc de Mayenne conduiſoit, il conçut toute la grandeur du péril auquel il étoit expoſé avec une armée moins forte des trois quarts que celle de ſes Ennemis. Si le Duc n'avoit pas perdu quelque tems pour aller à Beins en Hainault, s'aboucher avec le Duc de Parme, & s'il eût ſuivi le Roi avec plus d'activité, ce Prince étoit perdu ſans reſſource, & obligé de chercher ſon ſalut dans la fuite. Le Duc s'amuſa à prendre quelques petites

Places pour le reſſerrer davantage ;
1589. & le forcer de ſe retirer dans quelque coin de la Normandie, d'où il il ne pourroit lui échapper. Il ſe croyoit ſi certain de la réuſſite de ſon projet qu'il avoit écrit par-tout, & même en Eſpagne, qu'il tenoit le Béarnois enfermé dans un lieu d'où il ne pouvoit ſe ſauver, à moins que de ſauter dans la Mer. Mais il ne retira, pour prix de ſa vanité, que de la confuſion ; car il avoit affaire à un Prince trop courageux, trop expérimenté, & trop intrépide pour ſe laiſſer abattre par les apparences du péril. Comme ſon cœur étoit inacceſſible à la crainte, il étoit toujours dans une tranquillité qui laiſſoit à ſa prudence la liberté de prévoir & de remédier aux inconvéniens qui ſe préſentoient.

Cependant les Capitaines de ſon armée, les Religionnaires mêmes, dont le courage ne molliſſoit pas facilement contre les dangers, comparant les forces de ſes Ennemis avec les ſiennes, commençoient à craindre pour le ſalut du Roi, ne voyant pas comment il pourroit ſe tirer d'un

si mauvais pas. Chacun se mêloit de dire son sentiment; & comme ces discours augmentoient les inquiétudes & les irrésolutions dans son armée, il voulut les fixer en prenant le parti qui seroit décidé le plus raisonnable. Il assembla son Conseil de Guerre le 5 Septembre. La plupart étoient d'avis que laissant ses troupes à terre, retranchées dans des postes où elles soutiendroient aisément les attaques de l'Ennemi, & donneroient le tems d'attendre les secours qui devoient arriver, il mît sa personne en sûreté, & qu'il s'embarquât au plutôt pour se retirer en Angleterre ou à la Rochelle, de peur que s'il tardoit davantage, il ne se vît investi par Terre & par Mer. Ils appuyoient cet avis de tant de fortes considérations, que le Roi même commençoit à s'ébranler, quoique son courage s'opposât à cette résolution, qui ressembloit trop à la crainte. Mais le Maréchal de Biron, piqué de voir que les discours qu'il avoit entendus paroissoient faire plus d'impression qu'ils ne méritoient, prit la parole, & 1589.

Belles paroles du Maréchal de Biron.

d'une voix renforcée par la colere :

1589. » C'eſt donc tout de bon, Sire, que » l'on vous conſeille de monter ſur » Mer, comme s'il n'y avoit point » d'autre moyen de conſerver votre » Couronne ! Si vous n'étiez pas en » France, il faudroit percer au tra- » vers de tous les haſards & de tous » les obſtacles du monde pour y ve- » nir : maintenant que vous y êtes, » on voudroit que vous en ſortiſſiez ! » & vos amis ſeroient d'avis que » vous fiſſiez de votre bon gré ce » que le plus grand effort de vos en- » nemis ne ſauroit vous contraindre » de faire ! En l'état que ſont les » choſes, ſortir de France ſeule- » ment pour vingt-quatre heures, » c'eſt s'en bannir pour jamais. On » peut bien dire que vos eſpérances » s'en iront au vent avec le vaiſſeau » qui vous emportera : il ne faut » point parler de retour, qui ſeroit » auſſi impoſſible que de la mort à » la vie. Le péril au reſte n'eſt pas » ſi grand qu'on vous le dépeint : » ceux qui nous penſent envelopper » ſont, ou ceux mêmes que nous » avons tenus enfermés ſi long-tems

» dans Paris, ou gens qui ne valent
» pas mieux, & qui auront plus d'af- 1589.
» faires entr'eux-mêmes que contre
» nous. Enfin, Sire, nous ſommes
» en France, il nous y faut enterrer;
» il s'agit d'un Royaume, il faut
» l'emporter ou y perdre la vie;
» & quand même il n'y auroit
» point d'autre ſûreté pour votre
» Perſonne que la fuite, je ſais bien
» que vous aimeriez mieux mille fois
» mourir de pied ferme que de vous
» ſauver par ce moyen. Votre Ma-
» jeſté ne ſouffriroit jamais qu'on
» dît, qu'un cadet de la Maiſon de
» Lorraine lui auroit fait perdre ter-
» re, encore moins qu'on le vît men-
» dier à la porte d'un Prince Etran-
» ger. Non, non, Sire, il n'y a ni
» Couronne ni honneur pour vous
» audelà de la Mer. Si vous allez au-
» devant du ſecours d'Angleterre,
» il reculera; ſi vous vous préſentez
» au Port de la Rochelle en homme
» qui ſe ſauve, vous n'y trouverez
» que des reproches & du mépris.
» Je ne puis croire que vous deviez
» plutôt fier votre Perſonne à l'in-
» conſtance des flots & à la merci de

1589. » l'Etranger, qu'à tant de braves » Gentilshommes & tant de vieux » soldats qui sont prêts à vous servir » de remparts & de boucliers ; & je » suis trop serviteur de Votre Majesté pour lui dissimuler que si elle » cherchoit sa sûreté ailleurs que » dans leur courage, ils seroient » obligés de chercher la leur dans » un autre Parti que dans le sien ». Ces paroles, prononcées avec beaucoup de force, fermerent la bouche à ceux qui étoient d'un avis contraire ; & le Roi, dont le courage s'accommodoit mieux de celui de Biron, résolut d'attendre l'ennemi dans un poste avantageux. Tant il est vrai qu'il ne faut qu'une bonne tête dans un Conseil pour y faire prendre les résolutions les plus sages & les plus utiles.

Le conseil que le Maréchal de Biron venoit de donner au Roi étoit assurément le meilleur & celui qui sauva la France. Il connoissoit, par sa propre expérience que ce Prince étoit le plus courageux & le plus expérimenté Capitaine de son Royaume. Il en avoit donné de belles preu-

ves à la bataille de Coutras, où il avoit mis en déroute une armée beaucoup plus forte que la ſienne. Ils avoient fait aſſez long-tems l'un contre l'autre la guerre en Guyenne, où ils avoient épuiſé tous deux les regles & les ſtratagêmes de l'Art Militaire. On dit même qu'il promit au Roi qu'il ſeroit victorieux de ſes Ennemis. Lorſque de pareils hommes font de ſemblables prophéties, c'eſt qu'ils ſont sûrs de les faire accomplir ; & effectivement Biron contribua beaucoup à faire réuſſir celle-ci, par ſon courage & par ſes ſoins. 1589.

Journée d'Arques.

Le Roi, voyant que le Duc de Mayenne approchoit avec toutes ſes forces, ne crut pas qu'il fût de ſa prudence de s'enfermer dans Dieppe pour s'y laiſſer aſſiéger, ni aller au-devant de lui pour combattre en raſe campagne avec des forces trop inégales. C'eſt pourquoi il prit le parti de ſe retrancher dans un camp avantageux par ſa poſition.

A une lieue & demie de Dieppe eſt un Village appellé Arques, qui n'étoit alors fermé que de paliſſades,

& qui eſt ſitué au pied d'une colline,
1589. ſur laquelle eſt le Château. La petite riviere de Béthune paſſe au milieu de ce Village. En marchant de cette riviere ſur la main droite, on rencontre un ruiſſeau fort profond qui vient s'y jetter après avoir paſſé dans un Village nommé Martin-Egliſe, éloigné d'un grand quart de lieue de celui d'Arques. Tournant encore à droite on trouvoit un coteau dont le ſommet étoit tellement embarraſſé d'arbres & de buiſſons, que la cavalerie ni l'infanterie ne pouvoient y paſſer ſans ſe mettre en déſordre. Dans une diſtance preſque égale, entre Arques & Martin-Egliſe, étoit une Chapelle ou Maladerie; le Roi fit faire en cet endroit un retranchement dont le foſſé n'avoit que dix pas de largeur & huit pieds de profondeur, qui joignoit la Maladerie à la colline. Il y fit élever une platte-forme pour placer quelques pieces de canon, & il mit derriere le retranchement le Régiment de Brigneux, & ce qu'il avoit de Lanſquenets. Entre la Maladerie & Arques, juſqu'à une chauſſée appellée

la chaussée d'Arques, qui aboutit depuis Arques jusqu'au chemin de Neufchâtel, est une plaine d'environ six cens pas, dans laquelle le Roi plaça sa petite armée, ayant à sa gauche Arques & la riviere de Béthune, derriere lui la chaussée, & à sa droite la colline couverte de bois, au pied de laquelle il fit faire un autre retranchement qu'il fortifia de deux demi-bastions, & de huit pieces d'artillerie; & outre cela ce retranchement étoit défendu, ainsi que les avenues du camp, par le canon du Château d'Arques. 1589.

La lenteur ordinaire du Duc de Mayenne avoit laissé le tems au Roi de se fortifier de la sorte. Cependant il comptoit tellement sur le nombre de ses troupes, qu'il résolut d'attaquer Dieppe. Lorsque le Roi eut pénétré ce dessein; il chargea le Maréchal de Biron de la défense du camp d'Arques, & vint à Dieppe pour donner ordre à la défense de cette Place. Elle étoit foible du côté du fauxbourg appellée le Polet, dont la conservation étoit importante, parcequ'il y a une hau-

teur qui domine la ville & le Port.
1589. Il fit paliſſader & barricader les avenues du fauxbourg ; &, par la diligence & le zele des habitans, qui y travaillerent nuit & jour, ſans en excepter les femmes & les enfans, ce poſte fut bientôt en état de défenſe ; il le confia à Châtillon, avec un corps ſuffiſant d'infanterie Françoiſe. C'étoit le mettre en bonne main ; car Châtillon (1) étoit un des Seigneurs de l'armée qui avoient donné les plus belles preuves de valeur & d'expérience.

Le Duc de Mayenne, ayant décampé le 15 Septembre, fit marcher

(1) François de Coligny, Seigneur de Châtillon, fils de l'Amiral, & Amiral de Guyenne. Il mourut en l'année 1591 dans ſon Château de Louve, âgé ſeulement de trente ans : ce fut une grande perte pour le parti Calviniſte ; car on croit que s'il eût vécu, il auroit ſurpaſſé ſon pere même. Il laiſſa un fils, Henri, Comte de Coligny, qui fût tué à la fleur de ſon âge 1601, le 10 Septembre, au ſiege d'Oſtende. Le Roi, ayant appris la nouvelle de ſa mort, dit à ſa louange, qu'il avoit tant de belles qualités, qu'il ne connoiſſoit perſonne du même âge dont les vertus fiſſent concevoir de ſi grandes eſpérances.

ſon armée en deux corps vers Dieppe; il commandoit lui-même la droite, & le Duc de Nemours la gauche. Ils deſcendirent vers Martin-Egliſe, y laiſſerent un corps de cavalerie & un autre d'infanterie, & continuerent leur route vers le Polet. Le Duc de Mayenne fit un détachement qu'il envoya pour l'attaquer. Le Comte de Châtillon ſortit de ſes retranchemens, mais ſans s'éloigner de la portée de ſon canon, qui tiroit ſur les Ennemis. Il y eut en cet endroit une longue eſcarmouche, qui fut terminée par la nuit, ſans que Châtillon eût perdu un pouce de terrein; deux corps de cavalerie s'étant rencontrés, celui de la Ligue fut défait, & perdit près de deux cens hommes. 1589.

Pendant que cela ſe paſſoit au Polet, le Maréchal de Biron qui avoit appris par ſes coureurs que l'armée ennemie marchoit à Dieppe, lui laiſſa continuer ſa route; &, lorſqu'elle fut aſſez éloignée, il envoya le Comte d'Auvergne juſques ſur une éminence au deſſus de Martin-Egliſe, avec la compagnie d'Or-

donnance du Roi, celle de Lorges,
1589. deux eſcadrons & deux cens fantaſſins ſous le Capitaine Marſilly. Le ſieur de Sargonne, qui commandoit dans ce Village les troupes que le Duc y avoit laiſſées, en ſortit pour s'oppoſer à l'infanterie Royale. Mais le Maréchal de Biron qui s'y étoit avancé avec cent chevaux, tous gens de qualité ou volontaires, s'approcha du jeune Comte d'Auvergne, à qui il avoit promis de procurer l'occaſion d'acquérir de l'honneur ce jour-là; & lui ordonna de charger. Celui-ci partit auſſi-tôt avec ſon eſcadron, enfonça la troupe de Sagonne, la mit en déroute, & entrant pêle-mêle dans le Village, mit en fuite tout ce qu'il y trouva. Le Maréchal, qui le ſuivoit, s'étant arrêté à l'entrée du Village, fit donner le ſignal de la retraite, après avoir été témoin de l'entiere déroute. Les ennemis perdirent dans cette attaque dix-ſept Officiers & plus de trois cens hommes. Le Village fut gardé juſqu'à la nuit; & le Maréchal, ayant retiré ſes troupes, le Duc de Mayenne qui revenoit de

Dieppe infructueuſement, y en envoya d'autres. 1589.

La vigoureuſe réſiſtance qu'il avoit trouvée au fauxbourg du Polet lui ayant fait perdre l'eſpérance de forcer ce poſte, il s'étoit rendu avec toutes ſes troupes à Martin-Egliſe dans le deſſein d'attaquer le camp du Roi; cependant il reſta dans le ſien pendant cinq jours ſans rien entreprendre. La raiſon de ce retardement, comme on l'apprit depuis, étoit la méſintelligence qui regnoit entre les Chefs de ſon armée, & les murmures de ſes troupes. Les Allemands & les Suiſſes refuſoient de combattre, à moins qu'on ne leur payât ce qui leur étoit dû de leur ſolde.

De tous les Seigneurs qui étoient dans ſon armée, il n'y en avoit pas deux qui fuſſent bien d'accord. Ils ſe croyoient ſi certains de la victoire, qu'ils partageoient déja les dépouilles du Béarnois, c'eſt ainſi qu'ils qualifioient le Roi: ils diſpoſoient des Provinces, des Gouvernemens, des Charges, & des biens des Royaliſtes: & comme chacun vouloit

1589. avoir la meilleure part, cela causoit entr'eux des querelles & des disputes, qui penserent plusieurs fois les faire venir aux mains. Le Marquis de Pont, fils aîné du Duc de Lorraine, en qualité d'aîné de la Maison, & qui étoit venu en France dans l'espérance de se faire choisir pour Roi, croyoit qu'il étoit au-dessous de sa dignité de céder au Duc de Mayenne, ou du moins, s'il lui avoit déféré le commandement à cause de son expérience & de sa réputation, il croyoit devoir précéder tous les autres : mais comme son droit d'aînesse n'étoit soutenu, ni par l'expérience, ni par aucune autre bonne qualité, le Duc de Nemours, le Duc & le Chevalier d'Aumale, le traitoient en jeune homme. Ils lui faisoient assez entendre qu'ils n'étoient pas résolus de se voir frustrés de leurs espérances & du fruit de leurs travaux. Comme il y avoit peu de subordination dans cette armée, le Duc de Mayenne n'ayant pas encore acquis assez d'autorité, il y regnoit une confusion qui faisoit beaucoup de tort aux affaires de la

Ligue ; enfin, ayant appaiſé, avec beaucoup de peine, toutes ces brouilleries, il réſolut d'attaquer le camp du Roi. 1589.

Ayant donné l'ordre à ſes troupes le 20 Septembre après minuit, elles paſſerent la riviere, & ſe trouverent prêtes à donner dès la pointe du jour pour attaquer le retranchement de la Maladerie. Il croyoit ſurprendre le Roi ; mais ce Prince, plus diligent que lui, s'y étoit rendu deux heures avant le jour avec le Maréchal de Biron. Il y avoit logé huit cens Suiſſes, bordé le retranchement de cinq cens Lanſquenets & de deux Régimens François, & il avoit diſpoſé ſes autres troupes dans les endroits néceſſaires pour recevoir l'Ennemi.

Le combat fut engagé ſur les dix heures du matin par les troupes du Roi, qui le commencerent malgré l'infériorité du nombre. On ſe battit long-tems ſans qu'aucun des deux Partis eût remporté d'avantage conſidérable. La plus forte attaque fut celle du retranchement de la Maladerie, que les Royaliſtes défendirent avec beaucoup de courage. Les

1589. Ennemis s'en rendirent cependant les maîtres, par une trahiſon dont uſerent les Lanſquenets de la Ligue. Ils étoient les premiers à l'attaque, & voyant qu'ils ne pouvoient forcer ce retranchement, ils baiſſerent leurs drapeaux & leurs piques, crierent vive le Roi, & dirent à ceux de leur Nation, qui ſe battoient contre eux, qu'ils vouloient ſe ranger au Parti du Prince. Ceux-ci les crurent, les reçurent ſans autres précautions, & leur aiderent à monter. Mais auſſi-tôt que ces traîtres furent dans le retranchement, ils tournerent leurs armes contre ceux qui les avoient reçus, en tuerent & prirent un aſſez grand nombre, & chaſſerent les Suiſſes du Roi & les autres troupes qui défendoient ce poſte. Le Maréchal de Biron, s'étant avancé pour connoître la cauſe de ce déſordre, ils le renverſerent de ſon cheval, & faillirent à le tuer. Mais, ayant été remonté, & ayant rallié ceux qui fuyoient, il les ramena au combat, après avoir envoyé pluſieurs Corps dans la plaine pour empêcher les troupes de la Ligue de venir joindre

leurs Lanſquenets. Si, dans cet inſtant, le Duc de Mayenne eût uſé de diligence, & eût fait avancer ſes troupes, le Roi couroit riſque d'être défait : mais ce qui le ſauva, & contribua beaucoup à la victoire, c'eſt que, pendant qu'on ſe battoit, le Comte de Châtillon, étant accouru de Dieppe avec cinq cens arquebuſiers, vint au ſecours du Roi. Il le rencontra dans la plaine qui donnoit ſes ordres par-tout, & rallioit les fuyards. Ils attaquerent les traîtres Lanſquenets, qui avoient bien de la peine à ſe défendre contre le Maréchal de Biron, & ils les chaſſerent du retranchement. Le Duc de Mayenne, voyant approcher la nuit, ſans avoir obtenu aucun avantage, prit le parti de la retraite, qu'il fit en aſſez bon ordre, après avoir perdu environ ſix cens hommes & pluſieurs braves Officiers & Gentishommes, & le Roi demeura maître du champ de bataille. 1589.

Le Roi eſt victorieux.

Toute la Nobleſſe du parti du Roi fit des merveilles en cette occaſion, & ſe comporta avec beaucoup de courage, auſſi-bien que les Officiers

subalternes & les soldats ; sept mille
1589. hommes soutinrent les efforts d'une armée de près de trente mille combattans. La résistance du Colonel Galaty avec ses Suisses dans la prairie, fut regardée comme une des principales causes du salut de l'armée Royale. Le Maréchal de Biron se fit admirer dans cette journée de tous les gens de guerre, par sa prévoyance, son activité & sa présence d'esprit, dans une rencontre où la moindre faute eût été capable de tout perdre. Le Roi se trouvoit par-tout ; sa présence, son exemple, les ordres qu'il donnoit à propos, lui conserverent toujours l'avantage qu'il avoit eu dans la premiere attaque.

Il faut aussi convenir que, quoique Mayenne fût un grand homme de guerre, Henri avoit de grands avantages sur lui. L'armée du Duc, pour la plus grande partie étoit composée de nouvelles levées, mal aguerries, & qui savoient à peine se tenir en ordre de bataille. La plupart de ses Généraux, quoique braves, avoient peu d'expérience en l'Art Militaire, à quoi il faut join-

dre la lenteur ordinaire du Duc de Mayenne, qui lui fit perdre l'occa- 1589.
sion de vaincre dans cette journée. L'armée du Roi étoit composée d'Officiers & de Soldats qui avoient vieilli dans le métier de la guerre depuis vingt ans, accoutumés à garder leurs rangs, & à obéir exactement à leurs Chefs; aussi sut-il profiter de l'inexpérience & des fautes de ses Ennemis. Comme il avoit été continuellement à cheval, & qu'il avoit vu les effets de toutes les attaques, il dit le soir, en présence de ses principaux Officiers : *Si M. de Mayenne n'y va pas d'autre façon, je m'assure de le battre toujours à la campagne* (1).

Le Duc de Mayenne après ces deux attaques, dont il avoit été re-

(1) Lorsque le Pape Sixte V, qui, dans le fonds, étoit favorable à Henri IV, reçut la nouvelle de la victoire qu'il avoit remportée à Arques, il lui appliqua ces paroles : *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem* ; entendant par l'aspic le Duc de Mayenne, par le basilic le Duc de Savoie, le Roi d'Espagne par le lion, & lui-même par le dragon.

pouſſé avec tant de valeur, devoit
1589. être convaincu que la ſupériorité de ſes forces, ſur laquelle il comptoit, lui ſeroit déſormais inutile : cependant il voulut encore tenter la fortune. Pour cet effet il eut recours au ſtratagême ; mais il avoit affaire à un Prince trop vigilant pour ſe laiſſer ſurprendre (2).

Le Duc affecta de décamper la nuit du 24 Septembre, & en apparence avec tant de précipitation, qu'il laiſſa dans ſon camp ſes bleſſés avec beaucoup de munitions & de bagages. Après avoir marché deux jours ſans trop s'éloigner de ſon camp, il vint ſe poſter entre Dieppe & le Village d'Arques, ſe flattant d'ôter au Roi la communication de ſon camp avec cette Ville. Mais ce Prince, l'ayant fait ſuivre par ſes coureurs, avoit pénétré ſon deſſein ; il avoit mis le ſieur de la Garde, l'un de ſes Meſtres de Camp, dans le Château d'Arques, & s'étoit venu loger, avec la plus grande partie de ſon armée, dans la Ville & les faux-

(1) Mém. de la Ligue, Tom. 4. Cayet, 1.

bourgs de Dieppe, après avoir encore augmenté les fortifications de cette petite colline, dont nous avons parlé, au-dessus du fauxbourg du Polet, sur laquelle il avoit mis huit cens fantassins & quelques pieces de canon. Le Duc étant arrivé, & trouvant tout en état de défense, se retira, & se contenta d'envoyer dans le Village d'Arques deux mille hommes pour attaquer le Château. Le sieur de la Garde ne pouvoit pas les empêcher d'entrer dans le Village; mais Damville, étant venu à son secours, il fit avec lui une sortie sur eux, en tua environ deux cens, & repoussa les autres qu'il chassa du Village. Pendant le tems que le Duc resta devant la Ville de Dieppe, il y eut un assez grand nombre d'escarmouches entre les postes avancés des deux Partis, qui ne décidérent rien. Il y avoit déja passé dix jours avec assez de tranquillité, lorsqu'il eut avis qu'on avoit vu paroître en mer la Flotte d'Angleterre, qui amenoit au Roi le secours que la Reine Elisabeth lui 1589.

avoit promis, & que d'autre part
1589. le Duc de Longueville & le Maréchal d'Aumont s'avançoient avec un assez gros corps de troupes : il leva son camp, & s'éloigna à petites journées. Le Roi, présumant que le Duc de Mayenne pourroit avoir dessein de combattre ces Généraux & d'empêcher leur jonction avec lui, partit avec huit cens chevaux choisis, passa hardiment à demi-lieue du camp ennemi, joignit le secours auprès de Soissons, & revint à Dieppe. Avec ce renfort, qui lui faisoit une armée d'environ quinze mille hommes, il quitta cette Ville, se mit en campagne, s'approcha du Duc de Mayenne, & tenta toutes sortes de moyens pour l'attirer au combat. Il reprit les Ville & Château de Gamaches, presqu'en la présence du Duc ; mais celui-ci, ne se piquant point de cet affront, passa la riviere de Somme, & se retira dans la Picardie. Le Roi, ne jugeant pas à propos de s'y engager, retourna à Dieppe, où il reçut un secours de quatre mille Anglois, que la

ELIZABET
REINE D'ANGLETERRE.

la Reine d'Angleterre lui avoit envoyés avec une ſomme d'argent conſidérable. 1589.

Quoique le Roi fût aſſez content de ſa campagne, dans laquelle il avoit fait connoître à toute la France la foibleſſe du Duc de Mayenne, qu'il avoit obligé de ſe retirer honteuſement devant une armée fort inférieure à la ſienne, il avoit un autre deſſein, qu'il vouloit exécuter avant que d'entrer en quartier de rafraîchiſſement.

Il ſavoit les rodomontades que le Duc de Mayenne avoit faites en partant de Paris pour ſe mettre à la tête de ſon armée, & le mépris qu'il avoit témoigné pour les troupes Royales. Il avoit connoiſſance des Lettres faſtueuſes qu'il avoit écrites dans les Provinces, pour les aſſurer d'une victoire prochaine & indubitable. Le Duc repaiſſoit les eſprits des Peuples des plus belles eſpérances, par les menſonges & les ſuppoſitions qu'il faiſoit débiter; le Peuple de Paris ſur-tout étoit celui qu'on trompoit avec plus de hardieſſe. Le Duc y avoit envoyé qua-

1589. tre ou cinq drapeaux que les Lanſquenets, par leur trahiſon, avoient gagnés à la Journée d'Arques; la Douairiere de Montpenſier y en avoit joint une douzaine qu'elle avoit fait fabriquer, & qu'elle avoit fait porter en triomphe dans les rues. Les Colporteurs crioient le Plan de la Ville de Dieppe, avec une Relation qui diſoit que le Duc de Mayenne la tenoit étroitement aſſiégée par Terre, & le Duc d'Aumale par Mer; que ce dernier avoit défait la Flotte Angloiſe, & que le Béarnois, à moins que de prendre des aîles, ne pouvoit ſe ſauver. On avoit fait arriver des couriers, qui rapportoient qu'il ne demandoit qu'à ſe rendre, pourvu qu'il eût la vie ſauve; que le Duc de Mayenne, triomphant, l'ameneroit bientôt à Paris. On accompagnoit ces récits de tant de circonſtances, que les Dames avoient loué des fenêtres, & qu'on avoit fait dreſſer des échaffauts pour le voir paſſer.

» Je ſais, diſoit le Roi, que les » Pariſiens ont grande envie de me » voir; il faudra leur donner cette

» ſatisfaction : ce qui me fâche, c'eſt
» que le Duc de Mayenne ne veuille 1589.
» pas m'accompagner, comme il
» leur a promis ; qu'il ait pris la fuite
» & ſe ſoit retiré en Picardie. Ses
» bons amis les Pariſiens ne ſeront
» ſans doute pas contens de me voir
» ſans lui ; mais ils me rendront
» peut être la juſtice de croire que ce
» n'eſt pas ma faute ». Sur ces propos & d'autres encore, que ſa gaieté naturelle & les ſuccès qu'il avoit eus lui faiſoient tenir, il ſe diſpoſoit pour aller viſiter les Pariſiens en bonne compagnie.

Après avoir donné ſes ordres pour la ſûreté des Places qu'il poſſédoit en Normandie, après avoir laiſſé repoſer les Anglois, & avoir reçu les troupes que lui avoient amenées pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes François, il partit de Dieppe, paſſa la Seine à Meulan, & arriva le 31 Octobre à Bagneux, Village à une lieue de Paris, & répandit ſes troupes à Iſſy, Vaugirard, Gentilly & autres Villages des environs. Il s'étoit flatté que les intelligences ſecrettes qu'il avoit dans la Ville

1589. concourroient à la réuſſite de ſon entrepriſe.

Nicolas Potier de Blancmeſnil, Préſident à Mortier, étoit à la tête des Politiques (c'étoit ainſi qu'on nommoit ceux qui tenoient le parti du Roi), & travailloit ſecretement pour ſon ſervice. Il avoit promis de les ameuter pendant qu'on aſſiégeroit les fauxbourgs, & qu'il feroit ſes efforts pour lui livrer une porte.

Dans cette eſpérance, le Roi donna ſes ordres le jour de la Touſſaint pour l'attaque des fauxbourgs de la partie méridionale de la Ville. Il partagea ſon infanterie en trois corps. Le Maréchal de Biron, le Baron ſon fils, & Guitry avec les quatre mille Anglois, devoient donner aux fauxbourgs de S. Victor & de S. Marcel. La ſeconde troupe, commandée par le Maréchal d'Aumont, accompagné de Damville, & de Bellegarde Grand Ecuyer, devoit attaquer les fauxbourgs de S. Jacques & de S. Michel : la Noue & Coligny le fauxbourg S. Germain & la porte de Buſſy. La cavalerie étoit diviſée en trois corps pour

soutenir l'infanterie. Le Roi étoit à la tête du premier, le Comte de Soissons & le Duc de Longueville conduisoient les deux autres, & chaque corps étoit suivi de quatre pieces de canon. Dès la pointe du jour, à la faveur d'un brouillard, les retranchemens qui défendoient les fauxbourgs furent attaqués avec tant de vigueur qu'ils furent emportés en moins d'une heure (1). Les Royalistes n'y perdirent presque personne. Il y eut sept ou huit cents hommes tués du côté des Parisiens, quatorze enseignes & treize pieces de canon prises; & si celui du Roi fût arrivé assez tôt pour briser les portes, on se seroit emparé de la Ville. Une heure de retard donna le tems aux Bourgeois de barricader ces portes avec des poutres & autres sortes de défenses. Châtillon avoit appliqué un petard à la porte de Nesle, mais il n'y fit point d'effet, parcequ'elle étoit terrassée, & qu'elle fut défendue par les Bourgeois 1589.

(1) Lettre du Roi à Dupleſſis-Mornay, du 2 Novembre 1589.

1589. qui y étoient accourus de toutes parts. Un Capitaine Piémontois, nommé Saint-Severin, fut presque le seul qui rendit combat en cette occasion ; croyant que les soldats de Châtillon seroient occupés au pillage, il sortit avec trois cents hommes, & les chargea si rudement, qu'il les mit en désordre ; & il les auroit entierement défaits, malgré les efforts que faisoit Châtillon pour les rallier, si le Capitaine n'eût été tué d'un coup de mousquet. Sa mort fit perdre courage à ses soldats, qui furent presque tous tués.

Sur les huit heures du matin le Roi entra dans le fauxbourg S. Jacques. Il usa de sa victoire avec la plus grande modération. Il défendit toutes sortes de violences ; il courut de tous côtés pour les arrêter. Il empêcha le pillage & la profanation des Eglises ; il arrêta la vengeance de Châtillon, qui sacrifioit tous ceux qu'il rencontroit aux mânes de l'Amiral de Coligny son pere ; & il donna de si bons ordres, que deux heures après son arrivée tout étoit aussi tranquille qu'en pleine

paix. Les Bourgeois aux fenêtres, ou rangés devant leurs maisons, le saluoient avec des cris redoublés de vive le Roi lorsqu'ils le voyoient passer. Le Service de la Fête ne fut point interrompu dans les Eglises, les Catholiques de son Parti y assistèrent avec les Bourgeois. 1589.

Cependant le Duc de Mayenne, qui n'avoit pas imaginé que le Roi fût en état de venir attaquer Paris, étoit resté en Picardie pour s'assurer de cette Province ; mais voyant qu'il tournoit ses pas vers cette Ville, il accourut en toute diligence avec son armée. Il s'étoit fait précéder par un corps de cavalerie, commandé par le Duc de Nemours, qui y entra le soir du jour de la Toussaint, & il arriva lui-même le lendemain, à la grande satisfaction des Bourgeois, qui avoient mis dans les rues des tables chargées de vivres & de vin pour ses soldats, qu'ils recevoient à bras ouverts dans leurs maisons. Il ne seroit pas arrivé sitôt si le sieur de Montmorency Thoré, que le Roi avoit chargé de faire rompre le Pont-Sainte-Maxence, se fût bien

acquitté de cette commiſſion ; mais
1589. étant tombé malade à Senlis, ceux qu'il en chargea l'exécuterent ſi mal, que le Duc de Mayenne paſſa ſans obſtacle (1).

Le ſieur de Roſne, Gouverneur de Paris pour la Ligue, & qui en étoit ſorti pour une entrepriſe qu'il avoit formée ſur la Ville d'Etampes, étoit revenu précipitamment ſur l'avis de l'approche de l'armée Royale, pour raſſurer les eſprits, & empêcher l'effet des intelligences que le Roi avoit dans la Ville. Il fit arrêter le Préſident de Blancmeſnil, &, de concert avec les Seize & le Conſeil des Quarante, il lui fit faire ſon procès avec tant de chaleur, qu'il couroit riſque de la vie, ſi l'on n'eût trouvé le moyen de le faire ſauver. De Roſne fit pendre deux hommes qui, le lendemain de la priſe des faubourgs, avoient été trouvés ſemant des billets dans le Palais pour émouvoir le Peuple en faveur du Roi.

Un nommé Charpentier, riche

(1) De Thou.

Marchand de Paris, & du Conſeil des Quarante, avoit été fait priſonnier à l'attaque du fauxbourg S. Jacques. Les Ligueurs arrêterent dans le même tems un gros Marchand, nommé Blanchet, qu'on accuſoit d'être Politique, & le réſerverent pour l'échanger avec Charpentier. Celui-ci avoit déja payé ſa rançon, & faiſoit ſes adieux lorſqu'on apprit que le Conſeil des Quarante, pour appaiſer la populace, qui crioit qu'on ne faiſoit pas juſtice des riches, avoit fait pendre Blanchet. Le Maréchal de Biron, qui l'avoit connu pour un honnête homme; vint tout en colere trouver le Roi, & lui dit réſolument qu'il falloit tirer vengeance de cette mort, autrement que tous ſes bons ſerviteurs l'abandonneroient. Le Roi, étant forcé de conſentir à cette rigueur, le Maréchal envoya ſur-le-champ ordre au Grand Prévôt de l'Hôtel de faire pendre Charpentier, ce qui fut fait au grand regret de Richelieu, qui le connoiſſoit, & étoit ſon ami; mais ceci ne ſe paſſa qu'après la levée du ſiege de Paris. 1589.

1589. Le Roi, content d'avoir obligé le Duc de Mayenne d'abandonner la Picardie, & d'avoir détrompé les Parisiens sur sa prétendue défaite, retira ses troupes des fauxbourgs, & demeura le lendemain en bataille à la vue de Paris, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, pour voir si l'armée de la Ligue viendroit l'attaquer. Mais le Duc de Mayenne avoit trop éprouvé la valeur des troupes du Roi pour oser tenter une bataille; il ne sortit point. Le Roi se retira sans être inquiété dans sa retraite, & alla camper à Linas, proche de Montlhery, où il attendit encore un jour entier, & ensuite il continua sa route vers la Loire. Il prit, chemin faisant, quelques Villes sur la Ligue, & entr'autres Etampes & Joinville dans la Beauce : celle-ci, Place assez importante, parcequ'elle avoit un bon Château, & qu'elle coupoit la communication entre Paris & Orléans. Il fit attaquer ensuite la Ville & le Château de Vendôme : on commença par le Château, où, ayant fait une bréche assez, considérable

à coups de canon, Châtillon & le Baron de Biron, fils du Maréchal, la forcerent l'épée à la main, à la tête de quelques soldats. La prise du Château entraîna celle de la Ville, qui fut abandonnée au pillage, parcequ'elle s'étoit opiniâtrée sans raison contre un Prince qu'elle eût dû reconnoître la premiere, comme étant du patrimoine de ses Ancêtres. Le Roi accorda la vie aux habitans & aux gens de guerre, à la réserve du Gouverneur Maillé Benehard, qui avoit livré à la Ligue cette Ville, dont Henri, n'étant encore que Roi de Navarre, lui avoit confié le Gouvernement, & du Cordelier Chessé, accusé par le Peuple même, de l'avoir excité dans ses sermons à prendre les armes. Celui-ci fut pendu, & l'autre eut la tête tranchée. Le Moine alla courageusement à la mort, tant le fanatisme a de force sur ceux qui en sont imbus; & l'autre s'y fit traîner en pleurant & se lamentant: s'étant jetté aux pieds du Maréchal de Biron, pour le prier de lui sauver la vie, le Maréchal le repoussa avec ce reproche, qu'il 1589.

étoit un coquin, qui n'avoit su, ni
1589. se rendre, ni se défendre.

De-là le Roi fit mettre le siege devant la Ville de Château-du-Loir; & pendant que l'armée y étoit occupée, n'y croyant pas sa présence fort nécessaire, il monta à cheval avec cinquante Gentilshommes, & se rendit en poste dans la Ville de Tours, où il arriva aux flambeaux & aux acclamations réitérées du Peuple; qui le suivit en foule jusqu'à son logis. Le soir même les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt vinrent le saluer, & le lendemain, le Parlement en corps, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & les autres Compagnies Ecclésiastiques & Civiles, vinrent lui rendre leurs respects & le féliciter sur ses victoires.

Ce fut dans cette Ville que Jean Mocenigo, Ambassadeur de Venise, vint faire part au Roi, au nom de cette République, qu'elle l'avoit reconnu pour Roi de France; qu'elle lui avoit ordonné de complimenter Sa Majesté sur son avénement à la Couronne, & de continuer les fonc-

tions d'Ambaſſadeur auprès d'Elle, la Seigneurie ayant déclaré à André Huraut de Maiſſe à Veniſe, qu'il pouvoit y demeurer & y tenir ſon rang ordinaire en cette qualité. Cette délibération de la Seigneurie avoit été faite malgré les efforts des Ambaſſadeurs du Roi d'Eſpagne, de l'Empereur, du Duc de Savoie, & ſur-tout du Nonce du Pape, pour l'empêcher, ſur le fondement que le Roi étoit excommunié, & avoit été déclaré incapable de porter la Couronne de France. 1589.

Lorſque le Decret fut rendu public dans Veniſe, le Peuple en fit paroître une joie extraordinaire; il chercha par-tout le portrait du Roi, & s'en étant trouvé un dans une Boutique, qu'on diſoit lui reſſembler, on en tira une infinité de copies, dont pluſieurs furent expoſées dans les Places publiques & à l'entrée du Palais de S. Marc, ce qui chagrina beaucoup le Nonce du Pape & les autres Ambaſſadeurs.

Ce fut auſſi dans le même tems que le Parlement fit exécuter Bourgoing, Prieur des Jacobins de Paris,

& Supérieur de Jacques Clément.
1589. Il avoit comparé dans ſes ſermons le crime de ce ſcélérat à l'action de Judith contre Holopherne, & il avoit été pris, à la défenſe de la Porte S. Jacques, la cuiraſſe ſur le dos & la hallebarde à la main. Il fut tiré à quatre chevaux, ſon corps brulé & les cendres jettées au vent. Il ſouffrit la mort avec aſſez de conſtance, ce qui fit douter à quelques uns qu'il fût complice de l'aſſaſſinat du Roi; mais le Greffier qui fut préſent à ſa mort, rapporta, que, comme il le preſſoit d'avouer ſon crime, il répondit qu'il avoit bien fait tout ce qu'il avoit pu, mais non pas tout ce qu'il auroit voulu.

Le Roi ne ſéjourna que quelques jours à Tours : il vint rejoindre ſon armée, qu'il avoit laiſſée au Château-du-Loir, qui ſe rendit à ſon arrivée. Le reſte de l'année ne fut qu'une ſuite de conquêtes, que ſon courage, ſa prudence & ſa modération lui procurerent. Beaucoup de Villes rentrerent ſous ſon obéiſſance, les unes de bonne volonté, & les autres par la vigueur avec la-

quelle elles furent attaquées. Il eſt vrai que la conduite qu'il tenoit y contribuoit beaucoup. Il faiſoit obſerver par ſes troupes une exacte diſcipline ; il avoit très grand ſoin d'empêcher le pillage des Egliſes & la profanation des choſes ſaintes ; il traitoit les Eccléſiaſtiques honorablement ; il conſervoit leurs privileges, & n'innovoit rien ſur l'article de la Religion Le peu de tems que les affaires de la guerre lui laiſſerent pour ſe repoſer après une campagne ſi fatigante, pendant laquelle il avoit été continuellement à cheval, la cuiraſſe ſur le dos & le caſque en tête, fut employé à régler les affaires civiles & politiques : & je prendrai ce tems pour inſtruire ſuccinctement mes Lecteurs de ce qui ſe paſſoit dans les Provinces, & de l'impreſſion que la mort de Henri III avoit faite à l'égard de notre Prince chez les Puiſſances étrangeres. 1589.

Lorſque la nouvelle en fut portée à Rome, Sixte V, un des plus grands hommes qui euſſent porté la Thiarre Pontificale, depuis que les Papes avoient réuni les Puiſſances Eccléſiaſ-

tique & Séculiere, se trouva fort em-
1589. barrassé sur le parti qu'il avoit à prendre. Il étoit trop éclairé pour n'avoir pas reconnu, dès le commencement de la Ligue, que cette énorme faction feroit plus de mal à la France, qu'elle ne causeroit de bien à la Religion (1). *Je crains fort*, avoit-il dit au Duc de Nevers, qui s'étoit rendu à Rome pour consulter par lui-même le Pape sur cette affaire, *que ce beau zele pour maintenir la Religion Catholique, n'en cause l'entiere destruction dans le Royaume de France.* Il lui demanda dans quelle Ecole, lui & les autres Ligués, avoient appris qu'il fût permis de former dans un Etat, des Ligues contre la volonté d'un Roi légitime ? S'il avoit envisagé les suites de semblables conspirations? Et il lui avoit fait sentir les conséquences qui pouvoient en résulter. Les remontrances de Sixte V avoient fait un tel effet sur l'esprit de ce Seigneur, que quelque tems après il abandonna la Ligue, & se réconcilia avec le Roi. Ce Pape ne

(1) Lettres du Duc de Nevers.

dissimuloit point ses sentimens sur la Ligue, dont il parloit toujours comme d'un pernicieux complot. Cependant, ayant vu que Henri III, ne prenant aucunes mesures efficaces pour la détruire, s'abandonnoit nonchalamment à la molesse, il avoit conçu pour ce Prince un très grand mépris, pendant qu'il n'avoit pu s'empêcher de témoigner l'estime qu'il avoit pour le Roi de Navarre, dont il admiroit la conduite ferme, courageuse & prudente. Il avoit assez fait connoître ses sentimens, lorsqu'après la mort du Duc & du Cardinal de Guise, le Cardinal de Joyeuse ayant essuyé de la part du Pape tout ce que le chagrin avoit pu lui suggérer de plus dur à cette occasion, Joyeuse lui avoit répondu qu'il étoit surpris que Sa Sainteté en parût si offensée, qu'elle devoit se souvenir, que lors des désordres de Paris, Elle lui avoit dit plusieurs fois, que si le Roi avoit quelques soupçons du Duc de Guise, il devoit l'avoir retenu & fait tuer, lorsqu'il avoit eu la hardiesse de se 1589.

préſenter devant lui en venant de
1589. Soiſſons. Surquoi le Pape reprit bruſquement : *Oui, je l'ai dit, il devoit alors le faire jetter par les fenêtres, & ne pas tant tarder.* Il eſt certain, dans le fonds, que le Pape déteſtoit la Ligue ; mais il n'oſoit pas ouvertement déclarer ſes ſentimens, par la crainte qu'il avoit des Eſpagnols, qu'il haïſſoit autant que les Ligueurs. D'ailleurs ſa qualité de Souverain Pontife ne lui permettant pas de faire connoître qu'il étoit favorable aux Hérétiques, il étoit obligé d'agir d'une façon contraire à ſes ſentimens ſecrets, qui étoient d'empêcher la ruine de la France, dont la puiſſance étoit ſeule capable de balancer celle de la Maiſon d'Autriche en Europe. C'eſt pourquoi, lorſqu'il eut appris la mort de Henri III, il ſe trouva, pour ainſi dire, forcé de ſe déclarer ouvertement en faveur de la Ligue. Il tint un Conſiſtoire, dans lequel il invectiva la mémoire du feu Roi, & loua hautement l'action du Moine parricide, commençant ſon diſcours par ce ver-

ſet du Pſeaume (1) : *C'eſt le Seigneur qui a ordonné cet évenement, & c'eſt une merveille à nos yeux.* Cependant il ſe repentit de cet éclat, lorſqu'il eut appris que la plus grande & ſaine partie des Seigneurs Catholiques avoient reconnu le Roi de Navarre pour Roi de France. Mais il retomba dans de nouvelles irréſolutions, lorſque les Ligueurs l'eurent aſſuré que ce Prince étoit aſſiégé dans Dieppe, & que ſes affaires étoient en ſi mauvais état, que s'il n'étoit pas fait priſonnier, il n'avoit d'autre reſſource que d'abandonner le Royaume : ce qui le fixa, fut la nouvelle qu'il apprit que le Cardinal de Bourbon avoit été proclamé Roi. Alors il crut devoir favoriſer ce Parti ; il lui donna des aſſurances publiques de ſon affection, & envoya le Cardinal Caetan, Légat en France, pour le ſoutenir. 1589.

Les intentions du Roi d'Eſpagne, malgré les tentatives qu'il faiſoit pour priver Henri de la Couronne,

(1) *A Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.*

& la faire tomber sur sa tête ou sur
1589. celle de quelque Prince qui lui fût dévoué, n'étoit pas qu'il y eût de Roi en France; mais d'y entretenir une perpétuelle division, & de l'affoiblir au point que cette Monarchie, pût être partagée entre les principaux Chefs de la Ligue, & profiter lui-même de sa foiblesse pour envahir quelques Provinces à sa bienséance. Aussi sa politique, pendant les guerres civiles, fut-elle de ne donner au Duc de Mayenne que de foibles secours, mais suffisans pour l'empêcher de succomber sous le courage & la prudence du Roi.

Le Duc de Savoye se promettoit bien aussi de profiter des débris de la France; il avoit déja commencé par se saisir du Marquisat de Saluces, & si ses forces eussent égalé son ambition, le Languedoc & la Provence eussent à peine suffi pour la satisfaire: mais il avoit en tête Lesdiguieres, qui l'arrêta dans sa course & fit évanouir tous ses desseins.

Elisabeth, Reine d'Angleterre, ennemie déclarée du Roi d'Espagne, dont elle connoissoit les am-

bitieux projets, étoit liée d'intérêts & d'inclination avec Henri : elle secourut ce Prince de Troupes & d'argent, & le mit en état de pousser vigoureusement la guerre. Ils se liguerent ensemble pour soutenir les Révoltés des Provinces-Unies, afin que Philippe II fût moins en état de secourir les Ligués de France. 1582.

Le Duc de Lorraine avoit de grandes prétentions pour son fils sur la Couronne de France ; comme il étoit le Chef de la Maison de Lorraine, il prétendoit le faire élire Roi. Il l'avoit envoyé, avec un corps de troupes, joindre l'armée de la Ligue, lorsqu'elle alla faire le siege de Dieppe : mais le Duc de Mayenne lui ayant fait sentir qu'il n'étoit pas d'humeur à lui céder le fruit de ses travaux, il fut obligé de s'en retourner, & ne revint plus en France.

Comme les Etats de l'Empereur étoient trop éloignés pour profiter de nos divisions, il n'y prit d'autres intérêts que ceux de la Maison d'Autriche, dont les desseins étoient de s'aggrandir aux dépens des autres Nations de l'Europe.

1589. Quant aux Princes d'Italie, le Roi avoit peu de choſe à eſpérer ou à craindre d'eux ; cependant les Ducs de Florence & de Mantoue s'unirent avec les Vénitiens en ſa faveur, réſolus d'employer tout leur crédit pour le ſervir à la Cour de Rome : outre que la République de Veniſe avoit été comme nous l'avons dit, la premiere à le reconnoître pour Roi de France, elle lui avoit prêté des ſommes conſidérables ; le Duc de Florence lui prêta auſſi trois cents mille livres.

Tels étoient pour Henri, les ſentimens des Puiſſances de l'Europe : ceux des Provinces de ſon Royaume étoient à-peu-près auſſi différens. Des trois Ordres ou Etats dont il eſt compoſé, la plus grande partie du Clergé ſoutenoit la Ligue. La meilleure Nobleſſe tenoit pour le Roi ; & le Peuple, ou Tiers-Etat, ſuivoit dans les Villes, les impulſions de ſes Magiſtrats & de ſes Gouverneurs, ſelon qu'ils étoient attachés à l'un ou à l'autre Parti. Il n'y avoit pas un des huit Parlemens qui fût entierement & ouvertement déclaré

en faveur du Roi. Une partie de celui de Paris, compoſée de ceux qui lui étoient attachés, étoit retirée à Tours, où elle étoit occupée à rendre la juſtice, & à caſſer les Arrêts que rendoient ceux qui formoient dans Paris le Parlement de la Ligue. 1589.

Le Duc de Mercœur (1) étoit maître de la plus grande partie de la Bretagne. La Normandie étoit preſqu'également partagée entre le parti du Roi & celui de la Ligue. La Picardie étoit entierement au pouvoir du Duc de Mayenne. Le ſeul homme de marque, & la ſeule Ville d'importance qui tenoient le parti du Roi dans cette Province, lui furent enlevés preſqu'en même-tems. Henri de Gouffier Bonnivet fut battu par Florimond de Haluin Pienne, ſon couſin germain, qui, l'ayant fait priſonnier, le fit maſſacrer & porter ſa tête au bout d'une lance à Beauvais; la Ville de la Fere fut ſur-

(1) Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, frere de la Reine Louiſe, veuve de Henri III.

prise par Michel de Gouy d'Arsy ;
1589, & mise au pillage.

Les meilleures Villes de Champagne, excepté Langres & Châlons, tenoient le parti de la Ligue. Joachim d'Inteville, Lieutenant du Roi, accompagné de plusieurs Gentilshommes, qui fatiguoit beaucoup les Ligueurs, ayant été battu & tué par le sieur de Saint-Paul, la Province demeura tranquille.

La Bourgogne étoit entierement aux ordres du Duc de Mayenne, à qui le feu Duc de Guise en avoit fait donner le Gouvernement, par Henri III.

On se battoit avec un avantage presqu'égal, mais avec beaucoup d'acharnement, dans le Maine & dans le Berry, sans que les divers combats qui s'y donnoient produisissent des avantages considérables à aucun des deux Partis.

L'Auvergne étoit gouvernée pour la Ligue par le Comte de Rendan, qui y étoit fort puissant, pendant que le Comte de la Voute conservoit, par son courage & par ses soins, le Limousin & la Ville de Limoges,

moges, contre les intrigues & les efforts de l'Evêque, qu'il chaſſa de la Ville. 1589.

Matignon (1), homme ſage & modéré, rendit au Roi un ſervice ſignalé dans la Guyenne. Si le Parlement de Bordeaux & les Jurats euſſent pris le parti de la Ligue, toute la Province l'auroit ſuivi. Au lieu d'employer la force pour les contenir, Matignon uſa d'adreſſe. Lorſqu'il eut appris la mort du Roi, il preſſentit doucement les eſprits; & voyant qu'ils n'étoient pas diſpoſés à reconnoître le Roi de Navarre, il ne les en preſſa pas davantage; il pria ſeulement les principaux de la Ville de ne rien décider à la hâte, & de pourvoir au ſalut de l'Etat & de la Province en demeurant dans

[1] Jacques Goyon, ſecond du nom, Seigneur de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de France. Deux Cordeliers ayant prêché à Bordeaux contre le Roi, il envoya le plus ſéditieux à la potence, & chaſſa l'autre de la Province. Il mourut ſubitement au mois de Juillet 1597. Son Gouvernement fut donné au Maréchal d'Ornano.

une espece de neutralité. Il fit tant,
1589. par ses soins, qu'il obtint un Arrêt du Parlement de Bordeaux, qui exhortoit tous les Prélats & Curés de faire des prieres solemnelles pour l'ame du feu Roi, enjoignoit aux Gouverneurs, Sénéchaux & Consuls d'empêcher qu'il ne se fît aucune innovation en ce qui touchoit l'honneur de Dieu & le repos public, &c. Matignon eut soin de faire exécuter cet Arrêt avec tant de discrétion, qu'il établit la tranquillité dans toute la Province.

Le Parlement de Toulouse n'avoit pas été si modéré ; il avoit rendu le 22 Août un Arrêt qui défendoit, sous peine de la vie, de reconnoître, servir, ni favoriser Henri de Bourbon, prétendu Roi de Navarre, & le déclaroit incapable de jamais succéder à la Couronne. Il avoit été forcé de faire cette démarche, par la crainte qu'il avoit de l'Evêque de Comminge, Ligueur furieux, Gouverneur de la Ville, qui avoit fait massacrer le premier Président ; & lequel, à la tête d'une troupe de Moines & d'une populace qu'il avoit

LE MARECHAL DE
LESDIGUIERES.

ramaſſée, tyranniſoit tous les habitans. Mais quelque tems après les meilleures têtes du Parlement & de la Bourgeoiſie, ayant appellé le Duc de Joyeuſe, ils chaſſerent l'Evêque, & rendirent à la Ville ſa tranquillité : cependant elle demeura dans le parti de la Ligue. 1589.

La Provence étoit beaucoup plus agitée. La plus grande partie de la Nobleſſe avoit abandonné le parti du Roi. Le Comte de Carces, Grand Sénéchal de la Province, Vins & Ampus, pour la Ligue ; la Vallete, Foſſeuſe & d'autres Gentilshommes, pour le Roi, s'y faiſoient la guerre avec beaucoup d'animoſité : mais enfin le parti de la Ligue y reſta le plus fort, s'étant rendu maître d'Aix, de Marſeille & des principales Villes.

Le Dauphiné ne ſe reſſentoit pas moins du malheur des troubles : il y avoit trois Partis dans cette Province ; celui des Huguenots qui ſuivoit Leſdiguieres (1), celui des Catho-

[1] François de Bonne de Crequi commença de bonne heure le métier de la guerre, &

liques Royaliſtes ſous le Colonel
1589. Alphonſe Ornano, & celui des Catholiques Ligueurs, dont le Chef étoit Albigny. Leſdiguieres & Ornano, qui déteſtoient la Ligue, ſe réunirent enſemble, par un accord qu'ils firent, pour le ſervice du Roi, & trouverent par la ſuite le moyen de lui conſerver cette Province, d'en chaſſer les Ligueurs, & d'empêcher le Duc de Savoye de la troubler.

Tel étoit, au commencement de l'année 1590, l'état où ſe trouvoit la France.

---

l'exerça toujours avec beaucoup de réputation. Il devint le Chef du parti Huguenot dans le Dauphiné. Le Roi le fit Lieutenant Général de ſes armées de Savoie, Piémont & Dauphiné. Il lui donna le Bâton de Maréchal de France en 1590. En 1607 il érigea ſa Terre de Leſdiguieres en Duché Pairie, & Louis XIII le fit Connétable de France en 1622.

Fin du premier Volume.

4° 989 (6)